L'aquilon

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires

Vol. 1, numéro 1, février 1986

Sibbeston . . .

Le. P.E.T. des Territoires?



"Je comprends les francophones et les luttes qu'ils ont dû livrer pour survivre..."

par: Jean-Denis Dalphond

Le lundi 9 décembre 1985, L'Aquilon rencontrait en entrevue particulière l'Honorable Nick Sibbeston, Chef du gouvernement des Territoires. L'Aquilon était représenté par Martin Sylvain et Jean-Denis Dalphond. La rencontre s'est déroulée dans une atmosphère détendue; M. Sibbeston est d'un commerce très agréable.

L'interview date mais elle n'est pas dépassée. Nous vous la livrons in extenso. Le lecteur le constatera M. Sibbeston parle rarement pour ne rien dire, mais il n'est pas toujours explicite et parfois il ne dédaigne pas les restrictions mentales. La preuve, ce qu'il affirmait à L'Aquilon quant à l'intention du gouvernement de respecter les exigences posées par l'**Official Languages Ordinance** en regard du français. Ou encore, lorsque répondant à notre question sur les demandes qu'il allait présenter au secrétaire d'Etat, M. Bouchard, le vendredi suivant notre rencontre. A une question très directe, jamais il n'a évoqué la possibilité de retarder de trois années la reconnaissance du français comme langue officielle dans les T.N.-O. Pourtant c'est bien les représentations qu'il allait faire devant M. Bouchard et que publiait le même jour le News/North. Restriction mentale, oubli, contreverité... au lecteur de décider.

Malgré la simplicité et même l'humilité qu'il affiche, M. Sibbeston est très conscient de l'importance du rôle qu'il veut jouer dans l'affirmation des peuples autochtones, principalement Dene et Métis. Second Métis à occuper un poste de Chef de gouvernement au Canada, M. Sibbeston chausse d'une certaine manière les bottes d'un illustre prédécesseur, Métis et francophone, Louis Riel.

Par plusieurs côtés il ressemble à Pierre-Elliott Trudeau, sanguin, pas vraiment un intellectuel mais l'homme d'une idée, et capable de pragmatisme afin de la réaliser. Comme lui il se définit d'abord par opposition, et s'est laissé tenter par le pouvoir.

Il est entré en politique pour participer aux luttes autochtones, son objectif, leur donner la place qui leur revient. Que ce soit lors de ses escarmouches pour que le Conseil territorial ou aujourd'hui l'Assemblée législative reflète les réalités nordiques, ou ses "filibusters", en Slavey, sa langue maternelle, ou encore lorsqu'il se fout gentiment du décorum et de l'étiquette. Ce faisant, il démontre aux autochtones qi'ils peuvent être associés au pouvoir gouvernemental, mais il légitime aussi une instance importée du Sud. N'est-ce pas ce que Trudeau a tenté de prouver à Ottawa aux Canadiens-français?

Et puis pour l'anecdote, chez Trudeau comme chez Sibbeston les tempêtes de neige ont une influence déterminante dans leur vie. Un soir de tempête en avril 1984, Trudeau décidait de quitter son poste de Premier Ministre; sous les mêmes conditions climatiques en octobre dernier Sibbeston décidait son avenir.

M. Sibbeston veut faire du gouvernement territorial un joueur des ligues majeures, qui d'Ottawa, aurait le même poids qu'un gouvernement provincial. Ce programme ne va pas sans risques pour lui, car même s'il prétend représenter tous les habitants des T.N.-O. - certains segments de la population en doutent - il se veut profondément engagé dans les luttes autochtones. Il n'envisage peut-être pas encore certaines contradictions, peut-être insurmontables. Mais Sibbeston, homme d'opposition au pouvoir, aime les défis.

La rencontre s'est déroulée en anglais, la traduction est de L'Aquilon.

(suite en p.4)

L'A.C.F.T. exprime sa frustration

On ne croit plus à la bonne volonté du gouvernement territorial

Par: Jean-Denis Dalphond

Au début de janvier 1986 Fernand Denault, président de l'Association culturelle franco-TéNOise, rendait publique la réaction de son organisme à l'entente fédérale-territoriale, repoussant de trois années les obligations posées par l'**Official Languages Ordinance** quant au français.

Cette entente annoncée à la fin de 1985, par le Chef du gouvernement, Nick Sibbeston, retarde jusqu'à la fin de 1989 la traduction des ordonnances et du Hansard, et jusqu'à la fin de 1990 les différentes prescriptions de l'ordonnance concernant le caractère officiel du français et l'obtention de certains services gouvernementaux en cette langue. Cette entente prévoit malgré tout que dans les prochains mois certains services seront disponibles à la population franco-ténoise, le fédéral prêtant certains fonctionnaires bilingues aux T.N.-O. Au même moment, M. Sibbeston annonçait son intention de faire des langues autochtones des langues officielles au même titre que l'anglais et le français dans les deux ou trois prochaines années.

Cet accord-surprise et si rapide semble indiquer à l'A.C.F.T. que le fédéral est peu pressé de respecter les dispositions de la Constitution canadienne portant sur les langues officielles. M. Denault doute aussi de l'intention du gouvernement territorial de représenter tous ses citoyens. Cette décision, en l'absence de toute consultation avec l'A.C.F.T., prouve sa mauvaise foi, a-t-il déclaré. Une rencontre entre l'association et M. Sibbeston devait se tenir avant qu'il ne voit le secrétaire d'Etat, Benoit Bouchard, mais le bureau de M. Sibbeston l'a annulée.

M. Denault questionne aussi la volonté du gouvernement du T.N.-O. de ne jamais faire du français une langue officielle. Selon lui, M. Sibbeston ne propose pas le bilinguisme dans trois ans mais simplement un plan d'action, et le bilinguisme pourrait être retardé encore.

L'A.C.F.T. croit aussi que cette entente et la manière dont on y est arrivé divisent la population des Territoires, alors que le gouvernement doit l'unir. M. Denault rappelle que l'A.C.F.T. a toujours appuyé le gouvernement des T.N.-O. dans ses démarches pour assurer aux langues autochtones un statut officiel comparable à l'anglais et au français, et que ce geste du Chef du gouvernement territorial est une bien curieuse façon de reconnaître cet appui.

L'A.C.F.T. a l'intention dans les prochaines semaines de faire plus qu'exprimer son mécontentement et d'être plus visible que par le passé. Interrogé par ce qu'il entendait à ce sujet, il répondit: "On s'est fiés beaucoup dans le passé et c'est évident qu'on ne peut pas se fier autant dans le futur". Le président de l'A.C.F.T., M. Denault, a terminé sa conférence de presse en appelant au respect des différentes cultures.



L'Association culturelle Franco-TéNOise

Rétrospective de l'année 1985

par: Christiane Tousignant

Nous désirons en tout premier lieu, remercier l'équipe de bénévoles du journal ainsi que l'éditeur, qui mirent beaucoup de temps et d'énergie afin de rendre possible la publication du journal. Nous encourageons fortement la population francophone et francophile des territoires à participer activement à la rédaction de leur journal.

Voici une rétrospective de l'année 1985 de l'Association culturelle franco-TéNOise.

Le début de l'année semblait très prometteur, puisque le directeur régional pour l'Alberta et les Territoires, M. Marc Arnal, nous fit parvenir une lettre datée du 27 décembre 1984, annonçant l'embauche d'un agent bilingue à Yellowknife en cours d'année. Nous aurions enfin un agent comprenant la réalité du Nord. Ces belles promesses ne virent pas le jour en 1985. Le seul indice de bonne volonté fut une parution dans un hebdomadaire des territoires lançant un concours à la population pour le poste d'agent bilingue à Yellowknife. Ce concours se terminait le 31 décembre 1985. Nous demeurons incrédules puisque le secrétaire d'Etat dans ses dernières déclarations ne semble pas supporter les francophones des Territoires.

Lors de la visite du Directeur régional du Secrétariat en janvier 1985, nous avions tout de même réussi à le sensibiliser à la réalité du Nord, puisqu'il acceptait de couvrir notre déficit pour l'année 1984-85 et en mars, l'entente sur notre projet d'agent d'information fut signée. Nous avons par contre subi des coupures au niveau du budget annuel ce qui affecta le nombre des rencontres du Conseil d'Administration, vu la hausse des tarifs aériens. Nous gardons espoir pour la prochaine année.

Au niveau de la représentativité dans le milieu politique territorial, l'Association tenta en vain de rencontrer le Chef de l'assemblée législative sans grand succès. Trois rendez-vous sur quatre furent annulés par ce dernier. Par contre, il nous demanda en octobre de participer à une rencontre au Nouveau-Brunswick avec certains représentants de leur gouvernement dans le but d'étudier la possibilité d'utiliser leur système d'implantation du bilinguisme. Par la suite le nouveau Chef de l'assemblée législative entra en fonction.

DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU CULTUREL

Par l'entremise de la Fédération culturelle des canadiens-français (F.C.C.F.) le réseau de l'ouest se concrétisa à la fin de décembre 1985 et une rencontre des provinces impliquées et territoires est prévue pour le 20 janvier 1986. Ce réseau s'occupe de la formation et la promotion des artistes des régions concernées.

Notre prise de position sur la révision de la politique de radiodiffusion-télévision fut envoyée au groupe de travail du Ministère des communications.

La documentation sur les sujets ci-haut mentionnés est disponible au bureau de l'association.

A l'occasion de la première publication de notre journal, les membres de l'Association culturelle franco-TéNOise de Fort Smith se joignent à moi pour souhaiter le plus grand des succès à cette entreprise. Ce journal, nous l'espérons, saura faire reconnaître le fait français dans les territoires.

C'est avec fierté que nous publierons un mensuel français réalisé grâce à l'initiative des francophones des Territoires du Nord-Ouest.

Nous espérons avoir l'occasion de se rencontrer sous peu, soit par l'entremise de notre journal ou encore, lors d'une prochaine réunion.

Arthur Whittom, président

Association Culturelle franco-TéNOise
de Fort Smith
a/s Arthur Whittom
Président
C.P. 598
Fort Smith, T.N.-O.
X0E 0P0

écrivez-nous

l'Aquilon
C.P. 1325
Yellowknife
X1A 2N9

ÉDITORIAL

Une crédibilité à refaire

Un peu d'histoire. Pour certains, tout a commencé au Yukon en 1984 avec l'affaire St-Jean. Celui-ci décidait de contester un billet unilingue anglais pour excès de vitesse. Son argumentation légale est essentiellement constitutionnelle. Selon lui, le gouvernement du Yukon est une institution du parlement ou du gouvernement fédéral, et l'article 20 de la **Loi constitutionnelle de 1982** lui reconnaît le droit de se faire signifier le texte de l'infraction en français.

A Ottawa, les libéraux champions du bilinguisme "coast to coast" paniquent. Il serait gênant de se faire dire par les tribunaux que le fédéral ne respecte pas sa propre constitution qu'il a eu tant de mal à rapatrier. Le dossier peut faire des vagues au Québec, les élections approchent. De plus, on s'inquiète du vide juridique pouvant découler d'une décision d'un tribunal supérieur en faveur de St-Jean. Si le Yukon est une institution du gouvernement fédéral, les T.N.-O. le sont aussi.

Ottawa présente en hâte le bill c-26 modifiant la **Loi sur les T.N.-O.** Sans consultation avec le gouvernement territorial ou l'Association culturelle franco-TéNOise, les mandarins outaouais sont prêts à décréter les territoires bilingues. Et ajoutant l'injure à l'insulte, le bill ne contient rien sur les langues autochtones. Pour reprendre une expression de Nick Sibbeston à l'époque, le boss venait de parler.

Le gouvernement territorial fait immédiatement savoir à Ottawa qu'il ne peut accepter cette façon de procéder. Il est prêt à reconnaître le français comme langue officielle dans les T.N.-O. et à fournir certains services en français à sa population francophone. Mais il veut aussi faire des langues autochtones des langues officielles ayant même statut que le français et l'anglais, et on veut obtenir des fonds pour le développement de ces langues autochtones. Ottawa refuse et menace. Selon les fédéraux, seules le français et l'anglais peuvent être langues officielles au Canada. Après maintes séances de négociation, le français accédera au statut de langue officielle et son application sera soumise à un calendrier, les langues autochtones gagneront le statut de langues aborigènes officielles des T.N.-O. Pour faire avaler la pilule, le fédéral consent à donner 16 millions pour le développement des langues autochtones. Pour mémoire, il faut rappeler que l'A.C.F.T. a appuyé la position première du gouvernement territorial, et que pas moins de quatre fois lors des débats portant sur l'ordonnance, elle ou les franco-ténois ont été remerciés par MM. Nerysoo, Ballantyne, ou Mme Sorensen. Voilà pour l'histoire ancienne.

Peu après son élection comme chef de gouvernement, M. Sibbeston souligne que les langues autochtones sont une de ses priorités. Lors des débats sur l'ordonnance, il s'est fait un des plus ardents et cohérents défenseurs de ces langues. Le 27 juin 1984, il déclarait à l'Assemblée législative que l'un de ses plus chers désirs était de donner aux langues aborigènes, dans les trois ou quatre prochaines années, le statut possédé par le français et l'anglais. M. Sibbeston a de la suite dans les idées mais dans ce dossier, il a manqué plus que de doigté.

Le 9 décembre 1985, L'Aquilon obtenait de M. Sibbeston une entrevue particulière. Sachant qu'il rencontrait le Secrétaire d'Etat, M. Bouchard, le vendredi suivant, nous lui avons demandé quelles représentations il allait faire devant celui-ci. Jamais M. Sibbeston n'a abordé la question d'un délai. Nous l'avons questionné sur l'entente fédérale-territoriale sur les langues et les 16 millions. Il nous répondait: "In terms of the French requirements, the things that we must do for French, that's set out in the ordinance and we have to abide by that." (Cf. l'entrevue avec M. Sibbeston, pages 5 et 6). Le 13 décembre 1985, News/North publiait le compte-rendu d'une interview avec M. Sibbeston où il déclarait qu'il allait discuter d'un délai pour le français à Ottawa.

Ottawa a accepté. M. Sibbeston et M. Bouchard plaçaient les franco-ténois devant le fait accompli. En conférence de presse le 20 décembre 1985, M. Sibbeston annonce cette nouvelle entente Ottawa-Territoires, mais aussi que des services en français seront disponibles à la population dans deux mois. Il donne comme raison au délai de trois années s'appliquant au français, qu'il n'y pas de volonté politique de faire présentement du français une langue officielle, et que de toute façon les franco-ténois sont si peu nombreux. Il annonce aussi que le gouvernement territorial fera des langues autochtones des langues officielles dans les deux prochaines années.

Début janvier 1986, l'A.C.F.T. exprime sa frustration, parle de bris de confiance et même de trahison. Lire entre les lignes permet de saisir que c'est beaucoup plus l'absence de consultations et le fait de ne pas avoir été impliqué dans le processus, que le résultat qui la choque.

Et puis la goutte qui fait déborder le vase. Ce sont les petites choses qui ne coûtent rien, mais qu'on ne fait pas, qui blessent le plus. Le 20 décembre 1985, par l'intermédiaire du News/North, le Chef du gouvernement et l'exécutif expriment leurs meilleurs voeux à la population à l'occasion des fêtes. Le texte est en anglais et dans les différentes langues autochtones, le français y est absent. Ignorance ou mépris? Les franco-ténois seront heureux de constater que leur gouvernement, après coup et à la dernière seconde en janvier 1986, décidait d'inclure à sa publicité à la page 8 de L'Aquilon ses meilleurs voeux pour l'année qui vient.

Le jour de sa désignation, M. Sibbeston s'engageait à représenter toute la population, à l'unir dans un projet. Beaucoup de franco-ténois commencent à en douter, et L'Aquilon se pose certaines questions. Pourquoi nous avoir trompés lors de l'interview du 9 décembre? N'aurait-il pas été plus honnête de tout simplement refuser de répondre ou encore de nous demander un embargo - que nous lui aurions accordé - et qui lui aurait permis des réponses franches et complètes.

M. Sibbeston est en train de perdre l'appui franco-ténois que M. Nerysoo avait bien en main. La vraie raison du délai est de permettre aux langues autochtones d'accéder au statut de langues officielles avant ou en même temps que le français, le gouvernement ayant reçu une opinion juridique lui indiquant qu'il peut procéder dans cette voie. Ce délai aurait été accepté - nous en sommes presque sûrs - si l'A.C.F.T. avait pu négocier ces services comme l'Association des franco-manitobains était prête à accepter, il y a quelques années, une offre semblable du Manitoba. Les services l'emporteront toujours sur l'utilité de traduire toutes les ordonnances, mêmes les plus inutiles.

Les francophones sont probablement les Canadiens les plus aptes à comprendre la nécessité de légiférer en vue de la protection des langues des premiers peuples des T.N.-O. Eux aussi ont eu à faire face à des politiques d'assimilation. Il s'agit d'une question de droit élémentaire faisant partie des droits autochtones, la disparition de n'importe laquelle d'entr'elles constituerait une perte inestimable pour le patrimoine canadien.

Ce serait faire de la bien mauvaise politique que de vouloir donner aux langues autochtones le statut qui leur revient aux dépens du français. M. Sibbeston devrait relire les déclarations de M. Nerysoo à l'Assemblée législative le 27 juin 1984, lorsqu'il abordait le sujet des droits et de nombre.

Selon nous, M. Sibbeston n'a pas encore perdu toute crédibilité; il est un homme de conviction, il a agi malhabilement et s'est trompé dans sa stratégie. Il n'est pas trop tard pour rebâtir un certain climat de confiance. Pour ce faire, il doit reprendre contact avec l'A.C.F.T., et celle-ci doit l'écouter. Il faut dépasser le dialogue de sourds où les derniers événements semblent nous conduire. De plus, le gouvernement des T.N.-O. doit engager au plus tôt ce consultant devant le conseiller dans la mise en marche du programme de bilinguisme, parce que ce dossier le dépasse tout simplement.

Autrement, il n'est pas interdit d'imaginer que les francophones cesseront de se reconnaître dans ce gouvernement; qu'une contestation sous l'article 20 de la Loi constitutionnelle de 1982 voie le jour ici aussi; et qu'un appui des franco-ténois se fasse attendre lorsque l'on discutera de la constitutionnalisation des droits linguistiques autochtones... Ce qui distingue l'homme politique du simple politicard est que le premier voit plus loin que le bout de son nez et construit pour l'avenir; nous aimons penser que Sibbeston est de cette race (1).

Quant au ministre Bouchard, c'est avec impatience que nous attendons sa visite dans les Territoires. Il sera intéressant de lui demander s'il pense comme le Premier Ministre Mulroney: "There aren't two kinds of francophones - first-class and second-class. There is only one kind, first-class francophones in Canada." Si c'est le cas, il faut peut-être accorder un peu plus d'attention aux franco-ténois.

En fait, nous savons tous que les droits des autochtones ont longtemps été bafoués dans ce pays. Le Ministère des affaires indiennes possède d'innombrables filières le démontrant. Ce n'est pas en faisant des francophones des citoyens de seconde zone que l'on corrigera cette première injustice.

M. Sibbeston peut laisser sa marque dans les T.N.-O. S'il y a bien des manières de la laisser, certaines sont plus honorables que d'autres.

(1) Si L'Aquilon en doutait, il n'aurait pas invité M. Sibbeston à livrer un discours, le soir du lancement de son premier numéro.

Une voix francophone dans les T.N.-O.

Aquilon. Qu'est-ce, qu'un aquilon? Le dictionnaire Robert nous apprend qu'il s'agit d'un vent du nord froid et violent, rapide comme l'aigle; au figuré et en poésie, le Nord.

En 1985, le travail de développement culturel exigeait trop de la directrice générale de l'Association franco-TéNOise. Il fallait donc la décharger de certaines responsabilités. L'A.C.F.T. reçut du Secrétariat d'Etat les fonds pour un poste d'agent d'information. Celui-ci doit produire un journal servant la francophonie ténoise.

L'A.C.F.T. est l'organisme parrain du journal que vous tenez en main, mais elle n'en est pas le maître. A chaque édition, une demi-page lui est réservée où elle fera entendre sa voix. L'Aquilon est entièrement responsable du reste de l'ensemble du contenu éditorial, rédactionnel ou publicitaire, et son éditeur Martin Sylvain en assure l'indépendance. Et c'est cette liberté responsable que nous a engagés à suivre monsieur Fernand Denault, président de l'A.C.F.T., réalisant l'impact d'un lieu de débats accessible à tous et outil de l'affirmation franco-ténoise. En clair, les positions de l'A.C.F.T. et de L'Aquilon peuvent converger comme diverger. Pour assurer cette indépendance, l'éditeur s'est entouré d'une équipe bénévole constituée en collectif.

Si L'Aquilon, comme le vent du nord ou l'aigle, est libre, il n'a pas moins un territoire. Il se veut une voix canadienne-française dans le Nord. Rendre compte de cette réalité nordique, dont font aussi partie les francophones depuis l'époque des missionnaires et des coureurs-de-bois est son projet. L'Aquilon n'est pas un "newsletter", un bulletin rivé sur son nombril, mais un tabloïd refusant l'ethnocentrisme. Son intention est de couvrir la francophonie ténoise, sa clientèle-cible, mais aussi de la déborder. Être de culture française n'a jamais signifié adopter le comportement de l'autruche. Les franco-ténois sont et se veulent concernés, interpellés par l'actualité territoriale et canadienne. Nous envisageons de couvrir tout autant les activités des associations locales et les réalisations des groupes culturels francophones, que des sujets comme l'enseignement du français ou des langues autochtones, la partition du territoire, ou encore le dossier de la dévolution, etc...

L'Aquilon est un mensuel, il ne peut prétendre présenter la "nouveauté de la nouvelle". Par contre, moins soumis aux contraintes temporelles des hebdomadaires, et tout en gardant à la mémoire qu'il s'agit d'un journal produit par des bénévoles, le lecteur est en droit de s'attendre à ce que L'Aquilon traite cette nouvelle plus en profondeur.

L'Aquilon, lieu de débats et outil de réflexion ouvert à tous, espère être à la hauteur de la définition donnée par le Robert. Il n'est pas interdit de se souhaiter bonne chance.

Jean-Denis Dalphond
pour le collectif de L'Aquilon

INFORMATION

Entrevue avec M. Nick Sibbeston

L'Aquilon: En tant que Chef du gouvernement, quelles sont vos priorités pour les deux prochaines années?

M. Sibbeston: Pour les deux prochaines années, nous allons continuer à demander un gouvernement de plus en plus responsable dans le Nord et démontrer à la population que, comme gouvernement élu, nous sommes engagés et seront ouverts aux électeurs. En général, être un bon gouvernement. En tant que personne élue, chef élu, c'est un vrai défi pour moi personnellement, et nous avons à coeur un certain nombre de dossiers, par exemple, appuyer les autochtones dans leurs revendications territoriales. Nous sommes intéressés à la dévolution, c'est-à-dire, le transfert de certaines responsabilités du fédéral au territorial, et généralement, essayer de faire un bon travail en allant dans les différentes communautés des territoires afin que les gens puissent s'identifier au gouvernement des territoires et l'appuyer.

L'Aquilon: Quelles lignes directrices voulez-vous donner au conseil exécutif?

M. Sibbeston: Notre politique est que les ministres élus doivent *prendre plein contrôle* de leur ministère respectif. Chaque ministre a un ministère à gérer et il se doit d'appuyer les autres ministres.

L'Aquilon: Comment voyez-vous l'application de "**Official Languages Ordinance**" en regard du français, et spécialement de l'article 15? Quels services en français croyez-vous pouvoir offrir?

M. Sibbeston: Nous aurons une rencontre avec le ministre fédéral Benoît Bouchard bientôt, au plus tard cette semaine, et nous lui parlerons du transfert de certains postes d'Ottawa à notre gouvernement. Au moins deux postes. Un avocat qui rédigerait la version française des textes législatifs et le second, un avocat qui, je suppose, serait à la disposition de notre gouvernement. Et aussi, peut-être, une ou deux personnes travaillant avec le département de l'information qui commenceront à donner de l'information et des services aux francophones. Nous reconnaissons que nous avons une responsabilité; nous commencerons par, je pense, traduire certaines de nos publications ainsi qu'offrir un service aux francophones faisant affaire avec le gouvernement, ainsi qu'une lettre en français de temps à autre.

L'Aquilon: Considérez-vous qu'un comité d'étude sur les besoins et services pour les francophones soit une approche réaliste?

M. Sibbeston: J'ai oublié de mentionner que je discuterai avec le ministre Bouchard de la possibilité d'obtenir des conseils sur la manière dont nous devrions introduire le français dans les services législatifs du gouvernement. Nous demanderons au gouvernement fédéral de défrayer les coûts d'un conseiller qui nous indiquera la façon d'agir et comment nous devrions introduire le français dans le Nord. Nous pensons même à une personne qui a vécu ce type d'expérience au Nouveau-Brunswick; c'est ce que nous espérons faire avec le français.

L'Aquilon: Donc, vous n'écartez pas la possibilité d'un comité d'étude qui vous conseillerait?

M. Sibbeston: Je n'ai pas pensé à un comité d'étude comme tel, mais plutôt en terme d'une personne, un spécialiste qui ici dans le Nord, nous conseillerait sur la manière d'introduire le français dans les T.N.-O.

L'Aquilon: Quel "input" attendez-vous de l'A.C.F.T. à ce sujet?

M. Sibbeston: Eh bien! nous devrions évidemment demander leurs conseils. Je suppose que nous avons besoin de toute l'aide que nous pouvons obtenir et, naturellement, ils sont dans une bonne position parce qu'ils sont dans le Nord; ils sont intéressés au français et nous devrions certainement *demander leurs conseils et* espérer qu'ils communiqueront avec notre conseiller.

L'Aquilon: Comme ressource?

M. Sibbeston: Oui, et peut-être pour faire des présentations parce qu'ils sont ici, ils savent ce qui fonctionnera, ce qui ne fonctionnera pas, ils savent jusqu'où ils peuvent aller et quels sont leurs véritables besoins.

L'Aquilon: Est-ce que l'entente entre les gouvernements territorial et fédéral concernant le statut des langues autochtones a été officiellement ratifiée?

M. Sibbeston: Il y a une entente qui existe, elle fut signée en 1984. Présentement, nous en négocions l'aspect monétaire avec le gouvernement fédéral. Cet argent servira uniquement pour les langues aborigènes. Pour ce qui est du français, nous devons rencontrer les exigences posées par l'ordonnance, nous devons en respecter la lettre.

L'Aquilon: M. Nerysoo, l'ancien Chef de Gouvernement, disait en comité plénier de l'Assemblée législative le 27 juin 1984, que par cette entente (sur les langues) le fédéral paiera pour le développement des langues autochtones à condition que le gouvernement territorial fasse du français la seconde langue officielle des territoires. Mais rien n'a été dit sur l'implantation ou le type de services offerts en français?

M. Sibbeston: Oui, c'est de cela que nous parlerons avec Benoît Bouchard et comme je l'ai dit, nous aurons un conseiller; nous aurons un nombre de postes transférés à notre gouvernement dans les prochains mois, cela nous permettra de donner certains services français, exemple les textes législatifs en français, etc.

***L'Aquilon:** Si je vous comprends bien, ce que vous voulez demander à M.* Bouchard dans les prochains jours, c'est un conseiller, un avocat, un rédacteur de textes législatifs et une ou deux personnes pour travailler au département de l'information assurant des services en français au public et produisant du matériel en français. Ce sont vos trois demandes principales?

M. Sibbeston: Oui.

L'Aquilon: Le même jour, le 27 juin 1984, vous disiez: "J'ai hâte de voir le jour où nous, peuples aborigènes, pourrons aller en cour, y parler notre langue et avoir des avocats utilisant celle-ci lorsque représentant leurs clients. Les langues aborigènes devenant plus fortes, leur utilisation deviendra possible dans les différents aspects de la vie." Nous savons qu'il est impossible qu'une langue continue d'être utilisée si elle n'est pas enseignée aux enfants. Croyez-vous que l'enseignement obligatoire d'une langue aborigène dans les écoles soit possible?

M. Sibbeston: Cela se fait déjà chez les Inuit, plusieurs écoles dans le Nord offrent cet enseignement jusqu'à la troisième année. Ou en Slavey chez les Dene de Fort Franklin jusqu'à la troisième année, ou ailleurs dans le Nord. Je sais que dans ma ville natale, Fort Simpson, on enseigne le Slavey à la maternelle et en première année, un peu comme l'immersion française. C'est une réalité qui s'amplifiera avec le temps.

L'Aquilon: Donc, croyez-vous que les écoles de Yellowknife devraient en enseigner au moins une?

M. Sibbeston: Je crois bien. Je crois que le système scolaire catholique devrait offrir le dogrib aux enfants. Je su surpris que les parents n'aie pas fait de pression et n'aie pas fait un cas de ceci.

L'Aquilon: Etes-vous prêt faire valoir le besoin?

M. Sibbeston: Il revient à population et au peuple De de faire quelque chose. Et s' le font, je crois que le systè scolaire catholique en p ticulier leur répondrait. J'en fait assez dans ma propre vi D'ailleurs, ma fille est en i mersion française.

L'Aquilon: Si un groupe parents francophones p sentait un projet d'une éc française ou de class françaises, pas de l'immersi est-ce que votre gouverneme serait ouvert à cette idée?

M. Sibbeston: Je crois bi oui.

L'Aquilon: Vous croyez bie

M. Sibbeston: Oui, je cr bien, c'est comme l'immersi française.

L'Aquilon: Mais c'est tr différent?

M. Sibbeston: Mais il faut q les gens en fassent demande, si vous les franc phones vous vous regroup personne ne vous arrêtera.

L'Aquilon: Présentemen l'immersion répond aux b

Dans une atmosphère détendue, M. Sibbeston répond à L'Aquilon.

...Pour ce qui est du français, nous devons rencontrer les exigences posées par "Official Languages Ordinance" nous devons en respecter la lettre...

soins des anglophones permettant à leurs enfants d'apprendre une deuxième langue.
M. Sibbeston: Mais ça aide grandement la cause du français, c'est incroyable comme le français est bien vu. Il y a dix ans, cela n'aurait probablement pas été possible, mais maintenant ça l'est. C'est positif.
L'Aquilon: Quelques questions plus générales. Nous entendons des leaders aborigènes dire que la dévolution des pouvoirs du fédéral au territorial peut compliquer le règlement des revendications territoriales. Qu'en pensez-vous?
M. Sibbeston: Je vais vous dire, je veux ce qu'il y a de mieux. Je veux que les choses changent pour le mieux pour les aborigènes. Ils constituent la majorité de la population dans le Nord et quoi qu'ils veulent ou qu'ils fassent, je les appuierai. Je le dis, si les organismes autochtones sont sincères et qu'après avoir tout considéré, ils ne veulent pas que nous poursuivions la dévolution, nous arrêterons ce processus. Aucune discussion là-dessus.
Les Dene et les Métis veulent que la dévolution se poursuive. Selon eux, les revendications territoriales et la dévolution vont de pair, et ils ajoutent, si nous arrêtons la dévolution, le processus des revendications territoriales sera court-circuité. Etant concernés par ceci, nous regardons, examinons afin d'être sûrs que la dévolution et les revendications territoriales vont ensemble et nous croyons que cela doit être le cas. Avec les Dene et les Métis nous sommes parvenus à une entente, qui n'est pas encore signée, nous permettant de procéder, dans ce dossier, unilatéralement avec le gouvernement fédéral sur des points n'affectant pas les droits aborigènes. Mais lorsque certaines matières touchent les revendications autochtones, alors nous devons obtenir la coopération et l'agrément des Dene et des Métis. Et nous rencontrerons les Inuit cette semaine à Ottawa (Tungavik Federation of Nunavut) afin d'arriver à une entente à ce sujet; car s'il y a eu un temps où je croyais qu'on pouvait arrêter la dévolution et que les revendications territoriales se poursuivraient, je commence à comprendre que c'est impossible, les deux sujets sont liés. La dévolution et les revendications territoriales vont ensemble et nous devons coopérer avec les groupes aborigènes car en tant que gouvernement, nous ne pouvons faire cavalier seul. Les autochtones sont trop nombreux et ils constituent mon électorat. En tant que gouvernement, je ne puis dire une chose et les aborigènes en dire une autre; nous devons travailler ensemble.
L'Aquilon: Quelle est la position actuelle du gouvernement concernant la partition des territoires?
M. Sibbeston: Oui, nous essayons de ne pas nous impliquer en tant que gouvernement. Nous voyons ceci comme étant un processus externe au gouvernement. Les organisations autochtones et les députés de l'Assemblée législative travaillent ensemble sur la division des territoires. En tant que gouvernement, nous ne sommes pas partie à ce processus. La question de la division est si politique que le gouvernement ne peut vraiment pas s'impliquer ou même avoir une opinion. C'est vraiment la responsabilité des politiciens et des organisations autochtones.
L'Aquilon: Bien, si nous pouvions résumer votre position sur les besoins de la population francophone et les services que vous êtes prêt à lui donner. Premièrement, c'est aux francophones de dire quels services ils veulent. Et en second lieu, vous allez rencontrer M. Bouchard dans quelques jours, vous allez lui demander un rédacteur législatif, un conseiller, etc... De plus, votre gouvernement est ouvert à l'idée d'une école française. Vous semblez donc ouvert aux demandes que pourraient vous présenter les Canadiens-français.
M. Sibbeston: Oui, j'aime penser que je suis une personne ouverte. Je reconnais ce que parler une autre langue représente et je comprends les francophones du Canada, et les luttes qu'ils ont dû livrer pour survivre, en plusieurs manières similaires à la lutte des autochtones dans le Nord. Je reconnais que le Canada est officiellement bilingue, français et anglais. Vous savez, ma femme est Canadienne-française, mais elle ne parle pas le français. Je suppose que dans le Nord, nous, la nation Dene, avons subi l'influence des missionnaires qui sont pour la plupart de France, de Belgique ou du Québec. Et je tiens à souligner que dans ma jeunesse, je parlais le français presque couramment; alors naturellement, je n'ai aucun problème avec les francophones ou la langue française.
L'Aquilon: Pensez-vous que la constitutionnalisation des langues autochtones est possible? Est-ce la seule manière pour les langues autochtones d'atteindre le même statut que l'anglais et le français?
M. Sibbeston: Bien, je pense que oui. Je pense que nous devons regarder ce que le Québec a fait pour promouvoir le français chez lui, et essayer de faire de même dans le Nord parce que nous devons nous donner une base législative pour le français (sic), autrement cela ne marchera pas.
L'Aquilon: Alors vous considérez, présentement, que les langues autochtones n'ont pas le même statut que le français?
M. Sibbeston: Le français au Canada et dans le Nord a un statut plus élevé dans les tribunaux, etc... Les langues autochtones ne sont pas aussi reconnues mais nous devons continuer à nous battre afin qu'elles soient reconnues dans la législation comme elles le sont dans notre constitution territoriale et dans nos lois territoriales.
L'Aquilon: Mahsi cho.
M. Sibbeston: Merci beaucoup.

Voir l'Ordonnance p. 7

CULTURE



L'Association de Yellowknife
Ça brasse chez nous

Ecrire pour donner des nouvelles de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, ça ne devrait pas être si difficile. Mais voilà déjà une demi-heure que je griffonne plusieurs introductions. Je me rends compte que ça fait longtemps que je n'ai pas écrit en français. Mais enfin, sortons le dictionnaire et allons-y!

D'abord notre logo: il s'agit d'un chevalement de puits de mine et d'une moitié de fleur de lys. On sait que Yellowknife a été fondé à cause de sa richesse en or et on y trouve deux importantes mines d'où le choix du chevalement de puits de mine. Pour illustrer la présence francophone, on a opté pour la fleur de lys.

L'Association franco-culturelle de Yellowknife est une des plus jeunes associations francophones des Territoires du Nord-ouest. Notre constitution a été enregistrée en octobre 1985. Mais depuis longtemps Yellowknife y est le château-fort de la francophonie. Des gens enthousiastes tels que Denis Gadoury, Mona Mathews, Allain St-Cyr, Arthur Witthom, Johanne et Fernand Denault et plusieurs autres ont mis sur pied la première association francophone dans les T.N.-O. et ont stimulé plusieurs communautés à faire de même (Inuvik, Frobisher Bay, Fort Smith). Ces gens dynamiques ont maintenu dans les écoles et dans la communauté une présence francophone active. Si bien que lorsque l'Association franco-culturelle de Yellowknife a été fondée, on l'a tout de suite identifiée comme étant un organisme culturel vivant et avant-gardiste.

On sait que l'on a dû fonder une association pour les francophones de Yellowknife quand l'Association culturelle franco-TéNOise s'est donnée comme mandat de coordonner les associations francophones territoriales.

Des "nouveaux" ont donc pris la relève en septembre 1984 et ont formé le comité exécutif de l'association francophone de Yellowknife. Il s'agit de Guiseppa Bentivegna, Théo Savoie, Richard Touchette et Lise Picard. Tout était à faire: choix d'un nom, d'un logo, de papeterie, élaboration d'une nouvelle constitution, etc...

Mais la nouvelle équipe a bien réussi. Avec eux l'Association franco-culturelle de Yellowknife progresse toujours et se donne de nouveaux mandats.

Evidemment, on a toujours les activités culturelles i.e. troupe folklorique, soirée-rencontre, soupers à la fortune du pot, ateliers d'artisanat. Mais depuis l'avènement de la loi 09-84 (2) déclarant le français langue officielle dans les T.N.-O., l'exécutif s'est fixé d'autres objectifs. Ainsi, nous voulons recenser les francophones à Yellowknife, déterminer leurs besoins, revendiquer leurs droits, etc...

Afin d'atteindre ces objectifs nous cherchons à impliquer le plus de francophones disponibles. Nous essayons par différents moyens de rejoindre les francophones de Yellowknife. Le "Point d'information" est notre journal mensuel où l'on discute des activités et des nouvelles locales. Yves Bernier en est le directeur-éditeur. Il s'occupe de tout: mise en page, rédaction; Yves devient même artiste quand il juge nécessaire d'illustrer le "Point d'information". Le numéro du mois de décembre était agrémenté de jolis dessins de Noël. Le "Point d'information" est distribué à tous nos membres qui sont présentement plus d'une soixantaine. Evidemment, notre but est de regrouper tous les francophones de Yellowknife. Ça viendra avec le temps, se dit-on.

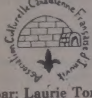
Grâce à Allain St-Cyr nous avons une troupe folklorique "Les Cotillons sur Neige". Ils danseront à l'Expo 86. Cet automne "Les Cotillons sur Neige" ont organisé un souper-dansant canadien-français. Environ 180 personnes y ont assisté et s'y sont amusées.

Pour fêter Noël cette année, Johanne Denault, Louise Desbiens et Pauline Thériault du comité social nous ont invités à un Brunch de Noël à l'Explorer Hotel. Cela fut suivi d'une partie de quilles. Quelle délicieuse façon de commencer la période des Fêtes.

Bientôt en 1986, nous aurons deux ateliers d'artisanat, d'autres soirées culturelles, des films et notre assemblée annuelle. Nous invitons tous les résidents de Yellowknife et les touristes intéressés à la francophonie à se joindre à nous afin de profiter de nos activités et de nos services.

Pour terminer, nous souhaitons bon succès à l'Aquilon et plusieurs bonnes années d'édition.

Lise Picard,
Secrétaire de l'Association franco-culturelle de Yellowknife



Les débuts de l'Association d'Inuvik

par: Laurie Tomlinson

En mai 1981, par l'intermédiaire d'une résidente Nicole Roussy, la bibliothèque municipale d'Inuvik demande à l'Association culturelle franco-TéNOise si celle-ci peut lui procurer des livres français. Cette dernière obtient 200 volumes du Conseil des Arts du Canada. Denis Gadoury, alors agent de développement culturel pour l'A.C.F.T., se rend à Inuvik pour faire don de ces bouquins à la bibliothèque. Certains médias ainsi que les autorités municipales sont présents à la cérémonie.

Profitant de cette occasion, on organise une soirée à laquelle sont invités les francophones. C'est un succès! L'idée de former une association française à Inuvik commence à germer. Quelques personnes intéressées à la réalisation de ce projet (Nicole Roussy, Louise Lavoie, Anne-Marie Holes, Roger Champigny et Gilles Leclair) prennent l'initiative d'organiser un souper-rencontre. Une trentaine de francophones s'y présentent. Comme il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, on en profite pour tâter le pouls des participants. Ces derniers se montrent très favorables à la création d'une association de francophones. On déclenche alors une élection. Un premier exécutif est ainsi formé sous la présidence de Nicole Roussy. L'Association culturelle canadienne-française est donc instituée. A ses débuts, elle regroupe vingt-neuf membres.

En janvier 1982, lors de la première activité officielle de l'Association, une vingtaine de personnes assistent à la projection d'un film français. Cette activité est suivie de plusieurs autres: soirées, parade de la St-Jean Baptiste, concours de décoration de bicyclettes, etc... Mai 1982 voit le début d'une émission radiophonique française diffusée tous les mercredis. Quelques mois plus tard, le nombre des membres de l'Association atteint la soixantaine. En novembre 1982, l'Association se donne un sigle officiel, une création de Guy St-André.

(Suite dans un prochain numéro)

L'ÉQUIPE

Editeur: Martin Sylvain
Journaliste: Jean-Denis Dalphond
Comité de lecture: Martin Thériault
Thérèse St-Martin
Jean-Denis Dalphond
Chef de production: Thérèse Doré
Autres membres du collectif: Sheila Gervais, Martina Costerousse, Janice Caron.
Publicité: Martin Sylvain (920-2919)
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

L'AQUILON

La publication de L'Aquilon est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat. Toute correspondance adressée à L'Aquilon doit être signée et accompagné du numéro de téléphone et de l'adresse de son auteur. Les opinions émises dans ses lettres ne reflètent pas nécessairement celles du collectif de L'Aquilon. Le comité de lecture se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accédera une requête d'anonymat sinon tous les textes seront publiés signés. Toute reproduction totale ou partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

L'Association de Frobisher Bay

Comité sur l'éducation

par: Charles E. McDonald

Après avoir réalisé son premier objectif, celui de donner un poste de télévision francophone à la population de Frobisher Bay, l'AFFB ne s'est pas contentée de s'asseoir et de regarder son poste de TV... En effet, elle avait d'autres objectifs à son agenda. L'un de ces objectifs, toujours dans le domaine de la culture francophone, était la promulgation de l'enseignement de la langue et de la culture française à nos enfants.

Avec une moyenne d'environ 25 étudiants francophones, répartis de la maternelle à la 6ième année, l'école élémentaire de Nakasuk ne disposait d'aucun programme d'enseignement du français langue première (FLP). Il existe cependant, depuis déjà quelques années, un programme de français langue seconde (FLS) destiné aux étudiants anglophones et qui consiste en cours journaliers de 30 minutes. Naturellement, pendant ces cours les étudiants francophones perdaient entièrement leur temps.

Toutefois, ce poste d'enseignement du français langue seconde fut cédé en 1982 en faveur de l'enseignement de la culture et de la langue Inuktituk. Ceci est évidemment concevable, les étudiants Inuits de Nakasuk étant majoritaires. Ces derniers, vivant une situation un peu semblable à la nôtre, désirent conserver leur héritage.

Un comité de l'éducation fut donc formé à l'été 1984; son but prioritaire était d'obtenir des cours de français langue maternelle à Nakasuk. La première action de ce comité fut de faire circuler, parmi la population francophone, une pétition demandant une heure de cours de français par jour.

Il faut comprendre à ce stade-ci que la majeure partie de la population francophone de Frobisher Bay n'est pas sédentaire. Les gens ont des emplois qui les amènent à résider dans cette ville pendant quelques années pour, en général, retourner vivre au Québec. Pour cette raison, la majorité des parents désire que leurs enfants profitent de l'occasion pour maîtriser l'anglais sans pour autant perdre leur langue maternelle.

En octobre 1984, cette pétition fut remise à l'Honorable Denis Patterson, ministre de l'éducation. Notre première rencontre avec ce dernier eut lieu en novembre. Le Ministre reconnaît très bien les besoins et appuie les démarches du comité. Les premiers résultats se sont concrétisés en février 1985. Une enseignante a été embauchée et chaque enfant reçoit 30 minutes de français, langue maternelle, par jour.

Toutefois, ce ne sont que des mesures palliatives que viendront éventuellement remplacer des structures plus permanentes et efficaces. La nature temporaire du programme actuel crée beaucoup d'insatisfaction, autant au niveau des parents qu'au niveau des autorités locales de l'éducation; l'embauche à contrat d'une enseignante, le manque de fonds pour la payer, le manque de matériel d'enseignement, le lent démarrage des cours en début d'année scolaire et finalement l'horaire des cours sont autant de problèmes qu'il reste à résoudre.

Le 24 novembre dernier, le comité a convoqué une réunion à laquelle ont assisté le Ministre de l'éducation, les autorités locales de l'éducation et la majorité des parents. Au cours de cette réunion, un comité de 5 membres fut formé: Gina Camerano et Yvon Guay représentant les parents, Diane Houle représentante du conseil de l'éducation d'Iqaluit, John MacPherson, principal à Nakasuk et Charles McDonald, directeur du comité de l'éducation de l'AFFB. Ce comité spécial a reçu des parents le mandat de définir les besoins, d'étudier les méthodes d'application et de formuler des recommandations à la Commission scolaire qui, espérons-le, comblera ces besoins dès septembre prochain.

Au moment où ces lignes sont écrites, un questionnaire destiné à connaître l'opinion et les besoins des parents est en circulation. Notre échéancier prévoit la présentation de nos recommandations à la prochaine rencontre du conseil de l'éducation d'Iqaluit en janvier prochain.

L'Ordonnance sur les langues officielles

Voici certains extraits de l'**Ordonnance sur les langues officielles**, adoptée le 28 juin 1984 par l'Assemblée législative des T.N.-O. La partie 1 de l'Ordonnance est en vigueur depuis ce même jour par décret du commissaire.

N.D.L.R.

PARTIE I
LANGUES AUTOCHTONES

5. Les langues Saulteuse, Crise, Flancs-de-Chien, Loucheuse, Esclave du Nord, Esclave du Sud et Inuktitut sont par les présentes reconnues comme langues autochtones officielles des territoires.

7. Sans que soit limitée la portée générale de l'article 6, le Commissaire peut, sur la recommandation du conseil exécutif, prendre des règlements pour
a) prescrire la manière et la mesure dans laquelle une langue autochtone peut ou doit être utilisée dans les territoires, et, sans limiter la portée de ce qui précède, mais pour plus de certitude, peut, par règlement disposer que l'une ou l'ensemble des dispositions de la Partie 11 s'applique à une langue autochtone;

PARTIE II
L'ANGLAIS ET LE FRANCAIS

9.(1) Le français et l'anglais sont les langues officielles des territoires: ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions de l'Assemblée législative et du gouvernement des territoires.

11. Les ordonnances du commissaire en conseil et les archives, comptes-rendus et procès-verbaux de l'Assemblée législative sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des ordonnances ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur.

15. Le public a, dans les territoires, droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec le siège ou l'administration centrale des institutions de l'Assemblée législative ou du gouvernement des territoires ou pour en recevoir les services; il a le même droit à l'égard de tout autre bureau de ces institutions là où, selon le cas:
a) l'emploi du français ou de l'anglais fait l'objet d'une demande importante;
b) l'emploi du français et de l'anglais se justifie par la vocation du bureau.

16.(3) Les ordonnances et les proclamations, règlements, décrets, arrêtés, règles ou règlements administratifs dont la publication dans la gazette officielle est requise sous le régime d'une ordonnance et qui sont pris avant l'entrée en vigueur du présent article sont inopérants s'ils ne sont pas imprimés et publiés avant le 1er janvier 1988.

PARTIE III
DISPOSITIONS DIVERSES

22.(1) Les articles 11 et 16 entrent en vigueur le 31 décembre 1986.
(2) L'une ou l'ensemble des autres dispositions de la présente ordonnance entrent en vigueur à la date ou aux dates fixées par décret du commissaire et au plus tard le 31 décembre 1987.



L'aquilon

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 1, numéro 2, 1er mars 1986

Richard Nerysoo

"Je n'ai qu'une parole"



Richard Nerysoo "le gouvernement des T.N.-O. doit respecter ses minorités.

par Martin Sylvain
Jean-Denis Dalphond

En février 86, M. Sibbeston, introduisait des amendements à la **"Loi sur les langues officielles"**, retardant de 3 ans les dispositions concernant le français dans les territoires. À cette occasion, l'ancien chef du gouvernement des T.N.-O., M. Richard Nerysoo, exprime son mécontentement: "Je considère de mauvais augure la décision du gouvernement de ne pas respecter l'entente signée en juin 1984, qui aurait fait du français une langue officielle des territoires." Selon lui, le gouvernement territorial se doit de respecter ses engagements envers les francophones s'il veut un jour voir le gouvernement fédéral respecter ceux des peuples aborigènes. Il souligne que la Charte canadienne des droits et libertés n'est pas divisible, que l'on ne peut promouvoir les droits des uns en niant ceux des autres.

On se rappelle qu'à la fin 85, M. Sibbeston déclarait que sa priorité sera les langues aborigènes et de fait il en est arrivé à une entente avec M. Benoit Bouchard du Secrétariat d'Etat pour retarder l'application du **"Official Language Act"** pour une période de trois ans en ce qui regarde les dispositions portant sur les langues et services aux francophones des territoires. Par ailleurs, il s'engagerait à rendre disponible dans les prochains mois certains services aux personnes de langue française. Un avocat bilingue, un rédacteur législatif, ainsi que deux interprètes-traducteurs prêtés aux territoires et rémunérés par le fédéral dispenseront ces services.

En janvier dernier, M. Fernand Denault, président de l'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.), exprimait la frustration de son organisme parce qu'aucune consultation n'a eu lieu entre l'A.C.F.T., le gouvernement territorial et le Secrétariat d'Etat quant à ce changement de direction.

M. Sibbeston a déposé les amendements à la **"Loi sur les langues officielles"** le 17 février dernier. Ces amendements techniques ont pour effet de retarder de 3 ans l'ensemble des obligations que s'était imposées le gouvernement en 1984 regardant le français. Les transcriptions du Hansard, l'obligation légale d'offrir des services en français. Lors du débat sur ses amendements Richard Nerysoo exprime son insatisfaction. Il souligne que tout gouvernement se doit de respecter tous les éléments de la constitution et qu'il ne peut voter en faveur d'un amendement qui déroge aux droits fondamentaux garantis par la Constitution canadienne.

Le gouvernement territorial, de dire M. Nerysoo, se doit de respecter les dispositions de la Charte canadienne reconnaissant les droits des francophones. Sinon comment peut-il s'attendre à ce que les autres gouvernements fédéral et provinciaux respectent les droits autochtones, eux aussi garantis constitutionnellement. Il rappelle que si les francophones sont une minorité dans les territoires, les aborigènes le sont aussi au Canada. De plus, il semble attacher beaucoup d'importance à un appui éventuel du Québec dans la définition des droits autochtones. Appui impossible, dit-il, si les aborigènes ne respectent pas les droits de la minorité franco-ténoise.

Richard Nerysoo a aussi déclaré à **L'Aquilon** qu'il ne peut soutenir ce projet de loi parce qu'il n'y a eu aucune consultation par le gouvernement des T.N.-O. de la communauté franco-ténoise. Et à l'annonce de l'embauche de Michel Bastarache, constitutionnaliste bien connu et expert en application du bilinguisme, chargé de développer un plan d'application de la **"Loi sur les langues officielles"**, il insiste auprès du ministre Pederson pour que le gouvernement territorial obtienne des fonds du Secrétariat d'Etat permettant à la communauté franco-ténoise et à l'A.C.F.T. d'exprimer leurs priorités et principaux besoins. Un peu comme les autochtones l'ont fait devant le "Task Force on Native Languages". Le ministre Pederson lui a répondu qu'il prenait sa recommandation en considération et voir ce qu'il est possible de faire à ce sujet.

Au moment du vote sur le principe de loi (2ième lecture) M. Nerysoo, imité par Ted Richard et M. Paniloo, s'est abstenu.

Interrogé sur ces derniers développements survenus à l'Assemblée législative, M. Denault, président de l'A.C.F.T., semble voir d'un oeil positif l'embauche de Bastarache. Par contre, il reste méfiant et s'interroge sur la tournure que prendront les événements parce que Bastarache sera un employé du gouvernement et travaillera sous la tutelle de son Chef. Il considère que le gouvernement semble favoriser une certaine consultation sans pour autant assurer une représentation de toutes les communautés francophones des territoires. Le président de l'A.C.F.T. préfère que la consultation soit territorial plutôt que locale afin de pouvoir mieux recueillir les opinions des différentes communautés pour mieux rencontrer leurs besoins spécifiques.



Schurke et Steger, de l'expédition polaire internationale, sur un de leurs traineaux à chiens. Voir article en page 5.

Première dans les T.N.-O.

par Jean-Denis Dalphond

Lors des trois premières semaines de février se sont tenus pour la première fois dans les T.N.-O., les deux premiers procès en français devant un jury complet. Tout s'est déroulé en français. Le juge, les avocats, le greffier et les douze jurés, tout le monde était francophone. Et tous les témoignages donnés en anglais ont été traduits en français. Un procès en français a bien eu lieu l'an passé à Frobisher Bay mais devant un jury restreint de six jurés. Par la suite le juge De Weerdt de la "Supreme Court" cassait cette disposition du Code criminel s'appliquant seulement dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon parce que contraire à la Constitution canadienne. Les citoyens des T.N.-O. ont maintenant le même droit qu'ailleurs au pays.

L'Aquilon a rencontré les principaux acteurs du premier procès, la Reine contre Lévesque, soit M. le juge Jean-Guy Boilard, MM. Léo R. Marenda à la défense et Letellier à la Couronne qui ont accepté de répondre à nos questions.

Un procès criminel en français est maintenant possible dans les T.N.-O. depuis le 20 juin 1985. En 1978, le Parlement canadien en modifiant l'article 462.1 du Code criminel établissait ce droit qui entre en vigueur par proclamation du gouvernement fédéral après entente avec chaque province et territoire. Le 20 juin 1985, le fédéral étendait ce droit en Ontario, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et dans les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest. En théorie un francophone dans les T.N.-O. a maintenant plus de droits qu'un francophone du Québec où cette disposition n'est pas encore en vigueur. Mais le 12 février dernier (peu après

Suite en page 4.



L'Association culturelle Franco-TéNOise

Appui et déception

par Fernand Denault

L'année 1986 s'annonce très intéressante pour la francophonie dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous avons vu la naissance d'un journal mensuel de langue française, L'Aquilon, et nous nous devons d'assurer son succès en y mettant tous du nôtre; et même si notre gouvernement repousse de trois ans le bilinguisme, on nous avise qu'il nous offrira bientôt certains services en français.

Cependant, nous avons certainement encore beaucoup de bois à bûcher. Ce même gouvernement ne se prononce publiquement que pour défaire ce que nous avions accompli, ne respecte en aucune manière ses responsabilités antérieures en ce qui nous concerne. Certains de ses représentants cherchent à nous bafouer avec des paroles irresponsables comme: "**Shoving French down our throat**" après avoir passé et, pour certains d'entre eux, avoir voté en faveur de la loi sur le bilinguisme, le "**Bill 9-84(2).**" Tout ceci en prenant les seize(16) millions qui serviront à aider au développement des langues aborigènes. Le "Hansard" de l'Assemblée législative démontre clairement que nous avons agi honorablement et de bonne foi envers notre gouvernement et les peuples aborigènes. Mais on ne nous a pas servi la réciproque.

Peut-être le gouvernement manque-t-il de connaissance face aux implications contenues dans notre constitution? J'en doute, puisqu'il faudrait qu'il soit aussi ignorant de la décision de la Cour Suprême du Manitoba et du cas St-Jean que l'on plaide présentement au Yukon.

Peut-être y a-t-il une sorte de jalousie, comme tente de le démontrer l'Honorable Nick Sibbeston, lorsqu'il nous dit que la loi sur les langues officielles provoquent de vives protestations chez les populations aborigènes qui constataient que l'on accordait au français un statut que leurs propres langues n'avaient pas; mais nous ne pouvons accepter ou croire que des peuples avec une philosophie tellement harmonieuse puissent succomber collectivement à un tel caprice.

Peut-être que certains n'ont jamais voulu reconnaître que les Franco-TéNOis ont dès le début supporté le développement des langues aborigènes et si possible, le "multilinguisme" dans les T.N.-O. Notre plus grand obstacle est peut-être, et seulement, une fierté mal placée et les ambitions personnelles de certains politiciens qui ne veulent constater ou démontrer à leur électorat respectif que tout le monde, mis à part les aborigènes, n'est pas contre eux et qu'ils ne sont pas nécessairement des sauveurs promis.

Le peuple canadien-français a des droits constitutionnels particuliers et avec ces droits viennent des responsabilités; nous devons en faire assurer le respect.

Dans le passé, nos ancêtres francophones ont beaucoup contribué au développement des T.N.-O. et, pour la majorité, se sont complètement intégrés à ses habitants, travaillant côte à côte et versant les mêmes sueurs; nous avons également la responsabilité de continuer cette noble tradition. A force de se faire mal comprendre, maltraiter, ou tout simplement insulter, nous sommes parfois tentés de les abandonner, mais il faut nous rappeler que la cause des aborigènes des T.N.-O. ressemble à celle qu'était la nôtre il y a un peu plus d'un siècle.

Il est certain qu'une fois qu'un support est donné certaines réciprocités sont attendues, et qu'il nous faut toujours évaluer le degré de support que nous pouvons nous permettre de donner; espérons pouvoir continuer. Ne lâchons pas la patate.



On es-tu "smatte"!

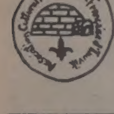
Par Mona Matthews

On accommode toujours ceux qui ne comprennent pas le français. Le mois dernier nous avons célébré la naissance du journal L'Aquilon lors d'une belle soirée rehaussée par la présence de plusieurs invités de marque. Cette fête se déroula sans problèmes grâce au maître de cérémonie, Allain St-Cyr.

Presque tout fut traduit mot à mot, ainsi les anglophones pouvaient suivre sans aucune difficulté. Le président de l'A.C.F.T., Fernand Denault, et l'éditeur de L'Aquilon, Martin Sylvain, nous ont adressé la parole en français et en anglais avec autant de facilité. Encore une fois, pas de problèmes à suivre car les francophones sont toujours polis et charitables. Puis c'est au maire de Yellowknife de parler. Il est bien gentil. Il nous souhaite beaucoup de succès dans notre nouvelle entreprise. Mais pour la première fois pendant cette belle soirée, pas un seul mot de français ne fut prononcé. Pourquoi pas? Même si l'on est anglophone, n'est-il pas nécessaire d'être poli? J'aurais été satisfaite si seulement il avait mentionné le nom du journal ou même seulement dit "bonsoir"! Est-ce plus difficile de parler français qu'anglais?

Lors de futures rencontres pourquoi ne pas suivre l'exemple de M. Paul Denis, président de l'Association de la presse francophone hors-Québec. Il parla presque uniquement en français sauf pour quelques mots d'anglais démontrant ainsi ses bonnes dispositions.

Si nous, francophones, continuons à tout traduire mot à mot, les anglophones ne sentiront jamais le besoin ou même l'envie d'apprendre notre langue. Il est bon de dire quelques mots en anglais mais il n'est pas obligatoire d'être si accommodant. Après tout il faut donner aux anglophones le goût d'apprendre le français.



Nouvelles d'Inuvik



L'Aquilon . . . même à Inuvik.

Par Laurie Tomlinson

L'Association culturelle canadienne-française d'Inuvik a lancé le premier journal français de T.N.-O. avec vin, fromage et musique. Bien entendu tous les francophones de la place étaient invités et on a même profité de l'occasion pour faire de nouveaux membres. D'autres invités, des "personnages" ne se sont même pas montrés la fraise. Le journal local de même que C.B.C. étaient présents. La corporation d'état a tiré de cet événement deux émissions dont l'une a même été diffusée sur le réseau national.

Et enfin des cours de français langue seconde offerts aux adultes. Depuis le milieu février douze étudiants intéressés suivent ces cours axés sur l'oral. Ils sont donnés par le professeur de français de l'école Sir Alexander MacKenzie, deux fois par semaine, à raison de deux heures par soir jusqu'à la fin mars. On cherche un professeur pour l'automne. Avis aux intéressés.

Télé française à Frobisher Bay

Par Luc Verville

La télévision française de Frobisher Bay date de l'été 80. Plusieurs personnes dont M. Paul Plante se sont occupés de ce projet, que ce soit en obtenant les différentes autorisations, achat du matériel et entretien de l'équipement. Le project est devenu réalité et les francophones possèdent maintenant leur canal de télévision en français (Radio-Canada).

Cette réalisation nécessite toujours plusieurs heures de travail des successeurs de M. Plante. M. Dubé qui lui succéda au printemps 84 dut réaligner l'antenne de réception Radio-Canada émettant d'un nouveau satellite.

Présentement Luc Verville entouré de toute une équipe de bénévoles s'occupe du projet travaillant au réalignement de l'antenne et au changement du matérial améliorant ainsi la qualité de la réception.

L'association de Frobisher offre aussi un service de publication des messages par ordinateur diffusé sur le petit écran, il suffit de contacter un des membres de l'exécutif pour bénéficier de ce service.

ÉDITORIAL

L'enseignement du français . . . Une impasse?

Le système scolaire actuel répond-il aux besoins linguistiques et culturels de la population canadienne-française? On ne peut répondre à cette question sans regarder ce qui se passe dans nos écoles.

Un tiers seulement de la clientèle scolaire territoriale bénéficie de l'enseignement du français. De ce tiers, 3 500 élèves apprennent le français de base (Core French) et 200 autres sont en immersion. Une vingtaine de francophones reçoivent des cours de français langue première.

Si le français de base est le programme le plus répandu, il ne faut pas croire qu'il produit des individus bilingues. De plus, certaines écoles y accordent si peu d'importance qu'il faut se demander si l'enseigner en vaut vraiment la peine.

Aucune directive ministérielle n'oblige l'enseignement du/en français; il est à l'entière discrétion des commissions scolaires. Pourtant c'est le rôle du Ministère de l'éducation de formuler des directives. Il lui faut développer un programme uniforme d'études, indiquer un minimum d'heures d'enseignement et décider jusqu'à quel niveau cette matière doit être obligatoire si elle doit l'être (?). L'ère des improvisations a assez duré.

Les étudiants en immersion eux acquièrent une deuxième langue, le français. C'est une langue d'usage, une langue pratique leur permettant d'évoluer convenablement dans un pays bilingue. Mais pour qui l'immersion donne-t-elle de si bons résultats?. Certes pas pour les francophones, puisque ceux de Régina et de Whitehorse, pour n'en citer que quelques-uns, ont récemment mis sur pied des écoles françaises. S'ils réalisent que les programmes d'immersion doivent être encouragés et poursuivis, ils savent aussi que ceux-ci ne répondent pas à certains besoins spécifiques des francophones, soit: la culture, l'ambiance, l'environnement et les valeurs des Canadiens-français. Toutes les études, dont la plus récente (**Education et besoins des Franco-ontariens**) constatent que l'immersion conduit à l'assimilation des enfants francophones.

Conscients de ce danger, les parents de Frobisher Bay demandent avec insistance un programme de français langue première pour l'automne 1986. Les autres francophones des T.N.-O. devraient suivre de près cette première.

À Yellowknife, la situation permet une ou deux classes de français langue première mais les parents, hypnotisés par le choix des deux programmes d'immersion offerts par les commissions scolaires catholique (maternelle à 3ième) et publique (4ième à 10ième), n'ont encore formulé aucune demande à ce sujet.

Quant à Inuvik, on parle d'immersion depuis nombre d'années et cela pourrait devenir réalité si une organisation bien structurée en faisait une promotion habile.

Nous avons pris ces trois exemples parce qu'ils nous semblent révélateurs des situations vécues par les Franco-TéNOis. Frobisher où l'on passe à l'action. Inuvik où l'on se questionne. Et Yellowknife où plus rien ne bouge.

Au début de cet éditorial, nous vous demandions si le système actuel d'éducation dessert bien les Franco-TéNOis. Il n'est peut-être pas de notre ressort de répondre à cette question. Mais si vous, lecteurs, osez répondre non, êtes-vous prêts à faire valoir vos droits?

LETTRES À L'AQUILON

La politique de **L'Aquilon** est de corriger les principales fautes de français de ses correspondants. Geste dont nous nous sommes abstenus devant les textes si colorés de nos jeunes lecteurs de l'école J.H. Sissons. La syntaxe doit parfois céder le pas devant l'enthousiasme de la jeunesse. Nous remercions aussi M. Bisaro, T. Morris, J. Walking et D. Witherell de leurs chaleureux encouragements et conseils.

N.D.L.R.

J'aimerais ça si vous avez plus qu'un histoire dans le journal l'Aquillon pas toute le même sujet. Je suis interresser mais les mots sont trops compliquer.

Je pense que le journal devrait avoir tous les histoires qui se passent au T.N.-O. en français.

François Denault

Je pense que l'Aquilon est bon mais si vous mettez un peu plus pour les enfants, comme les mots croisés, ca va être meilleur. Vous allez avoir plus de sections comme le Yellowknifer. Ils ont les sections les sports et la recréation. Vous pouvez avoir une chose on anglais comme la moitié des jeux en anglais et l'autre moitié en francais.

Conrad Pilon

Je pense que ce journal est une bonne idée car le français est une langue officielle dans les T.N.-O. Ca donne une chance aux francophone pour lire les informations dans leur langue naturelle.

Il y a des autres choses que vous avez besoin pour l'Aquilon: une section sur les pports, une page de jeux comme les mots croisés, une section de la culture dans le nord et la plus importante une section qui est plus facile à comprendre (car mon classe a besoin de faire des informations pour présenter à ma matresse et c'est un peu difficile à comprendre).

Gail Ferguson

Je pense que vous devriez mettre une page pour les enfants avec les déssins pour collorier.

Melody Falconer

Je voudrais vous féliciter pour la qualité exceptionnelle de votre première parution.

Je partage votre joie vis-à-vis cet événement, l'ayant connu moi-même lors de la parution de "L'Aurore boréale" au Yukon. Je suis surpris de voir que les francophones de Hay River ne soient pas organisés. J'espère que c'est pour bientôt. Il y a suffisamment de professeurs francophones à l'école D.J. pour créer cette association culturelle.

Je crois que Radio-Canada devrait être présent à Hay River. CBC étant bien présent à Rimouski, Québec. M. Sibbeston devrait être sensibilisé à cette demande. Ceci pourrait l'aider à se faire pardonner son action de décembre dernier. Faisons quelque chose: Préparez une pétition pour les territoires, on la signera. Les grands centres se doivent d'avoir Radio-Canada. On paie plus de taxes qu'au Sud et on a droit à moins de services. Une émission hebdomadaire francophone à la radio et à la télé (CBC North) est due. "Rencontre" de Whitehorse est un bel exemple.

Je fus déçu par la décision de ne pas offrir de cours d'immersion française à Hay River. Ceci veut dire que les Canadiens de Hay River, qui paient plus de taxes que ceux du Sud, n'auront pas droit à un traitement égal. Ce n'est pas juste pour les jeunes.

Je vous suggère une section où vous pourriez inclure des nouvelles ou communiqués d'autres régions du pays. "L'Aurore boréale" a introduit une section semblable et c'est par celle-ci que j'ai entendu parler de votre association pour la première fois. Je demeurais alors à Dawson City.

Finalement, une section historique serait agréable à lire et serait très instructive.

Je vous souhaite beaucoup de succès.

André Moisan
Hay River

Je pense que dans l'Aquilon vous devriez mettre une page avec le vocabulaire facile pour que les adultes qui commence à apprendre le français. Aussi vous devriez mettre une page avec les jeux et les autres choses que les enfants peuvent faire.

Darin Strain

Votre journal était bien fait. Mais vous devriez avoir un ou deux pages de français plus faciles pour les gens qui commence leur français.

German Saravanja

J'ai lu votre journal "l'Aquilon" et c'est très bien fait. Mais j'ai les idées pour l'améliorer. Vous devriez avoir une paragraph ou une demi page pour les personnes qui commencent à apprendre le français. Aussi avoir un minimum de deux pages de bande dessinées. Faites les nouvelle plus courtes. Une chose de plus, vous pouvez ajouter une page de sports.

Kris Harrison

Félicitations à votre première édition et je veux vous souhaiter beaucoup plus.

Jones Hen'g

Aussi un français un peu plus simplifié. C'est important d'avoir le français simplifié. Aussi les sports car j'aime les sports et je pense que les autres personnes l'aiment aussi même les jeux pour les enfants et les adultes. Même le jeux où on peut gagner quelque chose.

Robert Bankie

Dans l'Aquilon vous pouvez mettre les petits poèms et concours, les gens qui ont trouvé la bonne reponse vont gagner un prix.

Rachel Leblanc

INFORMATION

L'abc d'un procès

Coupable ou non-coupable

Par Jean-Denis Dalphond

Depuis le 20 juin 1985 une personne accusée d'un acte criminel dans les T.N.-O peut exiger un procès instruit en français, autant devant un magistrat, que devant un juge seul ou devant un tribunal composé d'un juge et jury. En conséquence, les franco-ténois doivent s'attendre à siéger plus souvent comme jurés.

Ce tableau simplifié présente un portrait du déroulement de la justice, de l'infraction jusqu'au prononcé de la sentence.

1. Commission de l'infraction

Du vol à l'étalage d'un chandail de $3.50 au meurtre au premier degré, le Code criminel et certaines autres lois fédérales énumèrent l'ensemble des crimes pouvant être commis au Canada.

2. Plainte à la police

À partir de la plainte la police commence une enquête.

3. Dénonciation au substitut du procureur général

Un officier de police, par une déclaration assermentée, dénonce à la Couronne la personne qu'elle soupçonne être l'auteur de l'acte criminel. À partir de ce moment, la victime de l'infraction n'a plus rien à dire dans la suite des événements parce que le droit criminel canadien considère que la première victime d'un acte criminel est la société dans son ensemble.

4. L'enquête préliminaire

Si le Code criminel accorde le droit au procès en français dans les T.N.-O., l'enquête préliminaire peut elle se dérouler entièrement en anglais. Elle se tient devant un juge ayant qualité de magistrat. Le but de celle-ci est de déterminer s'il y a suffisamment de preuves constituant matière à procès. Le magistrat n'a pas à se préoccuper de la culpabilité ou non-culpabilité de l'accusé, mais seulement d'évaluer si l'accusation n'est pas frivole.

Selon le type d'infraction commise, l'accusé peut se voir imposer par le Code criminel un procès devant magistrat (un juge de la Cour territoriale) pour les offenses moins graves (vol à l'étalage), un procès devant juge et jury (devant la "Supreme Court") pour les offenses les plus sérieuses (meurtre au premier degré), ou avoir le choix entre un procès devant un juge seul ou devant juge et jury à la "Supreme Court" pour certaines infractions graves (trafic de stupéfiants, homicide involontaire).

5. Le procès devant juge et jury (ne retenons que cette possibilité)

A) La sélection du jury

D'abord il y en a douze. Avant la récente décision du juge De Weert, les T.N.-O. et le Yukon étaient les seuls endroits au Canada où l'on pouvait être jugé par un jury composé de seulement six jurés. Le juge De Weert a cassé cette disposition du Code criminel parce que contraire à la Constitution canadienne.

Les candidats jurés sont interrogés et chaque procureur peut en refuser un certain nombre sous certains motifs. Une fois le jury constitué, celui-ce est le seul juge des faits. Lui seul peut se faire une idée sur la culpabilité ou non de l'accusé à partir de la preuve présentée au procès.

Quant au juge, il voit au bon déroulement du procès, à la procédure et au respect des règles de preuves. Celles-ci, avant tout une création de la jurisprudence dont le but est la protection des droits de l'accusé, déterminent le type de preuves présentables au procès. Le juge ne s'occupe que des questions de droit, et chaque fois qu'il y aura discussion sur des points de droit le jury devra se retirer.

B) Lecture de l'acte d'accusation

L'accusé bénéficie de la présomption d'innocence. Il peu plaider coupable ou non-coupable. S'il plaide coupable, le procès se termine, le jury ayant peu de difficultés à atteindre un verdict. S'il plaide non-coupable, le procès se déroule ainsi.

C) Présentation de la preuve de la Couronne

L'avocat de la Couronne représente la société qui en théorie est la réelle victime de l'acte criminel. Elle présente sa preuve en faisant témoigner toute personne pouvant éclairer le tribunal. Elle ne peut demander à l'accusé de témoigner. La défense peut contre-interroger tous les témoins de la Couronne.

D) Présentation de la preuve de la défense

La défense n'est nullement obligée de présenter quelque preuve que ce soit. Rien ne l'oblige à présenter des témoins. L'accusé peut décider de témoigner dans sa propre cause, mais s'il le fait, la Couronne peut alors le contre-interroger comme tout autre témoin de la défense.

E) La motion de verdict dirigé

Avant les plaidoiries, la défense peut présenter une motion de verdict dirigé. Elle demande au juge de diriger le verdict du jury, lui indiquant qu'il n'y a que l'acquittement possible devant l'absence de preuve présentée par la Couronne. Cette motion est généralement rejetée.

F) Les plaidoiries

Chaque partie présente les points forts de sa preuve et tente de discréditer la preuve de l'autre partie. La Couronne plaide toujours la première et l'avocat de la défense a le dernier mot.

G) Les directives du juge au jury

C'est l'un des moments les plus importants du procès; s'il y a appel du verdict, c'est presque toujours dans ces directives que les avocats trouvent leurs motifs d'appel.

Le juge résume au jury l'essentiel du procès, il lui explique la preuve ainsi que les différents éléments composant l'infraction (les gestes posés, l'esprit dans lequel ils devaient être posés, etc.). Il explique la notion de culpabilité hors de tout doute raisonnable. C'est-à-dire que le jury doit être certain sans l'ombre d'un doute de la culpabilité du prévenu, et ce, seulement à partir de la preuve soumise au procès.

H) Les délibérations du jury

Le jury délibère à partir des directives données par le juge. Ils doivent atteindre l'unanimité. Si les jurés ne peuvent l'atteindre, le procès se termine.

La Couronne devra décider si elle veut retenter sa chance par un nouveau procès devant un autre jury ou encore suspendre les procédures. S'il y a suspension, l'accusé ne sera jamais déclaré coupable ou non-coupable, et retrouverait sa liberté s'il était emprisonné.

Si le jury en arrive à un verdict de culpabilité, encore une fois sa fonction est terminée.

I) Les plaidoiries sur la sentence

Sauf exceptions comme le meurtre au premier degré où le juge n'a aucune marge de manoeuvre et c'est la prison à perpétuité, le Code criminel prévoit pour chaque infraction un minimum et un maximum.

A ce moment du procès, chaque avocat indique au juge quelle est la sentence la plus appropriée selon différents critères: gravité de l'offense, casier judiciaire antérieur, protection de la société, réhabilitation, etc.

J) Le prononcé de la sentence

Elle est du domaine exclusif du juge. A partir des critères énoncés plus hauts et de la jurisprucence, c'est-à-dire les condamnations antérieures des différentes cours (Cour supérieure, Cour d'appel, Cour Suprême du Canada), portant sur des affaires semblables, le juge donne une sentence.

En résumé ce sont les principales étapes du processus judicaire. Et puis il peut y avoir appel.

Procès français avec jury complet

Suite de la page 1.

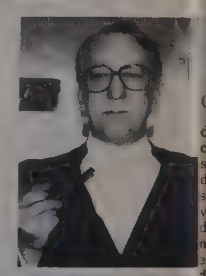
notre entretien avec le juge Boilard où L'Aquilon lui avait posé le problème) le juge William Sinclair, de la Cour du banc de la Reine d'Alberta, décidait que la Constitution canadienne reconnaissait ce droit à tout francophone même en Alberta où l'article 462.1 n'a jamais été proclamé, et en conséquence au Québec pour les anglophones, ce qui est déjà la pratique.

Plusieurs personnes se sont demandé pourquoi le premier procès (Lévesque) a été jugé dans les T.N.-O. Si une partie de l'infraction s'est passée ici à Yellowknife, l'autre partie a eu lieu au Québec. Dans ce cas le procès aurait tout aussi bien pu se dérouler au Québec où il aurait coûté beaucoup moins cher à l'état et à l'accusé. Le juge, le greffier, le sténographe, l'interprète on tous dû se déplacer de Montréal, de même que l'accusé et son avocat. Me Marenda se demande si cette pratique, dangereuse à l'administration d'une bonne justice, va être établie comme règle. La Couronne procédant ici parce qu'elle espère obtenir des sentences plus sévères dans les T.N.-O. s'il y a condamnation. Me Letellier n'a pas voulu répondre à L'Aquilon sur ce sujet.

Une autre situation un peu exceptionnelle dans ce procès. Le juge Boilard a rendu une ordonnance de non-publication de la preuve dans le procès Lévesque à la demande de l'avocat de la défense du second procès. Selon lui la liberté de la presse doit céder devant le droit de l'accusé d'être jugé par un tribunal impartial. Le type de huis-clos évite que le second jury, déjà choisi, prenne connaissance de preuves inadmissibles au second procès.

Me Marenda, l'avocat de Lévesque, ne s'est pas objecté parce que si pour lui le jury est un rempart contre la savante technique de certains juges et l'opération de la loi, il ajoute: "Contre un événement assez fort, le serment du jury prêté en tout bonne foi n'est pas une protection pour l'accusé parce que certaines choses dépassent le contrôle de l'être humain." Avec un clin d'oeil et un sourire il ajoute qu'il a beaucoup à dire sur le jury même si c'est le meilleur système - lorsqu'il écrira "Les anomalies et les bêtises du droit criminel canadien" et mettra à l'enseignement.

Cette grande première à Yellowknife, rehaussée par la présence d'un des maîtres du Barreau du Québec dont la réputation le précède, a attiré nombre de curieux. Est-il utile de l'écrire? Me Marenda a fait acquitter son client.



Me Léo R. Marenda, un redoutable plaideur ici comme au Québec.

L'A.F.C.Y. refuse son aide au shérif

par Jean-Denis Dalphond
Martin Sylvain

Trouver des jurys complets pour les deux premiers procès en français à Yellowknife n'a pas été sans difficulté pour son shérif. Son bureau a demandé à l'Association franco-culturelle de Yellowknife (A.F.C.Y.) de lui donner une copie de sa liste de membres l'aidant à constituer la liste des candidats jurés. L'A.F.C.Y. selon sa présidente Guiseppa Bentivegna, a refusé considérant le droit à la vie privée de ses membres.

La liste de candidats jurés est normalement faite à partir de la liste électorale municipale. Mais dans ce cas-ci elle est de peu d'utilité comportant nombre de noms de famille français où cette langue est oubliée depuis des générations. Il fallait parler et comprendre le français pour pouvoir être juré. Pour faciliter son travail, l'assistant-shérif a demandé à l'A.C.F.Y. de lui communiquer les noms de ses membres.

Mme Bentivegna a déclaré à L'Aquilon que l'exécutif de l'A.C.F.Y. considère confidentielle sa liste de membres. Elle considère de la même manière que n'importe quelle autre la demande du shérif. D'ailleurs d'ajouter Mme Bentivegna, le bureau du shérif savait que ces procès devaient se dérouler ici, sa liste de candidats jurés francophones aurait dû être constituée depuis longtemps. Et L'A.C.F.Y. a fait passer dans son bulletin de février une annonce indiquant à ses membres intéressés à devenir juré de communiquer avec l'assistant-shérif.

Devant le refus de l'A.C.F.Y. le shérif a obtenu d'un juge un fiat et a assigné plus de 400 personnes dont les noms sont de consonnance française. Chaque fois que cela était possible l'on a vérifié en délivrant les assignations si les gens parlaient français pour en arriver à une liste de 80 personnes, qui ont constitué la base parmi laquelle le tribunal a choisi les 24 jurés des deux procès.

Selon certaines rumeurs entendues au palais de justice cette absence de collaboration de la part de l'A.C.F.Y. aurait laissé de l'amertume chez beaucoup des gens.

E. Tremblay, première école française au Yukon

par Martin Thériault

Whitehorse a inauguré à la fin de l'année 1985, l'école française Emilie Tremblay, nommée ainsi en l'honneur de cette pionnière du Nord. La communauté francophone de Whitehorse, comme bien d'autres à travers le pays, s'est donné une école française, estimant que ce moyen peut contrer l'assimilation de ses jeunes. Un programme d'immersion française existait depuis 1981 mais depuis quelques temps on voulait plus.

Emilie Tremblay a laissé sa marque indélébile dans cette partie du Nord. Québécoise originaire du Lac St-Jean, elle est l'une des premières femmes à habiter le Yukon. En 1894, ell franchit la "Chilkoot Pass", chemin périlleux à travers les Rocheuses permettant de se rendre au Yukon. Elle a aussi été la fondatrice de la Société des pionnières du Yukon en 1922 et s'est occupée activement de jeunes indiens et métis dont elle a été marraine. Il n'était que normal que l'on rende hommage à son oeuvre en donnant son nom à une école. Celle-ci compte 32 élèves, de la maternelle à la neuvième année. Ses enfants francophones et les enfants anglophones qualifiés, ayant commencé leurs études en français ou ayant un parent qui a reçu une partie de son instruction en français se retrouvent parmi ces élèves.

Cette école française intégrée à une école anglaise, constitue une nette amélioration à la situation antérieure. Pour l'Association des Franco-Yukonnais, l'inauguration de l'école illustre l'engagement du gouvernement actuel à soutenir le développement du bilinguisme au Yukon. Mais cela ne serait pas suffisant, si l'on en croit les conclusions d'une enquête menée pour le compte du Conseil de l'éducation franco-ontarien publiée en novembre 85. Cette étude constate que même en Ontario où se concentre la très grade majorité des francophones hors-Québec la situation exige un sérieux coup de barre dans le monde de l'éducation. Elle souligne: "qu'à moins d'une intervention massive et déterminée, il y a peu de chance que le plus gros de la communauté franco-ontarienne habitant en dehors des régions de l'est et du nord réussisse à se renouveler au-delà de la génération actuelle". L'étude accuse principalement les écoles mixtes, offrant des matières en anglais et en français dirigées par une administration anglophone. Situation de plus en plus remise en question depuis le jugement de la Cour d'appel de l'Ontario de juin 1984, interprétant l'article 23 de la charte canadienne qui donne à la minorité "le droit de gérer et de contrôler leurs propres institutions scolaires". Présentement le gouvernement ontarien essaie de démêler la question et a présenté un projet de loi en ce sens mais ne faisant pas l'unanimité.

Le projet de loi présenté par le gouvernement Peterson qui accorde aux Franco-ontariens une certaine autonomie de gestion de leurs écoles a été rejeté par le rapport "Education et besoins des Ontariens". On y indique que les demi-mesures ne suffisent pas à garantir aux Franco-ontariens leurs droits en matière d'éducation.

La situation décrite au Yukon se vit présentement à Nanisivik et Frobisher Bay où l'on ■ débuté le programme Français langue première. Le tout ■ débuté en début d'année scolaire à Nanisivik et en février à Frobisher Bay. De plus, le rapport Treeline, étude sur les besoins éducatifs des minorités dans les T.N.-O., constate que parmi les francophones de l'ouest des Territoires, le français langue d'usage (langue utilisée ■ la maison), est 2 fois inférieur au français langue maternelle (langue première et toujours parlée). Le danger d'assimilation n'est donc pas qu'un mythe dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les femmes dans le monde

(S.O.P.)—

La lutte des femmes pour la reconnaissance de leurs droits et l'amélioration de leur situation est un phénomène largement répandu à travers le monde. La place réservée aux femmes varie beaucoup d'une culture à l'autre, et selon les pays les réformes ont été plus ou moins rapides, profondes ou remarquées.

La situation de la femme est un problème international: la Journée internationale des femmes, le 8 mars, est maintenant célébrée dans la plupart des pays occidentaux et socialistes. Plusieurs problèmes tels que la prostitution et les droits politiques des femmes ont fait l'objet de conventions internationales.

Le Canada, en tant que pays industrialisé et démocratique, accorde aux femmes une place beaucoup plus importante que de nombreux autres pays, en particulier dans le domaine de la politique et des droits de la personne. Mais certains pays sont en avance sur le nôtre, notamment en ce qui concerne le marché du travail et les avantages sociaux.

Pour replacer l'expérience du Canada dans une perspective mondiale, nous vous invitons à répondre au quiz suivant:

LES FEMMES ET LE TRAVAIL

1 (a) Quelle est la proportion du salaire moyen masculin que les femmes peuvent s'attendre à gagner au Canada?
A. 100% B. 62% C. 93%

1 (b) Dans lequel de ces pays la proportion est-elle supérieure?
A. au Japon B. en Suède C. en Italie D. aux États-Unis

2 (a) Parmi les Canadiennes en âge de travailler, quel est le pourcentage des femmes sur le marché du travail?
A. 51% B. 32% C. 49%

LES AVANTAGES SOCIAUX

3 (a) Quel est le pourcentage d'enfants d'âge préscolaire qui sont accueillis dans des garderies au Canada?
A. 50% B. 12% C. 26%

4 (a) Au Canada, les femmes qui prennent un congé de maternité, peuvent-elles perdre leur emploi?
A. oui B. non

4 (b) Dans lequel de ces pays les femmes peuvent-elles perdre leur emploi lorsqu'elles prennent un congé de maternité?
A. Danemark B. Grande-Bretagne C. Belgique

DROITS DES FEMMES ET PARTICIPATION POLITIQUE

5 (a) A quelle date les Canadiennes ont-elles voté pour la première fois dans les élections fédérales?
A. 1867 B. 1900 C. 1917 D. 1938

5 (b) Lesquels de ces pays ont devancé le Canada?
A. États-Unis B. Grande-Bretagne C. Belgique D. Australie

SANTÉ

6 (a) Quel est le pourcentage des femmes mariées canadiennes qui utilisent un moyen de contraception?
A. 68% B. 74% C. 53%

6 (b) Parmi les pays suivants, quels sont ceux où ce pourcentage est plus élevé?
A. Mexique B. France C. Inde D. Mali E. Pays-Bas

FAMILLE

7 (a) Quel est le nombre moyen d'enfants par femme au Canada?
A. 2,1 B. 1,8 C. 2,9

8 (a) Quel est le nombre moyen de divorces prononcés chaque année au Canada pour 1000 habitants?
A. 1,37 B. 2,38 C. 3,21

8 (b) Lesquels de ces pays possèdent un taux de divorce plus élevé que le Canada?
A. États-Unis B. Grande-Bretagne C. Australie

RÉPONSES

1 (a) B — 62% en 1982.
1 (b) B — En Suède en 1982, les femmes gagnaient 80% de ce que gagnaient les hommes; au Japon 57%; en Italie 51%; aux États-Unis 60%.
2 (a) A — 51% en 1982 (Statistique Canada).
3 (a) B — 12% en 1982 (C.C.C.S.F.).
4 (a) A — Oui, dans certaines provinces.
4 (b) A — En Grande-Bretagne et en Belgique, il y a interdiction de licenciement pendant le congé de maternité.
5 (a) C.
5 (b) A et D — Les États-Unis en 1869 et l'Australie en 1894; Grande-Bretagne 1918; Belgique 1921.
6 (a) A — 68% en 1978.
6 (b) B et E — En France 82% des femmes mariées utilisaient en 1978 un moyen de contraception; aux Pays-Bas 75%; au Mexique 40%; en Inde 23%; au Mali 1%.
7 (a) B — 1,8 enfant par femme au Canada en 1981.
8 (a) B — 2,38 au Canada, 1977.
8 (b) A,B,C — États-Unis 5,17 en 1978; Grande-Bretagne 2,93 en 1978; Australie 3,21 en 1977.

Violence et pornographie ne font qu'un.

(S.O.P.)—

La pornographie est devenue une industrie. Ce commerce extrêmement florissant ne veut pas mourir. Il doit même pousser plus loin ses inventions pour pouvoir vendre davantage et satisfaire des clients en quête de nouveautés. La voie choisie est la violence. Mais laquelle des deux dimensions (pornographie ou violence) est le coeur de cette industrie? Est-ce la rencontre des deux? Dans un contexte contemporain, les deux éléments sont-ils séparables?

La violence est partout présente dans les média, dans les jeux électroniques à la mode. Certaines études montrent que la télévision américaine consacre 200 heures par semaine à des scènes violentes, comportant plus de 500 meurtres. On a déjà fait le calcul que la moyenne des enfants américains de 5 à 15 ans visionne, en une année, la destruction de 13,400 personnes. Et à ce niveau, des études montrent que l'observation des spectacles violents tendrait à augmenter significativement l'agressivité des spectateurs.

Il n'est donc pas étonnant que la violence se retrouve dans la pornographie. Au départ, le dictionnaire définit le phénomène comme la représentation des choses obscènes en matière littéraire ou artistique. La réalité montre que la pornographie repose sur la violence comme source de plaisir tant chez la victime que chez l'agresseur (sadomasochisme). Si l'on s'en tient au dictionnaire, il n'y a pas lieu de s'affoler outre mesure, la pornographie a toujours existé. Si l'on s'en tient à la réalité, des actions s'imposent, et à plusieurs niveaux, puisque la violence devient le problème central.

Deux courtes remarques en terminant. S'il est vrai que la représentation de la pornographie violente a des effets nocifs chez les spectateurs et qu'elle se base sur ce mécanisme pour faire fortune, il n'en demeure pas moins qu'elle n'a pas cet effet chez tous les regardants. Les différences individuelles sont ici importantes: à nouveau, l'éducation de base est importante. En raison des carences éducatives et sociales, des groupes risquent dangereusement d'être marqués par la pornographie. Enfin, dernière remarque, même si nous supprimions toutes formes de représentation de violence sexuelle, les problèmes ne seraient pas réglés pour autant: ce n'est pas en supprimant le contenant (journaux, vidéos, etc.) que le contenu (violence sexuelle, viols, etc.) disparaîtra. A moins de s'en prendre à la racine du mal, ce dernier renaîtra autrement.

La violence sexuelle doit être attaquée sur plusieurs fronts.

Diminution d'impôt grâce à votre famille!

Sur votre déclaration d'impôt fédérale, vous diminuerez probablement votre revenu imposable en réclamant les déductions et les exemptions auxquelles vous avez droit à l'égard des membres de votre famille. Il est donc très important de ne pas les oublier.

Frais de garde d'enfants

Les frais payés pour la garde de vos enfants sont déductibles s'ils vous ont permis de travailler ou de suivre un cours de formation, et s'ils ont été versés à un résident canadien n'étant pas un parent âgé de moins de 21 ans et n'étant pas une personne à votre charge ou à celle de votre conjoint.

Seul le conjoint ayant le revenu net le moins élevé peut demander cette déduction. Si c'est votre cas, vous calculez la déduction à l'annexe 5 et la demandez à la ligne 214 de votre déclaration d'impôt. Le montant maximal que vous pouvez demander est le moindre des montants suivants: le montant réellement payé en frais de garde ou 2 000 $ par enfant sans dépasser 8 000 $ par famille.

Consultez votre guide d'impôt pour d'autres détails sur les conditions limitant la demande de cette déduction. Vous pouvez aussi obtenir la brochure "Frais de garde d'enfants" de votre bureau de district d'impôt.

Équivalent de l'exemption de marié(e)

Si vous êtes marié(e) légalement, vous avez droit à l'exemption de marié(e) à la ligne 230 de votre déclaration d'impôt. Toutefois, si vous êtes un parent monoparental ou un conjoint de fait (concubin), vous diminuerez votre impôt à payer en demandant à la ligne 233 de votre déclaration l'équivalent de l'exemption de marié(e) à l'égard d'une personne à charge qui habite avec vous et qui est liée à vous par le sang, le mariage ou l'adoption. Lorsque vous ou quelqu'un d'autre demandez l'équivalent de l'exemption de marié(e) pour une personne à charge à l'annexe 6, vous ne pouvez pas demander une autre exemption personnelle pour cette même personne.

Exemption personnelle pour enfants

Vous pouvez demander cet exemption pour vos enfants à charge à la ligne 231, sauf pour l'enfant qui a servi à demander l'équivalent de l'exemption de marié(e). Remarquez aussi que si vous demandez une exemption personnelle pour un enfant, vous devez alors déclarer à la ligne 118 de votre déclaration les allocations familiales reçues pour cet enfant, peu importe qui a reçu les chèques d'allocations.

Crédit d'impôt pour enfants

Seule la personne qui a reçu le chèque d'allocations familiales de janvier 1986 pour un enfant peut demander un crédit d'impôt pour cet enfant à la ligne 450 de sa déclaration d'impôt. Si c'est vous qui pouvez le demander, vous devez remplir une déclaration d'impôt sur le revenu et l'annexe 10, même si vous n'avez aucun revenu imposable à déclarer. Sur l'annexe 10, vous indiquez le nombre d'enfants admissibles au crédit et votre revenu ainsi que celui de votre conjoint légal, celui de votre concubin s'il y a lieu et celui de toute autre personne qui réclame une exemption personnelle à l'égard des mêmes enfants. Vous faites signer la section "attestation" par votre conjoint légale ou tout autre soutien. Vous devez joindre à votre demande de crédit d'impôt pour enfants le feuillet TFA envoyé par Sant et Bien-être social Canada.

Transfert entre conjoints

Si vous êtes marié, il pe être avantageux de transfé certaines déductions que vo conjoint n'a pas utilisées da sa déclaration. Avant d procéder au transfert d déductions, votre conjoi doit utiliser ses propres dédu tions sur sa déclarati d'impôt afin de ramener revenu net à zéro. La porti inutilisée de ses déductio admissibles peut alors êt transférée sur votre décla tion d'impôt à la ligne Pour déterminer le montan transférer, remplissez l'anne 2 comprise dans le dossier d votre déclaration généra d'impôt sur le revenu.

Quel que soit votre ét civil, vous pouvez payer moi d'impôt en tenant compte d déductions et exemptions au quelles vous avez droit po les membres de votre famil Votre guide général d'imp sur le revenu et les annex renferment tous l renseignements nécessair pour vous indiquer les dédu tions et exemptions au quelles vous avez droit et co ment les demander.

Source: gracieuseté de **Rever Canada Impôt**, "Faits et e trefilets fiscaux", 1985.

Crédit d'impôt pour enfants

Saviez-vous que vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un maximum de 384 $ pour chacun de vos enfants de moins de 18 ans?

En effet, si vous recevez des allocations familiales pour vos enfants et que Santé et Bien-être social Canada vous a fait parvenir votre feuillet TFA1, Relevé des allocations familiales, avec votre chèque du mois de janvier, vous avez droit au crédit d'impôt pour enfants. Le feuillet TFA1 vous indique le nombre d'enfants de moins de 18 ans admissibles au crédit d'impôt pour enfants.

Un enfant né ou arrivé au Canada en décembre ne sera pas inscrit sur le feuillet TFA1 en janvier. Afin de réclamer votre crédit pour un enfant arrivé au Canada en décembre, vous devez communiquer avec Santé et Bien-être social Canada et obtenir une lettre d'acceptation confirmant que votre enfant a droit aux allocations familiales. Dans le cas d'un enfant né en décembre, Santé et Bien-être vous fait normalement parvenir une lettre d'acceptation.

Les enfants en foyer nourricier, ne vivant pas au Canada ou n'étant plus à la charge de leurs parents n'ont pas droit aux allocations familiales et, par conséquent, ne sont pas admissibles au crédit d'impôt pour enfants.

Qui le réclame

Dans la plupart des cas, c'est la mère qui reçoit les allocations familiales pour ses enfants et c'est donc elle qui peut réclamer le crédit d'impôt pour enfants dans sa déclaration d'impôt sur le revenu. Toutefois, le père qui a la garde légale de ses enfants et qui reçoit le chèque d'allocations familiales en janvier peut réclamer ce crédit dans sa déclaration d'impôt.

Comment le réclamer

Pour réclamer le crédit d'impôt pour enfants, vous aurez besoin d'une déclaration d'impôt sur le revenu, d'une annexe 10, du feuillet TFA1 et d'un numéro d'assurance sociale.

Même si vous n'avez aucun revenu à déclarer, vous devez remplir une déclaration d'impôt pour obtenir ce crédit. Complétez tout simplement la section "Identification" et ensuite l'annexe 10 de votre déclaration d'impôt.

Sur cette annexe, vous indiquez le nombre d'enfants admissibles selon votre feuillet TFA1 et multipliez ce nombre par 384 $. Puis, vous calculez le revenu net total en additionnant votre propre revenu net, celui de votre conjoint de droit, celui de votre conjoint de fait (concubin) s'il est le parent de l'enfant et celui de toute personne demandant une exemption personnelle à l'égard d'un enfant admissible au crédit, peu importe si cette personne demeure ou non avec vous.

Dans le cas d'une famille monoparentale, vous inscrivez seulement votre revenu net. Si vous vous êtes marié dans l'année, vous devez inclure le revenu net de votre conjoint. Lorsque le total des revenus nets est supérieur à 26 330 $, votre crédit diminue en conséquence. Finalement, votre conjoint de droit ou de fait complète la partie inférieure de l'annexe. Joignez à votre déclaration signée l'annexe et un feuillet TFA1 ou la lettre d'acceptation confirmant votre admissibilité à recevoir des allocations familiales.

Tout renseignement manquant retardera le traitement de votre déclaration et . . . votre crédit d'impôt pour enfants. Il faut vous assurer d'avoir tous les documents nécessaires avant de produire votre déclaration d'impôt sur le revenu et de poster votre déclaration au plus tard le 30 avril.

Dernière heure

Pensée traversant l'esprit des généraux du Pentagone et du Ministère canadien de la défense en songeant aux tests du missile Cruise: "Jamais deux sans trois".

Un conseil aux habitants des T.N.-O., au prochain essai, sortez vos parapluies. C'est mieux que rien.

L'ÉQUIPE

Editeur: Martin Sylvain
Comité de lecture: Jean-Denis Dalphond
Thérèse St-Martin
Martin Thériault
Chef de production: Thérèse Doré
Publicité: Martin Sylvain (920-2919)
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

L'AQUILON

L'Aquilon est un collectif de membres. **L'Aquilon** est un membre asso de l'Association de la presse francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) et so tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilo** est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leu auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Tou correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée d l'adresse et du numéro de téléphone de son auteur. Le comité de lectu se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains ca où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requê d'anonymat sinon tous les textes publiés seront signés.

Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition d'e citer la source.

La première femme au Pôle

Seuls contre l'Arctique

Par **Louis Plourde et Thérèse St-Martin**

Aujourd'hui, le "Steger International Polar Expedition '86" se met en branle. Son point de départ: l'île Ward Hunt, endroit le plus nordique du Canada. Les huit membres de l'expédition devront couvrir une distance d'environ 1500 km. Quatre d'entre eux conduiront les traîneaux alors que les autres feront le trajet en skis. Le groupe prévoit arriver au Pôle Nord vers le 1er mai 86. Chemin faisant, il doit récolter des données scientifiques sur la météorologie, le mouvement des glaces, les dépôts acides ainsi que les réactions physiques dûs aux grands écarts de température et au stress.

Cette expédition polaire, au coût de $153 000 U.S., est principalement commanditée par Dupont International, Nordair, Northwest Territorial Airways et le gouvernement des T.N.-O. Des noms prestigieux sont rattachés à cette entreprise: l'Honorable John Parker, Commissaire des T.N.-O. ainsi que Sir Edmund Hillary (mont Everest en 1953) sont au nombre des parrains officiels de l'expédition.

Il s'agit bien plus que d'une simple promenade dans le Nord. Cette expédition ne va pas sans risques. Vers la fin mars, la température pouvant s'élever, les glaces risquent de se briser sous leurs pas. Le cas échéant, les co-leaders Steger et Shurke, seront les seuls à continuer en skis et en canot pneumatique qui leur sera parachuté par les Forces armées canadiennes (F.A.C.). L'équipe est prête à faire face à cette éventualité mais ne pouvait partir plus tôt à cause des heures limitées de clarté à cette période de l'année.

Au début de l'expédition, les chiens devront tirer un total de 4 000 livres. Les provisions constituent le poids principal de cette charge. Chaque équipier (8) et chaque chien (40) consomment quotidiennement deux livres de nourriture. Celle-ci diminuant, à deux reprises un traîneau et son attelage seront laissés en arrière. Les F.A.C. les récupéreront. On prévoit arriver au Pôle Nord avec deux traîneaux seulement.

Jusqu'à maintenant, une seule expédition s'est rendue au Pôle Nord, sans ravitaillement et sans assistance. Les membres d'une équipe dirigée par Robert Teary et Frederic Cook, en 1909, sont reconnus comme étant les premiers et les seuls à avoir réussi cet exploit. Cependant, le doute subsiste. On ne peut être absolument certain qu'ils aient vraiment atteint le pôle géographique, compte tenu des moyens techniques disponibles à l'époque. Plusieurs questions se posent encore à ce sujet et les membres du "Steger International" sont déterminés à répéter ce geste mais sans laisser subsister de doute.

A l'origine, cinq Américains composaient l'équipe. M. William Steger, géologiste, ■ à son actif plusieurs expéditions majeures dont quatre totalisant 12 000 milles en traîneaux à chiens. La responsabilité de l'expédition polaire est partagée entre ce dernier et M. Paul Shurke, diplômé en sciences naturelles et associé de Steger depuis cinq ans. Les autres membres de l'équipe sont MM. Robert Mantell (Alaska), entraîneur de chiens d'attelage et Geoffrey Caroll, biologiste, qui ont auparavant participé à des expéditions avec les leaders du groupe. Ann Brancroft, spécialiste en éducation physique et instructeure de ski nordique, est la cinquième américaine de l'équipe. Et si l'expédition réussit, elle sera la première femme à atteindre le Pôle.

L'année dernière, l'équipe américaine ■ participé à une randonnée d'essai qui l'a amenée à Yellowknife et Inuvik. Pendant son séjour dans les T.N.-O., W. Steger entend parler de Brent Boddy, résident de Frobisher Bay reconnu pour ses expéditions en traîneaux. Boddy, qui est aussi un excellent entraîneur de chiens d'attelage, accepte de se joindre à l'expédition polaire 86 et d'entraîner 25 des 40 chiens appelés à faire le voyage. Le Canadien Richard Weber, géologiste et sommité mondiale sur l'étude des mers de l'Arctique, s'ajoute au groupe ainsi que M. Robert McKerrow, Néo-Zélandais, collaborateur chevronné du National Geographic. Cette revue et le réseau de télévision American Broadcasting Corporation (A.B.C.) comptent sur ses talents de photographe pour immortaliser cet exploit et par la même occasion, expérimenter un nouveau type de caméra.


L'équipe américaine à son camp d'entrainement.

Les 8 membres de l'expédition sont arrivés hier à l'île Ward Hunt après un séjour à Frobisher Bay. Les conditions du sol et de la glace étant similaires à celles qu'ils vont rencontrer dans l'Arctique, les équipiers s'y sont entraînés intensivement.

En terminant, il faut souligner la totale implication de la communauté de Frobisher Bay lors de ces six semaines d'entraînement. Entre autre, certains membres des Co-op inuites ont préparé la nourriture pour les chiens (un mélange de viande de phoque séchée, de matières grasses et de céréales); quelques femmes ont confectionné les costumes traditionnels que portent les voyageurs et un autre a prêté 4 de ses chiens à l'expédition. Le groupe de "Steger International Polar Expedition '86" a plus qu'apprécié l'hospitalité rencontrée.

CULTURE

L'artisanat à son meilleur

Par Martin Sylvain

Les 24 et 25 janvier 1986, s'est tenu à Yellowknife un atelier sur la fabrication de poupées traditionnelles, atelier parrainé par l'Association franco-culturelle de Yellowknife. Mme Line Desjardins de Montréal, a enseigné à une dizaine de participantes ses techniques.

Les poupées de Mme Desjardins sont très populaires et ont été exposées dans plusieurs ambassades canadiennes. Cette renommée l'a amenée à présenter des ateliers un peu partout à travers le pays. L'Aquilon a profité de son passage à Yellowknife pour lui demander d'où lui était venue l'idée de fabriquer ses poupées.

En 1966, lors d'un voyage en Europe qui l'amena en France, en Espagne et en Italie, Mme Desjardins rapporta en souvenir des poupées de chacun de ces pays. Selon elle, nous n'avions pas au Canada des poupées reflétant le patrimoine canadien mis à part les poupées indiennes, inuites et les polices montées bien souvent fabriquées aux Etats-Unis ou au Japon. Pourquoi ne pas en avoir qui seraient faites chez-nous, se dit-elle. C'est à ce moment qu'elle se met à la tâche. Pour s'aider dans sa recherche, elle se guide sur des livres d'histoire du siècle passé. Elle prend aussi des cours de coupe de vêtements pour obtenir une meilleure précision dans la fabrication.

A ses débuts, elle se sert de poupées déjà toutes faites en plastique et s'occupe uniquement de la confection du vêtement. Elle connaît un succès éclatant à la Centrale d'artisanat du Québec. Elle rencontre M. Cyrille Simard, alors directeur de la Centrale, qui s'occupait de faire la critique des objets mis en vente. Il lui confie qu'il admire son travail mais le préférerait davantage si l'aspect artisanal était développé.

Elle travaille tout un été, à l'amélioration de ses poupées, aidée de sa soeur qui a étudié pendant sept années aux Beaux-arts. Elle arrive à un produit original entièrement fait à la main. Elle utilise de la broche, ce que lui permet de donner du mouvement à ses personnages et pour le visage, de la glaise qui donne une expression faciale toute particulière. C'est une glaise qui sèche sans cuisson, ce qui facilite beaucoup son travail. Elle est solide et incassable; les pieds, aussi faits de glaise, apportent une stabilité certaine.

Les participantes à l'atelier ont trouvé que la fabrication est plutôt simple lorsqu'on sait comment procéder. Ce qui rend la poupée exceptionnelle, c'est son caractère personnel, son identification à un personnage réel. C'est là où Mme Desjardins se distingue.

Certains peuvent penser que la vente de poupées est un bon moyen de gagner sa vie. Mme Desjardins nous confie que beaucoup d'heures sont consacrées à leur fabrication et il ne faut pas se faire d'illusion: l'artisanat ce n'est pas payant, c'est une chose que l'on fait par amour.

Nous levons notre chapeau à celle qui a su si bien faire connaître notre patrimoine à travers ses créations. Le titre d'ambassadrice lui convient bien.



De gauche à droite, au premier plan: les grands-parents, le pêcheur, Ti-Jos Connaissant, le curé et sa bonne.
A l'arrière plan: le quêteux de campagne, le raquetteur, le conducteur de carriole et le coureur des bois de 1750.

Le quêteux de campagne. Elle s'est inspirée du livre "Originaux et détraqués" de Louis Fréchette, écrivain du 19ième siècle. Olivier Chouinard, dit le quêteux, errait dans les campagnes et se rendait chez les gens pour demander gîte et couvert. Personnage attachant et sympathique, il était bien aimé de gens. Bien souvent, à leur requête, il allait donner de leurs nouvelles à un proche lointain moyennant la somme de cinq sous. Cet argent l'aidait quelque peu à subvenir à ses besoins. Il était peut-être illettré mais il ne se trompait jamais: la lettre confiée à sa garde trouvait toujours son destinataire. Par la même occasion, il informait les gens des évènements courants: la vache a vêlé, ta petite soeur a eu les oreillons.

Ses vêtements n'étaient pas, pour utiliser une expression du temps, très soigneux: une culotte rapiécée, un manteau un peu décousu, une tuque déchirée et reprisée, des godasses de cuir remplies de paille ou de papier pour la saison hivernale constituaient son "attriquement".

Le coureur des bois de 1750. Pour être bien adapté aux conditions climatiques, le coureur des bois comme les indiens avec lesquels il passait beaucoup de temps, connaissait bien la valeur du cuir. Il portait aussi des mocassins et en trainait une paire de rechange dans son sac de voyage dans lequel se trouvaient des viandes séchées pour assurer sa survie. Il portait une carabine à l'épaule et se coiffait d'un chapeau de fourrure. Fait à remarquer: le chapeau n'était pas paré d'une queue de raton laveur, style typiquement américain.

SOCIÉTÉ

Les Flying Fathers

Un divertissement divin

ar Thérèse Doré

Il y a à peine un mois. ellowknife recevait avec le lus grand plaisir des hôtes un eu spéciaux. Les Flying athers débarquaient en ville. aréna municipal allait pen- ant trois soirs consécutifs. ibrer sur des accords célestes offrir l'occasion à toute la mille de se divertir à bon ompte.

Qui sont les Flying Fathers? 'est une équipe de hockey mateur formée d'environ 30 oueurs. Ce sont des prêtres ais aussi des gens qui ai- ent bien s'amuser. Or- naírement, ils vivent dans ur diocèse respectif et va- uent à leurs occupations eligieuses. Cependant, ils nt tous quelque chose en ommun en plus de leur voca- on, c'est leur passion du ockey. Passion qui a marqué passé de quelques-uns, entre tre le père Les Costello, an- en membre des Maple Leafs Toronto.

La naissance de cette forma- on de hockey à tout le moins iginale remonte à plusieurs nnées déjà. En 1963, dans le ord de l'Ontario, à North Bay us précisément, un jeune rçon a été blessé durant une rtie de hockey. Pour payer s frais médicaux une joute a é organisée entre une équipe prêtres et une formation en connue de la région. Les nds recueillis se chiffraient à viron 5 000 $. L'expérience ant des plus encoura- eantes, et l'idée faisant son emin, les Flying Fathers nt partis pour la gloire.

Depuis, leur popularité n'a cessé d'augmenter. Sollicités de part et d'autre du pays et un peu partout aux Etats-Unis, ils reçoivent plus de 200 demandes par année. Mais ils ne peuvent en accepter que 25 puisque les joueurs ne sortent de leur diocèse pour s'exécuter sur la glace que durant leurs vacances. Cette disponibilité limitée ne les empêche pas d'avoir à leur actif plus de 700 parties et d'avoir amassé des fonds pour environ 3 millions depuis leurs débuts.

Inviter les Flying Fathers represente pour les communautés un excellent moyen de sensibiliser la population à plusieurs causes et oeuvres de charité. Les organismes sont responsables de faire venir l'équipe et de défrayer les coûts de passage et de logement; en retour, les Flying Fathers leur permettent de ramasser des fonds par la vente de billets, de souvenirs, etc. lors de leurs représentations.

C'est qu'ils attirent beaucoup de monde ces Flying Fathers. Les techniques utilisées par ces pros du maniement du bâton et de la rondelle, démontrent une qualité de jeu assez exceptionnelle. Tout d'abord, ils ne perdent pas, et avec raison, puisqu'ils ont le Seigneur comme entraîneur; ils s'assurent aussi de bien bénir la glace à l'eau bénite. Bien qu'ils avoueront qu'ils trichent un tant soit peu, ils réussissent toujours à atteindre leur but. Pour eux, jouer au hockey c'est avoir la chance de donner une image différente du prêtre, une image plus humaine; ils sont des hommes de prières mais aussi de joyeux lurons, jouissant de la vie et sachant rire.

On peut penser qu'ils ne sont pas toujours bien perçus par les autres communautés religieuses et c'est vrai. Leur "parler gras", l'humour qu'ils mêlent avec aisance aux signes religieux dérangent quelques-uns mais ce ne sont que des moyens d'attirer et de rejoindre les gens, et surtout les plus jeunes. Et ils peuvent se vanter, je crois, d'être les seuls à avoir tant de succès. S'ils sont de petits diables sur patins, ils ne manquent pas pour autant leur but. C'est facile quand on a le bon Dieu de son bord de la patinoire.

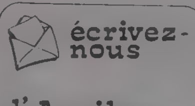


Les Flying Fathers, "Dieu est de notre bord".

Concours de logo

Le journal L'AQUILON lance un concours pour se trouver un logo. Avis aux artistes... Le nouveau sigle du journal devra refléter le sens du mot "L'Aquilon", c'est à-dire "vent du nord" et "rapide comme l'aigle". Le dessin et le lettrage ne devront pas dépasser les dimensions suivantes: 2½ " X 10 " ou 6.5 cm X 25.5 cm. La personne gagnante se verra remettre un prix de $150.00. Son nom et sa photo seront publiés dans le journal. Aucune autre règle ne prévaut, si ce n'est celle d'être le plus imaginatif et original. Le choix du gagnant est laissé à la discrétion du comité de sélection. Ce dernier se réserve le droit de refuser une ou toutes les soumissions. La date limite pour vos envois est le 20 avril 1986, 17 hres. Faites les nous parvenir à l'adresse suivante:

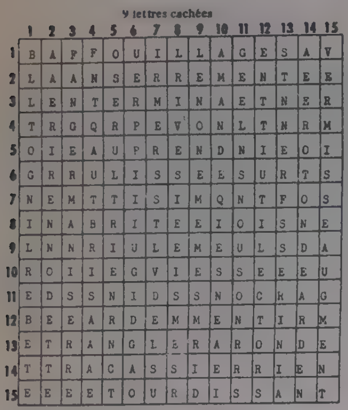
Journal L'Aquilon
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9



l'Aquilon
C.P. 1325
Yellowknife
X1A 2N9

LE COIN DES JEUNES

mots cachés


9 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	B	A	F	F	O	U	I	L	L	A	G	E	S	A	V
2	L	A	A	N	S	E	R	R	E	M	E	N	T	E	E
3	L	E	N	T	E	R	M	I	N	A	E	T	N	E	R
4	T	R	G	Q	R	P	E	V	O	N	L	T	N	R	M
5	O	I	E	A	U	P	R	E	N	D	N	I	E	O	I
6	G	R	R	U	L	I	S	S	E	E	S	U	R	T	S
7	N	E	M	T	T	I	S	I	M	Q	N	T	F	O	S
8	I	N	A	B	R	I	T	E	E	I	O	I	S	N	E
9	L	N	N	R	I	U	L	E	M	E	U	L	S	D	A
10	R	O	I	I	E	G	V	I	E	S	S	E	E	E	U
11	E	D	S	S	N	I	D	S	S	N	O	C	R	A	G
12	B	E	E	A	R	D	E	M	M	E	N	T	I	R	M
13	E	T	R	A	N	G	L	E	R	A	R	O	N	D	E
14	T	T	R	A	C	A	S	S	I	E	R	R	I	E	N
15	E	E	E	E	T	O	U	R	D	I	S	S	A	N	T

Anse
amande
ardemment
aronde
augment

Baffouillage
banquise
berlingot
brisa
bête

Cède

Dette
diminuer
donner

Etranglement
étrangler
étourdissant

Fange

Garçons
germaniser

Inabrité

Légalité
lente
lisse

Même
mentir
mers

Nerfs
nids
nous

Oser

Prend

Rire
rente
rien*
rives
rotonde
ruse

Serre
serrement

Termina
tracassier

Utile
utiliser

Vase
vent
vermisseau
vies

Réponse du no.: POLITIQUES

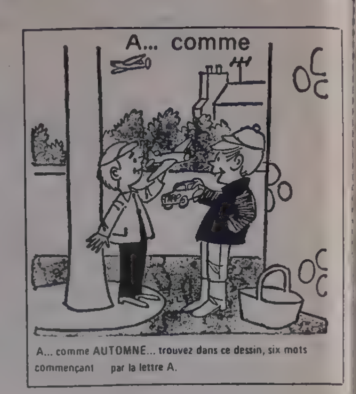










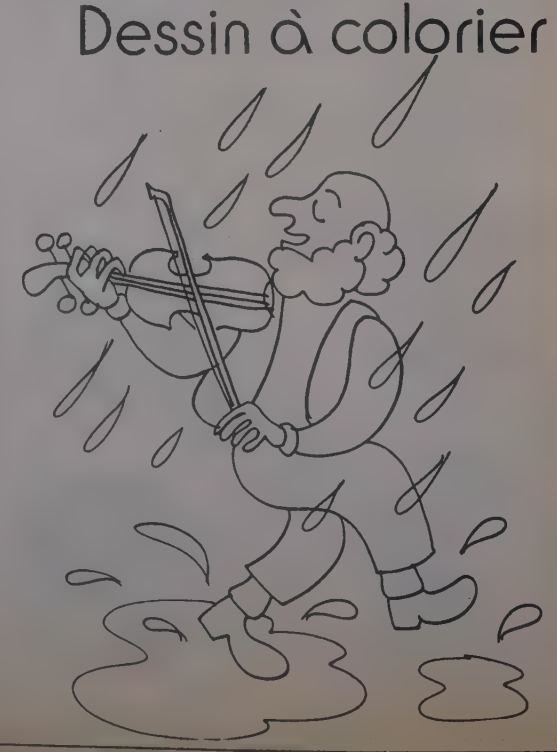


A... comme AUTOMNE... trouvez dans ce dessin, six mots commençant par la lettre A.

A COMME AUTOMNE: Arbre, avion, antenne, anse (panier), automobile et a-mis.



Dessin à colorier



L'AVIATEUR ... Lindbergh.

MIMES 1 - équilibriste sur la corde - 2 - chauffeur - 3 - pêcheur.

La lettre

Et voudra dire encore:
Avais-tu un cerceau
Quand tu étais petite?
Avais-tu un ballon?

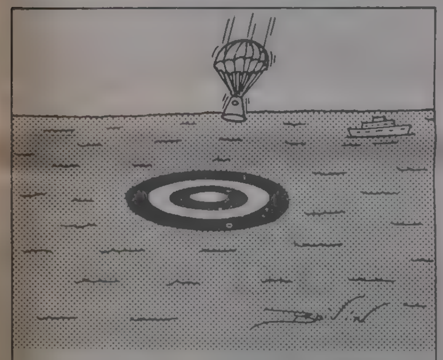
Et cela voudra dire:
Le clair de lune est beau,
le soleil a paru,
Je te fiance au loin.

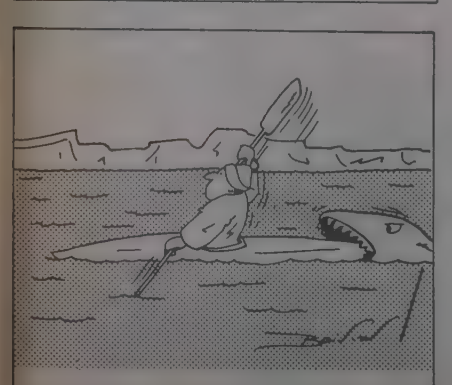
Si je t'écris demain
Ce ne sera pas long:
La lettre O bien faite
A l'encre et à la main.

Et tu sauras en plus
Comme je tourne en rond
Et comme les horloges
Sont lentes dans leur tour.

Gilles Vigneault

Quel monde que le nôtre!

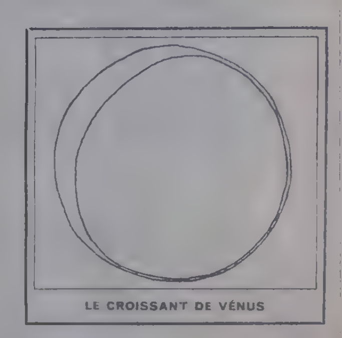




Science et connaissances

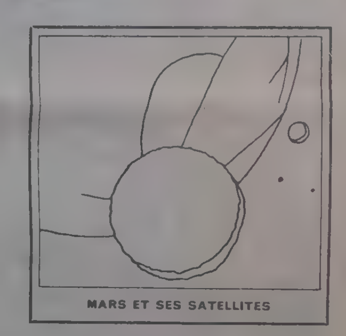
Vénus

(S.O.P.)— La plus courte distance de Vénus à la Terre est de 42 millions de kilomètres. Vénus (l'étoile du berger) est la plus brillante des planètes. D'après les renseignements recueillis de 1962 à 1969 par les sondes américaines et soviétiques, Vénus serait un désert de poussière brûlante. Sa température (jusqu'à 400°C á la surface) rend les conditions d'accès fort difficiles.

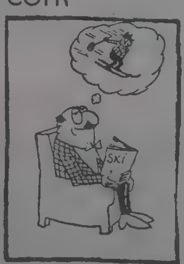

LE CROISSANT DE VÉNUS

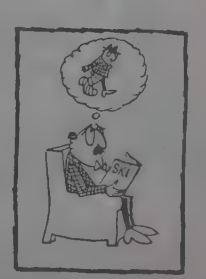
Mars

(S.O.P.)— Plus petite que la Terre, Mars se trouve en moyenne à 73 millions de kilomètres de notre planète et tourne autour du Soleil en 687 jours. Ses deux satellites, Phobos et Deimos, ont moins de 16 km de diamètre. Sa couleur est rougeâtre.


MARS ET SES SATELLITES

cork







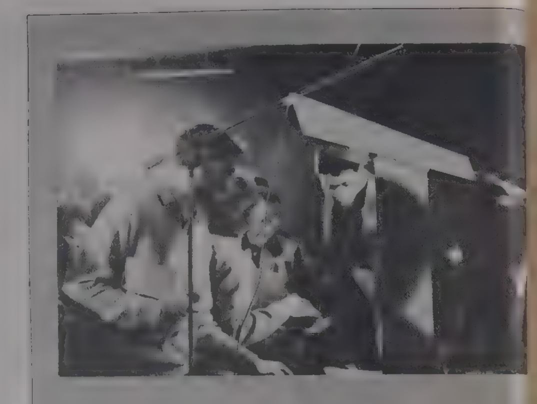


Le lancement du journal L'aquilon

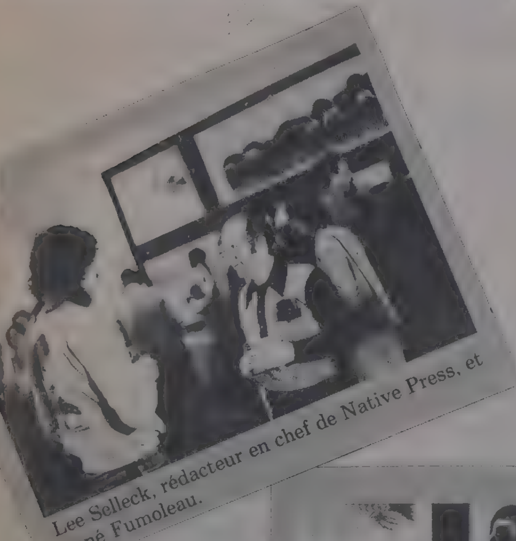
Une soirée réussie



Allain St-Cyr, "L'Aquilon, une naissance par un soir froid d'hiver.



L'attaché de presse de Nick Sibbeston, le boss n'a pu venir.



Lee Selleck, rédacteur en chef de Native Press, et René Fumoleau.



Deux fautes de français . . . oui je te le dis.



M. le maire McGrath et Thérèse Doré de L'Aquilon.

L'aquilon

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 1, numéro 3, 27 mars 1986 (mensuel)

ENTENTE FÉDÉRALE/TERRITORIALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES LANGUES AUTOCHTONES

par Jean-Denis Dalphond

Au milieu de mars 1986, le secrétaire d'Etat, Benoît Bouchard, signait avec le gouvernement territorial une entente assurant ce dernier d'une somme de 16 millions pour le développement et [illegible] promotion des langues autochtones. L'étude du groupe de recherche Task Force sur les langues autochtones, dont M. Sibbeston a déposé le rapport à l'Assemblée législative le 10 mars 1986, était l'un des premiers projets financés dans le cadre de cette entente.

Peu avant la signature de l'entente, le ministre Bouchard prononçait devant les membres de l'Assemblée un discours où il soulignait l'importance de protéger les langues Dene et inuite. De même, il rappelait le rôle complémentaire de celles-ci avec les langues officielles du Canada. En réponse, M. Sibbeston engageait de nouveau le gouvernement territorial à faire du français une langue officielle et dans laquelle des services seront donnés bientôt.

L'entente est valide pour 5 ans. Les trois principaux objectifs mettent l'importance sur le droit des usagers aux services gouvernementaux en langues autochtones, le droit à l'enseignement dans ces mêmes langues et leur développement afin d'en faire des langues de travail dans les T.N.-O.

Chaque année, un appendice détaillé se greffe à l'entente et énumère les différents projets et leurs coûts payés par le fédéral. Pour l'année 1985-86, ces projets globalisent une somme de près de [illegible] millions. La majorité de cette somme va au Bureau des langues du gouvernement territorial, à des projets communautaires de développement des langues et pour défrayer les coûts de l'étude du groupe de recherche sur les langues autochtones.



Sibbeston et Bouchard...L'importance de protéger les langues Dénées et Inuites

Rapport sur les langues autochtones

M. Sibbeston déposait à l'Assemblée législative le 11 mars 1986 le rapport du "Task Force". Ce groupe de recherche devait conseiller le gouvernement quant à politique de développement et de promotion des langues aborigènes. Dans ses grandes lignes le rapport suggère la création de nouvelles structures gérées par des autochtones qui prendraient charge le développement [illegible] protection de leurs langues et cultures. Un ministère des langues et cultures assisté de 2 conseils, Dene et Inuit prendrait charge de la partie développement. Deux commissaires Dene et Inuit aux langues autochtones auraient, eux, un rôle de chien de garde. Ils feraient rapport annuellement à l'Assemblée législative et au public des T.N.-O.

Enfin, le rapport prévoit un ensemble élaboré de politiques concrètes, particulièrement dans le domaine de l'éducation: formation d'enseignants autochtones, développement de programmes scolaires reflétant leurs valeurs et le Nord, permettant aux langues autochtones de prendre la place qui leur revient dans les T.N.-O.

Les membres de l'Assemblée législative n'ont pas vraiment eu le temps de discuter du rapport, ils ont préféré en remettre l'étude à la session de juin.

Selon le D.G. du Secrétariat d'Etat

"L'A.C.F.T. TROUVE SON RÔLE DE PORTE-PAROLE POLITIQUE..."

par: Jean-Denis Dalphond

À la mi-mars, L'Aquilon rencontrait le directeur régional du Secrétariat d'Etat pour l'Alberta et les T.N.-O., Marc Arnal, pour discuter des situations vécues par les Franco-ténois.

Ancien animateur à la Société franco-manitobaine et depuis douze ans au Secrétariat d'Etat dont deux ans comme directeur général, M. Arnal définit le mandat du Secrétariat comme celui de "s'occuper de la pleine citoyenneté active". Donc favoriser la participation des groupes moins avantagés de la population canadienne. Le Secrétariat est principalement responsable du bilinguisme à l'extérieur de la fonction publique, du multiculturalisme, des programmes portant sur les femmes, les droits de la personne, les jeunes (il ne sait plus depuis la disparition de Katimavik) et les autochtones.

L'A.C.F.T. est souvent en contact avec Marc Arnal ou un de ses employés. Profitant du passage du Ministre à Yellowknife, l'A.C.F.T. a présenté à M. Arnal ses prévisions budgétaires pour l'année 1986-87. M. Arnal, répondant aux désirs du ministre Bouchard, doit voir à ce qu'un des employés du bureau d'Edmonton soit plus présent à Yellowknife. Cet employé devra aider l'A.C.F.T. à définir une programmation de ses priorités et objectifs parce que le Secrétariat refuse de subventionner seulement des colonnes de chiffres, ce qu'est le budget actuel de l'A.C.F.T., dit-il. Blâme qu'il met immédiatement sur ses épaules parce que la francophonie ténoise n'a pas eu du Secrétariat les services auxquels elle avait droit. C'est pour corriger cette situation qu'il s'est engagé à rendre bilingue le poste de gérant du bureau à Yellowknife et à rouvrir, dès qu'il en aura la permission, le poste d'agent de développement social bilingue basé dans la capitale des T.N.-O.

Selon M. Arnal, les Franco-ténois commencent juste à se reconnaître comme membre d'une même communauté. Malgré ses régionalismes terrifiants une même volonté se retrouve chez tous les groupes locaux. Quant à l'A.C.F.T., elle découvre juste son rôle de porte-parole politique des revendications des Canadiens-français du Nord-Ouest. Il se dit très heureux de cette nouvelle situation, tout en formulant le souhait que les Franco-ténois n'oublient pas qu'ils sont une minorité dans un territoire majoritairement composé des peuples autochtones. Les francophones ne peuvent se retourner sur eux, ils doivent être ouverts aux problématiques des autres, et reconnaître le contexte particulier dans lequel ils vivent.

Marc Arnal rapelle que les fonctionnaires fédéraux prêtés par le Secrétariat au gouvernement territorial seront disponibles dès que demandés. Moment qu'il situe après l'identification que fera Michel Bastarache pour le gouvernement territorial. Mais, ajoute-t-il, rien n'empêche l'A.C.F.T. et le gouvernement territorial de définir immédiatement certains besoins et en faire la demande conjointe à Ottawa.

M. Arnal affirme que toute demande présentée en ce sens sera bienvenue au Secrétariat d'Etat parce que l'engagement du ministre Bouchard, quant à la "bilinguisation"des T.N.-O., ne peut être remise en question. D'ailleurs, preuve à l'appui, il souligne les récents succès de son Ministre en Saskatchewan.

En terminant cette rencontre, M. Arnal félicitait les journalistes de **L'Aquilon** pour l'excellent travail accompli par son équipe. Il citait en exemple le journal comme un très bon outil de promotion du bilinguisme en desservant les élèves de l'immersion. M. Arnal promettait à **L'Aquilon** toute l'aide disponible possible.

Vous tenez entre vos mains une pièce de collection.

L'Aquilon, trois mois après sa création, est déjà un bimensuel . . . pour le mois de mars seulement. Notre numéro 2 était daté du 1er mars 1986, celui-ci l'est du 27 mars. La raison: les sous.

Pour des raisons que nous n'avons pas encore tout à fait comprises, publier en fin de mois plutôt qu'en début devrait nous permettre d'obtenir plus de publicité gouvernementale fédérale. Si l'argent ne fait pas le bonheur, il permet par contre d'éditer ce journal. Donc, à partir d'avril, **L'Aquilon** redevient un mensuel qu'on retrouvera en kiosque . . . **à la fin du mois.**

N.D.L.R.

F. Denault

"IL NOUS FAUT L'APPUI DU SECRÉTARIAT d'ÉTAT"

Le 10 mars 1986, Fernand Denault, président de l'Association culturelle franco-TéNOise, rencontrait Benoît Bouchard, Secrétaire d'État. À ce moment, M. Denault faisait lecture du texte suivant à M. Bouchard, exposant les principales craintes et demandes de son organisme quant à la situation du français dans les T.N.-O. L'Aquilon en publie l'essentiel vu sa teneur. Les sous-titres sont de L'Aquilon

Mandat de l'Association culturelle Franco-TéNOise.

L'A.C.F.T. débuta en 1979 à Yellowknife avec le but de promouvoir la culture canadienne-française et le mandat de former des associations à travers les Territoires du Nord-Ouest. La tâche ne fut pas facile et les difficultés financières furent nombreuses. Par le truchement des journaux, nous annonçâmes nos intentions. L'intérêt des francophones ne tarda pas à se manifester. Frobisher Bay nous contacta et fut notre deuxième communauté francophone. La troisième communauté fut Inuvik qui nous fit réaliser le problème des distances. Par la suite, Fort Smith se joignit à nous.

Notre mandat se réalisa voici deux ans: nous fîmes une rencontre à Yellowknife regroupant les quatre associations et fondâmes l'association territoriale. L'année suivante, il fut possible de faire deux rencontres physiques nous permettant d'établir une ligne de conduite à court terme. Une communauté des Territoires du Nord-Ouest, Pine Point, manifestant l'intention de former une association, nous l'invitâmes à participer à titre d'observatrice: malheureusement, étant limités financièrement, nous n'avons pu donner suite à leur demande.

Un organisme plus revendicateur.

Notre dernière rencontre en novembre 85 fut concentrée sur la possibilité de devenir un organisme revendicateur, car nous faisons face à un gouvernement territorial mettant nos droits de minorité ainsi que notre statut bilingue en danger. Des changements constitutionels s'imposèrent; l'appui de votre ministère se révèle de plus en plus nécessaire, autant dans le domaine des personnes-ressources que des ressources financières afin de bien accomplir notre nouveau mandat revendicateur. Les réalités nordiques ne peuvent plus être ignorées; nous couvrons un territoire représentant cinq provinces en étendue, un coût de vie plus élevé et l'impossibilité de se rejoindre par terre, notre seul moyen de transport étant aérien.

Notre statut bilingue est retardé de 3 ans, c'est un fait. Nous reconnaissons également que nous pourrions peut-être profiter du temps supplémentaire pour s'assurer de la part du gouvernment territorial, s'il nous permet de participer activement, un service qui répondra d'une façon réelle aux besoins des Franco-TéNOis.

Mais l'atmosphère qui existe présentement à l'intérieur de notre gouvernement territoral laisse beaucoup à désirer. L'attitude visible de notre gouvernement semble ignorer notre existence et même notre statut au sein de la Constitution canadienne. On a la perception qu'ils n'ont que l'intention de faire le minimum possible envers nous afin de bénéficier au maximum du fédéral pour les peuples autochtones. De plus, nous craignons qu'éventuellement on se serve de nous comme otages afin de négocier des budgets plus lucratifs au service des peuples autochtones seulement, sans vraiment reconnaître nos besoins réels. Même si nous supportons toujours la cause des peuples autochtones quant au développement et reconnaissance linguistiques, nous doutons que l'inverse puisse exister.

Une présence plus active du Secrétariat d'État

Nous croyons nécessaire à cet égard un élément de contrôle de votre part qui assurera les démarches responsables envers nous. Nous ne pouvons accepter l'éventualité d'un autre délai.

Au cours du temps, nous avons constaté l'effort remarquable de vos agents à Edmonton qui essaient de mieux nous servir, nous comprendre et mieux connaître nos besoins. Mais, à notre perte, notre étendue est tellement vaste et nos coûts sont si élevés, comparativement à l'Alberta, qu'ils dépassent trop souvent l'imagination des gens du Sud. Présentement, vos agents sont très éloignés de nous et leurs chances d'être compétents et effectifs envers nous sont extrêmement limitées. Nous ne pouvons les voir que rarement et le contact possible en temps critique est, trop souvent, seulement par appel interurbain. Ils ne vivent ni nos expériences, ni nos frustrations administratives. Il faut vraiment vivre nos systèmes de communication et de déplacement; il faut faire l'expérience d'hébergement et du coût de la vie dans nos communautés pour être capable de les apprécier et les respecter.

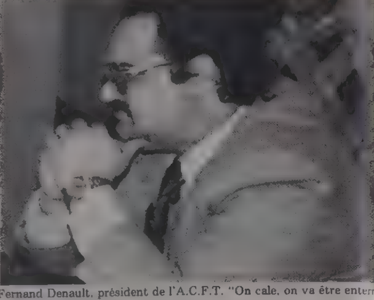
Nous osons dire même, quand nous analysons un peu la répartition des populations respectives et différentes de l'Alberta que, possiblement la priorité que votre ministère nous accorde est moindre, vu votre représentation externe et lointaine. Puisque nous sommes en mesure de contribuer activement à rétablir une autre entité officiellement bilingue au Canada, nous méritons une meilleure attention de votre part.

Votre bureau dans nos Territoires du Nord-Ouest es[t] présentement unilingue.

Un jour il sera possible d[e] vivre encore dans les Te[r]ritoires du Nord-Ouest o[ù] notre langue sera respectée [et] comprise; nous en avons [la] chance, le rêve et la volonté.

Pour que ceci devien[ne] réalité, nous avons besoin d[e] vos services ici, maintenan[t].

Nous avons besoin de vot[re] support pour réussir.



Fernand Denault, président de l'A.C.F.T. "On cale, on va être enterré vivant".

RENCONTRE A.C.F.T. ET SECRÉTARIAT d'ÉTAT

par: Christiane Tousignant

Le message sembla être compris lors de la visite du représentant régional du Secrétariat d'Etat pour l'Alberta et les T.N.-O., M. Marc Arnal. Il semble maintenant clair que la vie et la réalité des T.N.-O. ne sont pas celles de l'Alberta et qu'il est essentiel que la communauté franco-ténoise soit desservie par un agent francophone du Secrétariat à Yellowknife.

En attendant l'arrivée de cet agent en septembre 86, M. Marcel Préville, agent de développement, passera trois semaines en avril afin de nous aider dans notre programmation. De plus, il nous visitera au moins une semaine par mois par la suite pour assurer les liens de communication entre le Secrétariat d'Etat et les associations francophones du Nord.

Cet agent permettra aux associations francophones des T.N.-O. de mieux comprendre et connaître les différents programmes du Secrétariat d'Etat. De plus, ces visites sensibiliseront le Secrétariat à notre réalité nordique.

Beaucoup d'autres programmes existent dont nous ne connaissons pas ou apprenons trop tard l'existence. Dans un proche avenir, avec l'aide de Marcel Préville, tous ces problèmes de manque de communication devraient se régler.



À FROBISHER BAY ON EST DÉBROUILLARD

par: Christiane Tousignant

Les communautés francophones du Nord s'organisent de mieux en mieux. Un bon exemple est Frobisher Bay. Cette petite communauté éloignée des grands centres s'est fixé deux grands objectifs. Le premier, la télévision française. Le second, un local pour pouvoir se rencontrer.

Il y a deux ans, les francophones ont ramassé des fonds leur permettant d'acheter une soucoupe qui depuis, diffuse à leurs membres le poste Radio-Canada français. Ayant acheté une soucoupe usagée, il était probable qu'ils soient obligés de faire des réparations et des améliorations dans l'avenir. Ajourd'hui, c'est la cas. De plus, la réglementation changeante du C.R.T.C. exige de nouvelles technologies ou des améliorations afin de répondre aux normes de télédiffusion.

Les membres se prirent en main une fois de plus. Lors du lancement officiel du journal L'Aquilon dans leur communauté, on présenta le problème. Les membres, toujours aussi préoccupés par [la] diffusion de la cult[ure] française, répondirent vite [à] l'appel. Ce même soir, [le] chapeau fut passé et la colle[cte] rapporta plus de 400$. L'[ob]jectif fixé de 1 500$ fut vite [at]teint grâce aux dévoueme[nts] des bénévoles. Lors d'u[ne] autre cueillette dans cet[te] même semaine, un montant [de] 800$ s'additionna [au] précédent. Sans plus tard[er] M. Verville put installer [les] pièces rendant la soucou[pe] réglementaire, et qui améli[ore] la diffusion de beaucoup. [Au] cours d'une conversati[on] téléphonique, M. Verville n[ous] a mentioné que leurs p[ro]chaines priorités sont u[ne] radio M.F. française, d['ici] septembre 86, diffusant [à] Frobisher Bay et une au[tre] chaîne de télévision frança[ise].

M. Verville tient à remer[cier] tous les membres et co[m]pagnies locales pour le[ur] contribution.

L'Association des fr[an]cophones de Frobisher B[ay] est sûrement un bon exem[ple] des francophones qui s'im[pli]quent au sein de leur co[m]munauté. Ils ont atteint l[eur] premier objectif.

ÉDITORIAL

UN VENT D'ESPOIR

Personne ne peut dire que nous n'avons pas de suite dans les idées. Notre premier éditorial reprochait à M. Sibbeston ses manières cavalières à l'égard de la communauté franco-ténoise, tout en lui reconnaissant le mérite de vouloir offrir, plus rapidement qu'exigé par l'**Ordonnance sur les langues officielles**, certains services de base en français. Notre second éditorial se voulait une réflexion sur l'état de l'enseignement du français dans certaines communautés des Territoires.

Aujourd'hui, illustrant une fois de plus la sensibilité des francophones à toute question linguistique, nous voulons discuter du raport du "Task Force" sur les langues autochtones. Annonçons tout de suite nos couleurs. C'est un rapport impressionnant, collé à la réalité, et de grande envergure. Aucune idée inutile dans ce rapport; il identifie des propositions concrètes, même si leur mise en oeuvre risque de rencontrer plusieurs difficultés. Etudier ce rapport à fond est le minimum qu'il commande; féliciter les membres du "Task Force" pour cet ouvrage n'est qu'en reconnaître la valeur.

Ce rapport ne peut pas et ne doit pas dormir sur les tablettes. Nos législateurs doivent lui accorder le temps et la réflexion nécessaires. C'est peut-être le plus important document sur lequel cette Assemblée ne s'est jamais penchée. En attendant ces débats à l'Assemblée législative, disons tout de suite que nous appuyons les grandes lignes et l'essentiel des recommandations du "Task Force".

Le but du "Task Force" est de faire des Territoires une société bilingue (anglais-francaislangues autochtones). Il veut aussi assurer aux peuples aborigènes des protections législatives garantissant le respect de leurs cultures. Langue et culture sont inséparables tout au long du rapport.

Les mécanismes de développement et de protection des cultures autochtones, recommandés par le rapport, se situeraient au coeur même de l'appareil gouvernemental des Territoires. Leur contrôle relèverait de la responsabilité première et ultime des autochtones eux-mêmes. La responsabilité de l'ensemble de la population nordique est d'appuyer et d'encourager les peuples autochtones à exercer leurs droits.

L'objectif à court terme, selon le rapport, est d'assurer aux autochtones les services gouvernementaux dans leurs langues maternelles. Le nouveau statut officiel de ces langues serait un concept flexible donnant plus ou moins de droits que ceux assurés à l'anglais ou au français selon les situations.

La rapport recommande la création d'un ministère des langues et des cultures autochtones, assisté de deux conseils (Dene et Inuit) de qui relèveraient les politiques de développement et de protection des langues et des cultures autochtones. Ce ministère serait responsable des programmes de cultures aborigènes, et conjointement avec le ministère de l'Education, s'occuperait de la formation des enseignants, accélérant ainsi le rythme de formation de professeurs autochtones. Deux commissaires (Dene/Inuit) verraient à la promotion et l'utilisation des langues autochtones et feraient rapport à l'Assemblée législative et au public quant aux progrès dans l'application du bilinguisme (anglais-francaislangues autochtones) dans les T.N.-O.

La recommandation portant sur la création d'un ministère des langues et cultures autochtones, dont le titulaire serait obligatoirement un autochtone choisi seulement par les membres amérindiens et inuit de l'Assemblée législative, se détache nettement du rapport. Ce ministre ne serait plus responsable devant l'Assemblée législative mais devant seulement les membres autochtones de cette assemblée. Cette recommandation s'éloigne des règles normales du parlementarisme canadien en créant un ministre et un ministère d'une nature différente des autres.

Cette recommandation doit être examinée avec soin. Sans exprimer d'opinion définitive sur cette question, et malgré certains dangers qu'elle pourait entraîner si appliquée, cette idée est séduisante. La création de ce ministère, reconnu dans une constitution des T.N.-O., serait une garantie ressemblant à certains égards à des protections que le Québec tenait à obtenir dans la Constitution canadienne. De plus, elle s'inscrirait dans le mouvement universel de prise en charge, par les autochtones, de leur développement. De même, peut-être seul ce ministère pourrait secouer une certaine inertie gouvernementale.

Nous voyons d'un oeil différent la création des deux postes de commissaires, surtout que leur rôle en serait un de chien de garde, déconçant les ministères et gouvernements au besoin. Le véritable travail de développement se fait au ministère des langues et cultures autochtones. Pour tout l'appareil gouvernemental canadien, une seule personne (francophone ou anglophone) remplit le poste de Commissaire aux langues officielles. Pourquoi ne pourrait-il en être de même ici?

Le "Task Force" recommande que le Commissaire fasse rapport sur le bilinguisme (anglais-françaislangues autochtones) des T.N.-O. Alors pourquoi pas un commissaire de qui relèveraient 3 coordonnateurs parlant ou dene, ou inuit, ou français selon le cas, et qui s'occuperaient respectivement des secteurs dene, inuit et français. Une telle solution éviterait que les autochtones, premiers et ultimes responsables de la protection de leurs cultures, n'en soient que les seuls intéressés. Sinon, comment prétendre que l'ensemble de la population des Territoires doit être préoccupé par les dangers auxquels font face les nations autochtones. Les peuples autochtones, comme les francophones, doivent éviter les pièges du sectarisme.

Parfois, certains dossiers sont trop importants pour être laissés aux politiciens seulement. Le domaine linguistique en est un. Le rapport de mars 1982 du comité spécial sur l'éducation de l'Assemblée législative, "Learning, Tradition and Change in the N.W.T." contenait déjà plusieurs des recommandations que reprend le rapport sur les langues aborigènes, qu'il s'agisse de formation des professeurs, de langues d'enseignement, de développement de programmes, etc..

Ce rapport ne peut être "tabletté". Si les organisations autochtones débordées par toutes sortes de priorités ne peuvent faire les pressions nécessaires, les parents doivent s'organiser en lobby. Demain, les enfants autochtones doivent pouvoir vivre leurs langues.

C'est notre plus cher espoir.



L'ÉQUIPE

Editeur: Martin Sylvain
Comité de lecture: Jean-Denis Dalphond
Thérèse St-Martin
Martin Thériault
Chef de production: Thérèse Doré
Publicite: Martin Sylvain (920-2919)
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

L'AQUILON

L'Aquilon est un collectif de membres. **L'Aquilon** est un membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilon** est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de son auteur. Le comité de lecture se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accedera à une requête d'anonymat sinon tous les textes publiés seront signés.

Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

LETTRES À L'AQUILON

Cher Monsieur Sylvain,

J'ai eu le plaisir de ramasser une copie de l'Aquilon lors d'un récent passage à Yellowknife, et je vous félicite de ce qui est déjà un succès. Le journal est intéressant, diversifié et de grande qualité. Cela en dit long sur le dynamisme et la qualité de l'équipe de production.

J'aimerais bénéficier d'un abonnement afin de recevoir le journal régulièrement.

J'espère également avoir le plaisir de vous rencontrer lors d'un prochain passage à Yellowknife.

Félicitations et meilleurs voeux de succès.

Bien à vous,

Jacques Gérin
Sous-ministre associé
Affaires indiennes
et du Nord Canada

Je me intéresse à la vie Franco-TéNOise. Combien de francophones est-ce-qu'il ya dans votre Territoire. Pourriez-vous me donner quelques copies de votre journal "L'Aquilon".

Est-ce-que vous pouvez me donner autres informations qui m'aideront à ma decouverte de votre vie.

Brad Redekopp

INFORMATION

ENTREVUE AVEC LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

"KATIMAVIK A FAIT SON TEMPS... 10 000$ PAR JEUNE ON NE PEUT PAS SE PAYER ÇA AU CANADA

Au milieu de mars, les Territoires recevaient de la grande visite d'Ottawa. Le secrétaire d'Etat, Benoît Bouchard, venait signer l'entente fédérale territoriale de 16 millions finançant les efforts du gouvernement territorial et des autochtones pour permettre le développement et assurer la survie des langues aborigènes. De plus, il prenait le pouls de la vie dans les T.N.-O. Profitant de son passage, M. Bouchard a rencontré le chef du gouvernement Nick Sibbeston, a fait un discours à l'Assemblée législative et a aussi visité le village Dene de Fort Rae.

De même, le 11 mars dernier, il rencontrait Fernand Denault et Christiane Tousignant, respectivement président et directrice générale de l'Association culturelle franco-TéNOise. Le Ministre et l'A.C.F.T. ont invité **L'Aquilon** à assister à cette séance de travail.

Malgré son retard et un horaire débordé, il s'est prêté de bonne grâce à nos questions lors d'une entrevue autant que conversation à bâtons rompus. Lui et M. Denault avaient épuisé plusieurs des questions que nous voulions lui poser. Les journalistes de **L'Aquilon**, Jean-Denis Dalphond et Martin Sylvain, ont dû en préparer d'autres sans prévais. Plusieurs sujets débordant les T.N.-O. ont été touchés, que ce soit la situation des langues autochtones à travers le pays, en passant par Katimavik pour discuter des futures négociations portant sur le "Free Trade" avec les Etats-Unis.

M. Bouchard a le sourire acueillant. Ce qui frappe chez lui, c'est sa bonhomie, sa simplicité. Il ne fait pas politicien et il n'en a pas encore tous les réflexes. Notre entretien le prouve. Ancien directeur de CEGEP, il était élu aux dernières élections lors de la vague conservatrice au Québec. Il est ministre junior au Cabinet comme presque tous les autres Québécois. Il nous a dit qu'il avait à coeur la situation des Franco-ténois et que - sans être l'archange Gabriel - il se penche sur leur sort. C'est un engagement à surveiller.

Ce texte constitue l'essentiel de l'entrevue avec Benoît Bouchard. Les seules corrections que s'est permises L'Aquilon sont celles dues à la transposition de l'oral à l'écrit.

L'Aquilon: Vous avez dit plus tôt que s'il y a un endroit où il faut travailler à la protection des langues autochtones, c'est ici dans les T.N.-O. Il existe au Secrétariat d'Etat différents programmes concernant les langues officielles, le programme Héritage pour les langues européennes, ou encore pour les langues autochtones. Si on oublie les 16 millions dépensés ici, il semble que le Secrétariat ne dépense pas plus d'un million pour l'amélioration et la préservation des langues autochtones. Et seul un enfant autochtone sur quatre parle sa langue au Canada, allez-vous faire quelque chose?

Benoît Bouchard: Ecoutez, quand vous dites 1 million . . . A l'intérieur du ministère des Affaires indiennes, il y a des programmes d'éducation. Je suis un peu au courant, j'étais autrefois dans un CEGEP et je négociais avec la bande indienne de Pointe Bleue. Il y a, à l'intérieur des conseils de bandes, un certain nombre de mesures au niveau de l'éducation, pour l'enseignement de leur langue. Le rapatriement d'ailleurs de la formation et de l'éducation des autochtones sur les réserves dans leur langue pour leur permettre de . . . Quant au reste, ce qu'on amorce ici dans les T.N.-O., c'est nouveau sur la grandeur du pays. Est-ce qu'il faut présumer que dans l'avenir on serait ouvert à ce type d'expérience ailleurs, je ne l'exclus pas. Mais faudrait-il qu'il ait des caractéristiques qui nous permettraient de croire que ça répond à des besoins fondamentaux. Vous savez, le choix qu'on a c'est d'encourager, dans une région comme ici, une réalité essentiellement collée à la majorité des gens. Cette réalité existe ailleurs mais encore faut-il qu'elle ait des chances de succès. L'argent n'est pas facile à trouver actuellement. Il faut être excessivement méticuleux quant à l'analyse des demandes.

L'Aquilon: Une propre étude du Secrétariat souligne que deux langues autochtones, qui auraient des possibilités de survie au Canada, ne sont pas situées dans les T.N.-O. Nous pensons aux langues Ojibway et Crie.

Benoît Bouchard: Oui. Ce n'est pas exclu encore une fois. Si on nous présentait un plan de survie qui correspond - et avec des chances de succès - à des besoins ou à des priorités du milieu. Vous savez comment on a donné priorité à ce dossier dans les Territoires. Le gouvernement en a fait un élément absolument fondamental. Un "Task Force" spécifiquement a travaillé là-dessus. Si c'était aussi sérieux, aussi vrai dans d'autres régions du pays, c'est très possible que nous puissions nous impliquer. Encore une fois, en collaboration avec le ministère des affaires indiennes.

L'Aquilon: On parle beaucoup des négociations sur le "Free Trade". On a entendu le ministre des communications, Marcel Masse, faire des déclarations. Il semble être le plus canadien ou le plus nationaliste du Cabinet, et peut-être, vous, le suivant de près. Le Premier Ministre lui parle de souveraineté culturelle canadienne, mais tout le monde semble se contredire. Où se dirige votre gouvernement?

Benoît Bouchard: Vous avez raison quand vous dites que M. Masse est très convaincu. Je le suis également. M. Mulroney aussi. Il a assez souvent dit que la souveraineté canadienne n'était pas négociable. Il faut toujours faire attention de ne pas isoler un contenu de son ensemble sinon il ne veut plus rien dire. Le contexte canadien est celui de la proximité du pays le plus puissant au monde qui, pour des raisons que nous connaissons, influence constamment la vie canadienne. On ne peut pas prétendre, sous prétexte de défendre la souveraineté canadienne, vivre de façon totalement isolée de la réalité américaine.

Puis il y a plusieurs volets. Il y a le volet culturel. A ce sujet, on doit essentiellement se protéger contre la réalité américaine mais on ne peut l'empêcher d'entrer. Elle entre de partout, par vos canaux de télévision, par vos postes de radio. Ce n'est pas seulement aux Etats-Unis que "Dallas" est le programme le plus écouté. C'est le cas ici aussi, enlevez-le demain matin sous prétexte de sauver la souveraineté culturelle, et vous allez voir la réaction que les Canadiens vont avoir. Donc, on ne peut pas sortir cette réalité-là de son contexte.

D'autre part, il y a des réalités économiques, sociales, politiques, culturelles, qui font partie de cet encadrement-là, et se refuser à les discuter . . . On fait un débat à savoir si les industries culturelles feront partie de la négociation sur le libre-échange. Quand les Américains les soulèvent, on ne peut les empêcher de le faire. Quand les Américains disent cela va faire partie de . . . c'est leur opinion à eux. Quand nous négocierons les choses, si nous définissons que ces industries-là identifient tellement la réalité culturelle qu'elles ne sont pas



négociables, nous dirons non. Ce sera une négociation comme il s'en fait des tas. Où une partie dit oui, l'autre partie dit non, et l'on négocie pour arriver, on l'espère, à des ententes. C'est vrai pour les politiques non-sociales. Les programmes sociaux ne sont pas négociables. Et ça c'est à priori, pour toutes sortes de raisons. C'est essentiellement interne, ça ne tient pas à la réalité américaine.

L'Aquilon: Si on parle de réalité canadienne. Pendant plusieurs années, Radio-Canada a prétendu qu'elle offrirait dans les années qui viennent le service aux francophones de Yellowknife. Ce service n'existe tojours pas et on ne voit pas le jour où il sera offert. D'une manière ou d'une autre le Secrétariat d'Etat peut-il faire quelque chose?

Benoît Bouchard: A priori, non. C'est nettement du ressort du ministère des Communications, mais j'ai vécu dans ce ministère-là, vous le savez, pendant deux mois. Je pense qu'à un moment ou l'autre, effectivement, Radio-Canada sera en mesure de le faire, mais il faut actuellement tenir compte de la question budgétaire.

On dit oui, mais pourquoi ne pas commencer par donner tel et tel service? Pourquoi ne pas couper la grande société à Montréal? C'est un aménagement, ça. Il ne faut pas oublier que Radio-Canada est essentiellement une société - on dit en anglais arm's length - vous savez la différence.

Il y a aussi une autre réalité. La Commission Kaplan-Sauvageau va déposer son rapport dans les jours qui viennent. Je pense que ça peut être déterminant pour ce qui est du moment et de la pertinence d'amener des servic[es] en français chez vous. Si el[le] jugeait que c'est absolumen[t] inadmissible, je pense que [ça] pourrait devenir, à très cou[rt] terme, une réalité aux Terr[i]toires.

L'Aquilon: Une question s[ur] Katimavik. Ce projet éta[it] grandement apprécié dans [les] Territoires. Y a-t-il quelq[ue] chose pour le remplacer? [On] n'a pas senti cette préoccup[a]tion dans le dernier budg[et] Wilson, surtout que [le] ministère de la Jeunesse n'e[x]iste plus n'ayant plus un so[u].

Benoît Bouchard: L[e] ministère de la Jeuness[e] avant l'année internationa[le] de la jeunesse, était exac[te]ment dans la même situati[on]. Si vous allez voir du temps [de] Mme Payette et de [M.] Lapierre (titulaires de ce pos[te] sous le gouvernement libé[ral] précédent) il n'y avait pas [de] plus de budget. C'était [un] ministère - on dit en angl[ais] "advocacy department" - [de] support, d'intervention, [de] coordination au niveau [de] l'ensemble des ministères. [Ça] m'amuse parce qu'on pen[se] découvrir une réalité qui a to[u]jours existé, sauf lors [de] l'année internationale où [l'on] a alloué 17 millions. On [doit] bien comprendre que le rôle [du] ministère de la Jeunesse [est] exactement ce qu'il a toujou[rs] été. Il n'a pas changé de[puis] secondes.

Quant à Katimavik, ça n['a] pas rapport avec le res[te]. Katimavik était u[ne] expérience qui datait de [...]

Voir Katimavik, page 7

ENTENTE FINALE D'ICI FIN 1987-OSBORN

par: Thérèse St-Martin

M. David Osborn, négociateur en chef du fédéral pour les revendications territoriales entre les Dénés/Métis et le gouvernement canadien, rencontrait le 6 mars dernier, les gens de la presse à Yellowknife. Il venait faire le point sur l'état actuel des négociations.

Les peuples autochtones présentent des revendications depuis longtemps. Plusieurs n'ont jamais cédé leurs droits de possession par un traité et ces droits n'ont jamais été abolis par des textes de lois spécifiques. Les Dénés et les Métis, pour leur part, sont en négociations depuis une douzaine d'années. Jusqu'à récemment, très peu de progrès avait été fait. Aujourd'hui, M. Osborn prévoit une entente complète sur ces négociations vers la fin de 1987.

Processus de négociations

Essentiellement, on traite d'un sujet à la fois. Ces sujets sont nombreux: partage et gestion des terres, droits d'exploitation des ressources naturelles, droits de la faune, et bien d'autres encore.

Chaque aspect particulier est discuté et négocié. Quand les négociateurs arrivent à un accord et qu'ils sont satisfaits de leur produit, ils initialent le document. Celui-ci est acheminé, pour révision, aux trois parties concernées: les gouvernements fédéral et territorial et le secrétariat conjoint Dénés/Métis. S'il n'y a pas de changement majeur, ce document constitue une entente de base qui sera mise de côté jusqu'à ce que toutes les ententes particulières soient approuvées. On combinera tous ces accords, possiblement sur une vingtaine de sujets différents, en un "package". Les trois groupes reverront ce tout et travailleront les détails nécessaires permettant d'harmoniser l'ensemble des ententes secondaires. Cet accord constituera ce qu'on appelle une entente de principe qui devra être suivie d'une entente finale. Cette entente complète devra être approuvée par les deux gouvernements et par l'ensemble des Dénés/Métis concernés par la revendication. Si aucun désaccord ne se manifeste, la mise en application de l'entente finale sera faite par des lois fédérales ou territoriales dépendamment des responsabilités découlant de l'entente. M. Osborn prévoit arriver au stade de l'entente de principe vers la fin de l'année 1987.

Progrès dans les négociations

Entre 1981 et 1984, il y eut très peu de progrès au niveau des revendications territoriales. En outre, Dénés et Métis étaient préoccupés par d'autres questions telles le développement du gisement pétrolifère à Norman Wells et la Constitution canadienne. Ils voulaient aussi que le développement politique et constitutionnel des autochtones fasse partie des négociations. Ils ne s'entendaient pas avec les gouvernements sur ce point et les négociations n'avançaient pas. Une profonde division existait également entre Dénés et Métis. En 1983, un secrétariat conjoint naissait. Un an plus tard, les deux groupes se mettent collectivement d'accord, pour la première fois, sur les points à négocier.

A date, les Dénés/Métis et le fédéral sont arrivés à un accord sur l'éligibilité (liste de membres). Dans cette entente, des critères déterminent les individus ayant droit aux futurs bénéfices des accords des revendications. Un autre document sur les éléments essentiels relatifs aux terres et ressources a été initialé en juillet 1985.


David Osborn

M. Osborn juge que les négociations ont avancé considérablement sur l'exploitation et la gestion de la faune, sur le chevauchement des territoires Dénés/Métis et Inuit à Aklavik, et sur un certain choix de terres dans la région de Fort Liard.

Les négociateurs ont aussi entamé des discussions sur le partage des revenus de Norman Wells et de ceux de l'exploitation des ressources souterraines, sans toutefois arriver à un accord final. Quant aux négociations, difficiles mais cruciales, sur la sélection de terres et la compensation financière, elles n'ont pas encore débuté mais on pense arriver à mettre ensemble un "package" négociable dans un futur rapproché.

Au moment de cette conférence de presse, on attendait la diffusion du rapport du groupe d'étude sur les revendications globales. Ce groupe, formé pour aider le gouvernement fédéral à mettre sur pied une nouvelle politique sur la négociation, a effectué un examen approfondi de la politique actuelle et présentera des recommandations sur lesquelles le fédéral se penchera. M. Osborn ne prévoit pas que le rapport Coolican aura un impact sérieux sur les négociations actuelles Dénés/Métis. Quelle que soit la politique établie, dit-il, les autochtones ne règleront pas sans la presence de certains éléments de base (tels les droits à l'exploitation et la gestion de la faune) qui sont déjà discutés ou négociés dans cette revendication-ci. M. Osborn peut déjà entrevoir la fin des négociations et ne pense pas que le rapport Coolican va l'altérer. L'avenir nous le dira.

UN DIALOGUE DE SOURDS

par: Jean-Denis Dalphond

Le 11 mars 1986 le secrétaire d'Etat, Benoît Bouchard, rencontrait dans ses locaux le président de l'A.C.F.T., Fernand Denault. L'Aquilon a assisté à cette rencontre qui s'est déroulé comme une séance de négociation patronale syndicale. M. Denault a tout d'abord lu un texte faisant état des griefs, inquiétudes et demandes de l'A.C.F.T. à l'égard des gouvernements fédéral et territorial.

Devant ces représentations, M. Bouchard a rappelé à M. Denault que la route est longue avant la pleine reconnaissance de ses droits et qu'il ne faut jamais perdre l'espoir. Les luttes des Franco-ténois, disait-il, ne sont en rien différentes ou pires que celles les autres minorités francophones au Canada.

Dans son texte (publié intégralement en page 2 de cette édition) M. Denault rappelle que l'A.C.F.T. a déjà cinq ans et fait face à des difficultés considérables dans l'accomplissement de son mandat. Les grandes distances entre chaque communauté et les manques de fonds ne permettent jamais aux associations locales de se rencontrer aussi souvent que nécessaire. Il souligne aussi que le delai de trois ans dans l'application du bilinguisme pourrait même être utile, si jamais le gouvernement territorial acceptait une pleine participation de l'A.C.F.T. dans la détermination des services à offrir. M. Denault s'inquiète aussi que l'appui de l'A.C.F.T. aux langues aborigènes n'ait pas été réciproque de la part des organismes autochtones.

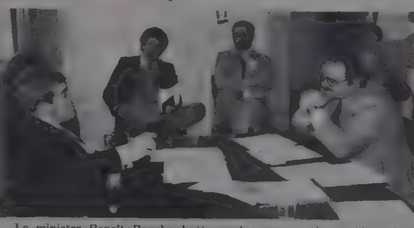
M. Denault termina sa présentation en soulignant que l'invitation qu'il avait reçue, pour le dîner donné en l'honneur du Secrétaire d'Etat par M. Sibbeston, était unilingue anglaise. Exemple "contagieusement" suivie par le Secrétariat d'Etat sur ses cartes d'invitation pour l'inauguration de ses nouveaux locaux à Yellowknife. Et M. Denault de conclure en ces termes: "Sans votre aide on cale, on va être enterré vivant."

M. Bouchard lui a répondu que l'A.C.F.T. avait probablement raison quant à l'ensemble de ses doléances, mais qu'elles étaient le lot de tous les Canadiens-français. La lutte pour l'affirmation de ses droits, disait-il, est un travail de longue haleine; il faut beaucoup de temps pour changer les mentalités. De même, perdre espoir signifie cesser de se battre pour ses droits.

M. Denault lui a répliqué que les Franco-ténois s'attendent à un meilleur sort que les francophones minoritaires en province, parce que les Territoires sont de juridiction fédérale. Pour M. Bouchard, penser ainsi démontre une mauvaise perception de la réalité politique territorial. Les Territoires sont une entité autonome différente du pouvoir fédéral et celui-ci ne s'impliquera que face à une situation exceptionnelle. Il ne faut douter de la bonne foi du gouvernement territorial, ajoute-t-il, parce que Sibbeston s'est prononcé en faveur du bilinguisme et s'est engagé à donner aux francophones les services qui leur reviennent. D'ailleurs les 16 millions donnés pour les langues autochtones sont rattachés à cette condition. Mais cela ne doit nullement empêcher les francophones de continuer de crier, seule façon de rappeler aux gouvernements qu'ils existent, selon lui.

M. Denault a demandé au Secrétaire d'Etat de débloquer des fonds permettant à l'A.C.F.T. de commander des études l'éclairant sur l'état des besoins de la francophonie ténoise. Devant cette demande non-déguisée de subventions, M. Bouchard a refusé de s'engager. Avant de financer quoi que ce soit il nous faut des projets bien concrets, dit-il. Le bureau d'Edmonton vous libérera quelqu'un, afin d'élaborer un programme de priorités permettant à l'A.C.F.T. de faire valoir sa conception des services en français dans les T.N.-O.

A la fin de la rencontre, M. Bouchard a rappelé à l'A.C.F.T. que les Canadiens-français sont minoritaires dans le Nord, et que les peuples autochtones en constituent la majorité. Bien comprendre de contexte doit permettre aux Franco-ténois de mieux faire valoir leurs droits. Et un signe d'espoir, vous aurez bientôt un bureau bilingue à Yellowkife, conclut-il.


Le ministre Benoît Bouchard, (à gauche) recontre le président de l'A.C.F.T., Fernand Denault.

CULTURE

AUTOUR DE LA PETITE HISTOIRE DES FRANCOPHONES DU NORD

par: Jean Porte O.M.I.

La langue française doit avoir une tête solide. Les coups ne lui ont pas manqué. Elle a plus ou moins survécu car elle fut apportée par un peuple qui, lui aussi est connu pour avoir une tête dure: le peuple breton.

Aujourd'hui, le voyageur entre solennellement dans les T.N.-O. en franchissant le 60° parallèle. Il y a 100 ans, le Coureur des bois, ou le colonisateur, ou le missionaire, arrivait dans l'ouest, au nord et au sud, en entrant dans Winnipeg.

Je cite le Père Morice: les premiers étrangers au visage pâle et barbu qu'on vit jamais dans ce qui est aujourd'hui l'Ouest canadien furent deux français: Pierre-Émile Radisson, natif de Paris, et Ménard Chouart, dit Desgroseillers, qui venait de la Touraine.

En 1783-84, des commerçants canadiens formèrent la compagnie de traite dite du Nord-Ouest qui, pendant plus de 35 ans, allait se montrer aussi entreprenante et même agressive, qu'heureuse dans son commerce avec les Indiens. Bien que ceux qui maniaient ses capitaux aient été pour la plupart des Écossais, ou même des Anglais du Bas-Canada, tous ses serviteurs, guides, interprètes, "voyageurs" et autres subalternes ainsi qu'un bon nombre de ses commis et quelques-uns de ses "Bourgeois", étaient de langue française.

Un Canadien nommé Laurent Leroux accompagna Alexandre Mackenzie, en juin 1789, dans un voyage qui le mena jusqu'à l'embouchure de la mer Glaciale.

Dans cette "grande histoire" les Métis français jouèrent un grand rôle; certains faits sont moins connus. Par exemple: L'invasion fénienne. Depuis longtemps, les États-Unis jetaient des regards de convoitise non seulement sur ce qu'on devait appeler le Manitoba, mais encore sur les immenses contrées avoisinantes, qu'ils auraient voulu s'annexer pour mettre un terme à l'isolement de leur nouvelle possession, l'Alaska. Dans ce but, leurs représentants à Fort Garry avaient été jusqu'à offrir à Riel de fortes sommes d'argent qu'il avait rejetées sans hésiter. Maintenant que le chef Métis avait été mis hors-la-loi, on crut qu'il ne pourrait refuser son concours à la capture de Fort Garry.

Sa participation était absolument nécessaire à la réussite de l'invasion, et les Féniens, secte politique livrant une guerre à outrance à tout ce qui était anglais, étaient si sûrs de prendre Fort Garry que sans attendre l'arrivée des recrues entraînées aux États-Unis, ils traversèrent la frontière où, pensaient-ils, les Métis français ne manqueraient pas de se joindre à eux. Non seulement ceux-ci ne voulurent point coopérer à ce soulèvement contre l'autorité légitime, mais ils formèrent, sous l'autorité de Riel, 7 compagnies de volontaires pour aller combattre les envahisseurs. Cette conduite inattendue changea en fiasco ce que les chefs anti-anglais avaient pensé être un triomphe facile. C'est ainsi que l'Ouest canadien resta a la couronne anglaise grâce à la fidélité des Métis français.

Il est certain que dès 1850, la langue française fut parlée par beaucoup de gens qui fréquentaient les écoles-pensionnats et les hôpitaux fondés par les missionnaires hommes et femmes francophones.

Dans leur enseignement comme dans leurs voyages, les missionnaires furent aidés, guidés, soutenus par les Coureurs des bois. Beaucoup de ces derniers parlaient le Cri ou le Chipewyan, le français et l'anglais. Généralement, la langue qu'ils connaissaient le mieux était la langue indienne. Avec leurs travaux d'interprète commence la petite histoire. La plus répandue vient du quiproquo entre "chasteté" et "chasse d'été". Le prêcheur, délicatement, parlait de "chasteté" avec les vertus connexes: tempérance, prudence, enfin monogamie et fidélité jusqu'à la mort. L'interprète comprenant "chasse d'été" se demandait, et les auditeurs se questionnaient encore plus, pourquoi la prudence, la tempérance et la monogamie étaient spécialement requises pour la chasse d'été.

Voici une autre petite histoire que j'ai moi-même apprise d'un des descendants de ces Coureurs des bois. Comme toujours et avec beaucoup de dévouement, le Métis guidait le missionnaire dans ses voyages en traineau à chien. Il se disait: je sais quels mots appropriés les Canadiens français utilisent quand ça marche mal. Ça commence par "tabernacle". Mais les Français de France? Pas moyen de savoir; pourtant, je veille et j'écoute. Un jour, j'ai eu ma chance. Ce jour-là, les chiens du Père savaient encore plus que d'habitude qui les menait. Constamment, le chien de devant s'arrêtait ou sautait hors du sentier battu pour s'enterrer dans la neige. Enfin j'allais avoir la chance d'entendre les mots qui défoulent et dans un français universitaire. Fouet à la main, le Père se dirige vers ce chien à tête de mule et menaçant lui dit: "Chien...Continue comme ça...je te coupe les oreilles..." Et le Métis est mort sans savoir...

Bien d'autres histoires qui tissent la petite et grande histoire des francophones dans les T.N.-O. peuvent être racontées. Quand viendront les moteurs et les mots techniques, il est certain que les francophones diront tous: kicker, spark plug, crankshaft et non hors-bord, bougies et vilebrequin.

La langue est un véhic[ule] pour transmettre la pens[ée] l'efficacité dans la transm[is]sion est plus importante qu[e la] beauté du véhicule. Parce [que] francophone par sa langue [le] voyageur ou l'habitant [des] T.N.-O. a-t-il apporté au[tre] chose que de la couleur loca[le]

Concours de logo

Le journal L'AQUILON lance un con[]cours pour se trouver un logo. Avis au[x] artistes . . . Le nouveau sigle du journa[l] devra refléter le sens du mot "L'Aquilon", c'est à-dire "vent du nord" et "rapid[e] comme l'aigle". Le dessin et le lettrage n[e] devront pas dépasser les dimension[s] suivantes: 2½" X 10" ou 6.5 cm X 25,[] cm. La personne gagnante se verra reme[t]tre un prix de $150.00. Son nom et s[a] photo seront publiés dans le journa[l]. Aucune autre règle ne prévaut, si ce n'es[t] celle d'être le plus imaginatif et origina[l]. Le choix du gagnant est laissé à l[a] discrétion du comité de sélection. Ce de[r]nier se réserve le droit de refuser une o[u] toutes les soumissions. La date limite po[ur] vos envois est le 20 avril 1986, 17 hres. Faites les nous parvenir à l'adress[e] suivante:

Journal L'Aquilon
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

ABONNEMENT

Remplissez ce coupon et renvoyez-le à l'adresse suivante:

Abonnement L'Aquilon
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

Au Canada, 1 an: 15$ can.
A l'étranger, 1 an: 20$
Institution: 25$

Nom: ____________

Adresse: ____________

Ville: ____________ Province: ____________

Pays: ____________

Code Postal: ____________ Tél: ____________

Katimavik

ans. C'était un excellent programme. Cependant, je pense qu'il avait fait son temps, le coût qu'il représentait par rapport au nombre de jeunes touchés n'avait pas de sens. 0 000 $ par jeune. On ne peut pas se payer ça au Canada en 986.

Nous avons créé un ensemble de programmes de création d'emplois qui ont permis de donner beaucoup plus d'emplois au jeunes qu'auparavant. Nous allons éventuellement compléter par un certain nombre de choses. Mais quand vous me dites quel programme va remplacer Katimavik. Katimavik n'a pas été abandonné pour mettre autre chose nécessairement à la place. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura pas nécessairement autre chose. Mais ça reste à définir dans les semaines et mois à venir.

L'Aquilon: Vous avez dit plus tôt qu'il y aura très prochainement des services bilingues au bureau du Secrétariat d'Etat à Yellowknife. Allez-vous rouvrir le poste que vous avez fermé au début de l'hiver après l'avoir ouvert une semaine plus tôt?

Benoît Bouchard: Non. Disons qu'il y a des aménagements potentiels que M. Arnal va proposer, soit au niveau du remplacement du directeur qui s'en va en immersion, ou du transfert d'une personne du bureau d'Edmonton au bureau de Yellowknife qui, elle, est francophone ou bilingue. Enfin ce seront des aménagements internes. Pour les détails, M. Arnal est plus en mesure de vous donner la réponse.

L'Aquilon: Est-ce que le gouvernement fédéral a une position quant à l'objectif du gouvernement territorial de faire des langues autochtones des langues officielles dans les Territoires?

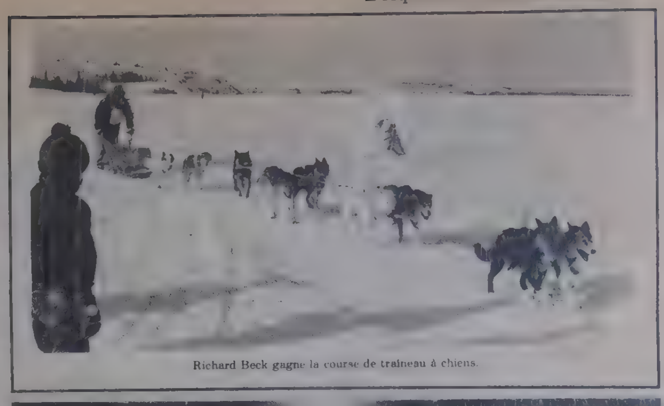
Benoît Bouchard: Non, pas pour le moment. C'est un objectif que poursuivent les Territoires. C'est une chose qui sera éventuellement discutée, mais je n'ai pas défini de position officiellement à ce sujet. Même si au niveau des politiques des langues elles-mêmes, je considère que l'encouragement apporté avec les 16 millions est quelque chose de fondamental.

L'Aquilon: Vous allez suivre le traitement du dossier "langues officielles" par le gouvernement territorial. Est-ce que le Secrétariat d'Etat accepterait d'autres amendements à l'Ordonnance sur les langues officielles quant au français?

Benoît Bouchard: Je ne sais pas. C'est très hypothétique. On verra ce qu'on nous proposera, les circonstances dans lesquelles on le fait, et si cela se justifie. Je ne peux pas vous dire d'avance parce que ça ne se fera peut-être jamais. Dépendamment des réalités, on les évaluera à ce moment-là.

L'Aquilon: Merci beaucoup.

Benoît Bouchard: Ça me fait plaisir. Au revoir.



Richard Beck gagne la course de traîneau à chiens.

LE COIN DES JEUNES

LA SEMAINE FRANCAISE A SISSONS

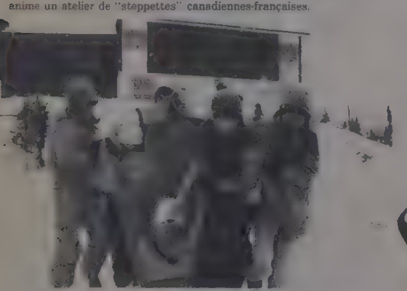
L'AQUILLON s'excuse de n'avoir pu publier les jeux et bandes dessinées dans cette édition étant donné l'importance des activités sportives et culturelles qui se sont déroulées à l'école Sissons à l'occasion de la semaine française.



Sourire par moins 30 [illegible] plus longtemps possible au photographe de L'Aquilon.



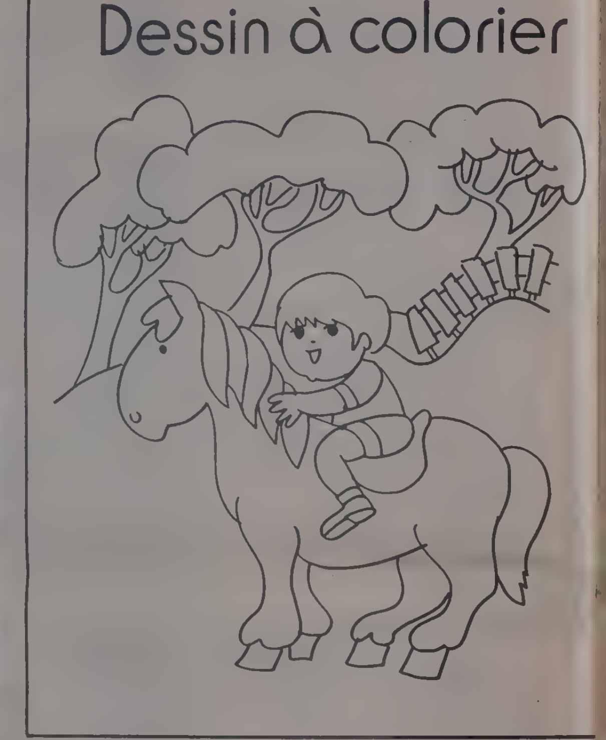
Du 10 au 14 mars, toute l'école Sissons vivait la semaine française. Le 14 mars, c'était le carnaval. Martin Thériault, prêté par Mildred Hall, anime un atelier de "steppettes" canadiennes-françaises.

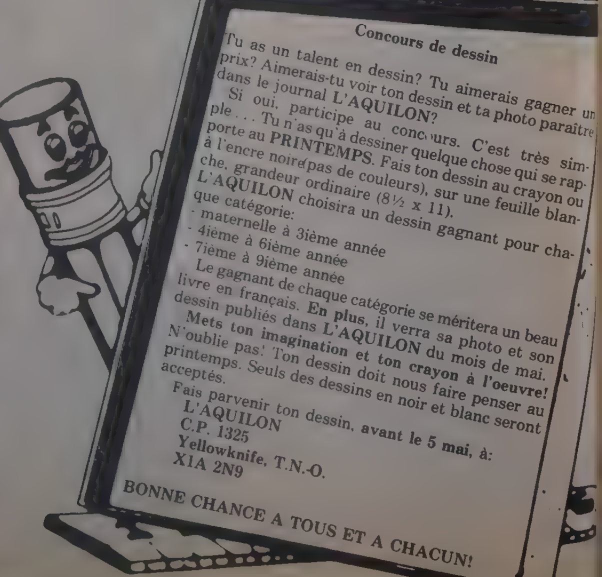


Nos jeunes ont l'esprit créateur. Ils essaient de développer de nouveaux moyens de transport pour le grand Nord.



Toute la journée du carnaval de nombreuses compétitions se sont tenues à l'extérieur. Imaginez qui tirait de l'autre côté.





Concours de dessin

Tu as un talent en dessin? Tu aimerais gagner un prix? Aimerais-tu voir ton dessin et ta photo paraître dans le journal **L'AQUILON?**

Si oui, participe au concours. C'est très simple . . . Tu n'as qu'à dessiner quelque chose qui se rapporte au **PRINTEMPS**. Fais ton dessin au crayon ou à l'encre noire (pas de couleurs), sur une feuille blanche, grandeur ordinaire (8½ x 11).

L'AQUILON choisira un dessin gagnant pour chaque catégorie:
- maternelle à 3ième année
- 4ième à 6ième année
- 7ième à 9ième année

Le gagnant de chaque catégorie se méritera un beau livre en français. **En plus**, il verra sa photo et son dessin publiés dans **L'AQUILON** du mois de mai.

Mets ton imagination et ton crayon à l'oeuvre! N'oublie pas! Ton dessin doit nous faire penser au printemps. Seuls des dessins en noir et blanc seront acceptés.

Fais parvenir ton dessin, **avant le 5 mai**, à:
L'AQUILON
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

BONNE CHANCE A TOUS ET A CHACUN!

Bound

L'aquilon

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires

Vol. 1, numéro 4, 25 avril 1986 (mesuel)

Lors de la conférence sur l'enseignement supérieur dans le Nord

Un centre de recherche nordique ... dans le sud.

Par Guylaine Delisle

L'honorable David Crombie, ministre des Affaires indiennes et du nord canadien participait le 17 avril 1986 à une conférence sur l'enseignement supérieur et à la recherche dans le Nord, parrainé par l'Association universitaire canadienne d'études nordiques. Cette conférence se tenait à Yellowknife. Il désirait faire connaître à ses collègues les questions touchant le Nord et l'échange de renseignements entre pays circumpolaires. L'organisation travaille à améliorer les contacts canadiens en matière de recherche et de science avec les autres pays qui ont des intérêts dans le Nord. C'est un objectif que M. Crombie vise actuellement. Il insiste sur l'importance des accords et le programme d'échange en établissant des liens culturels et éducatifs avec les pays circumpolaires. L'environnement pour les habitants du Nord c'est ce qui donne et entretient la vie, dit-il. La valorisation de la vie communautaire, la préservation de l'environnement et l'avènement d'une certaine prospérité sont les trois points de repères pour le développement dans le Nord.

L'avancement dans le règlement des revendications foncières; le développement constitutionnel et le transfert des programmes et des responsabilités de type provincial sont trois exigences fondamentales pour assurer le succès du développement politique dans le Nord. L'institut scientifique a été établi par l'Assemblée législative des T.N.-O. en vue de favoriser les sciences nordiques et de former les habitants du Nord à cet égard. Il s'agit d'une initiative en voie d'être mise sur pied dans le Nord par les habitants de ce territoire.

Un groupe de travail étudie la faisabilité de la mise sur pied d'un institut polaire pour le Canada. Cet institut pourrait conclure des accords de coopération avec d'autres pays circumpolaires en matière de recherche scientifique, de protection environnementale, de navigation et d'industrialisation. Il pourrait servir à faire valoir l'identité et la perspective du Canada à titre de nation polaire. Au Canada, les compétences acquises dans le Sud pourraient être appliquées au développement d'une technologie du Nord en matière de surveillance des mers et des glaces, de la médecine humaine et animale, de l'énergie solaire, des techniques de construction par basses températures, des réseaux d'approvisionnement en eau, etc. Cet institut polaire s'établira-t-il dans les T.N.-O.? On peut toujours rêver ...



Adieu traîneaux à chiens, parkas, ... voilà les beaux jours et les vieilles retrouvailles ... plein air, camping, etc. Photo René Fumoleau

Au Comité d'étude et au Bureau d'examen.

Nominations des membres

Par Thérèse Doré

Récemment, le ministère des Affaires indiennes et du Nord annonçait la nomination des présidents et des membres du Comité d'étude et du Bureau d'examen des répercussions environnementales mis sur pied afin de protéger l'environnement de l'Arctique de l'Ouest.

Lors de la convention définitive signée en juillet 1984, le gouvernement fédéral et les Inuvialuit avaient convenu de constituer ce Comité d'étude et ce Bureau d'examen afin d'examiner les effects de l'exploitation des ressources sur la région visée par la convention. Cet accord permettra la participation active des gouvernements et des Inuvialuit dans le processus d'examen et d'évaluation des projets d'exploitation des ressources naturelles. Les personnes nommées devront veiller à ce qu'aucun projet ne soit une menace pour l'environnement et la faune de l'Arctique de l'Ouest.

Les présidents ont été nommés par le gouvernement du Canada et leur nomination doit être approuvée par les Inuvialuit. Le nouveau président du Comité d'étude est M. Ewan Cotterill. M. Cotterill a travaillé auparavant dans la gestion des ressources et l'évaluation des répercussions environnementales et socio-économiques dans le Nord. Il sera assisté dans son travail par 6 autres membres; trois nommés par le gouvernement et trois autres nommés par le Conseil de la faune des Inuvialuit.

Au Bureau d'examen, on retrouve à présidence M. Carson Templeton. L'expérience de M. Templeton relève du domaine de l'évaluation des effets de l'exploitation des ressources dans le Nord. La constitution du Bureau possède la même structure que celle du Comité, on y retrouve donc 6 membres nommés par les deux organismes concernés. Les mandats de ces postes seront de trois ans.

A l'A.C.F.T.

Départ de l'ancien D. G.

Par Guylaine Delisle

Christiane Tousignant, directrice générale de l'Association franco-TéNOise, nous quitte a la fin avril.

En 1981, elle occupait le poste de secrétaire bénévole à l'A.C.F.T. Après quoi, elle prenait une année sabbatique. Elle a repris ce poste de secrétaire en février 84 et c'est alors qu'en janvier 1985, le poste de directrice lui est offert. Avec un peu d'hésitation, elle acceptait.

Son mandat était d'exécuter les décisions du conseil d'administration de l'A.C.F.T., association affiliée à la Fédération culturelle des Canadiens-français; aider la communauté de Frobisher Bay dans leurs démarches auprès du conseil de la radiodiffusion et télédiffusion; transformer l'association locale en association territoriale et participer à des colloques organisés par les membres officiels au sujet du bilinguisme, système d'éducation, justice, transcription des lois, etc.

Pour l'avenir, son objectif est d'approfondir ses connaissances en administration; c'est d'ailleurs la partie de son travail qu'elle préfère. De plus, elle compte améliorer ses connaissances des langues française et anglaise par l'entremise de cours par correspondance. Si le temps lui permet, elle écrira des articles pour **L'Aquilon**. Elle a à coeur la réussite du journal.

Un sincère remerciement à Christiane de la part de l'équipe de **L'Aquilon** pour sa collaboration au journal. Nous lui souhaitons que ses projets se réalisent.



L'ancienne directrice générale de l'A.C.F.T., Mme Christiane Tousignant.

COMMUNIQUÉ

Depuis ses débuts en 1983, la "Multicultural Association of the N.W.T." vise à sensibiliser les gens à la richesse et la diversité culturelle et raciale du Canada.

Les objectifs de l'Association sont de servir de catalyseur pour l'intégration des diverses minorités ethniques et raciales à la société canadienne tout en préservant les intérêts et besoins des nouveaux immigrants et groupes ethniques, de préserver et d'encourager l'expression culturelle de tous les groupes ethniques et généralement de voir à éliminer la discrimination empêchant la pleine participation et libre expression des minorités ethniques ou raciales à la vie canadienne.

En plus des activités gastronomiques, culturelles et mondaines organisées par des groupes ethniques particuliers, l'association a aussi à plusieurs reprises organisé des activités tels un atelier sur le multiculturalisme dans le Nord et un souper bénéfice pour les victimes du tremblement de terre au Mexique.

Si vous êtes intéressés à nous aider, vous pouvez vous rendre au bureau de l'Association au numéro 204, Panda Centre à Yellowknife entre 13h et 17h du lundi au vendredi. Vous pouvez aussi appeler le 920-2382.

A Frobisher Bay

Une radio MF communautaire

Par Guylaine Delisle
Luc Verville

Le représentant du comité de la radio-télévision pour l'association française de Frobisher Bay veut introduire un projet de radio communautaire. L'association espère obtenir le poste CBF de Montréal via satellite. L'antenne d'émission serait de un watt. Ils on[t] déjà un local et prévoien[t] ramasser 2 000$ pour l'acha[t] de l'équipement. Des con[tacts] seront établis auprès du public et des entreprises intéressées de la communauté. Ils sont à recherche d'animateurs bénévoles pour la programmation. Ils espèrent que ce projet [se] concrétise d'ici un mois.

LETTRES A L'AQUILO[N]

L'Aquilon, ce n'est pas le journa[l] "Le Devoir"

C'est bien de débattre la langue française, c'est même un devoir et notre responsabilité. Mais L'Aquilon ne doit pas être un journal politique de la première page à la dernière.

Est-il nécessaire de prendre autant de lignes pour analyser un sujet? Où sont les reportages sur les activités culturelles que les francophones ont organisées???

Je suis persuadée que beaucoup de gens apprécieraient lire ce que font les francophones comme activités.

Je ne pourrais probablement pas écrire mieux que certains auteurs dans votre journal, mais il me semble qu'il y aurait amélioration à apporter pour la majorité des lecteurs.

Pauline Thériault

N.D.L.R.

C'est avec grand plaisir que nous publions votre lettre, et nous vous donnons grandement raisons.

Il faut comprendre que l'équipe de L'Aquilon est composée majoritairement de bénévoles et qu'il est quasi impossible de couvrir toutes les activités, autant pour une question de temps que d'espace.

Toutefois, nous avons depuis quelques semaines une journaliste à temps plein qui, nous l'espérons, répondra aux besoins exprimés dans votre lettre et ce, dès la prochaine parution de ce journal.

Egalement, nous vous rappelons que le privilège d'écrire dans ce journal ne nous est pas réservé exclusivement et que toute collaboration à son contenu et amélioration est la bienvenue.

écrivez-nous

Ecrivez-nous, ne soyez pas gênés. A date, les lettres reçues ne sont que des lettres de félicitations et c'est devenu un peu tannant. Envoyez-nous des textes, devenez correspondants. Surtout, soumettez-nous des idées. Attaquez celles émises dans nos éditoriaux, chroniques ou autres articles. **L'Aquilon** est un journal d'information mais nous tenons aussi à ce qu'il soit un lieu de débats. Rien ne nous gêne plus que le ronron des idées toutes faites. **L'Aquilon** est un journal jeune. A vous, amis lecteurs, de nous aider à ce qu'il devienne ce qu'il veut être. Un journal libre que ne craint pas de penser.

ÉDITORIAL

Le gouvernement Territorial et le dossier du français

Plus qu'une simple question de bonne volonté

Il y a des jours où on se pose des questions. Non qu'on remet tout en question mais on s'interroge . . . sur les intentions d'un geste, le but d'un acte ou une action ou encore ses conséquences. Tout devrait être sujet à questionnement et particulièrement ce qui nous tient à coeur et qui a une portée générale. Le français en est un bel exemple. On peut se demander quel avenir lui est réservé dans les territoires surtout lorsqu'on regarde d'un peu plus près l'attitude et les considérations que lui porte le gouvernement des T.N.-O. L'histoire du bilinguisme dans les T.N.-O. donne à réfléchir, et les intentions du gouvernement territorial envers le français ne peuvent nous empêcher de s'interroger quant à leur nature.

En 1982, suite à l'inertie du gouvernement territorial face aux dispositions constitutionnelles concernant le bilinguisme, le gouvernement fédéral décide d'agir sans consultation. Les libéraux de l'époque introduisent le projet de loi C-26 faisant du français une langue officielle dans les T.N.-O. Statistiquement parlant, cette décision est irrecevable. Les francophones ne représent que 2% de la population et pour 1.3% des habitants du territoire, le français est la langue d'usage. C'est aux langues aborigènes que devraient revenir le statut officiel. Les réactions du gouvernement territorial sont immédiates. Nerysoo négocit avec Ottawa. On demande au fédéral de se retirer du dossier des langues tout en s'engageant à respecter les dispositions de la constitution en regard au français.

En 1984, le gouvernement territorial présente "L'Official languages ordinance". La partie I de cette ordonnance, proclammée dans un temps record, fait des langues aborigènes des langues officielles des T.N.-O. Quant à la partie II rendant le français langue officielle, on attend toujours sa proclamation. Deux ans plus tard, Ottawa signe une entente avec le gouvernement de Sibbeston de 16 millions $ pour le développement des langues aborigènes. Pour ce qui concerne le programme de français, ce dernier se voit retarder de 3 ans. La raison majeure invoquée: la législation n'est pas prête à être traduite.

On peut se permettre de s'interroger; quelles sont les intentions du gouvernement des T.N.-O. vis-à-vis le français? C'est bien beau réclamer le status qui doit revenir aux langues aborigènes dans les territoires, là n'est pas la question, mais s'engager à rendre officiel le français, c'est profiter de la crédulité d'une communauté afin d'obtenir de l'argent du fédéral. Ici, on ne s'interroge plus mais plutôt on s'inquiète de la "bonne volonté" du gouvernement territorial!

Le 11 avril 1986 paraissait dans le News/North l'annonce ci-dessous d'un poste de direction. Celui-ci travaillera au développement des programmes touchant l'interprétation, la traduction et les services d'information au public concernant les langues aborigènes et le français. On commence à connaître la chanson; aux T.N.-O., français et langues aborigènes sont étroitement liées. C'est une question de motivation politique et aussi de 16 million $. Il est permis néanmoins de douter de l'honêteté du gouvernement pour ce qui touche du français. Dans cette offre d'emploi, il n'est en aucune façon question de faire du francais une exigence ou une qualification. C'est à se demander si le gouvernement veut rire de nous. Comment une personne peut remplir cette tâche de façon efficace et être compétente si elle ne parle ni ne comprend le français? Cela devrait être à tout le moins un atout ou comme les langues aborigènes être un des critères de sélection.

On peut comprendre à la limite, dans toute cette affaire que la priorité soit donnée aux langues aborigènes mais ce qui est moins compéhensible, c'est l'attitude du gouvernement. Il n'a pas le choix et devra tôt ou plutôt tard se conformer aux dispositions constitutionnelles et faire du français une langue officielle. Vouloir mettre sur les tablettes le dossier du français n'est qu'éviter temporairement le problème. Car dans un avenir proche, d'autres postes s'ouvriront ou bien le fédéral pourrait demander que certains postes existants aient comme exigence une bonne connaissance du français. Le gouvernement territorial ne pourra pas éternellement jouer le jeu de l'autruche. Le français doit devenir réalité dans les territoires, ce n'est plus une question de volonté mais une question de droit.



L'ÉQUIPE

Editeur: Martin Sylvain

Comité de lecture: Thérèse St-Martin
Martin Thériault

Journaliste/employée: Guylaine Delisle

Chef de production: Thérèse Doré

Publicité: Denis Gadoury (920-2919)
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

l'aquilon

L'AQUILON

L'Aquilon est un collectif de membres. L'Aquilon est un membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) et son tirage est presentement de 1000 exemplaires. La publication de L'Aquilon est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée à L'Aquilon doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de son auteur. Le comité de lecture se réserve le droit de corriger ou d'abreger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accédera à une requête d'anonymat sinon tous les textes publiés seront signés.

INFORMATION

Les T.N.-O. à Expo 86

Par Christiane Tousignant

Le pavillon des Territoires du Nord-Ouest à Vancouver semble avoir le meilleur site. Vous connaissez l'adage qui dit: "Tous les chemins mènent à Rome", ici nous disons: "Tous les chemins mènent aux T.N.-O." (Très différent de la réalité du Nord).

Par exemple: Vous arrivez par l'entrée principale de l'est du site qui fait face à l'immense sphère du Centre Expo, une regard vers votre gauche et les formes triangulaires scintillantes tels des glaciers soulèvent votre attention, ainsi que l'imense Inukshuks construit par Albin Kanuk de Rankin Inlet qui mesure plus de 25 pieds et sied à l'entrée principale du pavillon.

Les dirigeants n'ont rien négligé. Considérant la température pluvieuse de Vancouver, vous serez sous un abri au moment de faire la file pour entrer dans le pavillon. Ce lieu peut contenir près de 175 personnes; une fois à l'intérieur, votre premier arrêt vous permettra de visionner un diaporama sur les T.N.-O. qui dure 8 à 10 minutes. Une fois ce visionnement terminé, des panneaux s'ouvrent afin de vous permettre d'entrer dans la seconde pièce qui vous fait connaître l'art des T.N.-O. ainsi que la nature. Longeant les murs de vitrine d'exposition d'art inuit, au centre de la pièce une reproduction de la faune des T.N.-O. ingénieusement construite, car des miroirs disposés sous certains angles vous donnent l'impression d'être en pleine nature.

Votre tournée continue, et votre fatigue se fait sentir; une fois de plus, les dirigeants n'ont rien négligé; d'énormes pierres vous permettrons de vous reposer tout en visionnant de petits films. Par contre, si votre curiosité est piquée par ces films et que vous ressentez le besoin d'écouter ces gens filmés parler de leur vie dans nos territoires, il vous est permis d'entendre ces gens grâce à un système tubulaire qui diffusera le son de leur voix.

Tout au long de cette promenade votre curiosité fut excitée; le besoin de voir ces gens au travail se fait sentir, vous serez satisfait car l'avant-dernière étape de ce pélerinage au Nord vous permettra de voir les artistes à l'oeuvre: artisans, peintres, sculpteurs seront au travail sur les lieux et sûrement disponibles pour répondre à vos interrogations.

A votre sortie, se trouvera une boutique d'articles d'art, ainsi qu'un centre d'information et de réservations pour des voyages organisés de toutes sortes dans les T.N.-O. (pêche, chasse, voyages touristiques).

Toute cette visite vous a creusé l'appétit! Un "artic char" ou le muktuk (mets du Nord) vous attend dans le restaurant et les talents du Nord vous détendrons chaque jour par leurs spectacles au Baffin Island stage ou au Northwest territorial airways.

Votre transport est assuré à la sortie. Comme mentionné au début, tous les chemins mènent aux T.N.-O.; si vous désirez vous balader dans le traversier pour un tour d[e] site, un de ses ports d'ar[rêt] est notre pavillon. Par co[ntre], si vous souffrez du m[al] de mer et pas du mal de l'a[ir], le téléphérique arrête auss[i] deux pas du pavillon à vo[tre] droite de la sortie.



Le pavillon des Territoires, bientôt prêt à recevoir les visiteurs.



Des nouvelles de Frobisher Bay

Manoeuvres de l'armée françai[se] dans le nord canadien

Par Louis Plourde,
Martin Sylvain

À Frobisher Bay, du 10 au 17 février se tenaient des exercices militaires de l'armée française en collaboration avec les forces armées canadiennes.

Le but de ces exercices était de faire l'essai d'une nouvelle arme automatique ultra légère et puissante: arme conçue par l'armée française ainsi qu'une nouvelle motoneige développée par l'armée can[a]dienne qui a l'unique pr[o]priété d'être très silencieu[se]. De l'équipement logistiq[ue] comprenant manteaux, pa[n]talons, mitaines-gants [et] bottes fabriqués de matér[iel] synthétique de haute quali[té] étant aussi ultra léger [et] d'accessoires de survie po[ur] l'artique. Soit dit en passa[nt] les autorités n'avaient p[as] vraiment l'intenti[on] d'élaborer sur l[es] manoeuvres en cours.

Impossible de couvrir toutes les activités, autant pour une question de temps que d'espace. Toutefois, nous avons

dans ce journal ne nous est pas réservé exclusivement et que toute collaboration à son contenu et amélioration est la bienvenue.



écrivez-nous

Ecrivez-nous, ne soyez pas gênés. À date, les lettres reçues ne sont que des lettres de félicitations et c'est devenu un peu tannant. Envoyez-nous des textes, devenez correspondants. Surtout, soumettez-nous des idées. Attaquez celles émises dans nos éditoriaux, chroniques ou autres articles. L'Aquilon est un journal d'information mais nous tenons aussi à ce qu'[il] soit un lieu de débats. Rien ne nous gêne plus que le ronron des idées toutes faites. L'Aquilon est un journal jeune. A vous, amis lecteurs, de nous aider à ce qu'il de[vienne] ce qu'il veut être. Un journal libre que ne craint pas de penser.

Dans l'éducation

Le français langue seconde

par Marta Blenkarn

"Ce qui se passe dans les écoles doit refléter les besoins et les voeux de la communauté." "L'éducation doit être une responsabilité partagée." "La communauté doit jouer un rôle important dans le succès des programmes d'étude.". Voilà certains énoncés qui font partie de la philosophie du Ministère de lÉducation. Pour que cela ne reste pas sur le papier le processus consultatif doit se dérouler ouvertement.

Depuis quelques années on a identifié le besoin d'un programme pour le français de base prescrit par le Ministère et d'un guide de l'enseignant accompagné des ressources plus pertinentes. Plusieurs démarches ont été faites pour satisfaire ces besoins. Elles ressemblent à la démarche de l'enfant qui fait ses permiers pas. Des tâtonnements, beaucoup d'efforts, beaucoup de temps pour parcourir une distance assez courte, et beaucoup de gens autour qui regardent et qui attendent de l'enfant plus qu'il n'en peut donner. L'enthousiasme ne remplit pas les fonctions de coordonnateur de force musculaire. Au bout de trois ans même si l'on a dépassé ce stade, il nous reste encore des mois de préparation avant d'aller à l'école! Un comité pour le développement du programme de base de la maternelle à la 6ième vient d'être constitué. Ce comité s'occupera de se renseigner auprès des sociétés d'éducation locales sur les opinions des parents et d'autres membres de la communauté et de contacter d'autres enseignants pour provoquer une réaction aux documents présentés par le Ministère. Dans le modèle que le Ministre a choisi, (Programme multidimensionnel) l'emphase porte plus sur le développement de la langue parlée et moins sur la grammaire; il y a aussi une composante culturelle importante Restez à l'écoute. Vous aurez peut-être quelque chose à dire?

En 1974 le rapport "Gillin" sur l'enseignement du français en Ontario définnissait le "niveau de base" en termes d'heures d'instruction: 1200 heures réparties tout au long de la scolarité.

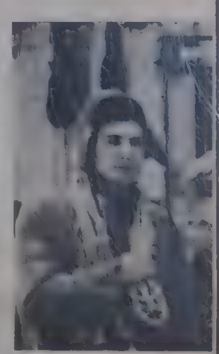
Depuis ce temps il existe donc un paramètre largement accepté par les commissions scolaires du pays. Là où l'instruction diffère en grande partie et n'atteint pas les objectifs, le paramètre devient le bouc émissaire. Le niveau "supérieur" se trouve à l'autre extrême avec 5000 heures d'instruction. Bien entendu, il s'agit d'un programme enrichi ou "allongé" dans lequel l'élève peut lire des journaux et des livres au choix en s'aidant occasionnellement du dictionnaire. Peut écouter la radio, les émissions télévisées, participer aux conversations et absorber de l'information sur la culture des comunautés francophones. En fin de compte, il peut fonctionner assez bien dans une communauté francophone aprés seulement quelques mois de résidence. Dans les Territoires du Nord-Ouest, d'après une publication du Conseil des Ministres datée de décembre 1985, "Aperçu des programmes de français langue seconde", le niveau de base est offert avec seulement de 200 à 500 heures, soit un tiers de ce qui est recommandé par la recherche empirique. Et pourtant il existe des écoles où malgré des conditions pas tout à fait favorables, l'instruction s'avère assez efficace. Ce qui prouve que des facteurs autre que le temps tels que l'enseignant, l'approche et les ressources ont une influence plus directe sur l'aprentissage de la langue seconde. Le nombre d'élèves qui apprend le francais avec le programme de base est seize fois plus élevé que le nombre d'élèves qui choisissent l'immersion d'où la nécessité d'indentifier les conditions qui favorisent l'apprentissage et ensuite les garanties.

L'expédition polaire de Steager

Tout va bien

Par Louis Plourde
Martin Sylvain

Robert McKerrow, un des membres de l'expédition polaire internationale Steager, a été obligé d'abandonner le 7 avril dernier en raison de sérieuses blessures aux côtes causées par son traîneau qui avait reculé sur lui. Il ne pouvait plus forcer et donner son plein rendement. Ne désirant pas être un passager et un fardeau pour les autres co-équipiers, il quitta l'équipe. M. McKerrow restera au camp de base à Résolute Bay. Au moment où il abandonna, l'expédition n'avait que 94 milles de parcouru. Au 15 avril, l'équipe avait progressé de 170 milles, soit une moyenne de 23 à 24 milles par jour. Le 15 avril dernier, M. Bob Mantell, un deuxième membre de l'expédition a dû abandonner en raison de fortes engelures aux pieds. L'équipage est présentement à mi-chemin, n'ayant rencontrer qu'une seule crevasse pendant la nuit, rendant possible au matin la poursuite du voyage. M. Jim Gasparani, responsable du camp de base à Resolute Bay a dit que l'esprit d'équipe était très fort et qu'ils espéraient arriver au pôle pour le ler mai. Il rapporte aussi que Brent Bodie résidant de Frobisher Bay se débrouille très bien.



Bob Mantell, obligé de quitter l'expédition à cause d'engelures.

SOCIÉTÉ

Camp de Neige
En français s.v.p.

Par Guylaine Delisle

En début avril, les écoles J. H. Sissons et William McDonald s'affairent aux derniers préparatifs de ce qui s'avèrera une merveilleuse expérience. En effet, les camps de neige, l'un à Prelude Lake et l'autre à Duncan Lake, ont été une réussite pour les élèves d'immersion française. Les étudiants ont élargi leur connaissance de la culture française tout en bénéficiant d'activités de plein air et de survie en forêt. Le but de ces camps de neige était de permettre aux élèves d'immersion de pratiquer leur français en dehors des salles de classe.

Les élèves de 4ième, 5ième et 6ième année de l'école Sissons ont pris part à différentes activités telles que: pêche sur glace, ski de fond, glissade, hockey, etc. Les activités intérieures comme la danse, le dessin et le théâtre, étaient tout aussi excitantes. Il faut mentionner que les parents ont contribué au bon fonctionnement du camp de neige. Ils s'occupaient des enfants dans les chalets, préparaient les repas et apportaient les premiers soins. En passant, il y a eu une rumeur voulant que les enfants aient été malades à cause du chili. Nous n'en sommes pas convaincus car il a été analysé et il n'y avait aucun risque d'empoisonnement.

Après une journée de plein air bien remplie, Denis Gadoury est venu raconter, autour d'un feu de camp, une légende intitulée "Le petit oiseau couleur du temps". Des chansons ont suivi, avec la participation des parents qui sont venus en grand nombre, même qu'ils ont dansé sur un rythme folklorique.

Les activités ont été un peu différentes pour les élèves d'immersion de niveau 7 et 8 de l'école William McDonald mais tout aussi intéressantes. Le camp était situé à Duncan Lake à 25 minutes d'avion au nord de Yellowknife. Chaque groupe prenait part aux activités en trois parties: de survie, d'orientation et boussole ainsi qu'aux sports, criquet, football, etc. Les élèves ont joué au soccer chaussés d'une raquette à neige dans un pied (ce nouveau sport fera-t-il un jour partie des Olympiques?) et au baseball avec des guimauves.

Des activités intérieures étaient aussi planifiées pour les soirées. Il paraît même que Jean-Denis Dalphond en a surpris plusieurs en racontant aux enfants sa légende "La chasse-galerie". Pendant la nuit froide et venteuse, 4 enfants armés de courage et de sang froid ont couché dehors dans un abri de neige. Ils se sont réveillés le matin bien au chaud. Il va sans dire que les enfants se sont bien amusés et que tous ont survécu. Après quelque jours d'activités intenses, le repos de fin de semaine a été apprécié.

A Mildred Hall
Une semaine française

Par Guylaine Delisle

La semaine française s'est bien déroulée à l'école Mildred Hall. Ce ne sont pas les activités qui manquaient. Le but de cette semaine était de sensibiliser les enfants à la culture et à la langue canadienne-française. Le Mardi-gras était la journée du costume et il y avait un spectacle de danse pour les 1ière, 2ième et 3ième année, tels steppettes, claquettes, cuillères, etc. Les enfants on laissé libre cours à leur imagination pour la fabrication de sculpture sur glace; il y en avait plus de quarante. Les classes gagnantes se sont mérité des gâteaux. Le but de l'activité était axé sur la participation. Heather Ham[illegible] était une des gagnantes du concours de ceinture en présentant une ceinture composée d'ustensiles de cuisine rattachés à une chaîne. Il fallait y penser. La tire sur la neige était aussi de la partie. Ceci a contenté les becs fins de nos petits mousses. Cette semaine sera mémorable autant pour les enfants que pour les professeurs et animateurs.

A l'assaut du grand Nord

Par Louis Plourde, Martin Sylvain

Un japonais de 33 ans, M. Mitsula Oba est sur le chemin du retour après une marche de 400 kilomètres en direction du pôle magnétique. Il quitta Resolute Bay le 13 mars 1986 et atteint finalement le pôle le 7 avril.

M. Oba en était à son deuxième essai. Lors de sa première tentative, il fut obligé de rebrousser chemin en raison de la vélocité des vents et des températures extrêmes. Mais il a malgré tout réussi.

Dernièrement, un autre japonais, M. Yazama de Tokyo, était de passage à Resolute Bay pour une semaine. Très connu au Japon pour ses exploits à motocyclette, le casse-cou planifia un essai vers le Pôle nord en motocyclette, possiblement pour l'an prochain. Il a par contre décidé de tenter l'expérience cette année. Le départ était prévu pour la mi-avril. Le dernier assaut du pôle en motocyclette fut fait en 1974 par un torontois qui échoua.

M. Jean-Louis Étienne marche présentement vers le pôle nord, les dernières nouvelles à son sujet datent du 6 avril alors qu'il atteignait le 85° parallèle et qu'on lui faisait parvenir des ravitaillements.
À suivre.

En 1990, M. Basil Jacobson projette d'importer deux éléphants à Resolute Bay; il considère les éléphants comme un excellent moyen d'affronter le pôle. M. Jacobson mentionne que:

1. Les éléphants peuvent nager donc pas de problèmes pour les crevasses d'eau.
2. *Qu'il n'a qu'à les habiller* de peaux de caribou ce qui servirait de tentes aux membres de l'équipage pendant la nuit.
3. La trompe de l'éléphant servirait de support d'antennes pour les communications radiophoniques.
4. Enfin un dernier avantage, aucun risque qu l'éléphant soit emporté par un blizzard.

Il entend demander au gouvernement fédéral une subvention dans le but d'approfondir les études antérieures sur les mammouths. Il semble que M. Jacobson se soit rendu au pôle avec diverses équipes à plusieurs reprises. Cette idée de se rendre au Pôle est plutôt farfelue, nous laissons le lecteur en juger par lui-même.

CULTURE

Au NACC
Racontez-moi Matonabbee

ar Thérèse Doré

Matonabbee, pièce de Brian Lewis, mise en scène et produite par Alex Czarnecki, avec entre autres, François Paulette, Georges Clutesi, Gilbert Audet, Phillip Mercredi, Marnie Sherburne, Lorne Smith, Noel Montagano et Peter Short.

L'histoire, elle doit s'écrire . . pour que les générations futures se souviennent et afin e mieux comprendre le résent. En même temps, histoire permet à un peuple e se révéler à lui-même: ce u'il est, ce qui est sa culture t surtout ce qui a été. Événements, personnages et aits doivent y être rapportés t ce, le plus rigoureusement ossible. C'est ce à quoi l'on 'attend des versions officielles. Quant aux autres ersions, libre à l'auteur de rendre ici et là matériel qui st nécessaire à l'édification ■ son oeuvre, l'important ésidant dans un choix udicieux. La régle du hasard 'a pas sa place surout orsque l'on parle de théâtre u ce qui est dit compte auant que ce qui est vu.

En écrivant Matonabbee, rian Lewis avait à relever n défi de taille. Couvrir une ériode historique s'étendant ur près de trente années, englobant des conflits culturels entre plusieurs peuples et la vie d'un homme pas ordinaire, cela ne représente-t-il pas une entreprise un peu trop risquée? Matonabbee, pièce en 2 actes, d'une durée de près de trois heures, comporte quelques longueurs, comme si Lewis avait voulu tout mettre. Peut-on parler de choix judicieux?

Dans la première partie, Matonabbee s'éclipse au profit de son père, un personnage imposant incarné avec brio par Clutesi. Ce dernier nous prouve que sa carrière ne touche pas encore à sa fin. Cependant, le message que le père veut transmettre à son fils n'est pas évident. On sent la profondeur de ses propos mais ils n'éclatent pas au visage.

Au second acte, Matonabbee adulte a atteint sa maturité. Le personnage que François Paulette doit jouer est complexe de par sa personnalité, sa dimension politique et son rôle social. Matonabbee est un héros pour le peuple indien et a joue un rôle important dans le commerce des fourrures avec les blancs. Les scènes, comportant plusieurs tableaux, empêchaient de s'attacher au personnage; lorsqu'on commencait à embarquer, oups, changement de décor. Ce qui en résulte est, qu'au moment de sa mort, on ne se sentait pas touchés, ou attristés. Son suicide perdait alors de sa signification, et on le sait, il fut le premier Indien dont la mort par suicide fut enregistrée dans les T.N.-O.

Qui était Matonabbee? Les femmes parlent peu de lui en fait, étant trop passives dans la pièce, et pourtant elles en auraient eu à raconter. Servant de pont entre le différentes scenes, et ce très bien, il me semble qu'on les ■ mises de côté un peu trop. Dommage . . .

Quant aux différents aspects de la pièce, disons simplement que les acteurs, presque tous des amateurs se sont bien débrouillés, les répliques venaient sans encombre. Paulette, quant à moi, aurait pu cependant donner plus qu'il ne l'a fait. On sent du potentiel chez lui comme acteur, mais aussi une gêne de jouer devant un grand public, tout comme chez plusieurs acteurs, se retenant d'exprimer leurs emotions ■ adoptant une attitude plutôt figée. Le travail de Czarnecki en tant que metteur en scène et directeur est à souligner. Limité par les ressources matérielles et techniques du NACC, il a crée une ambiance et à mettre le public en relation avec l'action de la pièce. Les décors, quoique sobres, permettaient aisément les changement et occupaient sans exagération l'espace scénique.

Se voulant historique et sociale, cette pièce peut prétendre à passer un message d'importance. La culture et l'histoire indiennes sont fortement liées à celles des canadiens; avoir l'opportunité de voir un épisode de cette culture et de cette histoire est un grand événement en soi. Une bonne soirée et un production locale bien appréciée puisqu'on affichait salle comble à chaque représentation. Le message est clair M. Czarnecki, on en veut encore!



François Paulette et Phillip Mercredi en répétition

L'histoire des Cotillons

ar Martin Thériault

La troupe de danse "Les otillons sur neige" se rendra l'Expo de Vancouver du 7 u 18 juillet pour représenter s Territoires du Nord-uest.

Déjà dans leur troisième nnées d'existence, les otillons sur neige se sont ormés grâce à l'initiative Allain St-Cyr et de Mona atthews. Cette idée, d'avoir ne troupe de danse folorique francophone, trotit dans leur tête depuis éjà un certain temps. A automne 83, naissait donc ne troupe de danse francoonoise.

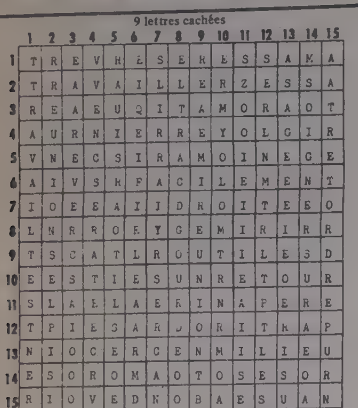
Neuf membres composient la troupe qui, à sa aissance, se produisait en pectacle sans nom. Les ratiques se déroulaient au ellowknife Play School. endant cette première aison d'existence, sept embres de la troupe ont ivi un atelier de danse à St-aul, Alberta. Huguette elletier a été la première orégraphe du groupe. La oupe a participé à plusieurs énements culturels. Elle a orégraphié quelques anses pour les Cotillons. La oupe a donné des spectacles ur l'Association culturelle ancophone des T.N.-O., donné un spectacle dans le temps des fêtes, à la Ste-Catherine, au Caribou Carnaval, etc. Fait occasse à noter, pendant cette première année de vie, la troupe avait un costume, mais ne possédait pas de pièce maîtresse ni de souliers à claquettes. Elle avait déjà quelques danses à son répertoire dont une toute spéciale qui a été nommée "La danse des Cotillons".

Dans sa deuxième année d'existence, la troupe s'est donnée un logo et un nom, "Les Cotillons sur neige". Don Monette a réalisé le logo pour la troupe. L'addition de souliers à claquettes a été appréciée par tous les danseurs. Con Mine Rec Hall a été le lieu des pratiques de danse. Myriam Allizé a pour quelques fêtes traditionelles annuelles et pour des échanges multi-culturels.

Actuellement, dans la troisième année de son évolution, la troupe a déménagé ses pénates au studio de danse Tanis Tate. Composée maintenant de quinze membres autant francophones qu'anglophones, la troupe est toujours aussi vivante que par le passé et plus que jamais. En effet, les Cotillons sur neige se produiront en spectacle à l'entrée du Pavillon des Territoires du Nord-Ouest à Expo 86. Douze membres de la troupe y seront et donneront quatre ou cinq représentations par jour. La troupe se prépare fébrilement pour cette expérience unique qu'elle vivra du 7 au 18 juillet.

LE COIN DES JEUNES

mots cachés



9 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	T	R	E	V	H	E	S	E	R	E	S	S	A	M	A
2	T	R	A	V	A	I	L	L	E	R	Z	E	S	S	A
3	R	E	A	E	U	Q	I	T	A	M	O	R	A	O	T
4	A	U	R	N	I	E	R	R	E	Y	O	L	G	I	R
5	V	N	E	C	S	I	R	A	M	O	I	N	E	G	E
6	A	I	V	S	R	F	A	C	I	L	E	M	E	N	T
7	I	O	E	E	A	I	I	D	R	O	I	T	E	E	O
8	L	N	R	R	O	E	Y	G	E	M	I	R	I	R	R
9	T	S	C	A	T	L	R	O	U	T	I	L	E	S	D
10	E	E	S	T	I	E	S	U	N	R	E	T	O	U	R
11	S	L	A	E	L	A	E	R	I	N	A	P	E	R	E
12	T	P	I	E	S	A	R	J	O	R	I	T	R	A	P
13	N	I	O	C	E	R	C	E	N	M	I	L	I	E	U
14	E	S	O	R	O	M	A	O	T	O	S	E	S	O	R
15	R	I	O	V	E	D	N	O	B	A	E	S	U	A	N

Acre
âtre
amasser
aromatique
assez

Bocal
boîte

Crever

Devoir
docile
droite

Facilement
farces
fiel

Gémir
gourde
grêle

Idylle

Lilas
loyer

Maris
milieu
morose
moine

Nauséabond
nier

Partir

patte
père
pies

Recoin
retour
réunions
réserver
rôle
roses

Sage
soigner

Tares
test

tordre
transfiguration
travail
travailler

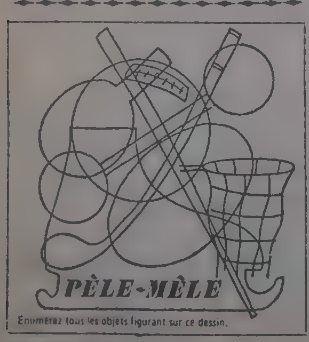
Utiles

Réponse : CROISSANT

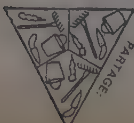
Partage



Partagez ce dessin en 3 parts égales, de façon à obtenir dans chacune: 1 râteau, 1 seau, 1 carotte, 1 plantoir.

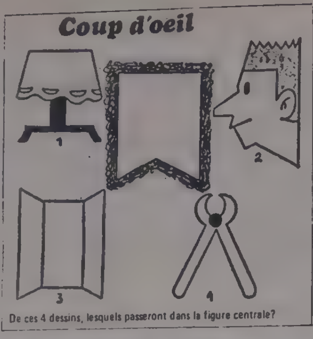


Enumérez tous les objets figurant sur ce dessin.



PELE-MELE: Un ballon de football. – Une canne de billard. – Une raquette de ping-pong. – Un ballon de rugby. – Une canne de golf. Une chaussure de patin à glace. – Un filet de basket. Des poids.

Coup d'oeil



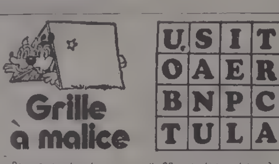
De ces 4 dessins, lesquels passeront dans la figure centrale?

UN MAUVAIS RÊVE



Reliez les points de 1 à 32 et vous saurez à quoi vient de rêver cette petite mouche.

Grille à malice

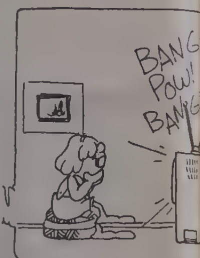


U	S	I	T
O	A	E	R
B	N	P	C
T	U	L	A

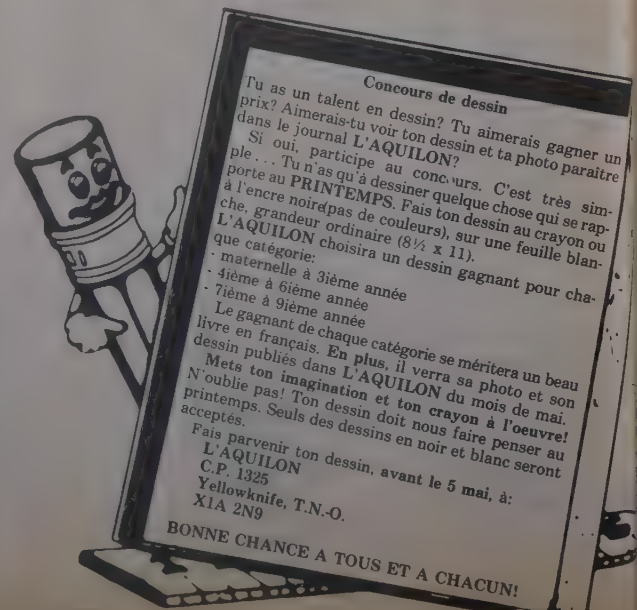
Pouvez-vous lire dans cette grille 20 mots de trois lettres? Il y en a davantage. Pour chaque mot vous pouvez partir d'une case à votre choix, mais vous devez toujours prendre la lettre suivante du mot dans une des cases voisines par un côté ou par un coin.

...LE A MALICE: Ose-...et-Tes-Bas-Sec-Air-Tri-Sir-...s-Ter-But-Tub-Boa-Ane-Nul-...ul-Une-Son-Ire-Pas-Cri etc.









Concours de dessin

Tu as un talent en dessin? Tu aimerais gagner un prix? Aimerais-tu voir ton dessin et ta photo paraître dans le journal **L'AQUILON**?

Si oui, participe au concours. C'est très simple... Tu n'as qu'à dessiner quelque chose qui se rapporte au **PRINTEMPS**. Fais ton dessin au crayon ou à l'encre noire(pas de couleurs), sur une feuille blanche, grandeur ordinaire (8½ x 11).

L'AQUILON choisira un dessin gagnant pour chaque catégorie:
- maternelle à 3ième année
- 4ième à 6ième année
- 7ième à 9ième année

Le gagnant de chaque catégorie se méritera un beau livre en français. **En plus**, il verra sa photo et son dessin publiés dans **L'AQUILON** du mois de mai.

Mets ton imagination et ton crayon à l'oeuvre!

N'oublie pas! Ton dessin doit nous faire penser au printemps. Seuls des dessins en noir et blanc seront acceptés.

Fais parvenir ton dessin, **avant le 5 mai**, à:

L'AQUILON
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

BONNE CHANCE A TOUS ET A CHACUN!

L'aquilon

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires

Vol. 1 numéro 5, 30 mai 1986 (mensuel)

L'ambassadeur de France
Une visite courte mais appréciée

par Thérèse Doré

Qui peut franchir le 71ᵉ parallèle se promener sur l'Ile Victoria en ce temps-ci de l'année? Qui oserait venir dans le T.N.-O. en suivant un horaire chargé à la minute près sans compter les imprévus bien malins de notre climat? Vous pouvez toujours chercher, vous seriez surpris d'apprendre que cette personne n'est nul autre que l'ambassadeur de France. Histoire de trotter hors des sentiers protocolaires. Il n'est pas venu seul, il était entouré de sa charmante épouse, de M. et Mme le Consul et du conseiller scientifique M. Gilbert Du Noyer et sa femme.

L'ambassadeur de France, M. Jean-Pierre Cabouat et le consul, M. Louis Bardollet en avaient long à raconter sur leur visite au centre français de recherches. Partis le 20 mai1986 pour n'y séjourner que 48 heures, ils sont revenus 4 jours plus tard. Les organisateurs avaient sous-estimé, une fois de plus, le caractère de Dame Nature.

Ces diplomates français se sont rendus à Holman, petite communauté inuite, pour rencontrer une équipe d'archéologues qui étudie le passé des Inuit du Cuivre. Ce travail de recherches a débuté il y a 10 ans. Jean-François Lemouel, archéologue français, était venue faire un séjour avec son épouse dans le but de sensibiliser certains habitants d'Holman à la conservation de leur patrimoine. De concert avec les autorités d'Ottawa, de Yellowknife et d'Inuvik, M. Le Moëlle est revenu pour travailler là-bas et les résultats de ses recherches seront prochainement déposés au Musée de l'Homme à Ottawa pour y être répertoriés.

Ce séjour à Holman a permis à l'ambassadeur et à ses amis de prendre conscience de l'effort du gouvernement d'offrir les meilleures installations scolaires et de santé possibles et aussi réaliser les problèmes de cohabitation de ces deux civilisations: inuite et occidentale. Ils ont pu aussi apprécier et mieux connaître les coutumes et le mode de vie des habitants d'Holman.

A leur retour à Yellowknife, un petit comité de réception attendait nos diplomates impatiemment. Des représentants du gouvernement territorial, de l'A.C.F.T. et de **L'Aquilon** ont eu l'occasion de recevoir l'ambassadeur. Ce dernier, serré dans son horaire, a passé seulement quelques heures en ville. Il a quand même eu le temps de faire part de ses impressions à **L'Aquilon**. Elles portaient en particulier sur les relations franco-canadiennes et la francophonie internationale.

Selon M. Cabouat, la France considère tous les francophones comme étant un sujet de fierté et a envers eux un sentiment de devoir et de solidarité. Consciente que

Suite en page 8



M. l'ambassadeur, Jean-Pierre Cabouat entouré du consul, J. Louis Bardollet (à droite) et du directeur-général de l'A.C.F.T., M. Jean-Denis Dalphond (à gauche)

A Frobisher Bay, le français en otage?

par Martin Sylvain

À Frobisher Bay, des rumeurs circulent à l'effet que l'"Iqaluit Educational Board" serait prêt à refuser une somme d'environ 140 000$ pour le programme de langue française si des montants semblables ne sont pas alloués au programme d'inuktituk. La communauté francophone est très inquiète de cette situation.

L'Aquilon a contacté M. Bert Rose, superintendant du "Baffin Divisional Board of Education" à ce sujet. Mr. Rose a affirmé qu'il n'est pas au courant de ce problème, mais selon lui, accepter cet argent pour le français serait l'atout permettant le développement d'autres programmes linguistiques. Ne pouvant nous en dire plus, il nous a référé à M. Allain St-Cyr, co-ordonnateur des programmes de français des Territoires et à Mme Mary Willman, présidente du "Iqualuit Educational Council". M. St-Cyr n'était pas disponible pour nous faire part de ses commentaires avant notre date de tombée. Par contre, **L'Aquilon** a pu interviewer Mme Willman. Nous lui avons demandé s'il était vrai que les fonds pour le français seraient refusés par l'I.E.C. si une somme semblable n'est pas versée aux programmes d'Inuktituk. Elle nous a répondu: "Oui". Alors, **L'Aquilon** lui a demandé si ce n'était pas utiliser les programmes de français comme otage. Immédiatement, elle s'est rétractée pour nous déclarer: "Ce serait une bonne chose que le programme de langue inuite obtienne une somme semblable". Elle ajouta qu'elle n'avait aucun autre commentaire pour les médias avant la réunion du 2 juin. C'est à cette assemblée que le conseil d'I.E.C. débattera de cette question.

Suite en page 5

Entrevue exclusive avec Jean Malaurie
Les minorités...le plus important problème du monde moderne

De passage dernièrement à Yellowknife, Jean Malaurie rencontrait en entrevue exclusive Jean-Denis Dalphond et Martin Sylvain, journalistes à L'Aquilon. Jean Malaurie est un ethnologue de renommée mondiale et est l'éditeur de la collection "Terre Humaine" chez Plon. On lui connaît "Les derniers Rois de Thule", qui est un des classiques de la littérature polaire, dont on a tiré un film. Il a aussi réalisé une série de sept films intitulés "Inuit" portant sur la vie de ce peuple en Sibérie, en Alaska, au Canada et au Groënland.

Sa pensée est riche, et l'homme ne craint pas de questionner les "civilisés" que nous sommes. Vous le verrez dans ce texte constitué de larges extraits de l'interview qu'il nous accordait.

L'Aquilon: Jean Malaurie, qui êtes-vous?

Jean Malaurie: Un homme de bonne volonté. Voici bientôt 30 ans que je vais ici et là dans l'Arctique. J'ai commencé mes recherches en 1948. J'étais désigné par L'Académie des Sciences à Paris, comme géographe des expéditions polaires françaises au Groënland et le but de l'expédition, qui a été atteint, était d'installer au centre du Groënland et le but de l'expédition, qui a été atteint, était d'installer au centre du Groënland, à 3 000 mètres de hauteur, sur la glace, une grande station d'étude géophysique.

En 1949, je suis revenu au Centre national de la recherche scientifique. J'étais un jeune attaché de recherche, et je suis parti le plus au nord possible pour retrouver les sources du peuple Inuit. J'ai vécu parmi les Inuit du nord du Groënland, des Esquimaux de Thule. Figurez-vous que le 16 juillet 1951, après avoir vécu un an tout seul du haut d'un glacier j'ai découvert dans une plaine, au pied de ce glacier, 5 000 martiens qui arrivaient du ciel. C'était 5000 Américains qui étaient en train de construire la base américaine nucléaire de Thule. J'étais le seul témoin étranger. J'ai posé quelques problèmes à l'autorité américaine car la base était ultra-secrète.

Je n'ai jamais oublié ce choc entre ces Américains et les 302 Exquimaux avec lesquels j'avais vécu, qui avaient une grande hauteur spirituelle, une grande culture, qui étaient debout. Ils étaient pauvres financièrement, à l'écart du circuit monétaire, mais d'une très grande civilisation.

C'est la seconde université

Suite en page 4



L'Association Culturelle Franco-TéNOise

Ça va...pauvre

par Jean-Denis Dalphond

Chaque mois **L'Aquilon** offre à L'A.C.F.T. une demi-page que nous n'occupons pas toujours régulièrement. Dans ce court espace, le président Fernand Denault ou le directeur général vous informent des principales activités our problèmes de l'A.C.F.T.

Maintenant pour la première fois, comme nouveau directeur général, j'écris ces lignes. Un sentiment tout différent de celui vécu alors que j'étais journaliste bénévole de **L'Aquilon** m'habite. Pour la première fois, je sens le poids de l'A.C.F.T. sur mes épaules.

Aujourd'hui, ça va mal. Presque deux mois dans la nouvelle année financière, l'A.C.F.T., l'association de Frobisher Bay, ou encore **L'Aquilon**, ne connaissent pas encore les montants qui leur seront alloués pour 1986-87. Pour l'A.C.F.T. et **L'Aquilon** deux mois sans fric. Pour l'association de Frobisher Bay plus d'un an sans argent parce qu'elle n'a jamais reçu sa subvention pour l'année 1985-86. Seulement des efforts d'imagination et des discussions interminables avec la banque nous permettent d'être encore ouverts. Mais quelle perte d'énergie qui aurait pu être mise sur des dossiers prioritaires. Il n'est pas question ici de critiquer la direction régionale du secrétariat d'État. A date, nous sommes satisfaits de nos rapports avec eux, mais que fait-on à Ottawa?

A ce stade-ci, la direction régionale a recommandé, au ministre Bouchard, différents montants ne nous satisfaisant pas mais elle demeure ouverte à des négociations futures. Et elle affirme même que des sommes supplémentaires seront débloquées le jour où l'A.C.F.T. et ses associations locales auront mis sur pied une programmation, c'est-à-dire des priorités, des buts et des objectifs à court, moyen, et long termes. Le Secrétariat d'État est en grande partie responsable de cette absence de programmation parce que celui-ci n'a jamais offert aux francoténois l'aide technique à laquelle ils avaient droit, reconnait M. Arnal, directeur régional du Secrétariat d'État. L'aide technique et financière, ajoute l'A.C.F.T., parce qu'avec des communautés dispersées aux quatre (4) coins des territoires nos frais de fonctionnement sont exorbitants.

Bientôt, l'A.C.F.T. présentera au Secrétariat d'État une demande de financement pour un projet spécial. On pourrait l'appeler les États généraux de la francophonie ténoise. Si le secrétariat d'État est vraiment sérieux quand il parle de notre programmation il ne peut refuser un tel projet. L'idée est de réunir, après une préparation sérieuse, des représentants de chacune des communautés francophones afin qu'ensemble nous déterminions ces objectifs pour les associations territoriale et locales.

De même, si le secrétariat d'État est sérieux quand il parle de programmation il ne peut refuser de subventionner **L'Aquilon** et l'association de Frobisher Bay. Ils ont déjà présenté une programmation et semblent très bien savoir où ils vont. Encore faut-il qu'on leur fournisse les outils nécessaires à leur développement.

Aujourd'hui, Frobisher Bay n'a plus un seul sous. **L'Aquilon** bat, de plus en plus difficilement, des ailes. Et l'A.C.F.T., après-demain, pourrait devoir fermer temporairement ses portes si des entrées d'argent ne se font pas très rapidement.

Le Premier ministre, M. Mulroney, a déjà affirmé que les minorités de langues officielles ne souffriraient pas des compressions budgétaires. Comme le commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville-Fortier, il nous arrive, ces temps-ci, d'en douter.

Rapport du Commissaire aux langues officielles

Le fédéral incapable de penser et d'agir en même temps

par Guylaine Delisle

Le commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville-Fortier, déposait devant le Parlement du Canada son rapport annuel, le 15 avril 1986. Dans ce rapport, il presse le gouvernement d'activer l'égalité du français et de l'anglais au Canada.

La Fédération culturelle des Canadiens-français, par la voix de sa présidente Mme Leblanc, appuyait le rapport de M. Fortier. Elle soulignait l'égalité linguistique dans la fonction publique fédérale qui devrait être une priorité pour le gouvernement de M. Mulroney.

On se rappelle que lors de son passage à Yellowknife en novembre 1985, le commissaire avait indiqué aux médias et à l'Association culturelle franco-TéNoise (A.C.F.T.) qu'il allait surveiller attentivement l'évolution de la situation linguistique dans le Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) concernant le français.

Dans son rapport, M. d'Iberville-Fortier, presse le gouvernement de s'attaquer dans l'immédiat aux problèmes déjà connus. Et il ajoute: "Faut-il supposer que le gouvernement est incapable de penser et d'agir en même temps?" Il recommande donc de définir des objectifs réalistes afin d'assurer l'égalité linguistique prévue à la Constitution et de rétablir une juste part du budget national à la promotion de la réforme linguistique.

La présidente de la F.C.C.F., Mme Leblanc, appuie son accord au commissaire concernant la question des services et de la langue de travail da la fonction publique. Elle ajoute: "Plus de 15 ans de bilinguiste n'ont pas empêché l'assimilation de faire des ravages dans nos communautés." Il faut des actions et des programmes aidant à dynamiser les communautés minoritaires. Mais la F.C.C.F. craint d'y déceler un affaiblissement de la volonté du gouvernement canadien d'implanter le bilinguisme. La F.C.C.F. considère que le gouvernement doit passer aux actions conrètes et dépasser le stade des généralisations sympathiques.

Mme Leblanc demande au gouvernement canadien de s'inspirer des recommandations du commissaire dans son processus de revision de la Loi des langues officielles.

En novembre 1985, à Yellowknife, M. D'Iberville-Fortier s'est informé des priorités de l'A.C.F.T. et a discuté avec le gouvernement des T.N.-O. de la question linguistique et du problème des services bilingues. Selon le commissaire, il apparait clairement que les obligations linguistiques découlant de la Constitution représentent un fardeau pour le gouvernement des T.N.-O. Même qu'il déplore les légendes unilingues anglaises des objets exposés au Northern Heritage Centre à Yellowknife.

Un élément nouveau s'ajoutera bientôt au dossier linguistique dans les T.N.-O. Le gouvernement territorial et l'A.C.F.T. attendent le rapport de M. Bastarache (expert sur les questions linguistiques au Canada) qui définira les obligation législatives et constitutionnelles du gouvernement territoriale en regard du français dans les territoires. Ce rapport devrait être présenté d'ici décembre 1986.

LETTRES A L'AQUILON

Merci à l'A.C.F.Y.

Une expérience mémorable

En tant que membre de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (A.F.C.Y.), j'aimerais partager avec vous mon expérience au sein de cette organisation.

Il y a un an, lorsque je suis arrivée à Yellowknife je n'étais pas bilingue, je ne connaissais personne; j'avais besoin d'établir des contacts. C'est alors que je me suis impliquée comme membre de l'A.F.C.Y..

Comme le but de l'A.F.C.Y. est de regrouper les francophones et défendre la langue française, j'ai pu, en assistant aux assemblées, établir des contacts avec d'autres francophones.

C'est ainsi que j'ai constaté et trouvé très déplorable que sur 60 membres, seulement une douzaine s'impliquent réellement. Faire partie d'une association c'est une chose, mais participer c'en est une autre.

J'encourage donc tous les francophones à se joindre à l'A.F.C.Y. Plus les gens s'impliqueront, plus l'association sera en mesure d'atteindre ses buts et de répondre aux besoins de la communauté française de Yellowknife.

Il serait triste de voir l'association "s'écrouler", car les membres qui l'ont mis sur pied y ont fait un travail ardu. Si chacun donnait un peu de son temps, ce serait fantastique. Est-il permis de rêver?. . .

Je tiens à souligner que pour moi ce fut une expérience mémorable. Encore une fois un gros merci!

Pauline Thériault

ÉDITORIAL

À vos places

Depuis bientôt huit (8) ans la première association culturelle francophone des territoires du Nord-Ouest existe à Yellowknife. Celle-ci a permis à d'autres association de voir le jour: tel celles de Frobisher Bay, Fort Smith et Inuvik. Aujourd'hui, ces asssociations sont regroupées et ont comme porte-parole au niveau territorial "l'Association culturelle franco-TéNOise".

Spectacles, rencontres, camp d'été, immersion française etc. ont été réalisés grâce aux efforts multiples et au dévouement de ces pionniers responsables de la protection et de l'enrichissement de la culture canadienne française dans les territoires.

De même, Les Cotillons sur neige et les Canadian Parents for French (C.P.F.) sont en grande partie responsables de ces réalisations. Ils en ont été les promoteurs et continuent de l'être.

En janvier dernier s'ajoutait **L'Aquilon**, dernier-né de la presse territoriale. Il reflète la francophonie et la fait connaître. Il donne aux français la voix qui leur manquait depuis longtemps. On pourrait penser que tous les ingrédients sont en place pour que la culture française s'épanouisse, mais ce n'est pas le cas.

Tous ces organismes sont en fait très fragiles. Tous souffrent du même problème de participation. Des associations locales au territorial en passant par **L'Aquilon**,c'est le même mal. Presque personne ne veut s'engager mais tout le monde veut des services. C'est ce qui fait que les exécutifs locaux et territorial, ou encore l'équipe de **L'Aquilon** sont presque brûlés et songent parfois tout lâcher. Ce prétendu monopole sur les organismes francoténois n'en est pas un mais plutôt une absence de participants.

Mais les bénévoles ne sont pas seuls responsables. Jamais ceux-ci n'ont reçu l'aide technique à laquelle ils avaient droit du Secrétariat d'État. Jusqu'à maintenant il n'y ■ aucun poste bilingue du Secrétariat d'État dans les T.N.-O. et l'aide promise à la formation des bénévoles a été presque inexistante. Des changements s'imposent et nous les attendons avec impatience.

Le gouvernement territorial n'est pas, lui non plus, sans reproches. Nous n'avons pas encore senti chez-lui une réelle volonté d'assister la communauté franco-ténoise dans son développement même si plusieurs hauts-fonctionnaires nous sont sympathiques. Des gestes concrets restent à être posés. Nous surveillerons très attentivement la manière dont le chef du gouvernement recevra le rapport Bastarache portant sur l'implantation des services en français dans les T.N.-O.

Mais les premiers responsables de l'épanouissement de la culture française dans les T.N.-O. sont les francophones eux-mêmes. A eux de prendre la place qui leur revient. Pour paraphraser l'ancien président des États-Unis, M. John Fitzgerald Kennedy, nous concluerons par ces mots: "... **ne demandez pas à votre culture ce qu'elle peut faire pour vous mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour elle**".

COMMENTAIRE

Encore des questions...en français

par Thérèse Doré

Pour plusieurs l'arrivée du printemps signifie le retour des oies blanches, les journées qui s'allongent, la tenue cette année du recensement ou encore le grand ménage. Cette corvée annuelle est l'occasion de passer en revue les objets, vieilleries, bébelles de toutes sortes traînant dans la maison. Quelques uns prendront le bord de la poubelle alors que d'autres seront étalés aux yeux de tous lors d'une vente de garage (de quoi se faire quelques sous avec nos vieilles choses).

Ce ne sont pas seulement les Canadiens qui, cette année, se verront nettoyer la maison et dénombrer leurs biens. Le gouvernement fédéral fait le même tous les cinq ans. Le 3 juin, le pays se paye un grand ménage appelé recensement. Statistiques Canada, met à jour ses données concernant la population canadienne.

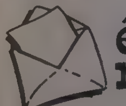
Le questionnaire de quelques pages vise à obtenir des informations sur l'âge, le sexe, le statut, la langue de tous et chacun. Une question doit susciter une attention toute particulière. C'est celle portant sur la langue. Vous devez spécifier quelle est votre langue maternelle et votre langue d'usage. La langue maternelle est celle que l'on apprend en faisant ses premiers pas, alors que la langue d'usage est celle que l'on utilise le plus souvent dans sa vie quotidienne. Aujourd'hui, presque tous le franco-ténois parlent plus fréquemment l'anglais que le français et ont tendance à confondre langue maternelle et langue d'usage. Cette distinction est importante parce que les résultats de ce recensement serviront à déterminer certaines orientations que prendra le porte-monnaie d'Ottawa. Plus le nombre de francophones sera élevé, plus les sommes affectées aux programmes linguistiques formulés pour les francophones seront importantes.

Lors du dernier recensement en 1981, 2,6% de la population des T.N.-O. a déclaré le français comme langue maternelle. Ce chiffre nous semble loin de la réalité. Certains répondants ont dû mal interpréter ou mal comprendre la différence entre langue maternelle et langue d'usage.

Statistiques Canada nous demande de répondre correctement à toutes les questions. Ces données aident le gouvernement à s'informer de la mobilité du vieillissement de sa population, et permettent aux décideurs économiques d'établir leurs priorités futures et aideront à la planifications de services touchant plusieurs domaines.

Pour ceux qui prendraient cet événement à la légère, prenez note de ceci: refuser de remplir le questionnaire peut coûter aux dissidents jusqu'à 500$ d'amende ou 3 mois d'emprisonnement. La loi nous contraint d'y répondre. On peut profiter de cette "obligation" pour s'exprimer en français, et utiliser la partie française est une bonne occasion de faire connaître l'ampleur du fait francophone dans les T.N.-O.

Un petit questionnaire mais dont les conséquences se répercutent dans chacune de nos viés. Laisser passer une occasion comme celle-ci ne peut être que domageable (lorsqu'on habite une région comme les Territoires où les services gouvenementaux en français sont presque inexistants). Remplir le questionnaire est plus que répondre à de simples questions, c'est affirmer et manifester sa culture une fois de plus. Soyons du nombre et répondons en français.



écrivez-nous

l'Aquilon
C.P. 1325
Yellowknife
X1A 2N9

Ce que nous révèle le recensement

C'est à Jean Talon, intendant de la Nouvelle France que l'on doit le premier recensement, il y a de ça 320 ans. On dénombrait à cette époque 3 215 âmes.

Lors du recensement de 1981, seulement 2% de la population n'a pas été recensée. Ce sont principalement les 15-24 ans, étant un groupe d'une grande mobilité et difficile à rejoindre.

C'est seulement en 1981 que l'on retrouve pour la première fois une question portant sur les langues aborigènes. Celles les plus parlées sont le cree et l'olibway. En 1986, ce sera également une première en ce qui concerne le statut d'aborigène.

Saviez-vous qu'il y a 15,3% des canadiens qui parlent les deux langues officielles et que, 61% d'entre eux sont d'origine française.

Les cinq langues non-officielles les plus courantes au Canada sont par ordre d'importance l'italien, l'allemand, l'ukrainien, le chinois et le portuguais. Les personnes parlant l'une de ces cinq langues forment 13% de la population canadienne.

L'ÉQUIPE

Editeur: Martin Sylvain
Comité de lecture: Thérèse St-Martin
Martin Thériault
Journaliste/employée: Guylaine Delisle
Chef de production: Thérèse Doré
Publicité: Denis Gadoury (920-2919)
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

L'AQUILON

L'Aquilon est un collectif de membres. **L'Aquilon** est un membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilon** est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de son auteur. Le comité de lecture se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat sinon tous les textes publiés seront signés.

Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

INFORMATION

Jean Malaurie en exclusivité

(Suite de la page 1)

dans ma vie, et c'est la plus importante. C'est la raison pour laquelle, revenue en France, j'ai écrit "Les derniers rois de Thule", pour témoigner et faire en sorte qu'ils ne soient pas seuls devant ce grand problème. Ce livre a eu un écho considérable puisqu'il est traduit en 18 langues. Je pense qu'il a aidé le gouvernement danois à prendre des dispositions différentes.

Toute ma vie a changé. J'ai basculé. Je suis passé de la pierre à l'homme, c'est le prochain livre que j'écris. Je suis passé de la géomorphologie à l'étude des peuples. **Je pense que le problème des minorités est le plus important qui soit dans le monde moderne. Ce n'est pas la bombe atomique le grand problème. C'est le Tiers Monde qui est nié dans sa hauteur, dans sa dignité ethnique, dans sa spiritualité par un Occident qui se dit chrétien mais qui est foncièrement matérialiste, foncièrement lié à l'argent.**

L'Aquilon: Parlez-nous du racisme.

Jean Malaurie: Scientifiquement, vous ne pouvez pas considérer une civilisation supérieure à une autre: c'est impossible. Une civilisation peut être plus avancée techniquement. Notre civilisation est une civilisation de monnaie et de techniques mais il y a aussi la culture spirituelle.

Vous ne pouvez pas, sur le plan scientifique, mettre dans un "computer" des paramètres comme l'économie, l'art, la culture ou la langue. C'est impossible. Vous n'avez pas de plus petit dénominateur commun, c'est incomparable. Ça c'est la première remarque, aucune civilisation ne peut être comparée à une autre.

Le racisme, c'est l'ignorance. Ne pas savoir ce que représentent les peuples différents. C'est l'effet d'un immense retard des écoles en matière de sciences sociales. Je crois que les livres d'école sont à refaire parce que c'est toujours la même idée. Il y a le paléolithique, le néolithique, les temps modernes, les temps industriels(4). Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire qu'il y a le "Progrès" et qu'il y a les "Sauvages".

Il y a cette idée qui est peut-être à la base du racisme, cette idée fausse du progrès. Le progrès technique, c'est vrai; mais le progrès technique peut être un recul spirituel. Du racisme, c'est la première raison.

Une deuxième aussi importante est parmi nos intellectuels, parmi nos hommes de pensée. On considère qu'il y a les gens d'en haut et les gens d'en bas. Les gens d'en haut sont ceux qui ont beaucoup de titres, beaucoup de diplômes, des grands professeurs, puis les gens d'en bas c'est le peuple qui est illetré, analphabète. Vous savez, il y a beaucoup de sagesse dans le peuple, et une langue est une mémoire d'une culture. C'est faux de croire que les peuples de la littérature orale, parce qu'ils n'ont pas de textes écrits, sont des peuples en arrière. Les sciences sociales, l'ethnologie (5), l'histoire, l'anthropologie (6) ont complètement renouvelé cette approche.

Les sciences sociales on renouvelé entièrement depuis 50ans la vision qu'on a de l'Homme et elles ont mis en valeur, en particulier, les peuples traditionnels. Il faut que les administrations sachent lire les ouvrages d'ethnologie, sachent lire les ouvrages de sciences sociales, sachent comprendre que la sociologie, les groupes de pression, les marginaux, ça existe.

Beaucoup de guerres coloniales n'auraient pas du être. Regardez l'Afrique du Sud, c'est une aberration de penser que le blanc se considère comme supérieur au noir.

L'Aquilon: Pouvez-vous nous parler de l'intolérance, ce terrorisme intellectuel?

Jean Malaurie: L'intolérance, c'est la même approche. La marque d'un esprit supérieur c'est la tolérance, le respect de l'autre. Pour répondre brièvement à votre question: plus on réfléchit, plus on sait, plus on devient humble et moins on comprend.

Plus on sait, plus on réfléchit, plus on est prudent parce qu'on comprend de moins en moins. Un esprit supérieur est un esprit très humble et très prudent. Il est très tolérant parce que ce qui est essentiel dans la vie, c'est communiquer. Pour communiquer, il faut laisser venir les pensées des autres.



Je suis malheureusement plus vieux que vous. J'ai connu la guerre; j'étais dans la résistance. Ce qui était frappant chez les nazis, c'était l'intolérance et Dieu merci, la bêtise, car l'intolérance est liée à la bêtise et ce qui a perdu les Allemands, c'est cette bêtise de penser qu'ils étaient supérieurs aux autres et étaient supérieurs au monde entier.

Il faut se méfier des intolérants car il n'a fallu qu'une poignée de menteurs et de violents qu'étaient les nazis, pour dominer un immense pays et une magnifique civilisation.

L'Aquilon: Qu'est ce qui vous surprend chez les Inuit?

Jean Malaurie: Je vais vous étonner. D'abord, je crois que les blancs connaissent très mal ces peuples. Dans les livres d'école, ce qu'on dit est très élémentaire. Les Indiens et les Esquimaux, les Inuit qui sont dans nos villes ne sont pas heureux, alors ils donnent une mauvaise impression. On les voit ivres, ils sont violents, et on pense en les voyant comme ça, parce que le blanc ne vit pas dans le bois, que ces peuples sont tous comme ça, des mendiants, des ivres, des alcooliques et des violents.

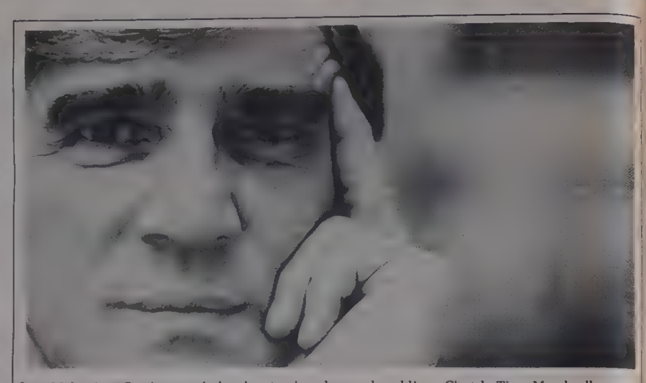
C'est une vision complètement fausse. Imaginez qu'un Américain n'ait qu'une journée à Paris et qu'il la passe à Pigalles(3). Bien il dira: "toutes les femmes françaises sont abominables". Et ce serait une vision fausse.

Je crois donc qu'il y a une grande réforme à faire dans l'éducation canadienne, qui n'exalte pas mais informe mieux sur l'Indien et l'Inuit. Ce qui m'a toujours frappé chez l'Inuit, ce sont ses qualités de perception de communication que nous n'avons pas. Tout ce qui est important ne se dit pas. Ils se parlent sans verbaliser.

Est-ce que c'est spécial aux Inuit? Non. Les peuples de l'Asie sont toujours ainsi comme les peuples de la campagne. Allez à un grand marché, c'est ainsi que ça se passe. Vos lecteurs le savent bien, tout ce qui est important ne se dit pas, parce que les mots ont du pouvoir et les mots qulquefois sont mal choisis. Alors ces peuples qui sont prudents ont peur des mots. Ils ne vous appellent jamais par votre nom. Ils ont des périphrases. Ils ont peur du pouvoir qu'ont les mots.

L'Inuit est un diplomate. Il est adroit, il est prudent et très réaliste. Il sait extraordinairement s'adapter. Quand il y a un iceberg, il ne va pas avec ses chiens se jeter contre l'iceberg, il va le contourner. Il est persévérant et il est très observateur. J'admire de façon très vive leur sens politique, leur sens propre d'être diplomate. Mais ils n'oublient pas que leur avenir dépend de trois conditions. Un, ils ont besoin d'un territoire autonome. L'auto-détermination est une obligation pour qu'un peuple puisse être lui-même. Si les deux tiers de la populaiton sont des blancs, ils n'y arriveront pas, il faut qu'ils soient chez eux. La seconde est qu'ils aient du temps, beaucoup de temps, parce que c'est un peuple qui a un rythme différent du nôtre et qui a une autre philosophie. Et la troisième, et là je suis extrêment impressionné, c'est qu'ils aient une université. Il a cette université, "Sinattunrsapvingat", à Eskimo Point, qui a été créée totalement par eux.

Et ce que j'appelle leur sagesse, n'est pas seulement la sagesse "shamanique" et leur art politique immense.



Jean Malaurie..."Ce n'est pas la bombe atomique le grand problème. C'est le Tiers Monde..."

Suite en page 5

"On peut être riches mais on peut être vides."

c'est leur pouvoir imaginaire considérable qui se renouvelle sans arrêt. Des estampes différentes, il y en a tout le temps. C'est extraordinaire le pouvoir d'imagination de ce monde Inuit. Les sculptures — c'est incroyable. Les Inuit ont été pendant des siècles en hibernation, retenant leur pensée. Ils ont accumulé, tel des batteries, une immense imagination poétique.

Pour les inquiétudes, vous voulez m'interroger là-dessus, il y en a, il ne faut pas se faire d'illusion. C'est l'alcool. J'ai été dans la prison aujourd'hui. C'est toujours dramatique une prison, des barreaux. Bien entendu ils sont coupables. Mais l'alcoolisme — la boisson comme on dit — est la conséquence d'un désespoir. Et le désespoir est en grande partie culturel et politique. C'est un peu la Martinique ici; ils ont été dépossédés de toute leur histoire, de toute leur culture. Alors, il y en qui résistent d'autres qui tombent, ce sont les plus faibles. C'est très difficile, mais chez-nous croyez-vous qu'il y en a qui ne tombent pas? Mais ce n'est pas dans la boisson, c'est dans l'inexistence. Parce qu'il faut que vous le mettiez dans votre journal, faut bien l'écrire, **on peut être riches mais on peut être vides.**

C'est un peuple qui ne peut pas comprendre cette course à l'argent qui n'est pas la sienne. Ce n'est pas un peuple d'accumulation, ce n'est pas un peuple de producteurs. Alors il est là, confronté à un très grand problème, et comme ce sont des réalistes, il va réussir. Ecoutez, ils ont fait en vingt ans des pas de géants. Nous, du Moyen-Age, c'est-à-dire de l'économie agricole à l'économie industrielle, il y a eu des siècles. Je suis stupéfait. Et je vous assure que ce n'est pas parce que je suis un ami des Inuit. Il y a des peuples qui n'ont pu faire ce passage. En Amérique latine, les Indiens des Andes n'y arrivent pas. C'est un peuple accrocheur. Ils veulent réussir. Il y a quelques victimes en route, ceux qui ne peuvent pas passer. Mais je suis frappé par la qualité de leur élite et de leur esprit au je dirais entreprenant. Mais le chemin est long. Il ne faut pas se faire d'illusions, l'Européen, la société occidentale, est vicieuse parce que ce que nous voulons, c'est exploiter.

On installe des structures sociales et économiques irréversibles, ça se fait partout. C'est ce qui a été fait au Groënland. Les Danois y ont installé une structure sociale et économique irréversible de type européen au Groënland. Une fois intallée, ils leur ont donné l'autonomie. Donc, le gouvernement groënlandais est gestionnair d'une économie qui lui est étrangère.

L'Aquilon: Pouves-vous parler de certaines de vos observations?

Jean Malaurie: La pierre passionne l'Esquimau. L'Inuit, comme on dit maintenant, est lié à la terre. Et dans toutes ses opérations shamaniques, la pierre joue un très grand rôle. Il y a en Sibérie, un Ongakok, un "Shaman"(1), celui qui est plus ancien, qui est plus ancien, qui voit plus loin. Après une ascèse, une période de continence sexuelle, comme un prête, et de continence alimentaire, il se place face au soleil, sur le haut d'une falaise ou près d'une faille, c'est-à-dire en continuité avec le coeur de la terre. Il prend une pierre et la fait tourner sur une autre pierre pendant des heures et des heures et des jours, jusqu'au moment où il y a translation d'esprit, c'est-à-dire une opération presque mystique. A ce moment-là, il a ce qu'on appelle une vision spirituelle. Chacun sait que quand les Esquimaux, comme les Amérindiens, voient des formes un peu étranges, ils voient ou des animaux ou des hommes. C'est un peuple qui est consubstantiellement lié à la nature. Nous, on a un sol dur, du goudron, des voitures, on n'a plus cette relation. Eux l'ont, ce qui fait qu'ils sentent avec leur cinq sens qui sont très invalides chez nous. Ils ont des pouvoirs qui leur permettent de voir ce que nous ne voyons plus. C'est ce qui intéresse tous les hommes, je dirais, tous les grands artistes, tous les visionnaires. Qu'est-ce qu'un Van Gogh, ce grand peintre?

Quand vos lecteurs vont dans une galerie d'art moderne, qu'ils admirent Monet, Van Gogh, c'est la même opération. Qu'est-ce que fait Van Gogh avec son pinceau cherchant le mouvement du soleil à Arles(2)? C'est de retrouver le mouvement de la nature. Et chacun sait la passion qu'un Picasso a porté à l'art nègre primitif. Et j'ai ici dans ma valise, une affiche qui représente une collection qui s'appelle "Terre Humaine" que j'ai créée avec "Les derniers rois de Thule", c'est-à-dire que "Terre Humaine" a été créée par les Esquimaux si je peux dire. Cette affiche que vous voyez a été diffusée dans le monde entier. Vous voyez que les peuples qui avancent, ce ne sont pas les blancs, ce sont les peuples du passé, ceux de la tradition. Et je suis convaincu que les peuples de la tradition sont une part de l'avenir de l'Occident.

Le Canada est un pays multi-culturel et il est, à mon avis, urgent que le Canada reconnaisse les droits de tous les peuples qui l'occupent. C'est l'intérêt du Canada. Son principal danger est de s'américaniser. Regardez la télévision, on ny voit que des programmes américains.



C'est une bouche avec un immense estomac et elle digère les téléspectateurs tous les jours.

Pour résister au colonialisme mental qui s'appelle l'américanisation, il faut une résistance. Et la première résistance, c'est les minorités. Ottawa doit remercier à genoux les Québécois, parce qu'il y a une bi-culture. Mais ça ne suffit pas. Il y a les autres cultures — les Ukrainiens, les Juifs, puis dans le Nord, les Indiens, les Inuit, puisque nous parlons ici à Yellowknife.

L'Aquilon: Vous parlez beaucoup spiritualité . . . parlez-nous de la rencontre de la pensée, chrétienne avec les peuples de la tradition.

Jean Malaurie: Dans "Terre Humaine," j'ai publié le livre d'un Jésuite. Les Jésuites nous étonnent toujours. Ce Jésuite m'avait envoyé du Camroun un manuscrit appelé "Les yeux de la chèvre". Il y avait là une expérience extraordinaire. Il a fallu plusieurs années pour mettre ce manuscrit au point. L'auteur s'appelle Eric Derodi. Un Jésuite, un bon Français qui a eu la foi, l'a gardée, et est devenu Jésuite. Puis il est parti en Afrique où il a enseigné dans un grand collège de Douala, au Cameroun. Il était frappé de sentire par moment chez ses élèves, des réserves comme s'il y avait une autre histoire. Ce bon professeur a eu le sentiment que la ville de Douala avait une autre vie qu'il ne voyait pas, lui, en tant que Français, en tant que blanc. Alors il a demandé à son supérieur un peu plus de liberté et il a commencé à explorer. Il a découvert un Douala tout à fait différent, le Douala de la nuit. Pendant 10 ans, il a découvert ce Couala des cracheurs de feu.

On les appelle les "ngalgwa". Ils vivent la nuit. Ce ne sont pas des sorciers, ce sont des visionnaires de la nuit. Ce père jésuite a décidé de s'initier pendant 10 années à leurs pratiques. Il a pris des risques considérables, des risques de perdre la raison. Peu à peu, il a été absorbé par cette initiation et il a eu, à un moment, une vision qu'il décrit dans son livre. Ce livre décrit cette vision et nous révèle l'admiration que ce père jésuite a pour cette civilisation d'initiation à une approche qui n'est pas parapsycholigique mais une approche spirituelle qui est tout à fait différente de l'approche chrétienne.

Récemment, le pape Jean-Paul II passait à Douala où il a déclaré qu'il était temps qu l'Eglise dialogue avec les animistes. Ceux qu'on appelle depuis des siècles des païens.

A Assises, où a vécu Saint-François qui lui aussi était un shaman car il parlait avec les loups, les oiseaux, le vent, il va y avoir un conseil oecuménique des chrétiens, des bouddhistes, des musulmans et des animistes. Le grand développement moderne va s'accomplir au niveau de la spiritualité.

(1)sorcier ou grand prêtre chez les peuples traditionels.
(2)ville du sud de la France où Van Gogh a peint.
(3)un des quartiers de Paris où la prostitution est importante.
(4)les quatre périodes qui composent l'Histoire.
(5)science qui a pour objet l'étude des petites sociétés.
(6)science portant sur l'étude de l'Homme en général.

Français en otage?

(Suite de la page 1)

Après cette entrevue, **L'Aquilon** a essayé de rejoindre le ministre Patterson pour savoir s'il savait ce qui se passe à I.E.C. M. Patterson n'était pas disponible et son sous-ministre, M. Joe Hanley, nous a indiqué qu'il informerait son ministre. A la toute dernière heure, M. Patterson nous contactait pour nous dire qu'il assistera à réunion du 2 juin de l'"Iqualuit Educational Board". Lors de cette réunion, il veut demander au Conseil d'adopter une approche conciliatoire "a balanced approach" quant aux programmes de français. Les programmes de langues autochtones sont une priorité mais les autres programmes ont eux aussi leur importance, nous a-t-il dit. M. Patterson doit nous faire part de ses commentaires après cette réunion du 2 juin à Frobisher Bay. Nul doute que la population francophone suivera attentivement l'évolution du dossier.

Le nouveau D.G. de l'A.C.F.T.

5 pieds, 4 pouces... mais à la hauteur

par Thérèse Doré

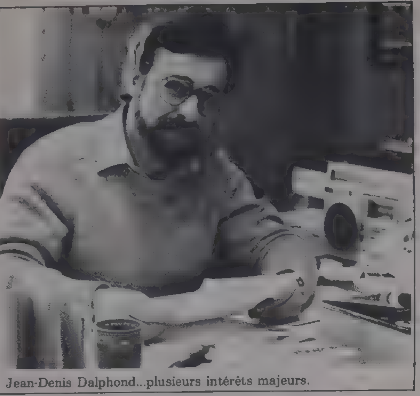
C'est par un beau samedi matin, de façon très informelle, que L'Aquilon a rencontré M. Jean-Denis Dalphond, le nouveau directeur-général de l'Association culturelle franco-TéNOise. M. Dalphond, en plus de bénéficier d'une formation en droit, a longtemps oeuvré dans des organismes à caractère social. Ses diverses expériences et son esprit aventurier l'ont mené pendant un an en Europe et finalement dans notre région.

M. Dalphond a plusieurs intérêts majeurs. La survie du français dans les T.N.-O. et le dossier des langues aborigènes n'en sont que quelques exemples. Le poste de directeur-général de l'Association lui offre des défis qu'il pense intéressants et il est prêt à les relever.

Pour ceux et celles qui connaissent peu l'A.C.F.T., un bref historique s'impose. L'Association culturelle franco-TéNOise est un organisme à but non-lucratif regroupant quatre associations francophones situées à Frobisher Bay, Inuvik, Fort Smith et Yellowknife. Elle comprend également 2 membres associés (ne possédant pas un droit de vote lors d'assemblées générales), Canadian Parents for French et les Cotillons sur neige. L'A.C.F.T. est née d'un besoin. En 1981, l'Association froncophone de Yellowknife possédait un mandat territorial. Le travail du coordonnateur de l'époque, M. Denis Gadoury, a suscité le création d'associations locales dans les Territoires.

Il fallait donc après l'émergence de ces associations, un organisme assurant la coordination et prêt à établir une programmation, des objectifs et priorités pour le développement de la francophonie des Territoires.

Le mandat de l'A.C.F.T., essentiellement culturel à ses débuts, tend maintenant vers les revendications politiques. Celles-ci s'orientent principalement dans la domaine de l'éducation: dossier école française à Frobisher Bay et bien sûr, obtention de services en français offerts par le gouvernement territorial.


Jean-Denis Dalphond...plusieurs intérêts majeurs.

Depuis son entrée en poste, le 21 avril 1986, M. Dalphond a eu peu de temps pour pouvoir se prononcer sur tous les gros dossiers de l'heure. Au sujet des droits autochtones, l'A.C.F.T. A donné un franc et solide appui au gouvernement territorial en appuyant la demande d'un statut officiel pour les langues autochtones. Il tient à préciser que l'état du développement des langues autochtones n'est pas le même que celui du français; ce sont deux dossiers différents. Il qualifie les relations de l'A.C.F.T. avec le chef du gouvernement de sympathiques et dubitatives. C'est-à-dire qu'elles sont sans animosité mais en maintenant un doute raisonable. Le fait que M. Sibbeston a embauché un expert pour étudier la question du français dans les T.N.-O., Monsieur Bastarache, est de bon augure. Du moins, l'espère-t'il.

L'année dernière, l'A.C.F.T. a présenté un projet d'agent d'information au Secrétariat d'État. Ce projet comprenait la mise sur pied d'un journal francophone. **L'Aquilon**, une réalisation d'individus impliqués, a reçu l'assistance de l'association territoriale. M. Dalphond, épaté par le travail accompli, veut donner au journal les moyens de devenir indépendant et autonome.

L'A.C.F.T. est dans une situation financière assez précaire. Elle a présenté son budget annuel au Secrétariat d'État il y a trois mois et attend toujours sa réponse. Son directeur-général fait des pieds et des mains (et c'est déjà beaucoup) pour fonctionner et ce, avec un déficit inhérent à la création de l'A.C.F.T. Un détail (important) que le Secrétariat d'État semble oublier est que tout organisme opérant dans le nord fait face à des frais supérieurs. Pour l'A.C.F.T., cela signifie débourser des coûts extra-ordinaires afin de rencontrer ses associations-membres, ce qu'elle ne peut faire qu'une ou deux fois l'an.

Malgré cela, M. Dalphond est très optimiste. L'A.C.F.T. sera bientôt membre de la F.F.H.Q. (Fédération des francophones hors-Québec) et se promet de faire parler d'elle!

A la découverte de la capitale des T.N.-O.

Yellowknife...une ville à connaître

par Guylaine Delisle

Historique

La fondation de la ville de Yellowknife coïncide avec la découverte d'or dans la région, en 1934.

Le mot Yellowknife n'évoque pas le précieux métal, mais plutôt les couteaux à lame de cuivre utilisés par une tribu indienne. L'explorateur, Samuel Hearne, rencontra en 1779 cette tribu alors qu'il explorait la région du Grand Lac de l'Esclave. Il appela celle-ci les "Copper Indians". C'est alors que les commerçants de fourures les désignèrent bientôt du nom de Yellow Knife (couteaux jaunes). En 1830, la tribu fut chassée de la région par les Dogribs mais le nom subsista.


Yellowknife, une ville en devenir.

En 1937, cette petite localité active possédait déjà une école, un hôpital de 6 lits, un grand magasin, une banque logée dans une maison en rondins ainsi qu'un magasin d'alcools. Des avions de brousse assuraient la liaison avec le monde extérieur. Toutefois, lorsque la seconde guerre mondiale éclata, un certain nombre d'habitants se joingnaient aux forces armées. Des maisons et des cafés fermaient. Néanmoins, on comprend vite l'importance, en temps de guerre, d'une région riche en minéraux et Yellowknife est revenu à la vie.

En 1944, la découverte d'un nouveau gisement d'or revitalisait le village. La population passe en un an à 3000 habitants, obligeant à construire en dehors de l'emplacement original, qui est aujourd'hui la vieille ville.

En 1967, Yellowknife était proclamée la capitale des T.N.-O., Aujourd'hui elle continue de grandir. Elle compte 11 500 habitants et le gouvernement, les mines, le transport, les communications et tourisme en constituent les activités économiques majeures.

La chasse et la pêche sont les principales ressources. On y trouve diverses variétés de poissons et de gibiers.

SOCIÉTÉ

Des oiseaux et des bagues

par Jacques Sirois

Pour la deuxième année consécutive, quelques employés du Service canadien de la faune à Yellowknife ont installé une station de baguage d'oiseaux migrateurs à Willow Flats. Les oiseaux sont capturés à l'aide de filets japonais qui sont déployés plus de 14 heures par jour. Les activités de la station sont à leur apogée du début de mai jusqu'à la mi-juin, c'est-à-dire pendant la migration printanière annuelle.

Mais pourquoi mettre des bagues numérotées et codifiées aux pattes des oiseaux? Qu'est-ce qu'un filet japonais et pourquoi installer une telle station de baguage en pleine ville de Yellowknife, dans le quartier de Willow Flats?

A travers le monde, les biologistes baguent les oiseaux pour en apprendre plus long sur leur histoire naturelle et leurs déplacements. Les oiseaux sont souvent capturés à l'aide de filets japonais qui sont faits de nylon très fin de telle sorte que *lorsque déployés*, ces filets sont presque invisibles. Ni les humains, ni les oiseaux peuvent détecter ce genre de filet lorsqu'ils sont étalés contre un arrière-plan sombre de buissons. Pendant leur utilisation, les filets sont inspectés continuellement. Les oiseaux capturés sont rapidement retirés du filet, bagués et relâchés.

D'autre part, le site de Willow Flats a été choisi pour deux raisons principales: sa proximité et la qualité de ses habitats. Willow Flats est en effet situé sur la rive occidentale de Yellowkife Bay, à moins de un kilomètre du centre-ville. Les buissons de saules et d'aulnes y sont abondants et épais, et la zone marécageuse environnante, d'une richesse exceptionnelle. Ce site offre donc couvert et aliments à de centaines d'oiseaux migrateurs, plus particulièrement aux pinsons et aux fauvettes.

La capture et le baguage des oiseaux nous permet d'accumuler de nombreuses données. Qui plus est, la recapture éventuelle des oiseaux bagués constitue une véritable mine d'or d'informations. Ainsi il a été possible de déterminer que les mésanges peuvent vivre au moins 12 ans et les hirondelles au moins II ans.

D'autre part, le baguage des oiseaux nous permet d'identifier précisément les couloirs migratoires, les sites de nidification et d'hivernage ainsi que les habitats préférés par chacune des espèces. Cela aide aussi les biologistes à élaborer des stratégies de protection des oiseaux et de leurs habitats lorsque ceux-ci retrouvent menacés d'extinction ou de destruction.

L'an dernier, nous avons capturé et bagué près de 500 oiseaux appartenant à 38 espèces différentes. Les espèces les plus communes furent le Sizerin à têtes rouge, le Pinson des prés, le Bruant lapon, la Fauvette à croupion jaune, le Pinson de Lincoln et la Fauvette jaune. Les résultats de cette année ne sont pas encore disponibles vu que la migration n'est pas encore terminée. Chaque année entre 100,000 et 200,000 oiseaux sont bagués au Canada. Depuis le début du siècle, plus de 43 millions d'oiseaux migrateurs ont été bagués en Amérique du Nord. Cela peut sembler impressionnant mais en fait ne constitue qu'une goutte d'eau dans un océan de plumes. Car en effet, chaque printemps voit des dizaines de millions d'oiseaux migrateurs se diriger vers les Territoires du Nord-Ouest pour venir nicher. Ils nous arrivent de 6 continents différents, et de plus de trente pays. Ils empruntent des routes multiples et ont des horaires de vol diversifiés. Et si l'on considère qu'au plus 1% des oiseaux bagués seront recapturés, il faut bien voir que des milliers d'oiseaux doivent être bagués si l'on veut obtenir un minimum d'information sur leurs déplacements et leur histoire naturelle.

Tout le monde peut facilement participer à ces études de baguage d'oiseaux en retournant toute bague trouvée sur un oiseau mort au Service canadien de la faune d'Environnement Canada. Tous les numéros des bagues utilisées sont enregistrés sur ordinateur à Ottawa et à Washington D.C. Il est donc très facile de retracer le lieu et la date où la bague a été mise à la patte d'un oiseau. Un appel particulier est lancé aux gens vivant le long des vallées des rivières Slave et Mackenzie ainsi que les côtes des baies James et d'Hudson car ces axes constituent d'importants corridors migratoires.



La capture de l'oisau, 1ère étape avant le baguage.

Le Wildcat Café rouvre ses portes

par Denise Canuel

Ça sent le printemps partout dans Yellowknife et surtout dans le "Old Town". Oui ce doit être le printemps car le Wildcat Café nous ouvre à nouveau ses portes. Les gens de la place et ceux d'ailleurs jouiront une fois encore d'un café où la bouffe et le décor sortent de l'ordinaire.

Ayant vu ses débuts en 1937, le Wildcat Café est sûrement un des monuments les plus vivants du "Old Town". Vers la fin des années 1970, un groupe de volontaires (Old Stope Association) le sauvant ainsi de l'abandon et d'une destruction certaine, le Wildcat était retapé par un groupe de volontaires, le "Old Stope Association". À peine croyable qu'un café datant des belles années de la prospection minière puisse encore exister tout en gardant son identité propre.

Café en 1937, café en 1986, le Wildcat est plus qu'un petit restaurant où aller dîner. Le Wildcat reste un symbole actif d'un style de vie et d'un environnement mis à l'épreuve par le développement urbain du nouveau Yellowknife. Qu'on aime ou pas, le Wildcat Café et le Old Town sont et doivent demeurés une partie intégrale du Yellowknife de demain.



Le Wildcat café, plus qu'un simple café...

humour

Deux Écossais sont sur un bateau; le bateau coule. Ils se retrouvent tous les deux sur un radeau de fortune et l'un des deux pleure, pleure... L'autre lui dit: — Mais pourquoi pleures-tu, il était pas à toi, le bateau...

Pourquoi je déteste les sports...

Le 25 avril se tenait à l'école William McDonald à Yellowknife, un concours oratoire devant jury. Quelques élèves de 9ième année ont dû vaincre trac et gêne et déclamer dans une verve toute singulière leur esprit fécond, créatif et ce tout en maîtrisant une langue qui n'est pas la leur. Car les élocutions de nos jeunes conférenciers se tenaient en français. Nous avons demandé à la gagnante, Mlle Jennifer Bayly, de retranscrire son discours afin que vous puissiez apprécier son talent et prendre connaissance de ses propos. Ce weekend, elle représente les T.N.-O. au Festival national d'art oratoire à Ottawa. Nous lui souhaitons la meilleure des chances.


Jennifer Bayly.

Bonjour, je m'appelle Jennifer Bayly. Je vais vous parler des raisons pour lesquelles je déteste les sports. Savez-vous comment on peut se sentir quand on manque complètement de coordination? Je peux vous en parler parce que ça fait quinze ans que j'ai ce problème. Chaque fois que j'essaie de pratiquer un sport intéressant, je rencontre un malheur. Je vais vous raconter pourquoi j'ai une si grande antipathie envers les sports.

Mes problèmes ont commencé quand j'étais toute petite et que je voulais apprendre à sauter à la corde ou à faire tourner un cerceau. Croyez-moi, ces activités enfantines ne sont pas aussi faciles qu'elles en ont l'air! En sautant à la corde, j'ai toujours trouvé le moyen de devenir complètement entortillée. J'aurais juré que mon cerceau, lui, était enchanté. J'ai dû passer plus de temps à courir après lui qu'à le faire tourner autour de ma taille.

Quand j'ai commencé à aller à l'école, j'espérais que les choses allaient changer. Au contraire! Ce fut un désastre! À l'élémentaire, on doit essayer de maîtriser des sports comme le ski de fond et la raquette. Quand j'allais faire du ski, mes lacets de bottines se détachaient (je ne savais pas encore bien faire des noeuds) et je finissais toujours par perdre mes skis. Il m'est aussi arrivé maintes fois de rencontrer un arbre en descendant une côte. Après que j'ai cassé quelques skis, mon professeur a décidé que son budget ne lui permettait pas de me laisser continuer. Il m'a donc fourni une paire de raquettes.

Avec les raquettes, je n'ai pas eu plus de succès. Savez-vous que les Indiens ont fait le raquettes en prenant comme modèle les pattes des oiseaux qui pouvaient marcher sur la surface de la neige? En théorie, cette idée est merveilleuse mais en pratique, c'est p[illegible] possible de rester au dessus de la neige qui, sous une croûte dure, est molle comme un oreiller dans lequel on enfonce. Enfin . . . j'ai compris que la raquette, ce n'était pas pour moi.

Avant d'arriver en sixième année, je ne m'en faisais pas trop si j'étais capable d'exécuter un mouvement dans un sport. Mais maintenant, en voyant mes amis qui jouent au soccer sans toucher le ballon avec leurs mains ou qui sont capables au baseball, de frapper la balle neuf fois sur dix, je ne me sens pas de taille.

Quand je me retrouve au marbre, mes genoux tremblent et j'ai l'impression que le bâton pèse au moins cinquante livres. Aussi, "par hasard", je réussis presque chaque fois à recevoir la balle sur la tête!

L'école secondaire est comme un cauchemar devenue réalité. Le professeur d'éducation physique nous oblige à devenir habiles dans plusieurs sports. Après les misères du volleyball sont venues celles du soccer, du ballon-panier et de la crosse dans lesquels je manquais encore une fois de coordination. Le seul sport que j'ai aimé est la course d'endurance pour laquelle j'ai reçu une médaille d'or. D'accord, nous n'étions que deux dans ma catégorie, mais quand même, je suis arrivée à égalité avec l'autre participante. C'était mon premier (et probablement mon dernier) triomphe

Vers la fin de la septième année, ma mère me trouvait très maladroite et elle m'a inscite à un cours de ballet. J'étais absolument furieuse car je n'étais pas prête à faire une complète folle de moi-même! À 5 pieds [illegible] pouces, avec des bras que me descendaient jusqu'aux genoux et des pieds de taille 10, j'étais aussi gracieuse qu'un éléphant. Mais ma mère a persévéré dans son idée, et ma seule consolation a été que ma meilleure amie, surnommée "Girafe", a dû endurer elle aussi les tortures de cette classe de danse.

Toute ma vie, j'aurais voulu être capable d'exécuter des sauts périlleux et de faire des pirouettes. Pur ma petite soeur, ces habiletés sont venues naturellement, ce que je trouve vraiment injuste. Pour ma part, même si j'ai beaucoup de volonté, ça ne change pas les faits que je ne suis pas flexible, j'ai deux mains gauches, j'ai peur des hauteurs et je casse facilement. Même quand j'essaie un mouvement simple comme faire la culbute, je me retrouve dans une position où, si je bouge, je pourrais me disloquer quelque chose. Pour cette raison, je vais me contenter de rester les deux pieds au sol.

Peut-être un jour je trouverai un sport que j'aime et que je peux pratiquer. En attendant, je me tiendrai loin du gymnase et de tous ses dangers.

L'ambassadeur nous rend une visite

(Suite de la page 1)

les canadiens-français ont à défendre leur culture et leur identité dans un monde anglo-saxon majoritaire, la France manifeste son amitié et sa solidarité par une collaboratio au niveau culturel et économique.

Dans le domaine culturel, la présence française se traduit par des échanges entre universités, laboratoires de recherches ou encore linguistiques. Par exemple, la France offre un programme de coopérants français, qui au lieu de faire leur service militaire viennent au Canada pour un stage d'un an. Plusieurs journaux francophones ont bénéficié ce programme tel "Le soleil de Colombie", "Le franco" et peut-être prochainement **L'Aquilon**. Qui sait?. . . Ce serait une occasion pour la France de participer au développement franco-culturel des T.N.-O.

M. Cabouat partage l'avis des gouvernements canadien et français que présentement les échanges économiques entre nos deux pays sont insuffisants: "Nous pouvons faire mieux et plus que ce que nous faisons en ce moment". La France cherche surtout à développer ces échanges dans des domaines tels les technologies de pointe, l'électronique, l'informatique, etc.

Parler de la France, c'est aussi parler de la francophonie internationale. M. l'ambassadeur se montre très rassuré quant à l'avenir du français dans le monde. Il ne faut pas avoir de complexe de ce côté-là. L'anglais est très puissant mais le français reste la seconde langue des communications et doit s'y maintenir de dire M. Cabouat.

M. l'ambassadeur se montre visionnaire dans sa conception du monde de demain. Il le voit comme un monde pluriculturel et l'humanité a intérêt posséder une diversité de langues et de cultures. La coexistence de plusieurs langues est une richesse pour l'humanité. La francophonie n'est pas une agression contre l'anglais ou une autre langue, et sur ce point, l'exemple du Canada est pour lui très important. Selon lui, le Canada a choisi d'être un pays multinational sachant qu'il est loin de perdre dans cette complexité de langues, au contraire il gagne en richesse et en potentiel au niveau culturel.

Il y a d'ailleurs un engouement grandissant des anglophones vers le français. Ces derniers réalisent les avantages qu'il a d'être bilingue dans leur vie personnelle et professionnelle.

Pour toutes ces raisons, concluait M. Cabouat, il faut se battre, se montrer exigeant sur les droits, et revendiquer sans crainte des services dans notre langue. Il faut que le français redevienne ce qu'il était à l'époque de Diderot et de D'Alembert au 18ᵉ siècle, une langue scientifique.

CULTURE

Le NACC deux ans après

L'aventure continue

par Thérèse Doré

Si quelqu'un vous approchait pour vous souffler à l'oreille "Matonabbee", "Something in the Wind", "The Royal Winnipeg Ballet" ou encore "The Government Inspector", à quoi penseriez-vous? Le "Northern Art and Cultural Centre" (NACC) vous viendrait spontanément à l'esprit puisque ce sont des spectacles qu'on y a présentés. Pour quelques-uns, l'image qui se dessinerait est celle d'un personnage aux cheveux broussailleux légèrement grisonnants, aux yeux pétillants malicieusement dissimulés par des lunettes "art déco", éclairé d'un sourire franc, répondant au nom d'Alex Czarnecki.

Au mois de mai, le NACC a célébré son deuxième anniversaire d'existence; et son directeur artistique, M. Czarnecki, a bien voulu nous rencontrer pour parler de ce centre des arts, et ces circonstances entourant sa naissance.

L'idée d'un théâtre à Yellowknife n'est pas récente. Plus d'un se rappelle les spectacles présentés un peu partout en ville avant la construction du NACC. Quelques passionnés de théâtre, rêvant d'une salle de spectacles, ont multiplié idées, efforts et rencontres. Le problème majeur étant de nature financière, c'est grâce à l'aide du maire de l'époque, M. Ballantyne et surtout de l'éditeur et du rédacteur en chef du "Globe and Mail", MM. Richard Doyle, Roy Megarry qu'en 1982 le projet prenait vie. La construction du NACC se terminait en 1984, et celui-ci ouvrait toutes grandes ses portes au public, avec une semaine de spectacles.

Plusieurs incidents, dont le manque de fonds, ont marqué la courte histoire du centre culturel. M. Czarnecki nous expliquait que le NACC a survécu sa première année par la seule vente de billets et par un petit nombre de contributions. Les artistes qui sont venus présenter leur spectacle ont apporté leur aide en réduisant leur cachet.

Cette année, le budget du NACC atteint environ un quart de million de dollars. La vente de billets est toujours la principale source de revenus du théâtre. On bénéficiait cette saison d'une subvention du gouvernement des Territoires, subvention qui, hélas, n'est pas sûre de se renouveler l'an prochain.

C'est seulement aujourd'hui qu'on peut réaliser le mandat du NACC. Il se traduit par une aide, un encouragement et un guide pour les gens oeuvrant ici à Yellowknife et dans le Nord. En plus de rendre disponibles ses ressources, le centre fournit l'expertise et l'occasion de rendre réelle l'expérience théâtrale nordique.

Bien que l'on veuille donner la priorité aux habitants des T.N.-O., on ne délaisse pas moins le caractère multiculturaliste et l'universalité du NACC. M. Czarnecki espère augmenter, dans les prochaines années, la participation de tous. Dans cette optique, il aimerait voir le NACC se classer parmi les innovateurs en matière de théâtre et être reconnu par la



qualité du travail accompli. Le NACC selon lui, doit se concentrer sur des créations d'ici, parlant du Nord. On veut pouvoir les exporter dans les grands centres canadiens. Il a récemment établi des contacts et "Matonabbee", en version améliorée, sera foué dans quelques mois à Edmonton, Toronto, Montréal, et dans les Maritimes. C'est là première étape d'un long processus: développement d'un centre de tournée et d'un programme d'art affilié au "Banff School of Fine Arts". Le NACC aurait pour rôle de faciliter l'accès à la formation artistique et professionnelle presqu'inaccessibles aux artistes-résidents des T.N.-O.

L'ambition ne manque pas au NACC. On pense aller plus loin à tous les niveaux. Non seulement insister sur des créations typiquement du Nord, mais aussi rejoindre tout le monde, faire monter le plus de gens possible sur les planches ou travailler comme personnel de soutien. Le NACC serait bien différent s'il n'avait pu bénéficier de l'aide de bénévoles. Acteurs, techniciens, maquilleurs, régisseurs, une panoplie de petits "NACC'rats" s'acharnent à offrir au public un moment agréable.

Il ne faut pas décevoir. Czarnecki le sait. Le public du NACC est un public in-

Suite en page 10

Réflexion

La vie a le sens qu'on lui donne

par Roxanne Thiburce

Savez-vous que les femmes sont plus enclines au suicide que les hommes? Par contre, ces derniers manquent moins leur coup. En entendant parler de tous ces suicides, on se dit peut-être: "Pourquoi s'en inquiéter"? Et bien, chacun de nous peut être en situation d'empêcher une personne de se suicider. Il suffit de se rendre un peu plus disponible aux autres, d'ouvrir les yeux, de repérer les signes avant-coureurs. Il y a toujours des symptômes.

Souvent le suicide est la conséquence d'un appel au secours qui n'a pas été entendu. On a tendance à demeurer spectateur. On sait que "des gens" se suicident, mais on ferme les yeux. Malheureusement, cela n'arrive pas qu'aux autres. Qui vous dit que demain un membre de votre famille ne va pas décider d'en finir pour toujours. Pourquoi? D'où vient le malaise qu'on appelle aussi le "mal de vivre"?

Qu'est-ce qui fait que subitement une personne en bonne santé ayant un potentiel de vie, de créativité, d'amour, peut penser que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue et décider d'y mettre fin. Certains, sans même en être conscients, causent leur propre mort sans vivre spécialement une situation critique. Ceux, par exemple, qui conduisent sous l'effet de l'alcool ou ceux qui se droguent, c'est une mort lente mais c'est toujours une forme de suicide. Ils souffrent des mêmes malaises que ceux qui décident consciemment de se tuer.

On oublie trop qu'un état dépressif, une grave maladie, la perte d'un être cher ou d'un emploi et même la frustration peut mener au suicide.

La drogue et l'alcool peuvent, sans qu'on s'en rende compte, affaiblir la volonté de vivre et mener quelqu'un à des tendances autodestructives.

D'autres causes, tel la solitude et le manque de communication devraient être facilement remédiables. Comment? En étant conscient des gens qui nous entourent.

Nous vivons dans une société où il faut correspondre à un certain profil stéréotypé: être fort, beau, musclé et depuis ces dernières années, un nouveau mot d'ordre, être mince, d'où l'expansion des instituts de beauté et des centres de culture physique. De plus, il faut posséder ceci ou cela; acquérir est devenu la nouvelle devise. Conditionnés par la société, beaucoup sont complètement dépassés par le matériel. On ne vit plus que pour paraître; tout est dans l'apparence. Celui qui ne suit pas la vogue (ou la vague) passe pour un pauvre imbécile qui n'a pas réussi sa vie.

Mais qu'est ce que "réussir sa vie"? La vie a le sens qu'on lui donne, ainsi que la réussite. Ce qui nous différencie les uns des autres, c'est justement ce que l'on attend de la vie.

Il faut commencer par s'écouter; qu'attendez-vous de la vie? Quelles sont vos valeurs? Que faites-vous pour contribuer à la société? Faites-vous du bénévolat? Vous portez-vous volontaires dans les organisations qui ont besoin d'aide?

Qui sait, en aidant les autres, cela vous aiderait peut-être à vivre pleinement votre vie. . .

La grande aventure du NACC

(Suite de la page 9)

telligent et circonspect; et fidèle: toutes les productions-maison sont présentées à guichet fermé. Czarnecki y voit une satisfaction certaine, ce qui le pousse à ne pas s'asseoir sur ses lauriers. La programmation de la prochaine saison sera plus variée que les autres offrant quatre séries .La première, "The Great Entertainment", se veut à vocation familiale. On pourra y voir des ballets, spectacles de divertissements, etc. La série "Country Western" saura satisfaire les fanatiques de ce genre musical. "Sunshine Series", une nouveauté à surveiller, permettra aux enfants de s'exécuter sur scène. Finalement, "Small Classical Series" contentera les amateurs de classique.

Si le NACC apporte plaisir et divertissement à la communauté de Yellowknife, il contribue aussi à son développement économique. Il permet des entrées d'argent à plusieurs commerces. On a qu'à penser aux restaurants, hôtels, bars, taxis, bref aux dépenses associées à une sortie au théâtre. Sur ce point, M. Czarnecki présume que la contribution du NACC à la vie économique de Yellowknife est assez importante. Il se pose des questions sur le montant des subventions accordées par la ville de Yellowknife et par le gouvernement territorial. Chose certaine, il est temps de faire réaliser à tous ceux concernés, l'ampleur des bénéfices apportés par le NACC, quelle que soit leur nature. Si le théâtre nourrit l'esprit, il faut aussi faire vivre le théâtre.

Le théâtre est une grande école de la vie. Il permet à l'individu de se révéler et de se connaître. Son effet thérapeutique aide au développement des sens et renforcit l'être. Il peut même prendre au coeur et devenir indispensable. Alex Czarnecki a eu la piqûre du théâtre lorsqu'il était professeur.

Il enseignait à des enfants difficiles, de milieux défavorisés. Il a rejoint leurs intérêts par le biais du théâtre, utilisant une de ses pièces. Cette expérience, enrichie d'un talent de peintre, de photographe et d'acteur, a fait qu'il n'a jamais quitté le milieu du théâtre et qu'il est aujourd'hui directeur artistique du NACC.

Si la grande aventure du théâtre a commencé à l'école pour Alex Czarnecki, elle se continue au NACC avec les gens d'ici et d'ailleurs. Puisse le rideau ne jamais tomber!

Oh hé, hé ho!!!

Vous avez le goût de faire autre chose, de rencontrer des gens nouveaux, de partager vos connaissances et intérêts, ou bien encore, d'apprendre et participer au fonctionnement d'un journal . . . L'Aquilon saura satisfaire!

Nous avons besoin de journalistes, de correspondants, de chroniqueurs, de dessinateurs dans les différentes communautés et de monteurs à Yellowknife. Il y a de la place pour tous ceux et celles intéressé(e)s. Contactez Denis Gadoury au 920-2919 ou mieux, passez faire un tour (on est au-dessus de Mcleod's, dans les bureaux de l'A.C.F.T.). On vous attend!

St-Jean Baptiste, notre patron

par Guylaine Delisle

"Nous constituons et nous proclamons St-Jean-Baptiste parton spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens tant de ceux qui vivent sur une terre étrangère."

C'est par ces mots que le 25 février 1908, le Pape Pie X accédant à une demande du Cardinal Bégin faisait de St-Jean Baptiste le parton des Canadiens-français. Ce bref pontifical reconnaissait officiellement un choix populaire vieux de près de trois siècles. En effet, les Canadiens-français ont toujours célébré avec éclat la fête de la St-Jean.

En 1636, les "Relations des Jésuites" racontent déjà la cérémonie du "Feu de la St-Jean" que nos ancêtres ont apporté de France. Elle se pratiquait depuis le XIII[e] siècle. Et la France a conservé, baptisé, anobli et tourné cette fête à la gloire de Dieu.

À Québec, dès 1618, se donnait chaque 24 juin le plaisir d'un feu de joie et autres réjouissances habituelles en cette occasion. Les premières célébrations comportaient toujours une partie religieuse, où l'on chantait des cantiques.

En 1810, la St-Jean était fêtée dans les paroisses et sur les côtes du St-Laurent.

L'écrivain Philippe Aubert de Gaspé nous les décrit: "On y chantait un salut, le curé en étole bénissait le bûcher et y mettait le feu en frappant le briquet avec un caillou.

Le chroniqueur Benjamin Sulte rapporte avoir vu des feux entre Québec et Trois-Rivières, "des feaux qui se regardaient les uns, les autres".

Dans ces années-là, la St-Jean était fêtée sans but de patriotisme militant.

Pendant la guerre de 1812, un officier remarqua la fréquence avec laquelle le nom Jean-Baptiste revenait chez les Canadiens-français et s'écria: "Damned they arc all Jean-Baptiste!" Depuis lors, c'est la façon de surnommer les Canadiens-français comme on surnomme les anglais John Bull et les Irlandais Patrick.

A ses débuts, la fête avait un caractère plus religieux. Mais après la Conquête, elle est devenue patriotique et nationaliste. Peu avant les troubles de 1837, Etienne Parent s'exprimait ainsi: "C'est un bon augure pour les patriotes Canadiens'français que d'avoir un patron qui est venu prêcher l'égalité des hommes au yeux du Créateur et de délivrer le l'esclavage . . . "Depuis lors, au Québec, la fête de la St-Jean possède un véritable caractère politique. Lors des années 1966-70, pluseurs St-Jean ont tourné à l'émeute. Particulièrement celle de 1968 où Pierre Elliot Trudeau reçut des bouteilles par la tête.

En 1979, le gouvernement du P.Q. proclamait la St-Jean-Baptiste, fête nationale du Québec, mais cette proclamation n'enlève rien à la St-Jean qui est avant tout la fête nationale de tous les Canadiens-français.

Les légendes de l'arctique

Selon une légende des Couteaux-jaunes, une des femmes de leur tribu avait été enlevée par leurs ennemis jurés, les Esquimaux, qui l'emmenèrent en Asie. Elle fut mariée à un Esquimau et donna naissance à un enfant avant de pouvoir s'enfuir en Alaska, en traversant les îles Aleoutiennes. Elle amena son enfant avec elle et un chien blanc d'une grande intelligence l'accompagna durant son voyage. Elle dut abandonner son fils en Alaska, car à mesure qu'il grandissait il mangeait de plus en plus, l'empêchant ainsi de mettre assez de nourriture de côté pour le voyage de retour.



Lors de son récent passage à Québec, **madame Lucette Michaux-Chevry**, secrétaire d'état chargé de la francophonie auprès du Premier ministre de France, visitait les locaux du Secrétariat permanent des peuples francophones situés dans la capitale québécoise où elle fut invitée à rencontrer des représentants d'organismes populaires voués au développement de la francophonie.

Le Secrétariat permanent des peuples francophones, corporation québécoise sans but lucratif, a pour rôle le faire connaître les milieux très variés de la francophonie dans le monde et principalement ceux d'Amérique du Nord.

Sur la photo, nous la voyons en compagnie du directeur général du S.P.P.F., **monsieur Louis Dussault**, signant le livre d'or devant une photographie géante du Parc de l'Amérique-Française.

En cours de route, elle vit un gros feu et, pensant qu'il s'agissait d'un campement des Couteaux-jaunes, s'en approcha. Le feu brûlait au sommet d'une haute montagne. Elle n'y trouva personne, mais vit que le volcan crachait sans cesse d'étranges pierres en métal ayant la forme d'excréments d'ours ou de castors. Elle en ramassa quelques-unes et pourvuivit sa marche.

Lorsque finalement elle rejoignit les siens, ceux-ci ne la reconnurent pas, croyant qu'elle était descendue du ciel. Trouvant le métal qu'elle avait rapporté plus malléable que la pierre, les Indiens en façonnèrent des pointes de lances et des lames de couteaux. Elle consentit à les mener jusqu'à la montagne, se guidant à l'aide des repères de pierre qu'elle avait placés au cours de son voyage. Les Indiens retournèrent trois fois au volcan, mais au cours du dernier voyage, ils commencèrent à l'insulter et elle refusa de retourner avec eux au campement. Elle s'assit à côté de son précieux cuivre et ne voulut plus bouger.

Les Indiens retournèrent souvent au volcan et, chaque fois, ils virent qu'elle s'enfonçait de plus en plus profondément dans le sol. Elle n'acceptait de leur échanger le précieux métal que contre de la viande. A leur dernier voyage, les Indiens constatèrent qu'elle avait complètement disparu. Depuis lors, il ne reste que quelques fragments du métal, bien que les repères soient toujours en place le long de la rivière Coppermine.

(Sources: **Les Indiens du Canada, MAINC**)

ABONNEMENT

Remplissez ce coupon et renvoyez-le à l'adresse suivante:

Abonnement L'aquilon
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9
Info: (403)920-2919

Au Canada, 1 an
Individu: 15$ Institution: 25$
A l'étranger, 1 an: 20$

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
Ville: ____________ Province: ________
Pays: ____________________
Code Postal: ____________ Tél: ________

LE COIN DES JEUNES

Concours de dessins

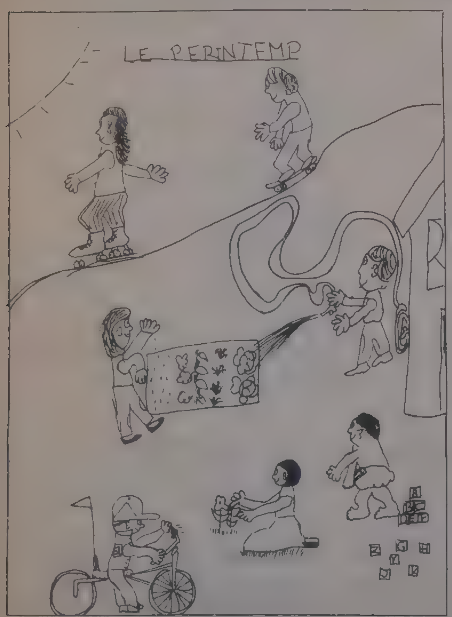
Ça y est! Les résultats du concours de dessin vous sont enfin révélés. Le choix, très grand au niveau primaire, s'est montré très très limité pour la catégorie des 7, 8 et 9e années (aucun participant). En conséquence, le comité de sélection a décidé de refaire les catégories: il y a donc un gagnant pour la maternelle - 1ère année, 2e année, et 3e - 4e année.

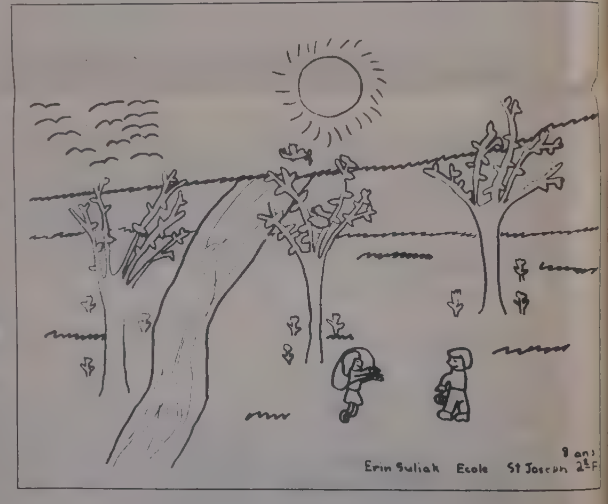
Le choix était très difficile. Nous avons reçu de très beaux dessins provenant de tous le coins des Territoires. Merci à tous les enfants ainsi qu'aux professeurs qui nous ont fait parvenir les dessins de leurs élèves (à noter qu'il est important de respecter les règles du concours). Voici donc la liste de nos gagnants:

M. Dyce, 4e année, Hay River
Erin Suliak, 2e année, Yellowknife (St-Joseph)
Sophie Dennis, 1ère année, Fort Simpson (Thomas Simpson)

Félicitations à nos artistes en herbe qui recevront prochainement un magnifique livre en français. Merci à tous nos jeunes participants. L'un d'entre vous sera peut-être le gagnat du prochain concours.







Un homme commente un article pour toute la famille: "il parait qu'à New-York, un homme se fait écraser toutes les vingt minutes." La grand-mère hoche la tête et dit: "Pauvre homme, il n'est pas encore mort!"

La bagarre:
Paul entre dans un café et demande: "Vite patron un rhum avant que la bagarre commence." Il vide son verre et redemande: "Vite, un autre verre avant la bagarre." On le sert à nouveau, à plusieurs reprises. Finalement, le patron veut savoir de quelle bagarre il s'agit. Paul répond: "Celle qu'il va y avoir maintenant, puisque je n'ai pas un sous pour payer."



D'abord, vous me dites quel salaire vous voulez, ensuite nous rirons ensemble et après nous pourrons discuter sérieusement.

L'aq[...]

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires

Vol. 1 numéro 6, 27 juin 1986 (mensuel)

Le pavillon des T.N.-O.

Unique en son genre

Par **Martin Sylvain**

Tout va bon train au pavillon des Territoires du Nord-Ouest. Selon l'administration, la capacité maximum de 8 000 personnes est atteinte et même dépassée. Maints repas sont servis. On retrouve sur le menu des mets nordiques tel le boeuf musqué, le renne, le poisson blanc et l'omble de l'arctique. Le 21 juin a été une journée exceptionnelle puisque c'était la journée des Territoires du Nord-Ouets. Près de 1 200 personnes ont acheté leur billet pour assister à cet événement. Au banquet, on a servi des plats de boeuf musqué et des salades composées d'herbes typiques du Nord. Aussi, si vous allez au pavillon des T.N.-O et commandez certaines consommations, elles seront rafraîchies par de la *glace provenant* d'un iceberg âgé de 10 000 ans, transporté spécialement à Vancouver pour l'Expo. Plusieurs personnalités étaient présentes lors de la journée des territoires; on y retrouvait Nick Sibbeston, le chef du gouvernement territorial ainsi que les ministres de l'Assemblée législative et le député fédéral, Dave Nickerson.

Musiciens, chanteurs, raconteurs d'histoires ont diverti la foule tout au long de la journée. Les raconteurs d'histoires représentant toutes les régions des territoires ont fasciné les spectateurs en racontant plusieurs épisodes cocasses vécus par les pionniers qui ont bâti le Nord canadien. Tant les étrangers que les résidents ont été conquis par leurs propos, portant sur l'aspect géographique, le mode de vie et la culture des habitants des T.N.-O. Un sentiment de fierté se discernait nettement sur les visages des ténois présents. Tous s'entendent pour dire que l'attente d'une heure, une heure et demie en vaut la peine.

Si le pavillon est un si grand succès, cela est dû en grande partie à l'enthousiasme des 125 employés qui, par leur gentillesse et leur dévouement, ont rendu ceci possible. L'administration tient aussi à favoriser le meilleur climat de travail afin de leur offrir l'occasion d'exceller dans leur travail. Si les employés souffraient d'ennui et d'éloignement, on a vite remédié à la situation en engageant un conseiller, un récréologue et des travailleurs sociaux. Ceux-ci apportent aide et réconfort aux employés des pavilln dans leur adaptation à un nouveau milieu de travail. Le résultat se fait voir, le pavillon des T.N.-O est un des plus accueillants.

Selon le Commissaire du pavillon, M. George Braden, les principaux objectifs du gouvernement ont été réalisés: faire connaître l'existence et la dimension des T.N.-O. à l'échelle nationale et même internationale; amener les résidents à être fier de leur appartenance aux Territoires et aussi sensibiliser les groupes concernés sur la question de l'exploration des ressources renouvelables (faune et flore). Si le fait de tuer des phoques choque certains, il faut dire que dans les Territoires on ne le fait pas seulement pour le simple commerce des fourrures. On veut faire comprendre que la chasse et la pêche font partie du partimoine et du mode de vie d'ici.

M. Braden nous a expliqué également qu'il profite de l'Expo 86 pour faire la promotion des T.N.-O. aux niveaux touristique et économique. Il espère attirer les investisseurs à venir s'établir dans les Territoires et ainsi en augmenter le développement économique.

Parmi ceux qui ont contribué à la réalisation du pavillon des Territoires, on retrouve Pétro-Canada, Pacific Western Airlines, Northwest Territorial Airways, Cominco Mines et La Baie. Ces corporations ont contribué soit par des dons en argent ou des services à payer les coûts de réalisations du pavillon. Plusieurs ont d'ailleurs dépassé largement leur budget réserve à cette fin.

Nous avons recueilli les commentaires d'un artisan originaire de la région de Rae Edzo, M. Sonny James McDonald. Non seulement peut-il faire connaître aux visiteurs les techniques de sculpture, mais aussi les Territoires eux-mêmes. Car l'un des attraits du pavillon des T.N.-O. est la possibilité offerte aux visiteurs de parler et de s'informer auprès de ceux qui exposent et ainsi de mieux connaître les T.N.-O.



Un peu de musique, des mots, une p'tite histoire et un don pour raconter, voila ce qu'il faut pour capter l'attention des spectateurs.

On peut voir les grands chefs preparer les mets servis au pavillon des territoires.

En conférence de presse

L'A.C.F.T. est loin d'abandonner

Par Guylaine Delisle

Le 19 juin 1986, se tenait une conférence de presse dans les bureaux de l'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.). M. Fernand Denault, président de l'A.C.F.T., et M. Jean-Denis Dalphond, directeur général, présidaient cette conférence.

Dans son communiqué de presse, l'association cite les récits mensongers de Sibbeston à l'Assemblée législative et déplore aussi le manque de consultation des gouvernements fédéral et territorial quant aux droits linguistiques.

On se rappelle que le 13 juin 86 à l'Assemblée législative, M. Sibbeston a déclaré qu'il y avait eu consultation préalable avec l'A.C.F.T. avant l'annonce du délai de 3 ans apporté à la loi des langues officielles. Une lettre adressée à l'A.C.F.T. datant du 10 janvier 86 indique qu'il n'y avait jamais eu consultation.

Dans ce communiqué, l'A.C.F.T. recommande au gouvernement des T.N.-O. la mise en place de services de base en français et redemande une aide technique et financière afin de mieux représenter les francophones.

En terminant, l'A.C.F.T. demande au secrétaire d'État, M. Benoît Bouchard, d'inciter le gouvernement des Territorires à cette consultation.

L'A.C.F.T. est loin d'abandonner la partie et veille à l'intérêt de tous les résidents francophones des T.N.-O.

L'Association Culturelle Franco-TéNOise

C'est pour quand?

Le 19 juin 1986, l'Association culturelle franco-TéNOise tenait une conférence de presse. Elle dénonçait l'inaction des gouvernements territorial et fédéral quant à l'implantation des services en français dans les T.N.-O.

Voici le contenu de ce communiqué de presse.

Les droits - les droits linguistiques inclus - ne se marchandent pas. Que ce soit ceux des peuples autochtones, ceux des anglophones ou ceux des franco-ténois. Ils existent même si parfois ils doivent être obtenus lors de chaudes luttes et par des batailles juridiques. De plus, le droits ne relèvent pas d'une question de nombre comme l'a déjà dit Richard Nerysoo (précédent chef du gouvernement des T.N.-O.).

Aujourd'hui, nous n'allons pas nous plaindre du délai de trois (3) ans, apporté à la Loi sur les langues officielles, qui fera du français une des langues officielles des T.N.-O. en 1990. Ce délai est là et nous devons vivre avec. Il a été proposé par le gouvernement des Territoires et accepté par le secrétaire d'État Benoît Bouchard, à la fin 1985. Ce délai est dû à l'inaction des deux gouvernements, territorial et fédéral.

En annonçant ce délai le 20 décembre 1985, M. Sibbeston offrait en contrepartie d'accélérer la mise en place de services de base en français. Trois personnes du secrétariat d'État les offriront d'ici deux mois, disait-il. De même, dans une lettre datée du 10 janvier 1986, il déclarait concernant les services: "Une ou plusieurs personnes bilingues seront aussi mises à la disposition pour qu'un niveau de base de services en langue française puisse être obtenu immédiatement." De plus, il ajoutait que le rapport de Michel Bastarache portant sur ces services serait terminé à peu près au même moment que le rapport du "Task Force" sur les langues autochtones. Maintenant, nous apprenons que le rapport Bastarache ne serait pas achevé avant février 1987. Et les services...Tous les doutes sont permis.

En janvier 1986, l'A.C.F.T. dénonçait le fait qu'elle n'ait jamais été consultée par les gouvernements fédéral ou territorial quant à ce recul des droits linguistiques des franco-ténois.

Aujourd'hui, nous attendons des gestes concrets et positifs posés dans ce dossier. Nous en avons assez des déclarations de M. Sibbeston.

1. qui dit à l'**Aquilon** le 9 décembre 1985 que son gouvernement respectera les termes de la *Loi sur les langues officielles*, et dit contraire à News/North le 13 décembre 1985;

2. qui dit à l'Assemblée législative le 13 juin 1986 qu'il y a eu consultation préalable avec l'A.C.F.T avant l'annonce du délai alors que sa lettre du 10 janvier 1986 reconnaît qu'il n'y a jamais eu telle consultation;

3. qui dit dans sa lettre, du 10 janvier 1986, que le rapport Bastarache sur les services en français sera terminé à peu près au même moment que le rapport du "Task Force" sur les langues autochtones alors que le rapport Bastarache ne sera prêt qu'en 1987, nous dit-on;

4. et qui a une définition "d'immédiatement" qui est tellement longue qu'on ne sait quand ce niveau de base de services en langue française sera jamais donné.

L'A.C.F.T. en a assez des engagements perpétuellement remis.

L'A.C.F.T. n'a pas marchandé ses appuis pour l'acquisition du statut de langue officielle pour les langues autochtones. Par ailleurs, l'A.C.F.T. n'accepte pas que le gouvernement des T.N.-O. marchande sur le dos des franco-ténois comme il en donne l'impression.

L'A.C.F.T., comme les autres organismes représentant des francophones hors Québec, donne la priorité aux services en français offerts directement à la population plutôt qu'au bilinguisme législatif et juridique formel. C'est pourquoi l'A.C.F.T veut une véritable participation au processus de mise en place des services en français dans les T.N.-O. et non pas une farce de consultation. En conséquence:

1. l'A.C.F.T. demande au gouvernement des T.N.-O. d'avoir son mot à dire dans cette mise en place.

2. l'A.C.F.T. demande au secrétaire d'État Benoît Bouchard qu'il incite le gouvernement des Territoires à cette consultation.

3. et l'A.C.F.T. réitère au secrétaire d'État sa demande d'une aide technique et financière afin de mieux représenter les intérêts des francoténois.

En dernier lieu, les francoténois ne retourneront pas d'où ils peuvent venir. Certains sont nés ici et tous sont aussi chez-eux à moins que les T.N.-O. ne fassent plus partie du Canada. En conséquence, nous continuerons d'exposer nos idées et nous continuerons de participer pleinement à l'ensemble des débats concernant le développement des Territoires. Nous n'accepterons jamais d'être traités en citoyens de seconde classe et nous ne tolérons pas que d'autres le soient.

Tagak Curley, le 13 juin 1986 à l'Assemblée législative, soulignait la nécessité d'une rencontre entre le gouvernement des T.N.-O. et les représentants des nations dene et inuite et ceux de la communauté francoténoise.

L'A.C.F.T. est prête à y participer immédiatement. Sa seule position sera que les droits - tous les droits - ne sont pas marchandables.

Tâche prioritaire pour les francophones

Sensibiliser l'opinion publique

Sensibiliser l'opinion publique à la Francophonie, qui doit devenir un état d'esprit partagé par les peuples ayant en commun l'usage du français selon la formule du Président François Mitterrand, c'est la tâche que s'est assignée le Haut Conseil de la Francophonie réuni pour sa troisième session dernière semaine de mai à Paris.

Le Haut Conseil recommande diverses actions en direction de la presse écrite et audiovisuelle, notamment que les télévisions aient dorénavant dans leur cahier des charges des règles permettant l'illustration de la francophonie. Cette recommandation a reçu l'accord du Ministre de la Culture et de la Communication, et doit aussi exister dans les autres pays francophones. Le Haut Conseil souhaite également la création de maisons de la francophonie, servant à la fois de vitrine pour des expositions et de lieu d'accueil et d'échanges, dans chacun des 41 pays concernés.

L'avenir de la francophonie dépend autant de notre action que de l'adhésion de l'opinion publique et plus particulièrement des jeunes, a d'ailleurs estimé M. Mitterrand devant le Haut Conseil, organisme créé il y a deux ans pour contribuer à la préparation du premier sommet francophone qui s'est tenu en février dernier à Paris.

Plus spectaculaire, le Haut Conseil demande que soit créé un statut particulier pour les francophones dans tous les pays concernés, non seulement pour les voyageurs, mais avec une dimension économique, dans la perspective de l'émergence d'un espace économique francophone. Aucun gouvernement ne s'était encore prononcé sur cette demande de statut particulier qui ne manquerait pas de poser nombre de problèmes, de sécurité notamment.

Diverses initiatives sont également recommandées pour l'enseignement du français, le jumelage entre ville et régions francophones, et le renforcement du français dans les institutions internationales.

En bref, le mouvement francophone solennellement lancé il y a trois mois à Paris doit se poursuivre dans ses deux dimensions: celle de la langue et de ses industries, et celle de la vie quotidienne dans ce qui doit devenir, selon ses promoteurs, l'espace francophone.

Extrait de la Presse du 2 juin 1986

À l'association franco-yukonnaise

Départ du président

Par Thérèse Doré

L'Association des franco-Yukonnais (A.F.Y.) fait peau neuve ces temps-ci. Une nouvelle directrice, Mme Andrée North, est entrée en fonction au printemps et maintenant c'est au tour du poste de président bénévole d'être vacant. Occupé depuis 1984 par M. Louis Rivest, ce dernier quitte l'association et la région, son travail l'obligeant à déménager à Vancouver.

On peut souligner sans se tromper que le départ de M. Rivest sera regretté à l'A.F.Y. Il a apporté durant son mandat plusieurs éléments positifs et a notamment travaillé sur le dossier du bilinguisme au Yukon.

À côté du dossier du bilinguisme, plusieurs réalistions de l'A.F.Y. ont vu le jour au cours des deux dernières années. On n'a qu'à penser à l'ouverture de l'École Émilie Tremblay, première école française dans les territoires du Yukon ainsi que la venue du journal francophone, L'Aurore boréale, autrefois bulletin d'association. Mme Chantal Rivest directrice du journal, a relevé le défi de partir un mensuel format tabloid tout comme **L'Aquilon**, qui a suivi peu de temps après.

Les membres de l'A.F.Y. auront donc à leur tour à relever un double défi, soit trouver un remplaçant pour le poste de président et assurer la publication du journal puisque Mme Rivest quittera le Yukon pour suivre son époux.

INFORMATION

Les journaux francophones hors Québec

Faibles mais présents partout

Par Thérèse Doré

C'est lors de l'assemblée annuelle de l'Association de la presse francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) à Edmonton, le 19 juin, qu'on a pu se rendre compte de la fragilité de la presse francophone minoritaire. Les principaux points discutés lors de l'assemblée ont été la double représentation, le dossier du Commissaire aux langues officielles et la publicité nationale.

Les journaux membres ont essayé de résoudre le problème de la double représentation. Il est déjà difficile pour un journal francophone en milieu minoritaire de survivre, on peut comprendre que la *présence d'une* deuxième publication risque de faire fermer les portes à un ou même aux deux journaux à court ou à long terme. L'association ne peut cependant refuser de l'aide à une nouvelle publication, son mandat l'obligeant, même si ce nouveau venu peut entrer en compétition avec un journal membre. On a donc adopté un compromis en augmentant le temps d'attente pour devenir membre à part entière.

Le dossier du Commissaire aux langues officielles continue de retenir l'attention de l'A.P.F.H.Q. Le processus d'acheminement des plaintes changera dans les prochains mois. On attend toujours les nouveaux principes directeurs émis par le bureau des langues officielles. Cela touche particulièrement les journaux membres puisque les organixmes nationaux émettent plus de publicité en anglais qu'en français.

Suite à la nouvelle politique concernant la publicité nationale, les journaux membres ont été très désavantagés en ce sens que du 3.8 million alloué à la publicité nationale, ils n'en avaient reçu que 40 000$. En plus, certains ministères profitaient de ce programme pour rencontrer leurs obligations envers l'annonce placée dans les journaux francophones hors Québec. Il ne faut pas oblier, dans ce cas-ci, que toute annonce émanant d'un organisme fédéral et publiée dans un journal anglophone doit être publiée aussi en français. Les organismes fédéraux sont tenus par la loi sur les langues officielles de publier dans les deux langues et plusieurs y dérogent de quelques façons.

Un autre point soulevé lors de l'assemblée a été celui de la création d'un réseau d'information nationale. Les journaux membres pourraient, à l'aide d'équipements informatiques, se communiquer la nouvelle d'un bout à l'autre du pays et ainsi assurer une meilleure couverture nationale et développer une collaboration étroite entre eux. Ce projet, encore à l'ébauche, est alléchant et promet pour l'avenir de la presse francophone en milieu minoritaire.

Etudiants en communications

La Fondation Donatien Frémont peut vous aider

Par Thérèse Doré

On parle beaucoup de l'Association de la presse francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) ce mois-ci, non seulement un consultant est venu à Yellowknife donner un atelier mais aussi, **L'Aquilon** assistait pour la première fois à l'Assemblée générale annuelle de l'A.P.F.H.Q. tenue à Edmonton du 19 au 21 juin.

Nous avons pu nous familiariser un peu plus avec cet organisme. En plus d'être une association de 23 journaux communautaires répartis dans les neufs provinces canadiennes à majorité anglophone et dans les deux Territoires, l'association a créé en 1980 La Fondation Donatien Frémont. La Fondation est une oeuvre de charité nommée d'après le grand journaliste francophone de l'ouest canadien. Né en 1881, M. Frémont en plus d'avoir été un grand journaliste, a été un fier défenseur des droits des francophones de langue et culture française. Il est décédé en 1967.

La Fondation Donatien Frémont est en pleine campagne de financement présentement. L'objectif est de 1 million de dollars et ces fonds serviront à favoriser l'éducation post-secondaire des francophones vivant en milieux minoritaires. Le domaine d'étude privilégié est celui des communications. En offrant ces bourses d'études, on désire ainsi maximiser les bénéfices pour les communautés francophones en milieux minoritaires au Canada. On peut se procurer de plus amples informations au journal L'Aquilon, en demandant Thérèse Doré au 920-2919 ou encore, en s'adressant au bureau national de l'A.P.F.H.Q. à Ottawa, au 613-234-6735. La date limite pour faire sa demande est le 15 juillet 1986.

L'ÉQUIPE

Editeur: Martin Sylvain
Comité de lecture: Thérèse St-Martin, Martin Thériault
Journaliste/employée: Guylaine Delisle
Chef de production: Thérèse Doré
Publicité: Denis Gadoury (920-2919)
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

L'AQUILON

L'Aquilon est un collectif de membres. **L'Aquilon** est un membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de L'Aquilon est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de son auteur. Le comité de lecture se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat sinon tous les textes publiés seront signés.

Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.

Le Père Bobillier n'est plus

L'Église perd un missionnaire, le Yukon aussi

Le 22 mai dernier, en la cathédrale de Whitehorse, un dernier hommage était rendu au père Marcel Bobillier, oblat en charge de la mission de Dawson City depuis 1964. Le père Bobillier était arrivé de France au Yukon en 1939 et y était bien connu pour son hospitalité ainsi que pour ses écrits. Il publia en 1948 "Une pionnière du Yukon", récit relatant la vie de Mme Emilie Tremblay. Depuis son arrivée au Yukon, il a tenu un journal. D'autre part il a traduit en français une trentaine de poèmes de Robert Service. Il maintenait également un courrier avec de nombreux correspondants dont il accueillait plusieurs d'entre eux chaque été. Il était membre de l'Ordre des Pionniers du Yukon dont il reçut un dernier hommage au cours d'une cérémonie au cimetière.

L'enterrement du père Marcel Bobillier a rassemblé tous les prêtres du Yukon et du nord de la Colombie-Britannique. Le père Mouchet, originaire de la même région que lui, et arrivé au Yukon quelques années après lui, a rappelé ce qu'avait été la vie de "Father Bob", comme on l'appelait ici:

"Il me semble que pour comprendre le père Bobillier, il faut tenir compte du milieu dans lequel il a passé sa jeunesse et des forces qu'il l'entourèrent.

Son père mourut au cours de la première guerre mondiale. Il fut élevé, avec son frère, qui est aussi prêtre, par sa mère et un de ses oncles, prêtre, qui était très exigeant et strict. Il grandit dans les montagnes du Jura, belle région de France qui forme la frontière avec la Suisse. Le Jura a un climat très rude où les hivers sont quelquefois très froids. Une terre qui fut, au XIIIe siècle, mise en valeur par les moines cistersiens qui ouvrirent les vastes forêts pour faire de la place aux champs et cultures. La foi religieuse fut apportée par les moines qui créèrent un tel milieu clérical que devenir prêtre devint une sorte de nécessité pour venir en aide à la population et l'Eglise dans leur confrontation avec la vie et la mort. Les séminaires et les collèges que le père Bobillier fréquenta étaient dirigés par des prêtres brillants, très motivés, très dévoués à l'Eglise et à la société. C'était des hommes ordinaires, mais éduqués, informés et capables de transmettre à leurs étudiants une éducation solide.

Quand on se penche sur cette éducation, on découvre facilement que ses caractéristiques étaient d'enseigner la qualité de l'effort personnel et la compréhension du travail et de la discipline avec toutes leurs implications et significations spirituelles et intellectuelles. Les étudiants, qui réussissaient, sortaient de ces collèges très motivés et dévoués à affronter la vie et à entreprendre le travail de l'Eglise en France comme à l'étranger.

Alors qu'il terminait ses études au collège le père Bobillier rencontra un oblat renommé, pionnier de missions dans l'Arctique, en la personne du père Roger Buliard. Ce père était le fils de cette famille, sortant de l'ordinaire, qui donna quatre oblats à l'Eglise. C'étaient tous des enfants de la même région. Le père Buliard arriva au bon moment pour offrir au père Bobillier le modèle et l'image idéaux à toutes les motivations et les énergies de ce dernier.

Avec une telle convergence de facteurs et d'influences, que voulez-vous obtenir sinon une personne extraordinaire! Certains diront que Dieu a des chemins mystérieux dans sa providence divine et c'est vrai.

Au même moment, de l'autre côté de l'Atlantique, on avait cette terre du nord du Yukon, avec sa vasteté, sa beauté et pardessus tout son peuple. Pour une personne telle que le père Bobillier, il aurait été très dur de résister à l'appel de cette terre et au défi que cela représentait.

Dans chaque entreprise humaine il y a toujours un désir d'alimenter la motivation et un engagement à une plus grande action. Ce qu'il était, ce qu'il apprenait devait être partagé avec d'autres êtres humains et en même temps il se devait devenir lui-même plus complètement. Pour "Father Bob", c'était "The Grand Nord", comme il l'appelait.

Ses premiers écrits, quant vous lisez entre les lignes, expriment fortement combien fascinante et intéressante était la découverte de son Yukon bien-aimé. Le père Bobillier fut un grand voyageur. Il s'est déplacé à travers tout le Yukon: à pied, en raquettes sur d'extraordinaires distances, en traîneau à chiens, par avion, par bateau.

C'était un constructeur d'églises et de missions. Quand on le rencontrait, il avait soit un marteau, soit une scie dans les mains. Il coupait beaucoup de bois. Derrière tout cela, il y avait beaucoup d'épreuves et de souffrances. Pour lui c'était le défi de sa vie. Il se sentait bien ainsi.

Il était rapide et toujours en mouvement, il aimait que les choses soient faites. C'était essentiellement un homme bon, aimant les gens autour de lui, les aidant, essayant de partager leur vie et entreprenant le dialogue.

Dans la confusion entourant l'Eglise aujourd'hui, le père Bobillier savait où il allait. Grand écrivain, il exprimait dans son journal (plusieurs volumes), gardé fidèlement chaque jour, quelque chose d'une vie fascinante, d'un Oblat et d'un prêtre dans un environnement unique. Ceci aussi pour la mise en valeur de ceux qui vivaient [illegible]

Le milieu de sa jeunesse, l'éducation qu'il reçut, le Yukon lui-même lui forgèrent une vraie personnalité. Le père Marcel Bobillier s'enrichit de l'humanité existant dans ces villages indiens, ces sociétés fascinantes du Yukon que l'on ne peut pas connaître et apprécier de l'extérieur, mais de l'intérieur.

Une vie unique dans un environnement unique! Ce n'était pas une question de nombre de baptêmes et de présence à l'église, c'était l'incarnation du Christ dans toute existence humaine qu'il cherchait: un défi encore plus grand que le Yukon lui-même. Ainsi Dieu n'était pas un nom, mais c'était un lien avec une humanité à laquelle l'on s'unit du mieux possible et que l'on n'abandonne jamais parce que l'on sait que dans ce lien on possède tout.

Telegraph Creek, Iskut Lake, Lower Post, Atlin, Fort Selkirk, Carmacks, Fort Nelson, Dawson City, tout ceci résonne comme une litanie pour lui, c'était pour lui le Grand Yukon. La belle terre où il cherchait Dieu avec les gens et où finalement il le trouva au cours de la nuit bénie de la Pentecôte alors qu'il arriva au bout de son défi.

Avec lui disparaît un autre prêtre. Si l'on regarde autour de soi, les endroits se vident. Doit-on attendre? ou doit-on tous partir pour se tracer un chemin dans ce monde complexe, étudier l'exemple du père Bobillier, s'incruster dans son baptême et sa confirmation: la foi et le courage d'amener une nouvelle façon de penser, peut-être un nouveau langage et comme le père Bobillier le fit, rechercher Dieu dans notre humanité où le Christ y est déjà pour indiquer la voie.

Cher père Marcel, je viens te dire adieu ce matin au nom de ton frère et de tes parents de France, au nom des Oblats et de tous tes amis. Je te dis adieu en sachant que ce n'est qu'un aurevoir, un grand moment vers le passage éternel et je te remercie de nous avoir donné à voir, à contempler cette belle vie que fut la tienne et qui nous indique le Sens de Dieu."

Tiré du journal l'Aurore Boréale, édition du 20 juin 1986



franco~capsules



un service Franco-Presse

Les touristes qui visitent le Nouveau-Brunswick cet été, tout spécialement le coeur de l'Acadie près de Caraquet, pourront faire un arrêt fort instructif à Grande-Anse au seul "musée des papes" de toute l'Amérique. On peut y découvrir l'histoire du monde à travers celle de la papauté. En plus d'une réplique géante de la basilique Saint-Pierre de Rome, on peut assister à un diaporama sur l'histoire de la papauté, visiter la salle des trésors liturgiques et y voir une exposition de costumes des congrégations religieuses. INFO: Musée des Papes, Grande-Anse (Nouveau-Brunswick) E0B 1R0

....

Sous le thème "Femmes d'hier - Femmes d'aujourd'hui", la revue féminine "Femme d'action" consacre son dernier numéro aux femmes d'hier, celles du début du siècle. C. Cohen présente un profil de Sandra Journaux Henderson qui a oeuvré comme institutrice au Yukon. O. Proteau pour sa part signe un texte illustrant l'oeuvre de Soeur Hélène Chaput au Manitoba. En plus de nombreuses autres personnalités de chez-nous mises en évidence, on y trouve également un portrait d'Edna Bourque du Nouveau-Brunswick. INFO: Chantal P. Cholette, Revue Femmes d'action, 325 rue Dalhousie, pièce 525, Ottawa (Ontario) K1N 7G2.

....

Un encouragement à nos amis de Frobisher Bay:

L'Association Francophone du Labrador a réalisé récemment un de ses rêves, soit la réalisation d'une première émission de radio en langue française qui passe en ondes maintenant depuis plus de trois mois. Réalisée à Labrador City, elle passe en ondes au poste CFMF de Fermont (Québec). L'équipe formée de Robin Dupuis, Marc Angers, Gilles Bellehumeur, Jocelyn Tremblay, Julie Cayouette, Frédérica Dupuis et Norman Gillespie s'est donnée un double mandat: donner de l'information communautaire aux francophones de l'ouest du Labrador et promouvoir la culture française.

SOURCE: Le Gaboteur de Terre-Neuve.

....

Selon un article écrit par M. James Domengeaux, président du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), on apprend qu'il y a en Louisiane un million de personnes d'origine francophone (français, acadiens ou créoles) et un demi-million de Louisianais utilisent encore le français comme langue de communication. "On ne peut pas effacer tout d'un coup les dégâts causés par la destruction systématique de notre patrimoine, mais une nouvelle génération est née qui veut faire du français la seconde langue de la Louisiane", de dire monsieur Domengeaux.

....

Les élèves québécois de sixième année se sont classés au dernier rang derrière les élèves français, belges et suisses dans des examens identiques et conçus au Québec. Les examens avaient été soumis par un reporter de La Presse dans des écoles publiques des quatre pays et régions francophones en vue d'une conférence sur la qualité de l'éducation qui se déroulait à Montréal en avril. Moins de la moitié des élèves québécois savaient qu'Ottawa est la capitale du Canada et ils étaient moins nombreux que les Européens à savoir que Christophe Colomb a découvert l'Amérique il y a environ 500 ans. Il serait certes intéressant de voir où se situeraient les élèves des écoles française hors Québec.

....

La plus nouvelle maison d'édition de la francophonie doit bientôt publier un ouvrage qui présentera la première étude légale publiée sur le procès de Louis Riel; c'est la version officielle intégrale en français de son procès et des pétitions des Métis. Le juge Flynn de la Cour provinciale de la Saskatchewan a accepté d'écrire spécialement pour cet ouvrage. Préparé par René Rottiers, président des Editions Louis Riel de Régina en Saskatchewan, ce document historique d'une exceptionnelle valeur sera disponible au coût approximatif de 35$.

INFO: René Rottier, Les Editions Louis Riel, Case postale 3663, Régina (Saskatchewan) S4P 3N8

....

Nos forêts, un habitat à protéger

Par Guylaine Delisle

C'est l'été, la saison la plus chaude et sèche. Tout semble aller pour le mieux pourtant, nos forêts sont en danger.

En 1979, les Territoires du Nord-Ouest ont connu leur pire saison des feux de forêt. Un total de 380 feux ont détruit 1 989 130 hectares. Le district de Fort Smith a été le plus touché par ce fléau. En fait 179 feux détruisaient 1 402 950 hectares, soit 70% de la superficie totale. Ce qui s'avère alarmant.

D'après un rapport fait par le comité d'étude sur les feux de forêt, 80% des feux ont été causés par quatre facteurs importants soit la sécheresse, les températures élevées, la faible humidité relative ainsi que la longueur des journées. Les autres 20% ont été causés par les loisirs de plein air et l'industrie.

La saison dangereuse s'étend de mai à septembre et l'on constate que le mois de juin est particulièrement propice aux feux de forêt. Puisque toute la végétation devient inflammable au cours de l'été, les conifères et les lichens sèchent rapidement même après une averse. La plupart du temps, la foudre allume ces feux, ainsi plus les endroits sont élevés plus ils sont vulnérables.

À la suite de ce rapport, le ministère des Affaires Indiennes a établi un programme de détection des feux de forêt dans les T.N.-O. en avril 1980.

On dénombre neuf tours d'observation ainsi que [illegible] bases de contrôle situées à Fort Smith, Yellowknife, Hay River, Fort Simpson, Norman Wells et Inuvik. Il existe 10 stations météo permanentes et 18 saisonnières, celles-ci permettent au personnel de détecter les périodes critiques de la propagation rapide des feux.

Aujourd'hui les études se poursuivent encore sur ce problème. Les moyens dont dispose le service des forêts sont encore à un stade rudimentaire. Même un organisme expérimenté n'aurait pu prévenir les feux de forêts de l'année 1979 qui a été particulièrement désastreuse. L'objectif actuel du gouvernement fédéral est d'établir des programmes de lutte contre les feux en vue de protéger la vie humaine, la propriété du public et les ressources naturelles. Une participation adéquate du public aiderait à la prévention de ces feux.



Tour d'observation à Fort Simpsons. *Photo par Cam Lockerbie*

Comment serez-vous demain, radioactif ou actif? À vous de choisir

Par: Roxane Thiburce

Peur de la radio-activité? Vous avez raison, mais au lieu de fermer les yeux ou de vous angoisser, pourquoi ne pas essayer d'en apprendre le plus possible afin de savoir à quoi vous en tenir? Et pourquoi pas, si besoin est, agir en toute connaissance de cause.

Lors de la journée d'information organisée à ce sujet par le "Nuclear Free North" à la fin du mois de mai, j'ai appris que nous étions tous les jours bombardés par des particules radio-actives naturelles. Et cela, quelque soit le lieu de notre résidence, que l'on vive dans l'hémisphère nord ou sud.

D'où viennent-elles?

De l'espace pour certaines, mais aussi de la lumière électrique, des fours à micro-ondes, des machines à rayons X quand vous vous faites faire une radiographie, des écrans d'ordinateurs pour ceux que travaillent devant ces machines, dey rayons gamas etc . . . La liste est longue et sachez que lorsque vous prenez l'avion, vous augmentez le degré d'exposition radio-active naturelle venant de l'espace. Les territoires sont aussi une région à grande exposition vu les dépôts d'uranium s'y trouvant. Mais rassurez-vous, il faut être exposé à 100 millions de miligrammes pour subir des conséquences irrémédiables. Nous en sommes très, très loin.

Les maladies engendrées par une très grande exposition radio-active sont la leucémie, le cancer des os, de la thyroide, du foie, des poumons, etc. La mort très souvent s'ensuit. A très faible exposition, il y a destruction des cellules blanches du sang et la perte de cheveux. C'est de cette manière que sont souvent affectés les radiologistes au bout de quelques années de pratique.

Le problème est de trouver les moyens pour minimiser les sources radio-actives non-naturelles de notre environnement puisqu'on ne peut rien contre les sources naturelles qui affectent très peu l'organisme humain.

C'est là qu'intervient notre intérêt grandissant pour les centrales nucléaires que l'on construit un peu partout dans le monde depuis ces dernières années.

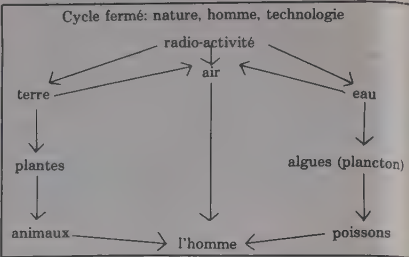
Il ne faut pas oublier que le danger de la radio-activité créée par la technologie moderne est que nos spécialistes ne peuvent éliminer les effets radio-actifs très nuisibles à l'homme. N'est-ce pas aller contre la nature que de créer quelque chose qu'on ne peut pas détruire?

Malgré toutes les précautions prises, les accidents ne sont pas rares. Et les conséquences sont graves autant à court terme qu'à long terme. Ceux qui ont été touchés par la catastrophe nucléaire de Chernobyl (U.R.S.S.) le savent bien. Faut-il qu'il y ait une catastrophe nucléaire pour que les gens prennent conscience de ses dangers?

Les centrales nucléaires ont pris de l'expansion en raison de la présence d'uranium sur tous les continents. Ce minerai ni rare, ni nouveau, à l'aspect d'un métal argenté plus tendre que le fer, brûle spontanément si exposé à l'air. D'où le danger. Du fait de son instabilité, les précautions à prendre lors du processus de transformation du minerai en énergie doivent être considérables. Il faut à l'uranium 1622 ans pour perdre la moitié de sa radio-activité, on ne peut être surpris d'apprendre que les mines d'uranium restent radio-actives pendant au moins un million d'années.

La qualité de ce minerai peut être largement intensifiée en fission nucléaire, processus emplôyé dans les centrales nucléaires. Une livre d'uranium peut produire de l'énergie égale à 900 livres de TNT, d'où son intérêt dans la course aux armements. En fait, c'est l'intérêt militaire qui justifie nos dirigeants politiques à construire ces centrales. Cette industrie n'engendre que des menaces pour l'homme et son milieu naturel.

Même sans parler de l'industrie militaire atomique, les centrales énergétiques créent d'énormes problèmes à leurs détenteurs.



Malheureusement, ces centrales nucléaires ne produisent pas ue de l'électricité mais aussi, de grandes quantités de déchets radio-actifs; entre autres, le plutonium qui doit être complètement isolé de l'environnement pendant au moins 250 000 années. Ce problème de dépôts de déchets radio-actifs reste insolvable.

Portant, des billions de dollars venant de la poche des contribuables sont dépensés pour les projets d'énergie nucléaire, projets qui vont détruire peu à peu la santé de ces mêmes contribuables et des générations à venir si l'on ne fait rien pour s'y opposer.

Il ne faut pas perdre de vue que nous faisons tous partie de la nature et si nous laissons notre environnement se détériorer c'est nous qui en subirons les conséquences. Nous vivons dans un cycle fermé.

C'est à nous de décider si nous voulons d'une industrie dont on peut se passer et qui est plus dangereuse qu'utile. Au Canada, moins de 8% de toute l'électricité est produite par des centrales nucléaires. Ce qui est peu comparé au coûts de ces centrales.

Les Canadiens utilisent et gaspillent plus d'énergie par personne que n'importe quelle autre nation y compris let États-Unis. J'ai vu de ces négligeances qui me prouvent que ces statistiques sont véridiques. On allume la lumière même quand la clarté du jour est suffisante, par habitude je suppose. Même la télé reste allumée dans une pièce où il n'y personne, peut-être pour donner un fond sonore à l'atmosphère. Si nous diminuons de moitié de gaspillage d'énergie, nous aurons économisé le double de ce que nous produisons à grands risques dans les centrales nucléaires.

Ne vous dites pas que vous ne pouvez rien contre ceux qui décident d'opérer une mine d'uranium. Ce ne sont pas les dirigeants de la compagnie ou de la province qui décident mais ceux qui y habitent. Prenons l'exemple de la Colombie-Britanique: les habitants de cette province se sont regroupés pour s'opposer efficacement à tout projet de ce genre.

Nous sommes encore à un tournant de l'histoire où l'on peut choisir l'énergie du futur. D'autres sources d'énergie peuvent être exploitées sans danger pour notre santé telles l'énergie solaire, la géothermie et bien d'autres.

Alors pourquoi investir tant d'argent, tant d'espoir dans une énergie qui est appelée à nous détruire un jour ou l'autre. Et qui plus est, selon les experts, ne pourra même pas couvrir tous nos besoins en énergie quand les ressources pétrolières seront taries.

Nannie à Yellowknife ou la déception

Par: Martina Costerousse

Je ne vous parlerai pas dans cet article des démarches qu'il convient de faire pour obtenir une nannie, ni des tâches qui doivent lui être assignées; "Manpower" vous procurera tous ces renseignements. C'est plutôt la face cachée de l'iceberg que je tenterai de vous révéler.

Dix-sept nannies sont actuellement à Yellowknife. On peut tout d'abord se demander ce qui incite ces personnes à venir travailler à Yellowknife. Découvrir le Canada, qui reste dans l'esprit de pas mal d'Européens, pays de cocagne où tout est encore possible est une motivation. Apprendre une langue étrangère en est une autre; l'anglais est la langue des affaires au niveau du commerce international. Le goût de l'aventure, très certainement: aller à Yellowknife, c'est aller au devant d'un dépaysement encore plus brutal que dans toute autre ville du Canada.

A la fin de leur contrat, fixé à un an, la majorité des nannies ont souvent la possibilité de rester une année de plus. Dans l'ensemble, elles ne le souhaitent pas malgré la vive insistance de leurs employeurs. Beaucoup d'entre-elles d'ailleurs, repartent au bout de quelques mois, soit de leur plein gré, soit contraintes par "Manpower" qui leur retire d'office leur visa de travail à la suite d'un malentendu avec leur famille.

Des problèmes il y en a. Parfois c'est au niveau des relations avec leurs employeurs qui admettent difficilement qu'une nannie puisse être une personne indépendante adulte, et qui de ce fait, souhaiterait au moins voir son temps libre respecté sans qu'il lui soit imposé des horaires de sorties, "permission de minuit" par exemple. Quant aux conditions de travail, il y a des déceptions: elles passent près de 10 heures par jour avec des enfants en bas âge souvent sans possibilité de les sortir de la maison (occuper des enfants 10 heures par jour, cela relève de l'exploit). Il y a déception également au niveau de leur statut; si dans la théorie on leur reconnaît des droits, ceux-ci ne sont pas respectés dans la pratique: aucune sécurité de travail, congés payés selon la bonne humeur de leur employeur, calcul de leur revenu imposable dissemblable du côté des employeurs.

Tout n'est pas si simple pour obtenir un nannie, il faut verser 500$, attendre 2 à 5 mois sans avoir l'assurance que l'employée viendra ou tiendra jusqu'au bout du contrat. Il arrive également que la nannie ne possède pas une connaissance suffisante de la langue anglaise ou française pour permettre une bonne communication, ou bien elle n'arrive pas à s'adapter à la vie familiale de ses employeurs.

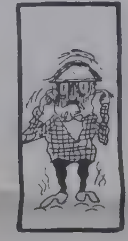
Pourtant, de plus en plus de familles souhaitent la venue d'une nannie pour remédier à leur problème de garde des enfants.

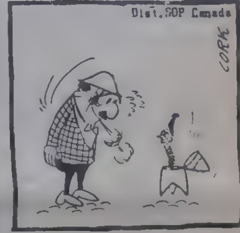
La solution? Elle existe. Encore faut-il qu'employeurs et employées s'accordent pour l'utiliser. Il faut faire preuve d'honnêteté et de respect envers autrui pour arriver à supprimer la déception.

cork









Le parc Nahanni

Plus qu'une rivière sauvage

Par Guylaine Delisle

Qui n'a pas entendu parler du Parc Nahanni, possiblement le plus beau parc national du Canada. Depuis 1979, il est reconnu comme site du patrimoine mondial et protégé selon les termes de la convention de l'UNESCO.

Au début du XXe siècle, on racontait déjà des légendes et histoires au sujet de Nahanni. Paraît-il que de fabuleuses découvertes de pépites d'or attirèrent de nombreux prospecteurs. Lorsque les corps décapités de plusieurs de ces aventuriers furent découverts, ces endroits se sont vu donner les noms de vallée "Deadman" (homme mort) et ruisseau "Headless" (hommes sans têtes). Des rumeurs persistantes veulent que plusieurs hommes soient disparus à tout jamais dans le brouillard.

On ne peut parler de Nahanni sans citer ses cours d'eau naturellement spectaculaires, sa végétation luxuriante et sa faune abondante.

La rivière Nahanni-sud, l'une des plus belles rivières sauvages en Amérique du nord, parcourt 323 Km dans le parc. Les chutes Virginia sont deux fois plus hautes que celles du Niagara. A l'embouchure du premier canyon où une source d'eau chaude sulfureuse surgit, ses eaux atteignent 90°.

La végétation du parc consiste surtout d'espèces boréales dans les basses terres, et de toundra alpestre dans les montagnes. Les épinettes blanches et les sapins-baumiers poussent au fond des vallées. La forêt comporte en général des bosquets d'épinettes blanches, entremêlés de tembles chétifs.

Les vallées abritent plus de 31 espèces de mammifères dont le grizzli, l'ours noir, le caribou et le castor. On y retrouve plus de 120 espèces d'oiseaux y compris l'aigle doré et le cygne trompette. Ses cours d'eau sont la demeure de 13 espèces de poissons incluant l'omble de l'arctique et la truite dolly varden.

D'un endroit à l'autre du parc, le Nahanni est reconnu pour son paysage magnifique. Les visiteurs peuvent admirer les canyons, les chutes et sources thermales sans compter les excursions enivrantes pour les plus aventureux.

Source: affaires indiennes et du Nord (Parcs Canada).

SOCIÉTÉ

Vivre à Yellowknife dur, dur . . . mais on s'y fait

Par Roxane Thiburce

Il est bien vrai que ce n'est pas toujours facile de vivre à Yellowknife. De par sa situation géographique même, on a l'impression de vivre dans un désert glacé. Et cette absence de ville autour de Yellowknife a de quoi nous angoisser parfois. Cette isolation s'avère être la cause de nombreux problèmes ici et dans le Nord en général. Ainsi, le stress, l'alcoolisme, la drogue, la dépression et les problèmes de comportement sont aggravés et touchent une proportion inquiétante de la population. Même les adolescents en souffrent.

D'après des statistiques faites récemment auprès d'adolescents canadiens, ceux qui ont le plus de problèmes vivent dans les T.N.-O. Les jeunes sont ceux qui ont le plus de problèmes avec l'alcoolisme, le tabagisme et la drogue (marijuana). Selon ces mêmes adolescents, les parents non seulement ne les comprennent pas mais attendent beaucoup trop d'eux.

Un autre aspect du problème d'isolation touchant presque tous les résidents de Yellowknife est plus connu sous le nom de "cabin fever", qu'on pourrait traduire "fièvre hivernale ou la folie hivernale", causée par le trop long et froid hiver qui rend pénible et pour certains, impossible, toute sortie. On a peu l'occasion de faire de l'exercice physique (surtout à l'extérieur), ce qui peut pousser à l'apathie. Ajoutée à cela l'obscurité presque totale pendant la journée, notre moral et nos nerfs risquent d'être désastreusement affectés.

Cette forme de dépression touche surtout les femmes restant à la maison avec des enfants en bas âge. Il fait trop froid pour sortir avec les petits, aussi se sentent-elles prisonnières, enfermées, bloquées dans la maison. Cette sensation est telle qu'elle peut mener très vite à la dépression si l'on ne réagit pas à temps. J'en ai fait moi-même la désagréable expérience. Un centre de rencontre pour les mères et leurs jeunes enfants s'est créé dans le but de remédier à ce problème. C'est un organisme très efficace à but non lucratif connu sous le nom de "Moms and tots". Mais encore faut-il pouvoir y aller. Ce qui n'est pas toujours possible.

Le deuxième grand problème rencontré est le stress; les gens n'hésitent pas à parler de leurs soucis les plus personnels aux uns et aux autres. Ce qui peut être très pénible pour ceux qui ont eux aussi leurs propres problèmes à résoudre. Ce qui rajoute à leurs tensions et les rend plus irritables. C'est pour cela que l'association de la santé mentale des T.N.-O. est aussi débordée; il y a tant de gens qui ont besoin d'aide aussi bien à Yellowknife que dans les T.N.-O.

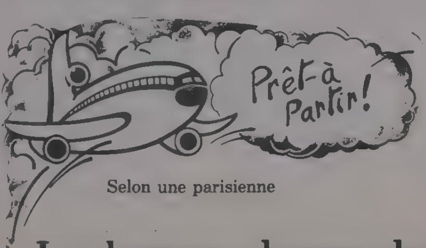
L'alcoolisme est très répandu ici, d'où le besoin d'un centre de désintoxication. A côté de ces services, beaucoup de support moral est apporté par les églises et d'autres associations telles le "Tree of Peace" ainsi que de nombreux groupes de volontaires comme le "Women Support Group", "Transition House", "Helpline", et plusieurs autres.

Une des solutions à tous ces problèmes est le voyage!!! Si l'on compare le nombre d'habitants de Yellowknife au nombre d'agences de voyage en ville, on comprend très vite que les gens ont un besoin vital de voyager, de partir d'ici pour quelque temps. En hiver et autour de Pâques surtout, beaucoup de ces "déracinés" ont besoin de renouer les contacts avec leur famille, leurs amis, leur milieu.

Pourtant, malgré les mauvaises conditions climatiques, l'isolation et le stress, les gens viennent vivre de plus en plus dans le Nord et y restent souvent plus longtemps qu'ils ne le pensaient en arrivant. Malgré leurs différences de culture et de milieu, ils ont tous en commun l'esprit d'aventure. Et du fait de l'isolation géographique, ils se rapprochent les uns des autres. Les nouveaux venus sont bien accueillis et souvent aidés. Il y a tellement de choses à voir, à découvrir qu'on finit par oublier que nous vivons à des centaines de kilomètres de toute agglomération.

On pense tous avoir des opportunités uniques surtout au point de vue de l'emploi. Et pour certains, obtenir une meilleure expérience professionnelle, avoir aussi un bon compte en banque avant de pouvoir retrouver la famille en dehors des T.N.-O. C'est ce qui arrive à beaucoup et donne de l'espoir à d'autres.

Comme dit le vieil adage: "l'espoir fait vivre"!! Pas étonnant qu'on réussisse à vivre pendant si longtemps dans une région plutôt hostile à l'homme.



Selon une parisienne

Les bonnes adresses de Paris

Par Martina Costerousse

Si cet été c'est l'Europe qui vous tente, vous passerez certainement à Paris. En effet, si l'on va à Londres pour ses pubs et ses chapeaux melon, en Allemagne pour sa bière et sa forêt noire, en Italie pour le soleil et l'amour, on va à Paris pour sa mode et ses vêtements. C'est la capitale du shopping.

Si vous n'avez pas beaucoup de temps et recherchez le côté prestige parisien, les grands magasins feront votre bonheur: "LE PRINTEMPS", "LES GALERIES LAFAYETTE" (boulevard Haussman, Métro chaussée d'Antin). Toutes les grandes marques y sont présentées, de "LA BOUTIQUE 20 ANS" au rayon "PRÊT-À-PORTER DE LUXE" en passant par l'étage "TONIC", vous n'aurez que l'embarras du choix. Ouvert de 9h00 du matin à 18h00 sans interruption, il vous faudra quand même prendre le temps de manger un morceau au 7ième étage de l'ancien magasin du printemps où vous pourrez en même temps admirer le plafond très spécial de cet ancien immeuble.

Si par contre, votre bourse est limitée, et vous n'avez pas peur de vous faire marcher sur les pieds par la foule, c'est "Tati" qu'il vous faut (Métro Bares/ Rochechouart). Attention: vous allez certainement vous demander si vous n'avez pas quitté Paris le temps de traverser la rue (magasin fréquenté à 70% par des Africains). Mais les prix les plus bas y sont garantis.

Si vous ne savez pas quoi faire de votre dimanche, allez aux puces (Métro Porte de Glignancourt). Ne vous laissez pas séduire par le baratin des vendeurs de vêtements, c'est peut-être pas très cher, mais c'est sûrement de mauvaise qualité, croyez-moi.

Allez-y pour la brocante; il y a de tout, de la machine à sous à l'armoire de grand-mère en passant par les tableaux. Retenez votre appétit, les restaurants ne sont pas très bons par là.

"ALLER PRENDRE L'AIR DES HALLES" vous dit l'affiche publicitaire dans le métro. C'est le nouveau quartier de Paris à la mode. On y va surtout pour s'y faire voir. N'ayez pas peur d'être trop original. L'excentricité est de rigueur.

Vous avez toujours faim? Allez manger au self-service "Flunch" à la sortie des Halles. Les restaurants dans le quartier sont réputés être des pièges à touristes.

Maintenant, si vous voulez voir ce qui a fait crier les parisiens après la tour Eiffel, c'est le centre Georges Pompidou (Baubourg pour les intimes). L'architecture futuriste de l'ensemble, situé dans un vieux quartier comme celui-ci, ne vous laissera pas indifférent.

Pour les sportifs en vacances en manque de jogging, allez voir la tour Eiffel. Et oui, tous les soirs et le dimanche matin une bonne centaine de courageux font leur footing au Champs-de-mars.

Si vous n'avez pas voulu manquer les Champs-Elysées et son Arc de triomphe et que, faim oblige, vous cherchez un restaurant assorti à vos finances sans avoir à écourter votre voyage pour payer la note, "LE STEPHANY" à deux pas de là saura vous la faire "digérer" (Place des Termes). Service agréable, cuisine de qualité.

Sinon sachez encore que le meilleur moyen de découvrir ce fameux Paris, c'est de le faire à pied et de vous laisser aller au plaisir de la découverte des rues.

CULTURE

La St-Jean à Yellowknife

Par Guylaine Delisle

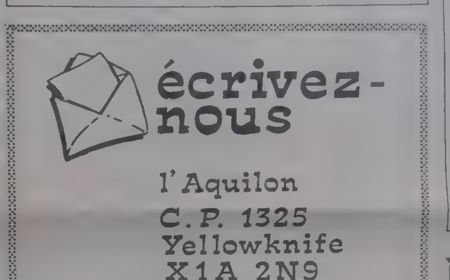
C'est le dimanche 22 juin que l'on a célébré cette année la fête de la St-Jean Baptiste à Yellowknife. C'est sous un chaud soleil et sous la vigilance des moustiques que les francophones et les anglophones se sont réunis à l'endroit où se tient habituellement "Folk on the Rocks". L'association de Yellowknife parrainait cet événement. Quelques activités étaient présentées tout au long de la journée.

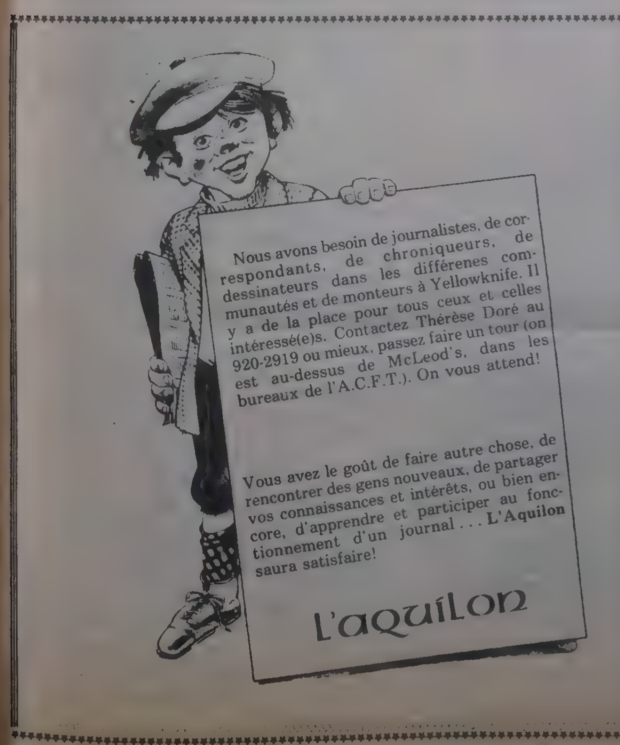
L'après-midi, les clowns se sont gambadés sur le terrain en distribuant des ballons aux enfants. Ceux-ci se sont mérité plusieurs cadeaux pour leur participation aux activités. Le soir venu, "Les cotillons sur neige" ont présenté un spectacle de danse folklorique. Par la suite, de nombreux prix étaient attribués aux personnes présentes. Les gens ont fredonné des chansons en grattant leur guitare autour d'un feu de camp. Ainsi, la St-Jean s'est éteinte sous le *soleil de minuit*.

Plusieurs commerces de la ville ont collaboré en commanditant cet événement. Des félicitations aux organisateurs M. et Mme Thériault et à tous ceux qui ont apporté leur aide.



Les enfants comme les grands s'amusaient à construire des chateaux de sable.





Recette

Omble de l'Arctique (Arctic Char) au Lave-Vaisselle

Un omble de l'arctique de 2 à 4 lbs.
1 c.à thé de sel
1 c.à thé de poivre
jus d'un citron
¼ de tasse de vermouth sec
1 c.à table de vinaigre
1 c.à table de beurre
Garniture: persil haché, tranches de citron.

Enlever la tête, nettoyer et assécher l'omble. Placer sur une double épaisseur de papier d'aluminium (si vous faites cuire plus d'un poisson, envelopper chacun d'eux séparément). Assaisonner l'intérieur de sel et poivre. Ajouter le jus de citron, vermouth et le vinaigre dans la cavité. Badigeonner de beurre et envelopper hermétiquement dans le papier d'aluminium. Placer le poisson sur l'étagère supérieure du lave-vaisselle. Partir le double cycle à rincer, laver et sécher. Environ 15 min. après que le cycle est fini, développer et servir le poisson sur un plateau préchauffé. Garnir de persil haché et de tranches de citron frais.

N.B. SURTOUT, N'AJOUTEZ PAS DE SAVON PENDANT LE CYCLE.

Les T.N.-O. en version française



Northwest Territories

Canada's Northwest Territories, over 3.3 million square kilometres across the top of Canada, is about the size of India with a population of 51,000, smaller than a bedroom suburb of Toronto or Tokyo. This gives the Territories one of the lowest population densities in the world: two people for every 100 square kilometres.

The Northwest Territories is so large it spans five time zones. One of its islands, Baffin Island, is over twice the size of the United Kingdom.

The Territories is the only area of Canada where native people are the majority. About 58 per cent of the population is either Inuit (Eskimo), Dene (Indian), or Metis.

Territoires du Nord-Ouest

Situés au nord du Canada, les Territoires du Nord-Ouest, avec leurs 3,3 millions de kilomètres carrés, n'ont qu'une population de 51 000 habitants, c'est-à-dire celle d'une banlieue-dortoir de Toronto ou de Tokyo. Les Territoires du Nord-Ouest ont ainsi l'une des plus faibles densités au monde, soit deux habitants aux cent kilomètres carrés.

Les Territoires sont si étendus qu'ils couvrent cinq fuseaux horaires et l'une des îles, Baffin, est deux fois grande comme le Royaume-Uni.

Les Territoires sont aussi la seule région du Canada où les autochtones sont en majorité. 58% de la population est Inuit (esquimau), Dene (indien) ou encore Métis.

Northwest Territories

Programme of Special Day Ceremony
June 21
Northwest Territories Pavilion
0900 Hours

Territoires du Nord-Ouest

Programme de la Journée spéciale
21 juin
Pavillon des Territoires du Nord-Ouest
9h00

Northwest Territories

Official Ceremony
Northwest Territories Pavilion

Preceremony Entertainment	Northern Entertainment including Inuit Throat Singing, Native Drum Dancing, Metis Jigging, Folk Singing
Anthem and Raising of Flags	
Addresses	Ambassador Patrick Reid, Commissioner General of the 1986 World Exposition
	The Honourable Robert H. McClelland, Minister of Industry and Small Business Development, British Columbia
	The Honourable Nick Sibbeston, Government Leader, Legislative Assembly of the Northwest Territories
Entertainment	RCMP Musical Ride at Kodak Pacific Bowl
	Arctic Show at Xerox International Theatre
	Northern Entertainment at Northwest Territories Pavilion

Territoires du Nord-Ouest

Cérémonie officielle
Pavillon des Territoires du Nord-Ouest

Spectacle préalable	Chanteurs de gorge inuit, danseurs et tambours autochtones, gigueurs métis, chanteurs folkloriques
Hymne et déploiement des drapeaux	
Discours	Patrick Reid, ambassadeur et Commissaire général de l'Exposition internationale de 1986
	L'honorable Robert H. McClelland, ministre de l'industrie et du développement des petites entreprises de la Colombie Britannique
	L'honorable Nick Sibbeston, chef du gouvernement, assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest
Spectacle	Carrousel de la Gendarmerie Royale du Canada au Kodak Pacific Bowl
	Spectacle de l'Arctique au Xerox International Theatre
	Spectacle des Territoires au pavillon

Comme on peut le remarquer, sur le prospectus présentant le pavillon des T.N.-O., le gouvernement territorial s'améliore peu à peu en ce qui concerne les documents bilingues. Malheureusement, on peut encore les compter sur les doigts de la main.

Prix littéraires du gouverneur général

par Guylaine Delisle

Le Conseil des arts du Canada a rendu publique la liste des écrivains canadiens qui se sont mérités un prix littéraire du Gouverneur général pour l'année 1985. Les gagnants de ces prix ont été annoncés par son Excellence le Gouverneur général Jeanne Sauvé, le 3 juin 1986, à Montréal.

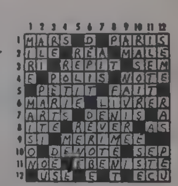
Fernand Ouellet, né à Montréal, est le récipiendaire du prix de la catégorie romans et nouvelles, grâce à "Pour Lucie ou un midi en novembre". L'auteur y dessine le portrait fascinant d'une femme passionnée, déchirée entre l'amour et la liberté.

André Roy, né à Montréal, s'est mérité le prix poésie pour son livre intitulé "Action Writing" (Les herbes rouges). On y retrouve des poèmes, en vers et en prose, écrits entre 1973 et 1984.

Maryse Pelletier, née à Montréal, est la titulaire du prix théâtre pour sa pièce "Duo pour voix obstinées". Elle y fait l'analyse, sur une période de cinq (5) ans, de l'évolution des rapports entre un journaliste et une danseuse.

Enfin, François Ricard, né à Shawinigan, est le gagnant du prix études et essais pour son oeuvre "La littérature contre elle-même"; c'est un ensemble de textes publiés au cours des dernières années, dans la revue **Liberté**.

solutions



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	R	S		D		P	A	R	I	S
2	I	L	E		R	E	A		M	A	L	E
3	R	I		R	E	P	I	T		S	E	M
4	E		P	O	L	I	S		N	O	T	E
5		P	E	T	I	T		F	A	I	T	
6	M	A	R	I	E		L	I	V	R	E	R
7	A	R	T	S		D	E	N	I	S		A
8	I	T	E		R	E	V	E	R		A	S
9	S	I		M	E	R	I	M	E	E		
10	O		D	E	N	O	T	E		S	E	P
11	N	O	E		E	B	E	N	I	S	T	E
12		U	S	E		E		T		E	C	U



L'Association Franco-culturelle de Yellowknife

remercie ses bénévoles:

Pauline Thériault, Jacques Thériault, Fernand Denault, Martin Sylvain, Yves Bernier, Claude Laviolette, Marcel Cloutier, François Thibeau et Ford Pagé

et ses commanditaires:

Red Apple, Explorer Hotel, Netties Pyroghy House, Mr. Mike, Float Base, Hotel Gold Range, Rec Hall, Labatt 50, Discovery Inn, RJ's Bar et Jack's Casquette

pour leur aide à la célébration de la Fête de la St-Jean Baptiste.

Grâce à vous cette fête a été un grand succès.

Visite de l'A.P.F.H.Q. à L'Aquilon


Marc Ouellette, consultant pour l'A.P.F.H.Q. en session d'atelier lors de son passage a L'Aquilon.

Par Guylaine Delisle

Un consultant de l'association de la presse francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.), M. Marc Ouellette, a animé quelques sessions de formation journalistique lors d'une visite au bureau de L'Aquilon à Yellowknife, au début du mois de juin.

L'A.P.F.H.Q. est un organisme qui regroupe la majorité des journaux francophones publiés hors Québec. La visite de M. Ouellette s'inscrivait dans le cadre du programme de l'A.P.F.H.Q. portant sur la formation et la consultation.

Président sortant de l'A.P.F.H.Q., M. Ouellette a été fondateur, directeur général et journaliste au sein de différents journaux francophones de l'Ontario et Nouveau-Brunswick. Il est présentement conseiller en gestion et communication. Le rôle de M. Ouellette est de sensibiliser la direction de l'équipe aux différentes modifications permettant l'épanouissement du journal. Ainsi, M. Ouellette a consacré deux journées de sa visite à des rencontres et discussions avec l'équipe. Il a ensuite animé des ateliers d'informations en écriture journalistique, montage et production.

M. Ouellette a constaté une évolution quant au contenu et la présentation du journal **L'Aquilon** mais il croit que des éléments nouveaux doivent y être apportés. Le journal est dans la bonne voie, c'est un bon produit et il est visuellement beau, ajout-t-il.

L'avènement de **L'Aquilon** permet maintenant à l'A.P.F.H.Q. de se vanter d'avoir au moins un journal français dans chaque province et territoire du Canada. L'association apportera toute l'aide et l'encouragement nécessaires pour faire de **L'Aquilon** un produit de qualité reflétant la communauté franco-ténoise.

c.19*

Fait la vie dure aux personnes conduisant avec les facultés affaiblies

Ce qu'il faut savoir sur C-19

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest appuie les nouvelles lois fédérales portant sur la conduite avec les facultés affaiblies. Voici les lois que vous devriez connaître.



LES LOIS

C'est un acte criminel que de conduire un véhicule à moteur, un bateau ou un avion sous l'influence de l'alcool ou de drogue. Une personne peut être mise en accusation même si le véhicule à moteur, le bateau ou l'avion n'est pas en marche, ou est situé sur un terrain privé.

Un policier peut demander des échantillons d'haleine ou peut demander à un médecin de prendre des échantillons de sang. C'est une offense de refuser de donner un échantillon d'haleine ou de sang sans excuse raisonnable. Les sanctions pour refus sont les mêmes que si vous étiez reconnu coupable de conduite avec les facultés affaiblies.

LES SANCTIONS

1ère condamnation: Une amende de 300$ ou plus ainsi qu'une interdiction de conduire pendant 2 mois ou plus;

2e condamnation: Un emprisonnement de 14 jours ou plus ainsi qu'une interdiction de conduire de 6 mois ou plus;

3e condamnation: Un emprisonnement de 90 jours ou plus ainsi qu'une interdiction de conduire de 1 an ou plus;

Conduite avec les facultés affaiblies causant des lésions corporelles ou la mort

1. Si l'offense reprochée est la conduite avec les facultés affaiblies causant des lésions corporelles, la sanction peut être jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et une interdiction de conduire pendant 10 ans.
2. Si la conduite avec les facultés affaiblies cause la mort, la sanction peut être jusqu'à 14 ans d'emprisonnement et une interdiction de conduire pendant 10 ans. Dans les cas plus graves, une accusation d'homicide involontaire coupable ou de negligence criminelle causant la mort pourrait être portée. Les sanctions maximum pour ces offences sont l'emprisonnement à perpetuité ainsi que l'interdiction à vie de conduire.

Michael Ballantyne
Ministre de la justice

Territoires du Nord-Ouest

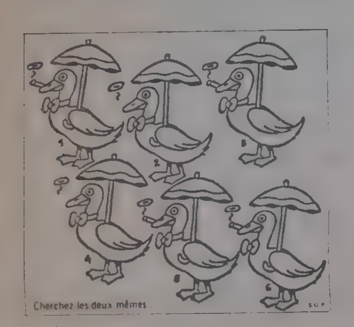


Canada

LE COIN DES JEUNES

Que d'eau ! Que d'eau !

Trouvez sept mots se terminant par EAU.

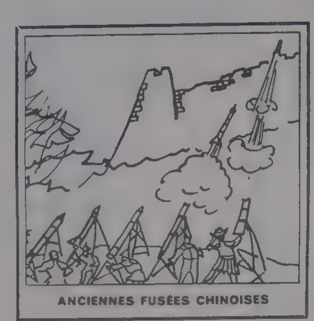


Cherchez les deux mêmes

Science et connaissances

Des premières fusées au...

(S.O.P.) — Les Chinois ûtilisaient déjà des fusées pour se défendre, il y a des siècles. Mais premiers projets de vols spatiaux, dus au Russe Tsiolkovsky, ne datent que de 1902. L'Américain Goddard mit en pratique ses propres découvertes.



ANCIENNES FUSÉES CHINOISES

•••

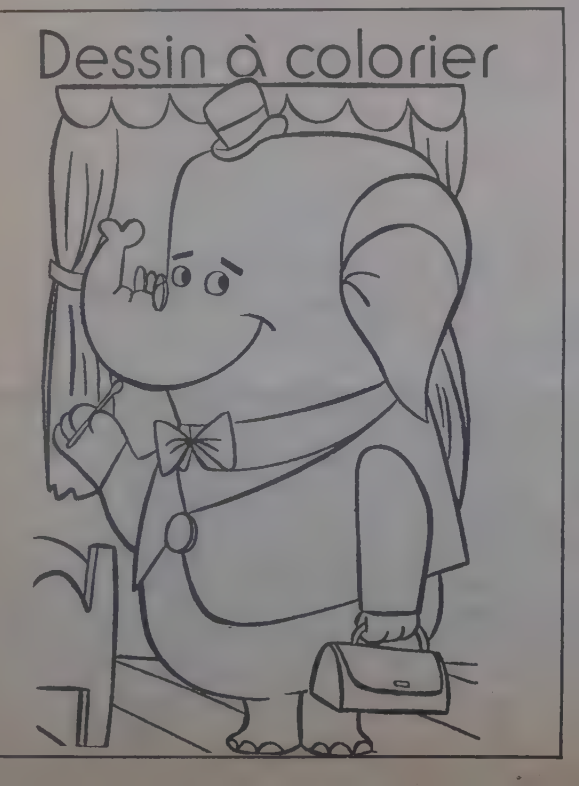
Echoué sur une île déserte avec un pigeon voyageur, un naufragé affronte ce cruel dilemme:
— Dois-je le laisser s'envoler, porteur d'un ultime S.O.S., ou vaut-il mieux que je l'accommode avec cette boîte de petits pois que j'ai sauvée du naufrage?

•••

solutions

LES DEUX MEMES: Les deux canards identiques sont les no. 1 et 5.
QUE D'EAU! Anneau- Chapeau- Manteau- Chameau- Rideau- Tableau- Drapeau.

Dessin à colorier



mots croisés

HORIZONTALEMENT

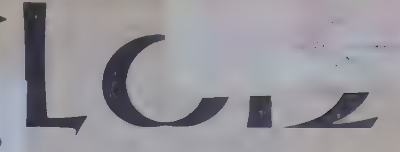
1 — Mois. — Ville lumière.
2 — Espace de terre. — Roue d'une poulie. — Du sexe masculin.
3 — D'un verbe gai. — Délais, relâche. — Fils de Noé.
4 — Unis. — Mémoire.
5 — Pas grand. — Action.
6 — Fille d'Anne. — Engager.
7 — Où l'esprit a plus de part que la main. — Evêque de Paris.
8 — Allez (latin). — Songer. — Carte à jouer.
9 — Tellement. — Ecrivain français.
10 — Indiqué, marqué. — De la charrue.
11 — Patriarche. — Ouvrier qui répare toutes sortes de meubles.
12 — Banal pour avoir été trop souvent répété. — Ancien bouclier.

VERTICALEMENT

1 — Signal fixe. — Habitation.
2 — Pacha de Janina. — Salaire (vx). — A quel endroit.
3 — Préfixe. — Privation d'un bien. — Depuis.
4 — Rots. — Moi.
5 — Lié de nouveau. — Prén. masc.
6 — Chagrin mêlé de colère. — Secret.
7 — Petite planche. — Sorte de redingote un peu longue.
8 — Délicatement.
9 — Avant-midi. — Vaisseau.
10 — Instrument à lame de formes diverses. — Crochet de fer.
11 — Très petite île. — Et le reste.
12 — Parsemé. — Plate-forme flottante. — Très petite quantité.

solution page 10

L'aquilon



25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 1 numéro 7 vendredi 25 juillet 1986 (mensuel)

Dernière heure

Chantage politique

Le pape Jean-Paul II n'ira pas à Frobisher Bay

Par Jean-Denis Dalphond

"Je vais retenir ton chèque. Tu peux te plaindre à qui tu veux ... à Jeanne Sauvé, à John Turner. Je m'en fous, c'est moi qui a le dernier mot." C'est ce que s'est fait dire au téléphone, lundi soir le 21 juillet 86, Louise Doucet de l'Association des francophones de Frobisher Bay (A.F.F.B.). En plus de la harceler et de la niaiser, lors de quatre (4) appels téléphoniques, dit-elle, cette personne bien au courant de la subvention que doit recevoir l'A.F.F.B. du secrétariat d'État, l'a menacée de retenir le chèque si l'A.F.F.B. refusait d'attendre que le député conservateur du coin, Thomas Suluk, le leur donne en mains *propres entre* les [illegible] et 11 août *86. Pour l'A.F.F.B. c'était* trop. *L'A.F.F.B.* ayant déjà attendu plus d'un an cette subvention.

Pour l'A.F.F.B., la dernière année a été dure et on ne rit pas avec l'argent. Sans subvention du secrétariat d'État pour l'année fiscale 85-86, à cause des coupures budgétaires, elle a de peine et de misère maintenu ses activités l'an passé. La subvention de 86-87 est donc attendue avec impatience depuis longtemps, déclare Mme Doucet.

Des appels répétés de l'A.F.F.B. à l'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.) et au secrétariat d'État lui avaient permis de découvrir où était passé son chèque pour 86-87. Émis depuis longtemps, suite aux recommandations du bureau régional du secrétariat d'État à Edmonton, c'est le député conservateur, Thomas Suluk, qui l'avait.

Dans la soirée du 21 juillet 86, le même jour où Louise Doucet a retracé le chèque du secrétariat d'État, elle reçoit quatre (4) appels téléphoniques. Une personne, qui semble bien au courant du montant de la subvention (12 700$), et qui refuse de répéter son nom, lui demande d'attendre entre les 8 et 11 août 86 afin que le député puisse leur remettre le chèque. Mme Doucet informe son interlocuteur que l'A.F.F.B. ne peut attendre. C'est alors, selon elle, qu'il lui indique que la poste canadienne est très lente; qu'il lui demande si elle accepterait ce petit délai supplémentaire si c'était pour le pape et que le pape n'ira pas à Frobisher Bay: qu'elle n'est pas une bonne catholique; et qu'aux dernières élections elle n'était pas une "bonne votante": "Ce que vous voulez les français c'est de l'argent, mais pour l'appui politique vous n'êtes pas là."

Lors d'un de ces appels, elle apprend que le chèque est retenu mais "qu'elle aurait les 12 700$ si elle oubliait tous ces téléphones."

L'Aquilon a rejoint le bureau du ministre Crombie, à Ottawa, pour en savoir plus. Au moment de la tombée des articles, on ne nous avait pas encore retourné nos appels. Au bureau du député Suluk, M. Bill Fare en l'absence de son patron, nous [illegible] affirmé qu'il ne connaissait rien de ces étranges appels, et que lui-même en recevait plusieurs auxquels il ne portait plus attention. Il nous a aussi dit que le bureau du ministre Crombie l'avait contacté à ce sujet, et qu'il ne comprenait pas pourquoi tout le monde l'appelait aujourd'hui (22 juillet). Selon lui, il s'agit d'une personne qui fait du bruit parce qu'elle n'a pas reçu un chèque qui lui a été envoyé la semaine passée.

M. Fare déclarait aussi à **L'Aquilon** qu'il ne comprenait rien à toute cette histoire, mais que si Mme Doucet continuait à faire du train (raise hell), elle ne recevra rien: "If I phone the Minister tomorrow, she will not have her cheque." Du même souffle, il demandait à **L'Aquilon** de ne pas le citer là-dessus, ce que nous avons refusé.

Aux dernières nouvelles l'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.) et l'Assocaition des francophones de Frobisher Bay (A.F.F.B.) avaient l'intention de faire toute la lumière sur ces curieux événements.

Paul, 20 ans dans les mines, dont 5 ans à Yellowknife: "Travailler dans les mines, c'est un travail que j'aime".

Pour la reconnaissance des Métis et indiens non-statués

Par Thérèse Doré

Yellowknife, les 10 et 11 juillet 1986. Deux longues journées et beaucoup de travail s'annonçaient à l'hôtel Explorer. Le Conseil national des autochtones du Canada (Native Council of Canada) y tenait son assemblée annuelle. Près de 200 délégués, représentant des autochtones de tous les coins du pays, se sont rencontrés et ont discuté des revendications territoriales, d'amendements à la **Loi sur les indiens**, de l'autodétermination, et des futures négociations constitutionnelles (l'accès en pleine égalité aux droits autochtones). Ce sont là d'importants dossiers que le NCC veut voir déboucher sur des politiques concrètes lors de la prochaine conférence constitutionnelle des premiers ministres en 1987. Conférence à laquelle le NCC participera de plain-pied avec les associations indiennes et inuites.

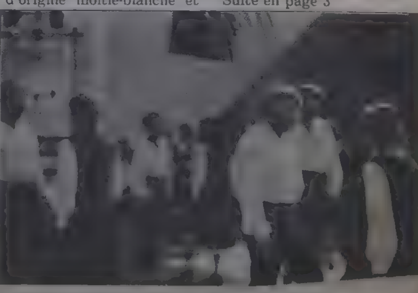
Le Conseil National des autochtones du Canada est une fédération nationale représentant les intérêts des peuples autochtones du Canada. Fondé en 1971, le Conseil a pour président Louis "Smokey" Bruyère. Mme Dorothy Wabisca (de l'ouest) et M. Christopher McCormick (de l'est) occupent conjointement la vice-présidence. Depuis sa création, le Conseil s'est battu pour faire avancer la cause des Métis et des Indiens non-statués dans des domaines tels que le logement, la création d'emploi, les développements économique, culturel et social, la reconnaissance des droits fondamentaux des autochtones et les revendications territoriales.



La table des officiers, lors de l'assemblée annuelle des Métis et des indiens non-statués. On reconnaît M. "Smokey" Bruyère, président du NCC (2e à gauche) et à ses côtés, à droite, M. Larry Tourangeau, président de l'Association des Métis des T.N.-O.

Par son travail, le NCC veut démystifier la croyance populaire qu'un Métis soit d'origine moitié-blanche et moitié-indienne. Selon M. Bruyère, il importe de bien faire la nuance pour mieux comprendre leurs revendications. Les Métis sont des autochtones, ils sont des descendants issus de

Suite en page 3



Les Cotillons sur neige lors de leur performance à Expo 86. Ils étaient à Vancouver du 6 au 20 juillet. Trois représentations par jour pour la troupe, c'était à la fois un défi et une expérience des plus enrichissantes! Hier, les Territoires, aujourd'hui l'Expo, demain l'Australie ... peut-être.



L'Association Culturelle Franco-TéNOise

L'A.C.F.T. écrit à Sibbeston

Faut se parler

Ce mois-ci, Fernand Denault, président de l'Association culturelle franco-TénNOise écrivait au chef du gouvernement des T.N.-O., l'Honorable Nick Sibbeston. L'A.C.F.T. lui demande d'organiser une rencontre entre M. Steve Kakfwi de "Dene Nation", M. Larry Tourangeau du peuple Métis, d'un représentant du peuple Inuit, de M. Sibbeston représentant le gouvernement des T.N.-O. et le président de l'A.C.F.T., M. Fernand Denault.

Cette rencontre constituerait la première occasion où les différentes personnes impliquées dans le débat linguistique pourraient se retrouver autour d'une même table.

Voici quelques extraits de cette lettre.

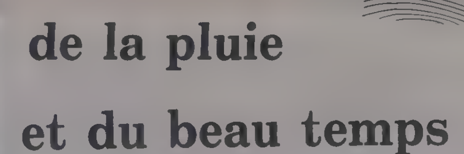
Le 19 juin 1986, l'Association culturelle franco-TéNOise se déclarait prête à participer à une rencontre portant sur la situation linguistique dans les Territoires.

Reprenant l'invitation que vous aviez lancée dans votre lettre du 10 janvier 1986, l'A.C.F.T. considère cette rencontre de la plus haute importance. C'est pourquoi, qu'en plus de votre présence, et de celles de MM. Steve Kakfwi et Larry Tournageau, il est absolument indispensable que le peuple Inuit soit représenté tel que l'indiquait M. Curley, le 13 juin 1986, à l'Assemblée législative. Lors de cette rencontre, nous pourrions aborder une stratégie globale quant à l'utilisation de toutes les langues dans les T.N.-O. dont vous parliez dans votre communiqué de presse du 20 décembre 1985. Une réunion de cette sorte à laquelle participeraient les principaux intéressés à ce dossier linguistique ne pourrait que permettre une meilleure compréhension de chacun.

Pour notre part, la position e l'A.C.F.T. est que les droits — tous les droits — ne sont pas marchandables. Notre appui au soutien et à reconnaissance au statut officiel des langues autochtones ne peut être questionné. Par contre, nous avons maintes raisons de douter de l'intérêt et du soutien de votre gouvernement quant au français. Lors de notre conférence de presse du 19 juin 1986, nous soulignions certains de nos griefs. Que ce soit le fait qu'il n'y ait jamais eu de consultation de la part de votre gouvernement avant d'annoncer ce délai en décembre 1985, et que vous ayez déclaré le contraire à l'Assemblée législative le 13 juin 1986. Que ce soit le fait que vous nous indiquiez dans votre lettre du 10 janvier 1986, que le rapport de M. Bastarache serait prêt au même moment que celui du "Task Force" alors que maintenant l'on parle de mars 1987. Que ce soit le fait que vous utilisiez souvent le terme "immédiatement" en parlant des services de base en français alors qu'aujourd'hui nous n'avons encore rien vu de concret. Ou que ce soit encore le fait que vous ne semblez pas vouloir indiquer clairement qu'il n'y a pas opposition entre les droits linguistiques des peuples autochtones et ceux des francophones. **Ces reproches sont sérieux, mais il vaut mieux, aujourd'hui, se parler et rétablir une relation de confiance plutôt que de part et d'autre rester sur nos positions.**

L'A.C.F.T. réitère officiellement sa demande d'une consultation sérieuse avec la communauté francophone. Dans ce but, elle a l'intention de vous soumettre lors de cette rencontre des idées précises qui devraient se traduire par des gestes concrets de votre part. **M. le ministre Red Pedersen, ne déclarait-il pas, le 18 février 1986, à l'Assemblée législative, qu'il prendrait en considération la suggestion de M. Richard Nerysoo, quant à un support financier pour l'A.C.F.T. pour que se tiennent des consultations avec la communauté franco-ténoise. Nous sommes intéressés à connaître votre point de vue quant à cette possibilité.**

Pour terminer, nous voudrions vous remercier de la rencontre que vous avez tenue avec l'Association des francophones de Frobisher Bay et du soutien que vous lui avez promis quant au local qu'elle cherche à obtenir. Des rencontres de ce genre ne peuvent qu'être profitables à une meilleure compréhension mutuelle des différents intervenants politiques des Territoires.



A propos de la pluie et du beau temps

Par Gilles Brien, chef de service, Environnement Canada, Frobisher Bay

Dans cette nouvelle chronique météorologique qui paraîtra dans le pages de **L'Aquilon**, chaque mois, j'aurai le grand plaisir de partager avec vous, amis lecteurs, les faits marquants sur la scène météo dans les Territoires. De Yellowknife à Frobisher Bay nous aurons le loisir de dégager les points saillants de l'actualité météorologique des dernières semaines. Éventuellement, il sera question des phénomènes du temps caractéristiques à cette grande région nordique que sont les Territoires du Nord-Ouest. Et aussi comment ces phénomènes affectent tous les aspects de la vie quotidienne des populations du nord canadien. Blizzards, tempêtes, grands froids etc. seront quelques-uns de ces phénomènes familiers aux gens du Nord dont nous pourrons dévoiler la "mécanique" ainsi que quelques explications brèves concernant ces phénomènes. Cette chronique de météo est une courtoisie du bureau météorologique de Frobisher Bay qui est fier de s'associer à l'aventure de **L'Aquilon**, premier journal mensuel des francophones des Territoires. Bref, pour terminer cette première, voici quelques données moyennes pour le mois d'août.

	Temp. max.	Temp. min.	Temp. moy.	Pluie (mm)
Yellowknife	18.1	10.1	14.1	46.2
Whitehorse	17.6	9.5	13.5	44.0
Hay River	19.4	9.3	14.3	37.7
Frobisher Bay	10.3	3.4	6.9	58.6
Cambridge Bay	9.7	3.4	6.6	27.4
Inuvik	15.9	5.4	10.7	58.4
Fort Smith	20.7	7.6	14.2	42.5

ÉDITORIAL

Requiem pour la presse franco-ténoise

Sortez les harpes, les violons et les prières. **L'Aquilon** ne sera plus. Il est à l'article de la mort! Nous étions pourtant bien partis. Un peu trop sérieux quant au contenu, peut-être, mais il y avait toujours place à l'amélioration. Chaque critique et commentaire étaient les bienvenus. Et ça ne tombait pas dans l'oreille d'un sourd. On n'a qu'à penser à la page jeunesse qu'avaient réclamée nos jeunes lecteurs de l'école Sissons de Yellowknife.

Aujourd'hui le manque d'argent met notre existence en péril. **L'Aquilon** a soumis une demande de subvention au secrétariat d'État en mars 1986, et quatre mois plus tard, on lui annonce qu'il a droit à une grenaille. Pour Ottawa, la presse en milieu minoritaire, et dans les Territoires, n'est pas une priorité. Avec ce que le secrétariat d'État nous propose (on attend toujours le chèque et entre-temps, on fait des miracles pour payer nos factures), nous n'avons même pas de quoi payer un salaire, acheter du matérier pour la composition (très cher ça), payer le loyer et l'imprimeur, et un tas d'autres dépenses.

Mais il n'y a pas que l'argent qui fait défaut. Il y a aussi le manque de collaborateurs-trices. Une personne, ce mois-ci, a presque fait tout le travail. C'est l'été et les vacances; les gens sont au loin, profitant du temps qui passe, mais il faut que le journal sorte. Et ce n'est pas le journal d'une seule personne, loin de là. **L'Aquilon** veut représenter les intérêts et diffuser les opinions **des francophones des Territoires du Nord-Ouest** tant de Frobisher Bay, d'Inuvik, de Fort Smith ou **de Yellowknife. Pour réaliser ces objectifs, L'Aquilon** a besoin de la participation du public, des lecteurs. Nous aider, ça ne veut pas nécessairement dire écrire. Prendre un abonnement; vendre de la publicité; faire des dessins; prendre des photos; ou encore apporter des idées, c'est déjà pas mal. Si mince soit la contribution, ça représente beaucoup pour le journal.

C'est un S.O.S. Il se peut bien que l'édition du mois d'août soit la dernière. **L'Aquilon**"toffera" jusqu'au bout, tant qu'il restera des sous pour permettre sa publication et la participation des francophones pour justifier son existence. Mais pour assurer la continuité du journal, deux ressources sont indispensables: l'argent et des gens prêts à s'impliquer. Au départ, nous avions l'argent et les bénévoles. Maintenant, il ne reste plus rien. Le secrétariat d'État laisse tomber son protégé et les bénévoles deviennent une ressource rare.

Pensez-y, vous tenez entre vos mains, ce pourquoi des générations se sont battues à mort, à travers l'histoire de l'humanité, la liberté d'opinion et le droit à l'information. Ce serait dramatique de penser que **L'Aquilon**, le seul organe d'information en français dans les Territoires, puisse avoir connu une existence si brève après tant d'efforts pour le faire naître.

L'ÉQUIPE

Direction: Jean-Denis Dalphond

Responsable de la rédaction et de la production: Thérèse Doré

Comité de lecture: Thérèse St-Martin, Martin Thériault

Publicité: Contacter Thérèse Doré au 920-2919
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

L'AQUILON

L'Aquilon est un collectif de membres. **L'Aquilon** est un membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilon** est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de son auteur. Le comité de lecture se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat sinon tous les textes publiés seront signés.

écrivez-nous



Ecrivez-nous, ne soyez pas gênés. Envoyez-nous des textes, devenez correspondants. Surtout, soumettez-nous des idées. Attaquez celles émises dans nos éditoriaux, chroniques ou autres articles. **L'Aquilon** est un journal jeune. A vous, amis lecteurs, de nous aider à ce qu'il devienne ce qu'il veut être. Un journal libre que ne craint pas de penser.

INFORMATION

(Suite de la page 1)

L'assemblée annuelle du NCC à Yellowknife

mariages entre des commerçants de fourrures français ou écossais et des femmes indiennes. Quant aux indiens non-statués, ce sont des indiens qui n'ont jamais été reconnus indiens par la législation et les politiques du gouvernement fédéral.

Bien qu'il y ait des différences de langues, de cultures et d'histoires entre les Métis et les indiens non-statués, leurs styles de vie et leurs philosophies reposent sur des bases communes autochtones. Ils vivent de chasse, de "trappe" et de pêche, et ils participent au mode de vie indien.

Historiquement désavantagés et laissés pour compte, soit par simple oubli ou à dessein, lors de traités et accords, ils ont toujours résisté aux tentatives d'assimilation des blancs. Ils revendiquent des droits au même titre que les Indiens reconnus. Ces derniers sont 300,000 alors qu'il y a près d'un million de Métis et d'indiens sans statut. Le Conseil National des autochtones du Canada compte bien remédier à cette injustice. Un dossier à suivre. (Voir article page 4).

En Bref

C'est par une prière en français que s'est ouverte l'assemblée annuelle du Conseil National des autochtones du Canada. Encore aujourd'hui, on peut sentir l'influence des missionnaires français dans le communautés autochtones.

• • • •

M. Larry Tourangeau, président de l'Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest, tenait mordicus à ce que l'assemblée annuelle ait lieu à Yellowknife. Il avait menacé le Conseil National de se retirer s'il n'accédait pas à sa volonté. Le choix du lieu important puisqu'il y a toujours d'importantes répercussions politiques suite à un événement pareil. M. Tourangeau avait néanmoins un argument solide dans sa manche. Son association a défrayé une bonne partie des coûts. Reste à savoir s'il obtiendra l'impact escompté.

• • • • •

Plusieurs délégués ont été quelque peu déçus le dimanche 13 juillet. Les sessions de travail terminées, la journée de dimanche s'annonçait une journée d'activités. Mais, à la dernière minute, elles ont toutes été annulées sauf la promenade en bateau. Les délégués ont pu néanmoins apprécier le charme et la tranquilité d'un beau dimanche d'été dans la capitale territoriale.

• • • •

INFORMATION

Au chapître des revendications

Un statut, un territoire et l'autodétermination


Quelques 200 délégués provenant de toutes les régions du Canada étaient au rendez-vous à l'hôtel Explorer.

Par Thérèse Doré

Les revendications des Métis et des indiens non-statués datent du début de la Confédération canadienne. On a qu'à se rappeler de Riel, du premier gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et comment ils ont été écrasés par Ottawa. En 1867, **L'Acte de l'Amérique du Nord britannique** (l'A.A.N.B.) reconnaissait l'existence des indiens du Canada et les plaçait sous juridiction fédérale. Cependant, l'A.A.N.B., maintenant appelé **Loi Constitutionnelle** de 1867, ne reconnaissait pas l'existence des Métis et des indiens qui n'étaient pas enregistrés. Ceux-ci étant à la pêche ou à la chasse, ils ont ainsi échappé aux yeux des agents du gouvernement fédéral, lors du processus d'enregistrement dans les années 1860. Ces derniers et leurs descendants ont perdu leur statut d'autochtone. Le gouvernement fédéral les a toujours considérés comme des "citoyens" ordinaires et continue encore de prétendre qu'ils relèvent avant tout de la juridiction provinciale.

Cela n'a pas empêché les Métis et Indiens non-statués de s'organiser en groupes de pression pour revendiquer leurs droits et la reconnaissance de leur statut d'autochtones. Des associations provinciales ont vu le jour et aujourd'hui, la fédération, qu'est le NCC, les représente au niveau national.

Le Conseil national des autochtones du Canada mène la bataille sur plusieurs fronts. Entre autres, les revendications territoriales, les négociation constitutionnelles et les amendements à la **Loi sur les Indiens**. Si l'article 35 de la **Loi constitutionnelle** de 1982 reconnaît les droits existants — ancestraux ou issus de traités — des peuples autochtones, il ne les reconnait pas d'une manière égalitaire aux Métis et Indiens non-statués selon le NCC. Le Conseil National réclame que les droits reconnus par l'article 35 puissent être exercés également par tous les autochtones statués ou non où encore Métis. Ce que les gouvernements fédéral et provinciaux ont toujours été réticents à accorder pour des raisons tant politiques qu'économiques.

Le NCC tient à inclure les revendications territoriales et le droit à l'auto-détermination dans les négociations constitutionnelles. Suite au rapport Coolican, recommandant au gouvernement fédéral de modifier ses exigences lors de négociations territoriales, de nouveaux espoirs sont permis. Selon M. Bruyère, la question des autochtones ne pourra se régler que si le fédéral et les provinces se montrent prêts à négocier et à reconnaître les droits des autochtones — droit à un territoire et au gouvernement autonome. Les autochtones, représentés par le NCC, sont prêts à tout pour qu'il y ait un amendement constitutionnel leur garantissant ces droits. Ce sont les principaux points qui feront partie des prochaines négociations lors de la conférence constitutionnelle des premiers ministres en 1987.



Pour aviser d'un feu de forêt, veuillez appeler le Zenith 5555 (sans frais).



franco~ capsules

un service Franco-Presse

Les Québecois manifestent un très fort sentiment d'appartenance au Canada. Ils repoussent toujours la souveraineté de même que l'association aux États-Unis, tant pour des motifs économiques que de langue et de culture. C'est ce qui ressort du sondage IQOP réalisé du 23 au 27 mai dernier pour le compte du quotidien Le Journal de Montréal et la station de radio CJMS.

Le Procureur général de l'Ontario annonçait récemment qu'à compter du 1er juillet 1986, les francophones de l'Ontario pourront être entendus en français devant les tribunaux de la province. Cependant, pour ce qui est de la Cour des infractions provinciales, cette nouvelle disposition n'entrera en vigueur que le 31 décembre 1986. Cette nouvelle politique donnera à tous les francophones le droit d'être entendu devant un tribunal en français, et de plus, cette décision fera disparaître les limites imposées par le concept des régions désignées.

Touchera ou touchera pas à la francophonie hors Québec...! De passage à Régina le 6 mars dernier, le premier ministre du Canada, l'honorable Brian Mulroney avait solennellement déclaré que "les coupures budgétaires préconisées par le gouvernement fédéral ne mettront pas en péril le développement de la francophonie hors Québec" et la nouvelle avait fait la "une" du journal L'Eau Vive de Régina par la suite. Quelques semaines plus tard, en mai, le Trait d'Union de Vancouver rapportait qu'à la même époque soit en mars lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Franco-Colombiens, l'honorable Benoît Bouchard, Secrétaire d'État, lui, avait précisé que "les associations devaient s'attendre à une coupure d'environ 5% dans leurs budgets"...!

L'Association canadienne française de l'Alberta (ACFA) et la section albertaine de Canadian Parents for French ont signé une entente affirmant le droit pour tout Albertain d'apprendre les deux langues officielles du Canada, et le droit pour tout jeune Franco-Albertain de recevoir l'éducation dans sa langue maternelle, tel que stipulé dans l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Mme Myriam Laberge, présidente de l'ACFA, a déclaré que le geste témoigne d'un climat d'harmonie et d'entraide entre les deux organismmes.
SOURCE: Le Rempart de Windsor.

Les programmes d'échange de langue seconde

Devenir bilingue ou comment voyager au pays à bon marché

Par Thérèse Doré

Des jeunes québécois sont présentement en visite à Yellowknife. Ils sont venus rendre la pareille à leurs hôtes ténois dans le cadre d'un programme d'échange. Ce programme, connu sous le nom de SEVEC, permet à de jeunes canadiens de 14 à 18 ans de parfaire leurs connaissances de leur langue seconde. Ils ont eu vent de ce programme soit par leur professeur ou par des amis ayant déjà participé au programme. SEVEC fournit transport et logement, et moyennant une somme de $110.00, on peut se retrouver à l'autre du pays afin d'apprendre l'anglais ou le français.

La durée du séjour est de deux semaines. Les jeunes vivent avec leur "jumeau", dans la famille d'adoption et partagent avec lui ou elle absolument tout. C'est un peu l'ombre de l'autre. Le milieu et les habitudes peuvent s'avérer quelques fois très différents de ce qu'ils connaissent. C'est l'occasion de découvrir une nouvelle région du Canada.

Nous avons rencontré quatre d'entre-eux. Deux venant du Québec et leurs jumeaux vivant à Yellowknife. Au début juillet, David Nolsoe s'est retrouvé dans un petit village du Québec, St-Pamphile chez son jumeau Rémi Bourgault. David nous faisait part de ses commentaires: "C'est différent. Les québécois ont des habitudes de vie qui diffèrent de celles des anglophones. Par exemple, à St-Pamphile, tout le monde va à l'église".



Geneviève Duquette, Brenda Warren, Rémi Bourgault et David Nolsoe, participants de l'échange SEVEC, lors de leur passage dans les bureaux de L'Aquilon.

C'est à la famille hôte que revient la responsabilité d'organiser les activités durant le séjour. A Yellowknife, les québécois iront visiter la mine de Giant, Prélude, et iront à la pêche. Brenda et David durant leur visite au Québec sont allés voir Montréal et Québec.

Tous les quatre s'accordent à dire qu'ils aiment l'expérience et ont la possibilité d'apprendre plus facilement l'autre langue officielle que dans la salle de classe. Bien qu'il lui arrive de perdre le fil de la conversation, Brenda Warren de Yellowknife nous confie: "Lorsque je ne comprend pas, je me réfère au dictionnaire, c'est souvent une question de vocabulaire". Pour Geneviève Duquette, sa jumelle de St-Jean-sur-le-Richelieu, le problème majeur se situe lorsque plusieurs anglophones discutent ensemble: "C'est plus difficile de suivre car ils parlent trop vite".

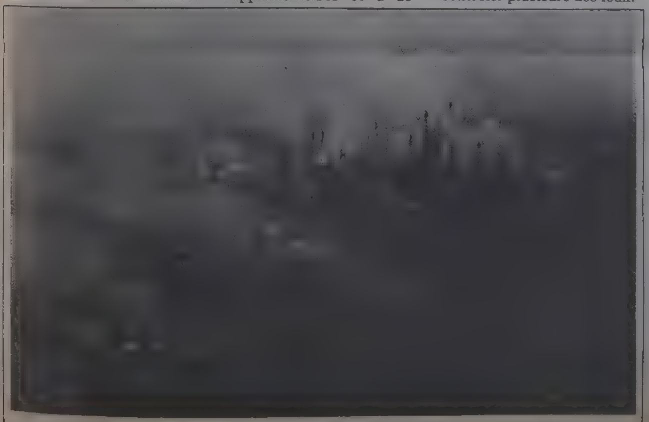
Apprendre une autre langue ne se fait pas en deux semaines. Par contre, ce programme est l'occasion d'établir un contact réel avec l'autre groupe linguistique du pays et aussi d'apprécier une vie familiale différente. Tous ces jeunes pensent continuer leur apprentissage de la langue seconde et ainsi devenir bilingues. Après tout, apprendre une autre langue, et voyager ailleurs, c'est la meilleure manière de découvrir une autre culture.

Les feux de forêts

Situation d'urgence

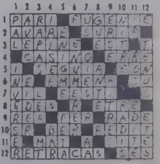
Par Thérèse Doré

Il fallait s'y attendre. L'orage qui s'est abattu sur les Territoires il y a de ça quelques semaines et les éclairs, perçant le ciel avec une fougue peu commune, ont provoqué environ une trentaine d'incendies à travers les Territoires. Plusieurs régions ont été durement touchées, dont Inuvik, Fort Smith, Arctic Red River et Norman Wells. Egalement, dû à l'ampleur du sinistre, les équipes régulières de 190 hommes n'ont pas suffi. Le Centre régional des feux et fôrets a recruté près de 130 hommes supplémentaires et a demandé des renforts provenant de l'Alberta et de l'Ontario. La chaude température que l'on a connue récemment n'a pas facilité la tâche aux équipes combattant les flammes. Des milliers d'hectares ont été ainsi dévastés. Aux dernières nouvelles, on n'avait pas encore réussi à contrôler plusieurs des feux.



Un des incendies déclaré dans la région du sud-est d'Inuvik.

solutions



SOCIÉTÉ

Dans les entrailles de la terre

Par Thérèse Doré

Il y a maintenant presqu'un an que j'habite Yellowknife et je n'avais pas encore visité les mines. Et pourtant, chaque fois que je rencontre un mineur, ou bien que je vois les bâtiments de Cominco se dresser dans ma fenêtre, je me dis qu'il faut que j'aille y faire un tour un de ces jours. Je me voyais déjà toute équipée, le casque, la lampe, les bottes et tout, me promenant dans les nombreux labyrinthes que les hommes ont construit en quête du métal précieux.

C'est l'attrait de l'or qui est responsable de l'établissement et du développement de l'industrie minière au-delà du 60e parallèle. Les premiers prospecteurs y ont aussi découvert d'autres métaux tels le cuivre, le zinc, le plomb.

Aujourd'hui, l'exploitation et la production de l'or représentent environ $1.2 billion de l'économie canadienne. Le Canada produit annuellement plus de 2.6 millions d'onces d'or et 10% de cette production revient aux T.N.-O. Quelques compagnies se partagent le gâteau. Et Cominco où je suis allée faire mon petit tour est l'une d'entre elles.

L'aventure de Cominco à Yellowknife a commencé en 1926. Après 12 ans de prospection, c'est en 1938 que l'on sortait du ventre de la terre le premier lingot d'or pesant 27 kg. Depuis, plus de 6,500 lingots ont été coulés dans les raffineries de Cominco depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui. Entre les années 1943 et 1946, l'entreprise a dû fermer ses portes, mais l'exploitation continuait. C'est après la deuxième guerre mondiale qu'elle ■ réouvert. Le bas prix de l'or maintenu artificiellement à $35 l'once, et la montée des coûts de production, dans les années 60 et début 70, ont obligé la compagnie à limiter son expansion. À la même époque, Cominco ■ bénéficié d'un plan d'assistance du gouvernement fédéral.


Travailler sous la terre, un autre monde, humide et sombre. . .

Dans l'histoire de Cominco, l'année 1972 représente un tournant. Le prix de l'or augmentait, et la découverte de nombreux filons lui ont permis d'atteindre une production jamais inégalée. Aujourd'hui, la mine Cominco traite 425 tonnes de minerai par jour, contrairement à 100 tonnes en 1938. Environ 300 employés y travaillent mais seulement 70 travailleurs longent les tunnels obscurs de la mine totalisant une distance de 80 km. Chaque jour, les mineurs (je n'ai vu que quelques femmes travaillant soit aux premiers soins ou à la maintenance) utilisent la cage Robertson et vont se perdre dans des profondeurs pouvant atteindre 5,300 pieds. Répartis sur 4 niveaux, les mineurs travaillent généralement seuls ou en petits groupes de trois ou quatre hommes. Deux équipes se relaient, séparées par un intervalle de 4 heures pour permettre à la poussière de retomber. La plupart d'entre-eux ont presque toujours été mineurs en Ontario, en ColombieBritannique, au Québec ou ailleurs.

On sait que les mineurs gagnent de bons salaires, en plus des avantages sociaux, mais travailler dans une mine n'est pas un ouvrage facile. Il y a la noirceur, l'isolement et la chaleur. En plus, la mine peut fermer un jour. Cominco est d'ailleurs en vente. Si cela inquiète certains, les autres ne s'en préoccupent pas plus qu'il ne faut. Et il y a aussi les risques. La mort d'un des mineurs, l'année dernière, a fait réfléchir plusieurs sur les dispositifs de sécurité.

Le petit tour en valait le coup et les gens que j'y ai rencontrés étaient sympathiques. Suivant docilement mon guide (bilingue de surcroît), j'ai non seulement appris sur les mines, mais aussi sur les gens et j'ai vu un côté de la ville qu'il fait bon découvrir. Car Yellowknife est et demeurera une ville minière.



Un monde entre égaux

INTER PARES

Les leçons du Sahel

La famine qui s'est abattue sur le Sahel il y a dix ans ■ englouti l'ensemble du continent africain durant les derniers dix-huit mois. La sécheresse a provoqué des pénuries alimentaires au point de détruire les systemes économiques déjà très appauvris par la guerre: des milliers de personnes sont mortes de la famine au Mozambique, au Soudan, au Tchad et en Ethiopie.

Le monde industrialisé a répondu généreusement à la situation de crise. Les images horrifiantes de ■ famine ont touché le public comme jamais auparavant, et l'aide a afflué en Afrique, particulièrement en Ethiopie. Dans certains pays, comme au Mali et au Niger en Afrique de l'ouest, la planification et la coordination de l'aide ■ permis d'éviter la catastrophe. Ailleurs, comme au Mozambique, en Angola et dans certaines régions de l'Ethiopie, l'état de guerre a littéralement empêché toute action significative.

La sécheresse et ■ famine en Afrique sont symptômatiques de ■ faiblesse économique du continent. La crise démontre, de façon tragique, l'urgence pour la communauté internationale de mettre de l'avant de nouvelles stratégies de développement et des façons innovatrices de répondre au sous-développement.

L'Afrique a besoin qu'on lui donne une chance. Les erreurs commises par certains gouvernments africains, la négligence du milieu paysan, la corruption de certaines élites et la marginalisation des femmes sont tous des problèmes qu'il incombe aux Africains de régler. Cependant, les nations riches du Nord sont les seules à pouvoir résoudre beaucoup d'autres problèmes.

Cette année, l'Afrique subsaharienne repaiera aux banques de l'ouest plus d'intérêt sur les prêts que toute l'aide reçue. L'écoulement net en devises se fera des nations pauvres de l'Afrique vers les nations riches, comme le Canada et les Etats-Unis. L'agression de ■ République de l'Afrique du Sud envers ses voisins continue d'affaiblir ces économies déjà en péril. La production alimentaire pour la consommation locale continue d'être sacrifiée en faveur des cultures d'exportation pour que les pays pauvres puissent repayer aux nations riches des dettes provenant d'accords commerciaux trop onéreux.

Afin de renverser la situation, la communauté internationale devra développer des relations fondées sur l'égalité et le respect envers les nations africaines. Les priorités de développement doivent être axées sur des actions à long terme plutôt que sur les intérêts commerciaux, l'aide à court terme et les motivations politiques des nations riches.

INTER PARES appuie depuis dix ans des partenaires en Afrique de l'ouest, qui travaillent à renforcer le secteur agricole, à améliorer l'alphabétisation, et à assurer la participation des personnes les plus marginalisées (les populations rurales et les femmes en particulier). Cet engagement à l'aide entre égaux nous a amené à appuyer des initiatives de développement communautaires à la base, pour renforcer les coopératives, les organisations de femmes et les structures villageoises.



Un monde entre égaux est un service d'information offert aux journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec. La chronique se veut une réponse à l'intérêt sans précédent des Canadien(ne)s à l'égard du tiers monde et des efforts de développement qui s'y déroulent. Cette initiative d'INTER PARES, organisme à but non-lucratif, est appuyée financièrement par l'ACDI. Depuis dix ans INTER PARES appuie des projets de développement dans le tiers monde et au Canada qui visent à enrayer la pauvreté, la maladie, la faim et l'impuissance. Si vous désirez vous associer à notre travail de solidarité, nous acheminer vos commentaires ou obtenir plus d'informations, écrire à **Un monde entre égaux, INTER PARES,** 58, rue Arthur, Ottawa (Ontario), K1R 7B9, ou téléphoner à (613) 563-4801.

CULTURE

Trom est mort

Participant de l'esprit estival, **L'Aquilon** ce mois-ci, présente dans la section Culture une création littéraire signée **Maryse Delisle.**

- Bonjour Monsieur, montrez-moi votre carte d'embarquement. Tout est en règle. Passez M. Brisebois.

Toutes ces formalités pour un simple voyage. Ha! enfin, me voilà arrivé à l'avion.

- Bonjour. Monsieur Adrien Brisebois?
- Oui, c'est bien moi.
- Je vous souhaite la bienvenue. Veuillez me suivre, s.v.p. Voici votre siège, le 327 A. C'est de première classe Monsieur.
- Merci mademoiselle, vous être très gentille. Vous savez, c'est mon premier voyage et je suis un peu inquiet . . . . A l'âge que j'ai. . .
- Ne vous en faites pas, détendez-vous tout ira bien. Dites-vous que vous n'êtes pas le seul qui a pris cet avion. Beaucoup de personnes prennent l'avion de la *Compagnie Trom* Inc. Vous savez, *ils* ne sont pas tous nécessairement jeunes. Et il y *en* a de plus vieux que *Vous*. Vous pourrez constater par vous-même, tout à l'heure. Pour l'instant, pourquoi ne pas relaxer et profiter de votre voyage. Si vous avez besoin de quelque chose n'hésitez pas à m'appeler.
- Mademoiselle? Pouvez-vous me dire qu'elle date on est?

C'est rassurant de voir que quelqu'un veille sur vous. C'est drôle, je ne me sens pas tendu, seulement inquiet.

- Nous sommes vendredi, le 13 novembre 1986.
- Merci beaucoup.

Amanda, attends-moi, j'arrive. Dans moins de quelques heures, je serai près de toi. Voilà près d'un mois que tu es partie et je ne me décidais jamais à prendre cet avion. J'avais peur de quoi? Je ne le sais pas.

J'ai passé ma vie à avoir peur sans jamais savoir pourquoi. A 86 ans, on s'adapte difficilement aux changements. Avec tout ce modernisme et cette technologie, nos enfants et nos petits-enfants n'auront plus le temps de savourer pleinement la vie et ce qu'elle apporte. Aujourd'hui, les jeunes ne songent qu'à gagner de l'argent et à vivre aisément tandis que dans notre temps nous on. . . Oh! et puis, je ne suis qu'un vieux radoteur.

C'est quand même un drôle d'avion. Tout le monde est assis sans parler. Tiens, une jeune et jolie fille vient de s'asseoir près de moi. Elle ne semble pas vouloir engager la conversation. C'est drôle, moi-même je n'ai pas envie de lui parler.

"Mesdames et Messieurs, veuillez vous installer confortablement. L'avion partira dans quelques instants".

Maman . . . je me souviens de ton sourire tendre et de ton regard inquiet lorsque je me blessais en jouant. Un jour, mon copain Charlie et moi avions fait une cabane dans le pommier de M. Beaupré. Vieux fou qu'il était. Il sortait en tirant avec son fusil chargé de sel afin de nous faire peur. On disait qu'il n'aimait pas les enfants. En m'enfuyant, j'ai trébuché sur une souche et je suis tombé. Je le voyais avancer vers moi, comme les monstres qu'on imagine lorsque l'on lit les livres de certains héros légendaires. Il m'a reconduit chez-moi en me disant: "Vous, les gamins, vous êtes si écervelés."

A part celà, je me souviens très peu de ma jeunesse. C'est peut-être parce qu'elle a été calme et paisible.

"Mesdames et Messieurs, présentement nous survolons l'Europe."

La France . . . le débarquement de Normandie. J'ai vu mon copain Charlie se faire déchiqueter par une mine enfouie. Que de sang répandu, que de massacres. Comment se fait-il que j'en suis revenu. J'avais une destiné à suivre.

"Mesdames et Messieurs, présentement . . ."

J'ai épousé la femme la plus belle et la plus tendre du pays. Oh! Amanda, te souviens-tu? . . . Nous avons eu, ensuite, cinq beaux enfants. Il y a eu Diane, ensuite Jean, Pauline et Frédéric. Plus tard, lors de tes 40 ans, nous avons eu une petite "bad-luck" qu'on a appellée Stéphanie. Je crois, en effet, que c'est la plus belle "bad-luck" que j'ai jamais eue dans ma vie.

Oh! Amanda, j'ai hâte de te retrouver. Je ne voulais pas vivre sans toi. Nous avons élevé nos enfants du mieux que nous pouvions. Et un beau jour, ils sont tous partis de la maison. La maison était devenue trop grande pour nous . . .

"Mesdames et Messieurs, nous sommes arrivés à la fin du voyage. Les personnes qui vous sont chères vous attendent à la descente de l'avion. La Compagnie TROM vous remercie de votre confiance."

- Mais où est-elle? Je ne la vois nulle part.
- Adrien, je suis ici.
- Amanda! enfin.

La Presse, vendredi, 13 novembre 1986

Nécrologie

Monsieur Adrien Brisebois Décédé le 13 novembre 86, à l'âge de 86 ans, après un long coma. Il laisse dans le deuil ses cinq enfants: Diane, Jean, Pauline, Frédéric et Stéphanie.

(Ses enfants lui souhaitent un bon voyage.)

(Prenez soin de vous deux au Paradis)

Recette

Caribou bourquignon

4 lbs de rôti de caribou
½ tasse de farine
1½ c. à thé de poivre
1 c. à thé de sel
3 c. à table de persil haché

⅓ tasse d'huile
2 oignons hachés
2 gousses d'ail émoncées
4 tasses d'eau
2 cubes de bouillon de boeuf
3 feuilles de laurier
2 c. à table de jus de citron
2 boîtes de 10 oz. de champignons entiers non-égouttés

1½ tasse de vin rouge sec
¼ tasse de farine

Couper le rôti en cubes. Mélanger la ½ tasse de farine, le poivre, le sel et le persil. Enrober les morceaux de caribou de ce mélange. Chauffer l'huile et dorer la viande. Ajouter les oignons et l'ail et cuire 5 minutes. Mélanger l'eau, les cubes de bouillon, les feuilles de laurier, le jus de citron, les champignons et une tasse de vin. Couvrir et laisser mijoter 2 heures en brassant occassionnellement. Environ 15 minutes avant de servir, mélanger ¼ de tasse de farine avec la demi-tasse de vin, ajouter au ragoût et cuire jusqu'à épaississement. 8-10 portions environ.

LE COIN DES JEUNES

PROVERBE

VIE MAN L'APP EN ANT GE ETIT NT

En remettant dans le bon ordre les syllabes éparpillées, trouvez un proverbe très connu.

Où sont-ils?



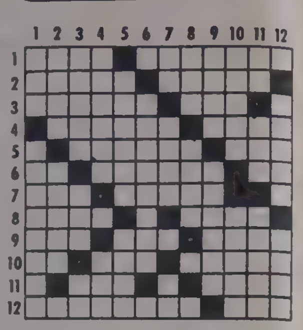
Deux dessins sont absolument identiques. Dites lesquels.

solutions

OU SONT-ILS? Le 2 et le 6
PROVERBE: L'appétit vient en mangeant.

Pour la première fois à Yellowknife, on présentait "Rock on the Rocks", le dimanche 20 juillet 1986. On a pu y voir entre autres Tom Sawyer et Those Guys. Environ une centaine de personnes sont venus passer leur journée du dimanche.

mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 — Gageure. — Impératrice des Français.
2 — Qui aime beaucoup l'argent. — Devenir aigre.
3 — Adjudant général de Louis Riel. — Le levant.
4 — Maison de jeu. — Va ci et là.
5 — Rigole d'irrigation en Afrique du Nord. — Agent politique de Louis XV.
6 — Nég. — Mena du lieu où il était dans un autre. — Symb. chim.
7 — De peu de valeur. — Estonie.
8 — Paradis. — Exister.
9 — Roue à gorge d'une poulie. — Métal. — Bassin ayant issue libre vers la mer.
10 — Soeur. — Berceau. — Dit une seconde fois.
11 — Echec au roi. — Paysage.
12 — Te rappelas. — Les siens.

solution page 5

VERTICALEMENT

1 — Pieu aiguisé d'un bout. — Changer le sens d'un courant électrique.
2 — Ensemble. — Gros canard.
3 — Mis en poudre avec la râpe. — Prén. de femme. — Mont.
4 — Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel. — Débit de boisson.
5 — Discours obscur. — Célébra.
6 — Enoncer successivement les parties d'un tout.
7 — Usage. — Oiseaux domestiques. — Fleuve français.
8 — Endroit d'une rivière où l'on peut passer sans nager. — Manche de pinceau.
9 — Anneau de cordage. — Différentes parties d'une maison.
10 — Autre nom du salpêtre. — Petit rave.
11 — Inf. — Masse de pierre très dure. — Publié.
12 — Soignés. — Du verbe être.

L'aquilon

Le seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 1 numéro 8 vendredi 29 août 1986 (mensuel)

Gulf Canada suspend ses opérations dans la mer de Beaufort

300 employés mis à pied

par Thérèse Doré

Le 21 août dernier, Gulf Canada annonçait publiquement la suspension de ses opérations dans le mer de Beaufort. La décision a été prise suite à l'annonce du gouvernement fédéral de ne plus prêter son assistance financière à la compagnie Gulf Canada. Dans les prochaines semaines, près de 300 travailleurs se verront perdre leur emploi, 200 d'entre eux vivent dans le Nord.

Gulf Canada a considéré la situation avant d'annoncer sa décision. Le prix mondial du baril de pétrole est à un *niveau trop bas*, annonçait-elle, ce qui rend l'exploration dans le mer de Beaufort trop coûteuse.

Les réactions face à cette décision ne se sont pas faites attendre. Le gouvernement territorial s'est dit très désappointé. M. Nick Sibbeston, chef du gouvernement, déclarait en conférence de presse que son gouvernement avait tout fait en son pouvoir pour faire pression auprès des ministres de l'Energie, Mines et Ressources, des Finances ainsi que le Premier Ministre. Plusieurs contacts ont été faits auprès du gouvernement fédéral afin qu'il continue à supporter financièrement Gulf Canada comme par le passé. Mais en vain. M. Sibbeston a exprimé sa frustation devant l'obligation de son gouvernement de se retrouver aux prises avec des situations sur lesquelles il n'a aucun contrôle.

C'es la ville d'Inuvik qui est particulièrement touchée dans ce dossier. Après la fermeture de la base des Forces armées et celle de la compagnie Esso, c'est au tour de Gulf. Des gens s'interrogent à savoir si la ville se remettra de cette nouvelle épreuve.

A Gulf Canada, par la voix de son vice-président, M. Dan Motyka, on déclarait que la compagnie anticipait cette décision depuis la baisse drastique des prix du pétrole au mois de février dernier. La venue de l'hiver et les coûts de fonctionnement durant cette saison ont convaincu la compagnie de suspendre indéfiniment toute activité dans la mer de Beaufort. Il semble que si quelque chose reprenait ce ne serait pas avant l'année prochaine.

Les 23 et 24 août, le Fall Fair de Yellowknife



On peut voir à gauche de face, M. Jean-Denis Dalphond et à droite, M. Denis Gadoury, membres de l'équipe de L'Aquilon discuter avec des passants lors du Fall Fair. Voir p. 11

Le nouveau plan de gestion de Caribous de Beverly et Kaminuriak

Les parties sont arrivées à un accord de principe

par Thérèse Doré

Lors de leur rencontre à Eskimo Point les 12 et 13 août, le comité de gestion des caribous de Beverly et Kaminuriak en est venu à un accord de principe avec les parties concernées sur le nouveau plan de gestion des caribous. En plus des représentants des chasseurs de régions du Keewatin, de l'est du lac des Esclaves, de la Saskatchewan et du Manitoba, on retrouvait autour de la table des biologistes et des gestionnaires de la faune et du gouvernement.

Ce plan, impensable il y a quelques années, tente de réconcilier les intérêts de toutes les parties: soit les chasseurs traditionnels, autochtones, les ministères impliqués. Affaires Indiennes et du Nord, faune, individus, universités, organisations touchant à l'environnement et bien entendu les caribous eux-mêmes. Pour la première fois, le plan tient compte de l'expérience des chasseurs et l'expertise des biologistes et démontre par le fait même que les intérêts de ces deux groupes ne sont pas contradictoires. Tous deux voient l'importance de la conservation et de la prolifération de l'espèce.

On comprend que pour les chasseurs traditionnels, les caribous de Beverly et de Kaminuriak en plus de contribuer à l'économie des communautés, contribuent en même temps au maintien et du développement de la culture et des coutumes inuites et indiennes.

Le plan, présentement à l'étape de brouillon, se résume ainsi: on veut aider à la sauvegarde des troupeaux de caribous de Beverly et de Kaminuriak tant pour les protéger d'une éventuelle disparition que pour l'usage traditionnel qu'en font les chasseurs autochtones.

Suite en page 5.

SOMMAIRE

Pour la première nous publions un journal de 16 pages

A propos du chèque de Frobisher Bay

Poste Canada n'était pas dans le coup

par Jean-Denis Dalphond

Après menaces, chantages et cajoleries, l'association des francophones de Frobisher Bay (A.F.F.B.) a finalement reçu les $12,700 que le sécretariat d'État lui verse pour subventionner ses activités de l'année fiscale 1986-87. "Enfin", nous a déclaré Louise Doucet de l'A.F.F.B., "après plus d'un an ce n'est pas trop tôt".

Sans subvention en 85-86, l'A.F.F.B. attendait avec impatience ce chèque. Emis le 12 juin 1986, ce n'est que le 3 août que ce chèque partait de la Chambre des Communes à Ottawa. Et finalement, le 12 août il arrivait à Frobisher Bay. Au même moment où le député du coin l'aurait remis à l'A.F.F.B. si Louise Doucet avait accepté d'attendre comme lui demandait un mystérieux personnage le 21 juillet. Poste Canada n'est pas toujours responsable du retard du courrier dans l'est de l'Arctique. Des conservateur en mal de publicité le sont peut-être.

Radio-Canada à Yellowknife

Une histoire de confiance trahie

Radio-Canada doit respecter ses engagements

1. "C.B.C. French-language television and radio should be in Yellowknife within two years."

   20 mai 1980. *Paul Sabourin*, délégué à la planification du rayonnement des services français de Radio-Canada.

2. "Les services de Radio-Canada (radio et télévision) à Yellowknife sont reportés jusqu'à 1984."

   26 janvier 1982, nouvelle diffusée sur les ondes de C.B.C. Mackenzie.

3. "Nos projets réguliers à Yellowkife ne peuvent donc voir le jour avant 1985, . . . Espérant quand même que la présente saura maintenir chez vous ***un certaine mesure de confiance en Radio-Canada.***"

   24 mars 1982. *A.W. Johnson*, président de Radio-Canada.

4. "Cependant je peux vous assurer que la Société fera tout en son pouvoir pour respecter l'échéance 1985."

   4 mars 1983, *John Shewbridge*, vice-président adjoint à planification à Radio-Canada.

POURTANT,

"La situation que vous me décrivez est l'une des pires vécues par une communauté de langues officielles au Canada."

30 octobre 1985, réaction d'un des commissaire du groupe de travail Sauvageau-Caplan sur la radio-télévision au Canada.

CHOSE PROMISE CHOSE DUE

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes doit rappeler à Radio-Canada ses promesses passées. Le C.R.T.C. doit exiger que Radio-Canada diffuse à Yellowknife.

Si vous voulez Radio-Canada à Yellowknife, écrivez au C.R.T.C. Ou encore découpez, signez et envoyez cette lettre avant le 25 septembre 1986.

The foregoing describes a number of occasions when Radio-Canada officers have suggested that Yellowknife would ultimately be served. The following is a letter designed to convince the C.R.T.C. that a significant number of Yellowknifers wish to have French language television and radio service broadcast locally. We would ask you to sign the following letter or to compose your own, and send it before the 25th of September 1986.

C.R.T.C.
OTTAWA (Ontario)
K1A 0N2

Cher Monsieur,

Malgré des promesses répétées depuis 1980, Radio-Canada ne diffuse toujours pas à Yellowknife.

La ville de Yellowknife rencontre les critères du Plan accélére de rayonnement de Radio-Canada.

Plus de 500 francophones et les enfants des classes d'immersion ont absolument besoin de ce service public.

Le C.R.T.C. doit exiger que Radio-Canada desserve sans autres délais Yellowknife.

Recevez, Cher Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature:

Dear Sir,

In spite of repeated promises since 1980, Radio-Canada does not broadcast in Yellowknife.

The city of Yellowknife meets the criteria of the Accelerated Coverage Plan as established by Radio-Canada.

More than 500 francophones and the children of immersion classes have an absolute need for this public service.

The C.R.T.C. should insist that Radio-Canada should provide service to Yellowknife without further delay.

Yours truly,

Signature:

Les coûts de cette page ont été défrayés par:
This page was paid by:

Canadian Parents for French
L'Aquilon
L'Association culturelle franco-TéNOise
L'Association franco-culturelle de Yellowknife
Le Conseil français des enseignants des T.N.-O.
Les Cotillons sur neige

ÉDITORIAL

Radio-Canada en 1987: Rêve ou réalité

Au début septembre, l'Association culturelle franco-TéNOise, l'Association franco-culturelle de Yellowknife, Canadian Parents for French, les Cotillons sur neige, le Conseil français de l'Association des enseignants des T.N.-O. et **L'Aquilon** se réuniront en table de concertation pour discuter des stratégies et moyens à employer afin d'obtenir la radio et la télévision française de Radio-Canada à Yellowknife. Ces organismes franco-ténois et francophiles font également appel à tous ceux qui veulent recevoir Radio-Canada dans la capitale.

Ils vous invitent en page deux (2) de cette édition à signer et à faire parvenir une lettre au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunication canadiennes (C.R.T.C.) lui demandant d'exiger que Radio-Canada diffuse en français à Yellowknife.

Depuis plusieurs années, un plan accéléré de rayonnement existe à Radio-Canada. Ce plan vise à étendre les services de la Société. Le critère principal est celui du nombre de francophones vivant dans un rayon de 10 milles. Yellowknife rencontre les exigences de ce plan, et cela depuis 1980. En plus des 500 francophones vivant dans la région, les jeunes inscrit au programme d'immersion ont besoin de ce service. Si pour ces étudiants l'accès au réseau radio-canadien serait un complément idéal à leur apprentissage de la langue seconde, ce ne serait que la correction d'une injustice flagrante pour les jeunes francophones. Radio-Canada est un service public auquel tous les canadiens ont droit, et ce, sans avoir à défrayer des coûts supplémentaires. Les francophones de Frobisher Bay ont dû sortir de leurs poches plus de $16 000 pour recevoir le signal de Radio-Canada en 1983. Les Yellowknifois refusent cette voie.

Ce dossier n'est pas nouveau. En 1980, Radio-Canada reconnaissait que Yellowknife avait droit à ses services en français. Selon ce même document, le signal de Radio-Canada devait être disponible dans la capitale au plus tard en 1982. C'était le début de la série de promesses brisées. En 1982 on parle de 84, puis A. Johnson, président de Radio-Canada, reportait l'échéancier en 85 invoquant les coupures budgétaires. En mars 83, Radio-Canada remettait en question une fois de plus l'échéancier et conseillait aux Yellowknifois de passer par le câble. La direction de Radio-Canada semblait indifférente au fait que Yellowknife est l'un des derniers endroits au pays où une communauté de 500 francophones n'a pas droit aux services de la Société dans sa langue maternelle.

En octobre 1985, le groupe de travail Sauvageau-Caplan qui avait pour mandat d'étudier le système de radio-télédiffusion canadien tenait des audiences à Yellowknife. L'A.C.F.T. ■ deposé devant les commissaires un mémoire où elle explique le phénomène d'assimilation et comment la télévision française de qualité contribuerait à freiner ce phénomène. Suite à ce mémoire, un des commissaires déclarait que la situation des francophones de Yellowknife était peut-être la pire au Canada pour une minorité de langues officielles.

Radio-Canada est régie par la loi sur la radiodiffusion. Celle-si stipule que chaque Canadien a droit au service national en français et en anglais "au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles". M. Brian Mulroney, en début de mandat, promettait que son gouvernement s'occuperait des minorités de langues officielles. Dernièrement, il déclarait "qu'il n'avait de leçon à recevoir de personne" en cette matière. Assez de mots, il serait temps que son gouvernement pose des gestes concrets et corrige l'injustice criante subie par les francophones de Yellowknife dans ce domaine. De même notre député, M. Dave Nickerson, devra s'impliquer dans ce dossier. Les franco-Yellowknifois sont aussi des payeurs de taxes.

Chose promise chose due, surtout quand il s'agit d'un droit. Nous n'acceptons plus d'autres délais. Les coupures budgétaires ne peuvent justifier indéfiniment ce déni. Yellowknife est la capitale des T.N.-O. Radio-Canada doit être disponible dans toute les capitales du pays avec ou sans plan de rayonnement. Les conservateurs, si prêts en paroles, doivent regarder dans leur cour et donner à Radio-Canada les moyens de nous desservir en français. En 1987, nous voulons entendre "Ici Radio-Canada".

L'ÉQUIPE

Direction: Jean-Denis Dalphond

Responsable de la rédaction et de la production: Thérèse Doré

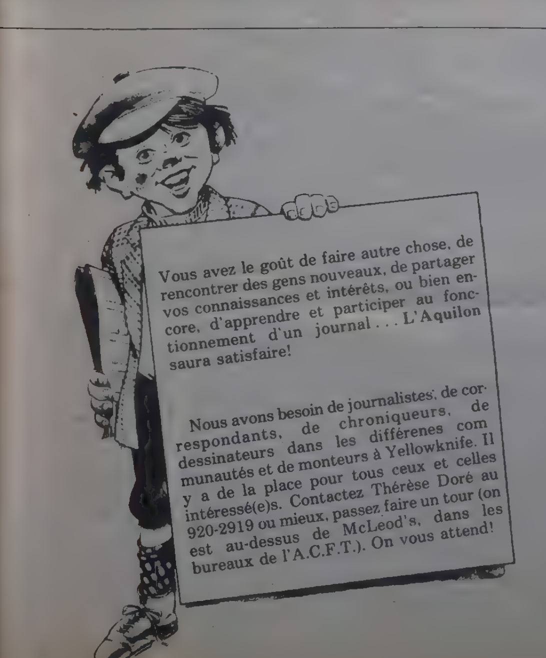
Comité de lecture: Thérèse St-Martin, Martin Thériault

Publicité: 920-2919
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O.
X1A 2N9

L'AQUILON

L'Aquilon est un collectif de membres. **L'Aquilon** est un membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) ■ son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilon** est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de son auteur. Le comité de lecture se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat sinon tous les textes publiés seront signés.



L'Association Culturelle Franco-TéNOise

Cet espace est offert gracieusement à L'Association culturelle franco-TéNOise. L'Aquilon se dégage de toute responsabilité quant au contenu.

La F.F.H.Q. . . . Quoi?

Par Jean-Denis Dalphond

Un gros changement à l'Association culturelle franco-TéNOise qui n'a pas encore fait la nouvelle: l'A.C.F.T. est maintenant membre de la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.). L'A.C.F.T. a été acceptée à l'unanimité parmi la F.F.H.Q. lors de son assemblée générale annuelle tenue à Vancouver le 29 juin dernier. C'est en octobre 1985 que l'assemblée générale de l'A.C.F.T. décidait de demander à la F.F.H.Q. de considérer son adhésion.

L'Association des franco-Yukonnais et l'Association canadienne française de l'Alberta ont proposé et appuyé la candidature de l'A.C.F.T. Les T.N.-O. étaient le dernier endroit au Canada où les francophones n'étaient pas représentés à la F.F.H.Q. La F.F.H.Q. regroupe les différentes associations provinciales et territoriales porte-parole des francophones vivant à l'extérieur du Québec.

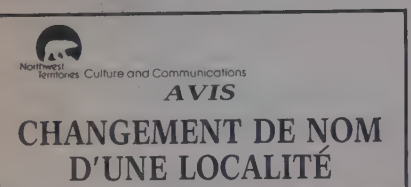
Participer à la F.F.H.Q. c'est faire partie d'un organisme possédant une grande expertise politique du fait français hors Québec, autant en terme d'informations que riche en terme d'actions concrètes. L'on a qu'à penser au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. La F.F.H.Q. peut faire des pressions et du lobbying auprès des gouvernements et intervenir dans des dossiers juridiques à la demande de ses membres. De même, elle sensibilise au fait français différentes organisations canadiennes et internationales.

L'A.C.F.T., elle aussi, est une fédération regroupant quatre (4) membres: les associations de Frobisher Bay, d'Inuvik, de Fort Smith et de Yellowknife. L'A.C.F.T. compte aussi deux membres associés qui sont "Canadian Parents for French" et les Cotillons sur neige.

L'histoire de l'A.C.F.T. est encore toute jeune. Intervenant d'abord presque uniquement dans le culturel, elle a dû vite se mêler de politique parce que c'est là que les droits et l'avenir des franco-ténois sont décidés. Même si son implication politique a été précipitée par la décision des gouvernements fédéral et territorial de "bilinguiser" les T.N.-O. en 1984, elle ne pouvait s'arrêter là. L'A.C.F.T. continue aujourd'hui d'intervenir politiquement. Ses plus grands défis sont, peut-être, d'expliquer que les droits linguistiques des francophones ne s'opposent pas à ceux des autochtones et font face au même phénomène d'érosion, ainsi que combattre ce préjugé tenace qui veut que les droits soient une question de nombre. Dans ces deux tâches, l'expérience de la F.F.H.Q. sera indispensable. Pour l'A.C.F.T. aller chercher cette expertise est un autre signe de maturité.

Intervenir politiquement sans pour autant négliger le secteur culturel est un défi de taille. C'est pourquoi, avec le concours de l'Association franco-culturelle de Yellowknife et d'autres organismes, l'A.C.F.T. se réattaque au dossier Radio-Canada. Yellowknife est peut-être le seul endroit au pays où une concentration de 500 francophones n'est pas encore desservie en français par Radio-Canada.

Cet automne, lors de sa prochaine assemblée annuelle, les associations membres de l'A.C.F.T. devront discuter de toutes les priorités et de tous les secteurs d'intervention que doivent prendre en charge l'A.C.F.T. et ses constituantes. Si tous les secteurs que ce soit le politique, le social, le communautaire et le culturel doivent être touchés par les organismes franco-ténois, encore faut-il déterminer les stratégies et les moyens pour le faire. Encore une fois l'expérience de la F.F.H.Q. sera grandement utile.



CHANGEMENT DE NOM D'UNE LOCALITÉ

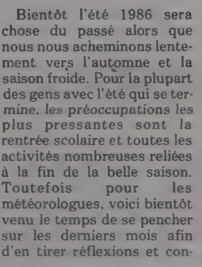
Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le conseil municipal de la ville de Frobisher Bay proclame par la présente:

Qu'à compter du 1er janvier 1987 la ville de Frobisher Bay deviendra officiellement la ville d'Iqaluit.

Pour de plus amples renseignements, contacter:
Programme Toponymique
Ministère de la Culture et des Communications
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest,
Case Postale 1320,
Yellowknife, N.W.T. X1A 2L9

Chronique météo — chronique météo — chronique météo

Météorologiquement vôtre



Bientôt l'été 1986 sera chose du passé alors que nous nous acheminons lentement vers l'automne et la saison froide. Pour la plupart des gens avec l'été qui se termine, les préoccupations les plus pressantes sont la rentrée scolaire et toutes les activités nombreuses reliées à la fin de la belle saison. Toutefois pour les météorologues, voici bientôt venu le temps de se pencher sur les derniers mois afin d'en tirer réflexions et conclusions. L'été a-t-il été beau, pluvieux, froid? Comparativement aux dernières années avons-nous eu notre ration normale de soleil, de pluie ou d'orages? Tels des médecins affairés pour une autopsie voici les météorologistes scrutant les relevés météo de l'été, manipulant les chiffres et fouillant les données climatiques dans le but d'y voir plus clair en ce qui concerne cet été version 1986. Le verdict? Plutôt frais nuageux et pluvieux. Dans l'ouest du pays, le temps maussade de juillet a fait perdre beaucoup de visiteurs potentiels aux organisateurs d'Expo alors que dans l'est beaucoup de gens se plaignaient avec raison du temps misérable cette année. Les grands gagnants sont sans doute les habitants des T.N.-O. où les mois de juin et juillet ont été particulièrement ensoleillés bien qu'un peu frais. Dans les milieux météorologiques, on soupçonne la présence inhabituelle du courant-jet dans le sud du pays cet été comme la raison majeure du mauvais temps des derniers mois. Le courant-jet, comme son nom l'indique, est un "courant d'air" très rapide semblable au Golf-stream que l'on retrouve dans l'océan Atlantique, (l'eau et l'air étant deux fluides se ressemblant beaucoup. D'une altitude de 35 000 pieds en moyenne, le courant-jet peut présenter des vitesses variant entre 200 et 300km/h. Les pilotes d'avions qui volent à cette altitude tirent souvent avantage de la présence de ce "courant d'air" rapide afin de diminuer la consommation de carburant. Bien sûr, avec le courant-jet dans le dos et non de face! La présence de ce phénomène plus au sud que d'habitude cet été, expliquerait en partie le temps plutôt nuageux ayant affecté le sud du Canada. En effet, le courant-jet génèrent plus vents et orages. Bref le malheur des uns fait le bonheur des autres, et si beaucoup de canadiens ont eu raison en parlant d'un été qui ne venait pas, les gens des Territoires ont bénéficié eux, d'un temps beau et ensoleillé cet été.

Par Gilles Brien Bureau Météorologique de Frobisher Bay Environnement-Canada

INFORMATION

Pour la sauvegarde des caribous.

Suite de la page 1.

Environ 19 000 caribous sont tués chaque année. Cela représente un marché de près de 15 millions de dollars si on fait le calcul d'après le prix du boeuf. On ignore exactement quel est le chiffre réel de ceux qui sont tués et gaspillés. L'application du nouveau plan de gestion vise à réduire voire même arrêter le gaspillage et éduquer les chasseurs à faire un usage efficient du caribou.

Également, on veut par ce plan faire en sorte de réunir toutes les conditions favorables au maintien et à l'accroissement des têtes des troupeaux de Beverly et Kaminuriak. En 1986, on dénombrait entre 250 000 et 420 000 caribous de Beverly alors que les caribous de Kaminuriak se chiffraient autour de 260 000 à 380 000 têtes.

En plus d'assurer l'accessibilité aux chasseurs traditionnels, le nouveau plan de gestion présenté par le comité de gestion des caribous *propose* de faire *véhiculer l'information* en regard à l'habitat et habitudes de vie de caribous. *Il projette* aussi l'intégration des individus et des organismes locaux des régions concernées à la gestion des programmes. On cherche aussi à renforcir le support du public quant à la conservation du caribou.

Le comité de gestion qui a le mandat de finaliser ce nouveau plan est conscient du travail à accomplir. Selon un des membre siégeant sur ce comité, M. Edgar Ladouceur, il se peut qu'il y est quelques réajustements à faire durant le processus d'application.

M. Ladouceur nous faisait part aussi que la rencontre à Eskimo Point a été couronnée de succès. Le plan a non seulement été bien reçu et étudié en profondeur, mais il permet une intervention de la part de tous. On incite d'ailleurs les gens à commenter ce nouveau plan afin qu'il répondre aux besoins et intérêts du plus grand nombre.

Également, deux autres faits sont à souligner selon M. Ladouceur lors de cette rencontre à Eskimo Point. Tout d'abord, l'Association de Fort Smith s'est vue refuser sa demande pour avoir le droit de tuer 200 caribous dans un but commercial. Et au niveau de l'administration, on procédera à une évaluation de la publication "Caribou News" publiée depuis deux ans à 4 500 copies, le ministère des Affaires Indiennes et du Nord est curieux de savoir si la pénétration de cette publication justifie son coût élevé de 100 000$ par année.

Le 15 octobre 1987 est la date limite pour la réception de commentaires et/ou critiques sur le plan venant du public. C'est en avril 1987 que le comité de gestion rendra public la version révisée et approuvée du plan.



Janet Ikutaq de Baker Lake retirant l'excès de gras d'une peau de caribou. Dans la région de Baker Lake, le caribou fait partie intégrante des moeurs et coutumes des autochtones.

Photo de David F. Pelly, tirée du Caribou News, avril 1986.

La 16e conférence des Dene: un franc succès

par John McCallum
envoyé spécial de l'Aquilon à Snowdrift.

Les chefs et délégués des vingt-six (26) communautés Dene des Territoires du Nord-Ouest se sont rencontrés à Snowdrift, du 29 juillet au ler août 86, pour la seize (16)ième assemblée annuelle nationale Dene. Plus de deux cents (200) délégués étaient réunis pour discuter de propositions portant sur les revendications territoriales, pour exprimer les inquiétudes de leurs communautés, pour faire le point sur les activités de l'année dernière et fixer les objectifs de l'année à venir. Le soir les délégués se retrouvaient pour danser au rythme des tambours, pour pêcher, pour exécuter des jeux traditionnels ou tout simplement pour parler entre amis.

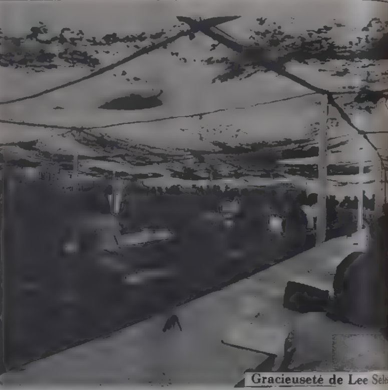
Lors de la première journée le président de Dene Nation, M. Kakfwi, a fortement souligné les difficultés auxquelles fait face Dene Nation suite aux importantes coupures budgétaires gouvernementales et comment les activités pour 86-87 seront réduites. Les programmes portant sur les langues Dene, le travail communautaire et culturel, l'éducation ont tous été coupés. A Yellowknife, le personnel a été réduit de soixante-dix pourcent (70%).

La discussion la plus importante de cette assemblée a porté sur la proposition de règlement des revendications territoriales. Malheureusement, elle s'est tenue à huis clos. Après la présentation de cette proposition par les négociateurs Dene, les délégués se sont regroupés par régions afin d'en discuter les principales dispositions. L'assemblée s'est entendue pour qu'aucune décision ne soit prise avant que chaque communauté prenne connaissance du règlement proposé.

Vingt-sept (27) résolutions ont été acceptées dont dix-huit (18) se rapportaient directement aux principales préoccupations des communautés. Certaines dénonçaient l'inexistence de certains programmes gouvernementaux respectant les valeurs Dene ou l'absence de matériel en Dene sur les drogues et l'alcool. D'autres pressent les services sociaux de respecter les directives posées par les conseils de bandes et le système scolaire de mieux refléter la culture Dene.

Aux dires de tous, cette assemblée ■ été un franc succès. C'est dû à l'engagement de plusieurs personnes et communautés de s'attaquer aux problèmes de l'alcool. La qualité de ces discussions a été soulignée par plusieurs chefs.


Gracieuseté de Lee Seleck
Plusieurs activités culturelles étaient au programme lors de l'assemblée Dene annuelle à Snowdrift.


Gracieuseté de Lee Seleck
L'assemblée lors d'une session de travail. Près de deux cents délégués étaient présents.



Un monde entre égaux

INTER PARES

Vies déracinées

La prolifération du militarisme, la guerre et la violation des droits de la personne constituent l'entrave principale au développement dans plusieurs pays du tiers monde.

C'est le cas de l'Amérique centrale qui, comme de nombreuses autres regions du globe, est affligée par des déplacements massifs de personnes et de communautes entieres. Il s'agit là d'un problème humanitaire d'envergure, mais également d'une question sociale aux consequences dramatiques puisqu'aucun développement national ne s'avère possible face ■ un tel etat de rupture et de dislocation.

Au El Salvador, près de 60,000 personnes ont ete tuées et quelque 500,000 autres (15% de la population) ont ete forcées de quitter leur foyer a cause de la guerre. Elles ont cherché refuge dans des eglises, des camps de l'État, ou les faubourgs et les rues de San Salvador et des autres grandes villes.

Dans ce contexte, il est essentiel de collaborer avec des agences locales afin de minimiser le traumatisme tragique et destructif de ces gens en les aidant a reintegrer le processus economique et socio-culturel de la région.

INTER PARES travaille, par le biais d'une coalition ecuménique (DIACONIA), à favoriser la participation de familles rurales déplacées dans le mouvement agricole coopératif, solidement enracine au El Salvador. On aide les familles à quitter le refuge des églises en mettant sur pied leur propre coopérative, ou en s'intégrant à une coopérative deja existante. On assiste maintenant au retour de certaines familles dans les cooperatives qu'elles ont abandonnees au cours de la période hautement repressive du début des années 80. Ces relocalisations fournissent non seulement un emploi productif et un revenu familial, mais assurent un niveau de subsistance et un environnement social essentiels pour reconstruire une vie familiale saine et vaincre le traumatisme créé par la violence, la dislocation et la pauvreté.

Le El Salvador est un pays remarquable, caracterise par un peuple courageux, organisé et doué qui parviendra un jour a rebâtir son territoire. L'aide aux déplacés, les plus brutalisés et marginalisés parmi les pauvres, leur permettra de reprendre force et dignité pour participer ■ ce processus.



Un monde entre égaux est un service d'information offert aux journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec. La chronique se veut une reponse à l'intérêt sans précédent des Canadien(ne)s à l'égard du tiers monde et des efforts de développement qui s'y déroulent. Cette initiative d'INTER PARES, organisme à but non-lucratif est appuyée financièrement par l'ACDI. Depuis dix ans INTER PARES appuie des projets de développement dans le tiers monde et au Canada qui visent à enrayer la pauvreté, la maladie, la faim et l'impuissance. Si vous desirez vous associer à notre travail de solidarité, nous acheminer vos commentaires ou obtenir plus d'informations, écrire à **Un monde entre égaux, INTER PARES**, 58, rue Arthur, Ottawa (Ontario), K1R 7B9, ou téléphoner a (613) 563-4801

SOCIÉTÉ

Le sport à Yellowknife

par Maryse Delisle

Tout le monde sait que les gens immigrent à Yellowknife dans le but de trouver un emploi et d'acquérir de l'expérience. A part l'emploi, que faire dans ce pays blanc pour couper l'ennui? Une bonne partie de la population s'oriente vers les sports. C'est un bon moyen pour se tenir en forme, se divertir et rencontrer des gens intéressants.

Il y a deux centres sportifs, le YK fitness Centre et le Yellowknife Racquet Club où l'on offre différents programmes. Vous pouvez avoir les programmes complets en appelant au centre de votre choix.

Si l'idée d'être membre d'un club ne vous séduit pas, vous pouvez toujours participer dans des sports de groupes. Il y a possibilité de jouer au hockey, balle-hockey, ballon balai, bowling, toutes les sortes de balle-molle, la balle rapide ainsi que bien d'autres. Si les membres de votre bureau n'ont pas déjà une équipe de formée, vous pouvez vous renseigner et vous inscrire à l'hôtel de ville. C'est l'endroit où se font les inscriptions.

Pour ceux qui aiment la chasse et la pêche, Attention ... Vous êtes dans un vrai paradis. La ville est entourée de lacs et de forêts. On peut s'y rendre en camion, en auto ou par avion, dépendant du lac que l'on choisit. Le bureau du Tourisme de Yellowknife offre 3 catégories de certificats pour les grosses prises. Le pêcheur amateur, le pêcheur professionnel et le maître pêcheur. Vous pourrez, ainsi avec preuve à l'appui, créer une fantastique histoire de pêche.



Le sport, une bonne façon de s'occuper et de rencontrer des gens.



franco~capsules



un service Franco-Presse

Pour la première fois depuis 1955, un député francophone siège à l'Assemblée Législative de l'Alberta et cette fois comme membre du parti néo-démocrate. Léo Piquette, enseignant-fermier et ancien président de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale de Plamondon-Lac la Biche a été élu en mai dernier député de la circonscription d'Athabasca-Lac la Biche. Le 20 juin dernier, Léo en a étonné plusieurs en ayant le courage de prononcer son discours inaugural presqu'entièrement en français. "Cela en soi, mérite les applaudissements, les félicitations et le respect de ses compatriotes francophones", d'écrire en éditorial Paul Denis, l'éditeur du Franco.

Pour les collectionneurs qui sont des mordus de la francophonie hors Québec, le calendrier "Les Français d'Amérique 1987" est présentement en vente au prix de 5.00$ (US) incluant les frais de poste. La couverture montre le Sieur de La Salle devant Louis XIV à Versailles et la dernière page mentionne la petite histoire politique des Franco-Américains. Douze photographies dont onze en couleurs sur la présence française en Amérique ornent cet ouvrage. INFO: Virgil Benoit, RR2 Box 253, Red Lake Falls, Minnesota 56750 (U.S.A.)

En mai dernier dans le journal Le Voyageur de Sudbury, le Père Hector-L. Bertrand, S.J., dans un éditorial bien tricoté laisse entendre que "malgré ses déficiences, la Société Radio-Canada a joué son rôle important de "gardienne de la culture française". Même si nous l'avons souvent accusée de pratiquer un certain impérialisme culturel, de véhiculer dans des régions comme Sudbury et l'Ouest canadien, une vision nettement montréalaise du Canada, même si nous l'avons accusée de ce péché, répétons-le, nous l'apprécions ... Une Radio-Canada française est un élément indispensable à notre survivance", de conclure le Père Bertrand.

Les Franco-Yukonnais se sont dotés de leur propre drapeau et à la suite d'un concours, le projet soumis par Cécile Girard a été choisi et elle s'est ainsi méritée des billets d'entrée pour Expo 86 à Vancouver. Le drapeau est constitué de bleu, blanc et or: le bleu pour la francophonie et le ciel yukonnais, le blanc pour l'hiver du nord du 60e parallèle et l'or pour le contexte historique et l'apport francophone. Le siège social de l'Association des Franco-Yukonnais est à Whitehorse au Yukon. SOURCE: L'Aurore boréale.

Télé-Jeunesse Canada/Young Canada Television a déposé une demande auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en vue d'obtenir une licence d'exploitation d'un réseau national de télévision assurant un service de programmation en français et en anglais. Le service proposé serait diffusé par satellite à tous les câblo-distributeurs du pays et miserait sur une participation active des jeunes lors de la production et de la diffusion des émissions. Cette compagnie indépendante sans but lucratif diffuserait avec canaux distincts français et anglais.

Aventure dans le Yukon.

Camp des cadets à Whitehorse

YELLOWKNIFE — Quelques 270 garçons et filles de différents corps de cadets éparpillés aux quatre coins du pays dont 15 de Yellowknife se portent volontaires chaque année pour venir passer leur été à Whitehorse, dans le Yukon. Le stage débute la 1ère semaine de juillet pour se terminer la 3e semaine d'août.

Que ce soit la traversée du défilé de Chilkoot dand les montagnes entre l'Alaska et le Yukon, la descente de la rivière Yukon jusqu'à Dawson en suivant la route qu'empruntaient les chercheurs d'or de 1898, ou la traversée de lacs, de rivières et de montagnes, tout y est pour satisfaire leur goût d'aventure.

Deux cours pour cadets subalternes, d'une durée de deux semaines chacun, ainsi qu'un cours de musique et un cours pour cadet-chef, d'une durée de six semains chacun, sont dispensés au cours de l'été.

Le premier cours pour cadets subalternes est formé principalement des corps de cadets du Grand Nord et regroupe en grande majorité des Inuit et des Amérindiens. "C'es à ce moment que nous devons montrer le plus de flexibilité. Les autochtones ne sont pas prêts à accepter la discipline militaire et nous devons être beaucoup plus souples dans notre approche, sinon ils risquent de prendre la clef des champs", nous faisait part un des moniteurs du camp.

"Ils sont toutefois des étudiants attentifs, ils sont dotés d'une intelligence vive qui se remarque immédiatement lorsqu'ils sont à l'extérieur. Je suis toujours un peu surpris de me rendre compte de leur habilité. Ils sont curieux, aiment apprendre de nouvelles choses et préfèrent le travail manuel à la théorie", ajoutait le moniteur.

La grande majorité des stagiaires suivent le cours de deux semaines. Ils apprennent à se servir de boussoles et de cartes, à administrer les premiers soins, à tirer à la carabine ou à faire du canot. Pour ceux qui suivent le cours pour cadet-chef de six semaines, l'enseignement est axé sur le développement du leadership et de la confiance en soi. Cela les prépare à assumer leur rôle de chefs à leur retour dans leurs corps de cadets respectifs.

Afin de retracer la route des forcenés de la ruée vers l'or, les cadets se sont rendus jusqu'à SKAGWAY, en Alaska, en passant par White Pass.

Le groupe de musiciens composé de 20 garçons et 11 files, a participé lui aussi à quelques excursions. Les jeunes ont troqué leurs instruments pour des véhicules qui allaient les mener sur une route tortueuse et cahoteuse jusqu'au Lac Fish. Là-bas, on leur a appris à se servir de canots. Après avoir maîtrisé les techniques de base, ils ont chargé leur équipement et ont pagayé quelques kilomètres avant de s'arrêter pour établir leur bivouac. En fin de journée, question de se faire la jambe, ils ont grimpé une colline située derrière leur camp.

Le lendemain, après une bonne nuit de sommeil à la belle étoile, ils ont traversé le lac pour accoster en face d'une montagne dont le sommet arborait encore en août, une petite calotte de neige. Ce n'était pas le défilé du Chilkoot mais c'était tout un défi qui s'offrait à eux. Après quelques heures d'escalade la chaleur et les ampoules aux pieds ont eu raison d'eux. Ils ont donc rebroussé chemin dès qu'ils ont atteint la neige. Après tout, ce sont des musiciens et non des chèvres de montagnes.

En tout, 270 cadets dont 82 filles ont eu la chance de vivre l'expérience unique du camp de Whitehorse, cette année. Les souvenirs qu'ils ont rapportés de ce merveilleux coin de notre pays resteront à jamais gravés dans leur mémoire. Qu'ils aient traversé le pass Chilkoot, grimpé des montagnes encore recouvertes de neige ou navigué en canot la rivière Yukon, ils auront tous vécu une aventure palpitante.

Ne manquez pas l'Aquilon le vendredi 26 septembre 1986







Recette

Filets de doré panés

- 1 Tasse de chapelure fine
- ½ c. à thé poivre
- 1 c. à thé de paprika
- 1 oeuf
- ½ tasse de lait
- 4 filet de doré
- 3 c. à table de beurre
- 1 citron coupé en quartier

Dans un bol, mélanger la chapelure, poivre et paprika. Dans un autre bol, battre l'oeuf et le lait. Tremper le poisson dans le mélange oeuf et lait et ensuite dans la chapelure. Faire fondre le beurre dans un poêlon et cuire les filets 15 à 18 minutes en retournant qu'une seule fois. Arroser de jus de citron et servir immédiatement. Donne 4 portions.

Chroniques du voisinage

Selon nos sources, Yves Morin devra recevoir son transfert pour Calgary prochainement. Les chances sont qu'il pourra vivre à Calgary probablement vers 1990. Si vous le recontrez à Yellowknife, profitez-en pour lui faire vos adieux, on ne sait jamais . . .

* * * *

Après une intervention divine, du moins le croit-on, Yves Germain, communément appelé "Le p'tit Yves du Float Base" a débuté la construction de son Arche. Désirant suivre les pas de son héros Noé, et interprétant les pluies diluviennes du mois d'août qu'a connues Yellowknife comme étant le premier signe avant-coureur du 2e déluge tel qu'annoncé dans l'Apocalypse, il pense qu'il aura parachevé son bateau-arche avant la fin du mois de septembre. Pour informations et pour l'achat de billets (premier arrivé, premier servi, ceinture de sauvetage non-comprise), contactez Yves Germain communément appelé "Le p'tit Yves de l'aéroport" au Float Base.

* * * * * *

Aux assoiffés de grande littérature! Ne manquez pas la sortie du best seller tant attendu: "Les pieds dans les plats" de l'auteur bien connu Christiane Tousignant. On en ignore encore le contenu, rédigé dans les langues de Shakespeare et de Molière, mais connaissant son auteur et sa vie, nous supposons qu'il s'agira d'une autobiographie.

* * * * * *

Attention, les nouveaux moniteurs de français seront bientôt en ville. Surveillez de près cette espèce particulière. Bernard Croft et Hélène Girard seront à Yellowknife, Myriam Alizée à Frobisher Bay et Lorraine Taillefer à Pine Point. Bonne chance pour l'année scolaire.

* * * * * *

Avis aux magasins de vêtements pour hommes. Votre fortune pourra être faite très rapidement. Eh oui, M. Jean Denis Dalphond, directeur général de l'A.C.F.T. est en train d'adopter le look 86. Il était temps!

* * * * * *

Guylaine Delisle, ancienne collaboratrice à **l'Aquilon** quitte les T.N.-O. en septembre. Après un arrêt au Québec, elle s'en ira vers l'Australie. Bonne chance et bon voyage Guylaine.

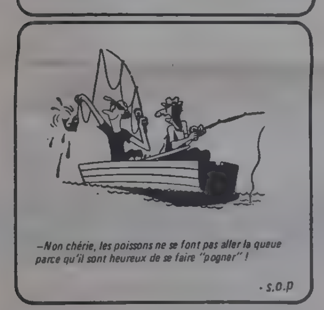
* * * * * *

Fernand Denault, président de l'A.C.F.T., est retour de ses vacances d'été. Il nous a déclaré qu'après 5 minutes passées sur le site de l'Expo 86 on s'aperçoit que ce n'est qu'un attrape-touristes. Ce qui ne l'a pas empêché néanmoins d'y séjourner pendant 3 jours.

* * * * * *

Avez-vous remarqué que depuis une semaine il y a plus de monde en ville. Et ce pour une bonne raison car nos oiseaux migrateurs sont de retour. Entendons par là, les professeurs rentrant au bercail après un pèlerinage de deux mois. Bon retour en classe à tous et toutes!!

la blague du jour



—Non chérie, les poissons ne se font pas aller la queue parce qu'il sont heureux de se faire "pogner" !

- s.o.p

JUGE A LA COUR TERRITORIALE

Le conseil de la magistrature des Territoires du Nord-ouest invite des candidats à poser leur candidature pour le poste de juge à la Cour territoriale. Le titulaire de ce poste devra établir sa résidence à Frobisher Bay, Territoires du Nord-ouest. Il ou elle sera appelé à siéger dans différentes localités de la circonscription de Baffin et ailleurs dans les Territoires du Nord-ouest.

Tout candidat doit être citoyen canadien et membre en règle du barreau des Territoires ou d'une province depuis au moins trois ans avant sa nomination.

Salaire $76,000 par année (en révision)
Date de fermeture du concours: 15 septembre 1986

Faites parvenir votre curriculum vitae à:
Le Président
Conseil de la magistrature
des Territoires du Nord-ouest
B.P. 1439,
Yellowknife, Territoires du Nord-ouest
X1A 2P1

Telephone: (403) 873-7105

L'examen des candidatures sera strictement confidentiel.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC—Avis public 1986-195 **PROLONGATION DE LA DATE LIMITE POUR LA SOUMISSION D'OBSERVATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT DE SERVICES DE TÉLÉVISION FACTURÉS PAR ÉMISSION.**

Suite à son avis public CRTC 1986-110 du 13 mai 1986, le Conseil annonce qu'à la demande de parties intéressées, la date limite pour la soumission d'observations sur l'établissement de services de télévision facturés par émission est reportée du 15 août 1986 au **15 septembre 1986**.

Canadä

CANADA
= L'énergie dans les transports =
On va de l'avant

Les dix commandements de la conduite économique

1. Gonflez vos pneus à la pression maximum recommandée.
2. Vérifiez la pression de vos pneus au moins deux fois par mois.
3. Assurez-vous que votre moteur est toujours en bon état.
4. Plutôt que de voyager seul, pratiquez le covoiturage.
5. Respectez les limites de vitesse (la majorité des véhicules consomment environ 10 % moins de carburant lorsqu'ils roulent à 90 km/h plutôt qu'à 100 km/h).
6. Servez-vous de la ventilation passive plutôt que de baisser les glaces ou de mettre en marche le climatiseur.
7. Planifiez vos déplacements afin d'éviter les embouteillages.
8. Évitez de faire plusieurs voyages lorsqu'un seul suffit.
9. Anticipez les arrêts et évitez les départs brusques: vous réduirez votre consommation de carburant et l'usure des freins et des pneus.
10. Pour économiser, conduisez de façon prudente et raisonnable.

Énergie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

AVIS
Le CRTC propose une rationalisation du règlement sur la télédiffusion

Le C.R.T.C. a proposé un projet de nouveau Règlement sur la télédiffusion qui constitue une étape majeure vers la rationalisation de sa démarche réglementaire pour tous les éléments du système de radiodiffusion. A la suite des précédents établis par les révisions en cours des règlements sur la radio et le câble, le projet de Règlement sur la télédiffusion élimine les dispositions dépassées, en actualise ou en clarifie d'autres et fournit un cadre plus souple à l'industrie de la télédiffusion. De plus, **le projet de Règlement a pour objectif essentiel de faciliter le développement d'une programmation canadienne plus diversifiée et de meilleure qualité.** Il comprend également une nouvelle politique sur la télévision communautaire afin de dispenser des services de télévision locaux dans des collectivités éloignées ou mal desservies. (Avis public CRTC 1986-176) Dans la même veine, le Conseil a également publié aujourd'hui trois autres avis publics directement reliés au Règlement et à la politique sur la télédiffusion. Ils visent généralement soit à aider les télédiffuseurs locaux à avoir accès à des subventions gouvernementales pour leurs émissions locales ou à étendre les critères d'accréditation des émissions canadiennes pour permettre une plus grande variété de coproductions internationales impliquant des producteurs canadiens. (Avis public CRTC 1986-177 à 179) Cette annonce complète l'étape du réexamen par le Conseil de tous les règlements portant sur la radiodiffusion entrepris il y a deux ans. Le Conseil devrait recevoir les observations des intéressés sur le projet de Règlement sur la télédiffusion et la politique de télévision communautaire d'ici le **29 août 1986** et tiendra une audience publique à compter du 30 septembre 1986 dans la région de la capitale nationale.

Le Conseil a aussi annoncé aujourd'hui une proposition visant à garder en général la période de rapport de douze mois pour le calcul du contenu canadien et d'appliquer une période de six mois, comme condition de licence, seulement aux télédiffuseurs qui ne répartiraient pas équitablement cette programmation sur l'année entière de diffusion. Les parties intéressées sont invitées à formuler des observations sur ce sujet d'ici le **22 août 1986**. (Avis public CRTC 1986-178)

Renseignements: Services d'information
Ottawa (Ont.) K1A 0N2
(819) 997-0313
Visuor (819) 994-0423

ou à l'un de nos bureaux régionaux

Tour Barrington
Pièce 428
Halifax (N.-É.) B3J 2A8
(902) 426-7997

Complexe Guy Favreau
Tour de l'Est
200 ouest, boul. Dorchester, pièce 602
Montréal (Qué.) H2Z 1X4
(514) 283-6607

Édifice Kensington
275, avenue Portage
Winnipeg (Man.) R3B 2B3
(204) 949-6306

700, West Georgia, suite 1130
Case postale 10105
Vancouver (C.-B.) V7Y 1C6
(604) 666-2111

Canadä

CANADA

L'énergie dans les transports
On va de l'avant

Au Canada, 120 000 véhicules propulsés au propane!

De nos jours, de nombreux Canadiens adoptent le propane comme carburant de rechange. Déjà, il propulse des centaines de milliers de véhicules dans le monde entier. Au Canada, plus de 120 000 véhicules utilisent ce carburant sûr, propre et économique.

Le Canada produit presque deux fois plus de propane qu'il n'en consomme. Malgré d'importantes exportations annuelles aux États-Unis, les prévisions concernant la production et la demande pour les 20 prochaines années montrent que les réserves canadiennes sont amplement suffisantes pour répondre aux besoins intérieurs et alimenter le marché extérieur.

Le propane convient particulièrement aux camionnettes de livraison, aux taxis et aux autres parcs de véhicules urbains; et pour beaucoup d'automobilistes, il peut remplacer avantageusement l'essence.

Dans les meilleures conditions, la conversion au propane se traduit par de grandes économies: le véhicule doit servir fréquemment, il doit avoir un bon moteur, et la différence de prix entre l'essence et le propane doit être suffisamment importante.

La conversion s'est avérée particulièrement intéressante en Ontario où circulent environ la moitié des véhicules canadiens propulsés au propane. La province possède un large réseau de postes de ravitaillement, et le gouvernement provincial encourage financièrement la conversion.

Également populaire en Alberta et en Colombie-Britannique, où son prix concurrence celui de l'essence, le propane est disponible dans chaque province et territoire, même si son prix varie d'une région à l'autre.

Dans une voiture ou une camionnette, l'installation d'un dispositif d'alimentation au propane et la modification des systèmes d'allumage et de carburation coûtent en moyenne 1 500 $. La loi exige que ces travaux soient effectués par des mécaniciens agréés par la province.

Pour faire la conversion, il faut principalement: un réservoir à propane, une soupape d'arrêt du carburant, un filtre à carburant, un convertisseur-régulateur de pression, un mélangeur air-propane ou un adapteur de carburateur, ainsi que les soupapes, canalisations et tubes nécessaires. Au fur et à mesure que les systèmes à injection remplaceront les carburateurs dans les nouveaux modèles de voitures, le mélangeur et l'adapteur dans les véhicules au propane seront remplacés par un système d'alimentation électronique semblable à celui des nouveaux véhicules à essence.

Il y a deux types de conversions: les systèmes simples, alimentés exclusivement au propane, et les systèmes mixtes, qui fonctionnent au propane et à l'essence. Les systèmes d'alimentation mixte réduisent le risque de panne sèche en cas de difficulté à trouver du propane, mais ils coûtent un peu plus cher et leur rendement est généralement moins bon. Les systèmes simples sont préférables, notamment pour les parcs de véhicules urbains.

La période de récupération des coûts d'une conversion au propane est fonction du kilométrage et du taux de consommation du véhicule.

Pour les véhicules qui ont une consommation élevée et qui servent fréquemment, les coûts de conversion se récupèrent vite. Les propriétaires de taxi, par exemple, peuvent facilement recouvrer leurs frais en moins d'un an. Les spécialistes en conversion de votre région peuvent vous informer sur la rentabilité des différentes conversions.

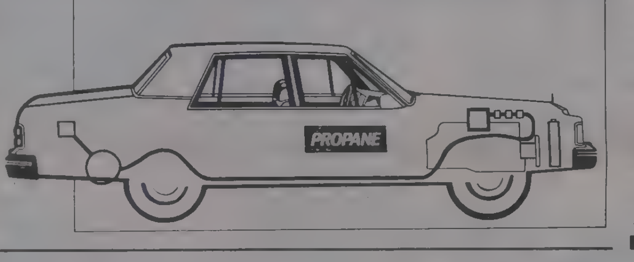
Si le désir d'économiser de l'argent est habituellement la raison qui motive à effectuer la conversion, le propane offre d'autres avantages importants: ce carburant est propre; il produit moins de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures que l'essence et ne contient pas de plomb.

D'autre part, le propane est aussi sûr que l'essence. Si une fuite se produit, ce qui est fort peu probable, elle est rapidement et facilement détectée grâce au produit odorant caractéristique que le propane contient. Il ne forme pas de flaques liquides, et si des vapeurs s'accumulent, elles sont facilement dispersées par les mouvements de l'air. Enfin, la température d'ignition du propane est bien plus élevée que celle de l'essence.

Le propane est généralement acheminé vers les marchés par pipeline. Une petite quantité voyage par wagon-citerne et par camion. Les livraisons importantes sont entreposées dans d'énormes réservoirs d'où l'on tire de plus petits volumes qui sont transportés par camion jusqu'aux postes de ravitaillement. Là, le propane stocké dans de grands réservoirs sous pression est distribué aux automobilistes.

À mesure que l'équipement de conversion deviendra moins cher et plus facile à obtenir, il est probable que le propane sera de plus en plus intéressant comme carburant. Les fabricants de voitures offrent déjà quelques modèles propulsés au propane. Leur prix devrait se comparer à celui des véhicules à essence, quand l'emploi du propane sera généralisé.

Quoi qu'il arrive sur le marché mondial du pétrole, un grand nombre de Canadiens se sentent rassurés parce que le propane est un carburant de remplacement économique, sûr, et qui a fait ses preuves.



Énergie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada

---



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Appel de demandes pour des services canadiens spécialisés

Le C.R.T.C. a lancé un appel de demandes pour de nouveau services canadiens spécialisés. Les propositions que le Conseil avait déjà reçues concernant des services spécialisés pour les jeunes et la famille, d'émissions religieuses et de musique vidéo de langue française pourront maintenant être mises à jour. Le Conseil accueillera également des demandes en vue de dispenser de nouveaux services spécialisé de langue française de tous genres ainsi que de nouveaux services de langue anglaise dans des formules autres que celles déjà autorisées. De plus, tous les requérants, tout comme les titulaires actuels de services spécialisé, pourront demander de distribuer leurs services existants ou proposés comme partie intégrante du volet de base. Toutes les demandes doivent être déposées au plus tard le **24 octobre 1986** (avis public CRTC 1986-199).

En juillet 1984, Le Conseil avait lancé un appel de demandes en vue de dispenser un service canadien pour les jeunes et il a reçu des propositions de Télé-Jeunesse Canada, de The Family Channel Inc. et de Diffusion de la Jeunesse Inc. Ces demandes sont retournées aux requérantes afin que ces dernières puissent les mettre à jour.

Après l'annonce de sa politique en matière d'émissions religieuses, en 1983, le Conseil a reçu du Réseau Inter-Religieux Canadien une proposition visant à offrir un service national d'émissions religieuses interconfessionnelles. A la demande de la requérante, il a reporté l'audience de cette demande jusqu'à ce qu'elle ait pu préciser ses dispositions financières. Elle a par la suite présenté une nouvelle demande qu'elle pourra maintenant revoir en fonction de l'avis publié aujourd'hui.

Telelatino Network Inc. et Chinavision Canada Corporation pourront elles aussi présenter une demande en vue de distribuer leurs services comme partie intégrante du volet de base. Le C.R.T.C. accueillera enfin des demandes en vue de dispenser une service spécialisé national à caractère ethnique, au sens où l'entend sa politique en matière de radiodiffusion à caractère ethnique, qui s'adressera à un éventail aussi vaste que possible de groupes ethniques.

Renseignements: Services d'informations
Ottawa (Ont.) K1A 0N2
(819) 997-0313
Visuor (819) 994-0423

ou à l'un de nos bureaux régionaux:

Tour Barrington
Pièce 428
Halifax (N.-E.) B3J 2A8
(902) 426-7997

Edifice Kensington
275, avenue Portage
Winnipeg (Man.) R3B 2B3
(204) 949-6306

Complexe Guy Favreau
Tour de l'Est
200 ouest, boul. Dorchester, pièce 602
Montréal (Qué.) H2Z 1X4
(514) 283-6607

700, West Georgia, Suite 1130
Case postale 10105
Vancouver (C.-B.) V7Y 1C6
(604) 666-2111

Canada



Indian and Northern Affairs — Affaires indie… et du Nord

Appel d'offres

D.I.A.N.D. invite les contracteurs intéressés à apporter leur soumission pour: la construction d'une hélisurface en ciment, ainsi qu'une route d'accès à Fort-Smith, T.N.-O.

Les soumissions cachetées, indiquant sur l'enveloppe le projet doivent être postés à:

Manager
Construction and Maintenance
N.W.T. Region
Northern Affairs Program
D.I.A.N.D.
P.O. Box 1500
YELLOWKNIFE (N.W.T.)
X1A 2R3 (403) 920-8294

- Les soumissions seront acceptées jusqu'à 15 h 00, le 5 septembre 1986. Les soumissions seront ouvertes, sous peu après l'heure mentionnée.
- Seules les soumissions reçues sur formulaire officiel seront acceptées.
- Aucune soumission reçue après l'heure mentionnée, ne sera acceptée.
- Les formulaires officiels de soumissions sont disponibles à l'adresse mentionnée ci-dessous:

Contract Services
7th Floor, Bellanca Building
YELLOWKNIFE (N.W.T.)
(403) 920-8549

Le ministère s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Le kiosque de L'Aquilon a été des plus achalandés par les fervents de la littérature française.

L'exposition des plus beaux fruits et légumes de la récolte de 1986.

Une des participantes du Wingathon étudiant avec circonspection le produit à avaler.

Le canon du NACC suscite la curiosité: "Comment ça marche cette affaire-là?"

Bob Lauzon, gérant de l'Explorer Hotel, participant au Wingathon avec une touche de classe.

CULTURE

Gabriel "Gabe" Gély

Artiste et passionné de l'art inuit

par Thérèse Doré

M. Gabriel Gély exposait quelques unes de ses toiles ce mois-ci chez "Arctic Art Gallery". Il en profité également pour présenter quelques sculptures de la région d'Eskimo Point. M. Gély est arrivé dans les Territoires du Nord-Ouest en 1953. Il réalisait ainsi un rêve d'enfant, soit connaître et apprendre la culture inuite. Originaire de France, il se plaît à dire que sa patrie d'adoption est le Nord.



Gabriel Gély: "Quand on connaît un Inuit on connaît tous les Inuit".

Pour ceux qui se rappellent l'épisode d'Ennadai, le nom de Gély doit sonner une cloche car il y a été mêlé de près. Il voit maintenant le souvenir d'Ennadai comme étant un kaléidoscope de grandes difficultés. Vers 1954, la communauté d'Ihalmiut vivant dans cette région ▪ connu souffrances et famine. Gély, cuisinier à la station météorologique d'Ennadai Lake, a fait pieds et mains pour leur donner de la nourriture et les aider. Il a fallu, nammoins, évacuer les lieux et installer les survivants ailleurs, principalement à Eskimo Point.

En 1966, Gély retourne à Eskimo Point comme responsable de l'établissement de programmes d'art dans les communautés inuites. Il reprend contact avec les survivants d'Ennadai et, en 1984, l'aventure reprend pour Gély.

Une expédition est organisée pour permettre aux survivants et à leurs enfants de retourner sur la terre ancestrale. En tout, 36 personnes sont du voyage ainsi que Gély. CBC en assure la couverture. Pour Gély, cela représente toute une expérience.

Mais il n'y a pas eu qu'Ennadai. Gabriel Gély a travaillé longtemps pour le gouvernement. Il remplit les fonctions de conseiller technique. On peut sans se tromper, affirmer qu'il est un spécialiste de l'art inuit. L'art inuit, selon Gély, a beaucoup changé. "Dans le temps, il leur fallait tellement peu pour survivre. Mais maintenant, ils ont des bâtiments, des skidoos, l'art leur a été indispensable et il a traversé des difficultés assez nombreuses pour survivre".

L'art inuit, selon Gély, a évolué grâce aux contacts extérieurs qu'ont eux les Inuit. Non seulement l'extérieur a permis l'évolution de l'art inuit, mais aussi l'a reçu en tant qu'audience. "Bien que l'art inuit a été accepté doucement et pas toujours compris, il ▪ maintenant sa place sur la scène nationale et internationale", nous dit Gély. Les Inuit sont maintenant reconnus comme maîtres.

Si Gély connaît bien l'art inuit, les Inuit connaissent bien Gély aussi. Il l'appellent "l'homme qui s'occupe des sculptures". Depuis son arrivée en 1953, ils l'ont vu se promener dans leur région, organiser des ateliers, mettre sur pied des programmes, peindre aussi. Les peintures de Gély représentent presque toujours des scènes inuites: la chasse, la pêche, les enfants, la femme inuite, ou encore un paysage. La peinture et les Inuit sont pour lui deux passions. Il aspire d'ailleurs à ne faire que de la peinture; travailler quelques mois et peindre le reste du temps. Je lui ai demandé si après 30 ans de vie avec les Inuit, il ne se sentait pas Inuit lui-même, il a répondu: "Non, pas nécessairement. Comme ils me disent, si tu es un bon français, tu es un meilleur Inuit. Je suis, si on veut, un Inuit à la mode française."



Une des peintures de Gély exposées chez "Arctic Art Gallery"

Jean Vanier: homme de foi

par Thérèse Doré

D'un physique imposant et d'une voix profonde, Jean Vanier captivait tout son auditoire lors de sa conférence sur les handicapés mentaux, le 8 août 1986, à Northern United Place, à Yellowknife. Près d'une centaine de personnes s'étaient déplacées pour écouter les propos d'un homme dont le nom est synonyme d'espoir. Revenant d'une visite à Fort Simpson, il s'est arrêté quelques heures à Yellowknife afin de mieux faire connaître l'Arche. L'Arche, mouvement fondé en 1964, regroupe une multitude de communautés réparties dans 14 pays. Basée sur le sens d'appartenance à un groupe, l'Arche permet aux handicapés mentaux de se développer et de vivre au même titre que tout être humain. Egalement, l'Arche est étroitement liée au phénomène de la foi chrétienne.

La thérapie de l'Arche part du principe que tout être humain a le besoin fondamental d'appartenir à un groupe. La relation qui s'établit entre les divers membres de ce groupe permet à l'handicapé mental d'être soi-même, d'avoir une image positive de lui-même. Il se dit: "Je suis quelqu'un car j'appartiens à un groupe, je ne suis pas seul".

Chaque communauté est indépendante des autres. Elles vivent de subventions et de dons là où c'est possible ou bien de la vente de produits. On y vit comme en famille. C'est-à-dire que 5, 6 personnes habitent une maison et se partagent les tâches. Un directeur coordonne et supervise les activités.

Les handicapés mentaux ayant un handicap sérieux sont accueillis dans les maisnons de l'Arche et y resteront probablement pour le reste de leur vie. La réinsertion sociale, s'il y en a une, dépend toujours de la gravité de l'handicap.

Jean Vanier expliquait en entrevue qu'un des obstacles majeurs que rencontre l'handicapé mental dans le monde extérieur est les préjugés de ceux qu'on dit "normaux". En général, ces gens ont pour but de grimper l'échelle, de marcher sur les forts et ainsi s'assurer leur réussite sociale. On rejette les faibles. Ce rejet, bien réel, est conditionné par des préjugés, des stéréotypes qui sont transmis par la société et les valeurs culturelles d'un pays.

M. Vanier faisait remarquer que chez les handicapés mentaux, quelle que soit leur origine, il n'y a pas de rejet. On retrouve au contraire un accueil spontané, chaleureux. "Ce sont, dit-il, des gens qui aiment accueillir, ils n'ont pas de préjugés, ça vient avec la culture ça, et les personnes handicapées n'ont pas de culture". Pas de culture puisqu'ils ne sont pas fabriqués par un monde de conventions qui nous dicte quoi faire, comment et quand. "Ce sont des être spectaculaires dans ce sens, ils sont source de joies parce qu'ils brisent les conventions mais aussi source de grandes inquiétudes".

Jean Vanier a trouvé par la foi chrétienne des pistes qui le mènent sur le chemin de la paix. Paix intérieure, autour de lui et sociale. Il aspire à un monde où les conflits n'existeront plus. Pour lui, chaque humain se doit de travailler pour la paix et ainsi accéder à un monde meilleur, un monde où les handicapés mentaux auraient bel et bien leur place.

Les Cotillons sur neige à Expo 86

Vancouver — Du 7 juillet au 18 juillet, Les Cotillons sur neige de Yellowknife ont émerveillé les bonnes gens qui rendaient visite au pavillon des T.N.-O., avec des danses créés et tirées du patrimoine canadien-français. Plusieurs ont été surpris à l'agréable de découvrir que le patrimoine canadien-français possède en effet des danses typiques. D'autres personnes ont pu réaliser par des contacts avec les danseurs qu'il y avait un fait français aux Territoires. Tous étaient d'avis pour dire que la présence de la troupe des Cotillons sur neige au pavillon des T.N.-O. était non seulement appréciée mais aussi très représentative des franco-ténois. Voir les Cotillons, c'était voir un des beaux visages de la francophonie ténoise.

Durant leurs temps libres, les 14 danseurs/ses de la troupe en ont profité pour visiter les différents pavillons.

Lors de la journée de la ville de Yellowknife, le 18 juillet, le maire M. McGrath a remis à la troupe une plaque commémorative et a signalé l'apport culturel de la troupe à la communauté francophone de la capitale ténoise.

C'est suite à plusieurs démarches que la troupe a pu se permettre ce séjour à Vancouver. Tout d'abord une subvention du Ministère de la culture des T.N.-O. et des soirées canadiennes ont aidé à remplir un peu les coffres vides de la troupe. Une demande de fonds a été adressée au secrétariat d'État mais sans succès. En conséquence, les danseurs se sont vus obligés de contribuer en partie aux dépenses de leur séjour.

Les Cotillons sur neige projettent de faire une tournée territoriale en 1986-87. Sans doute une tournée de ce genre aurait un impact positif et fort intéressant au sein de la population territoriale.

Si vous voulez faire équipe au sein des Cotillons sur neige, addressez-vous à l'**Aquilon** pour de plus amples renseignements. La troupe ne demande pas mieux que de vous voir faire bonne patte avec elle!



La troupe des cotillons sur neige au grand complet lors de leur performance à Expo 86.

LE COIN DES JEUNES



En vous inspirant de chacun de ces sept dessins, trouvez les noms de sept animaux.



Avec quoi notre ami s'est-il blessé? Vous le saurez en joignant les points de 1 à 47.

Ce monsieur ayant demandé un valet de chambre voit se présenter un garçon portant des lunettes noires. Il s'enquiert aussitôt:

— Vous avez la vue faible?

— Pas du tout, mais c'est la preuve que je suis un bon valet de chambre.

— Comment cela?

— Je fais tellement briller les chaussures de mes patrons que je dois protéger mes yeux de leur éclat.

•••

Jules va au bistrot et se fait servir un verre de vin qu'il vide rapidement. Après quoi, il se dirige vers la porte et ne parle pas de payer.

Le patron le rappelle:

— Dis donc, Jules, tu n'as pas payé ton verre?

— Et toi, tu l'avais payé?

— Mais... bien sûr.

— Alors, pourquoi le payer deux fois?

•••

solutions

ETES—VOUS PERSPICACE: Laine: mouton.—Panneau de défense d'entrer: éléphant (défense d'éléphant).—Type avec deux bosses: chameau.—Arête du cube: poisson (arête de poisson).—Chapeau: lapin. Canne: canne.—Carotte avec bâton: âne (pour le faire avancer).

CHAPEAUX: A: 2.—B: 3. C: 4.—D: 1.
ANOMALIES: 1-Deux soleils.—2-Cadre à l'envers.—3-Manque un pied au verre.. 4-Et un pied en moins au fauteuil.



Quelles sont les quatre anomalies de cette scène?

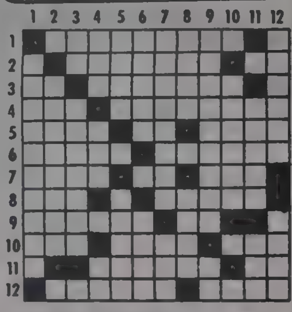


Rendez à chacun son chapeau.

Dessin à colorier



mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 — Réunion de plusieurs classes dans un collège (pl.).
2 — La soubrette de comédie. — Sert à encourager.
3 — En les. — Sorte de petit citron.
4 — Sans mélange. — Boira avec plaisir.
5 — Dieu de la guerre. — Poss. — Tête de rocher.
6 — Bougé. — Fleuve anglais.
7 — Pour qui on a de l'amitié (pl.). — Onze. — Agent d'affaires.
8 — Les tiens. — L'amie de Marius.
9 — Sans activité. — Mont.
10 — Soustrait. — Bord d'un fleuve. — Bison d'Europe.
11 — Existeront. — Préf. priv.
12 — Maladie des vins qui en modifie l'aspect et la couleur (pl.). — Petit prophète.

VERTICALEMENT

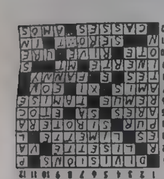
1 — Rénovation.
2 — Certainement.
3 — Lui. — Placée sous la remise.
4 — Sans valeur. — Sur. — Sa sainteté.
5 — Déesse des Egyptiens. — Individus.
6 — Manière de semer. — L'Irlande.
7 — Fait ou répété plusieurs fois. — A vous.
8 — Diplomate français d'origine allemande. — A la fin des prières.
9 — Clairement. — A toi.
10 — Tué par Achille.
11 — Romancier français (1856-1940). — Critique d'art français.
12 — Hôtel luxueux. — Interprétation.



Dites quels sont les mots dont la première lettre est un H.



solutions



LA LETTRE H: Harpe-Hamac-Hachet- Haltère-Hache.

LE DETAIL: Dessus des talons arrières du no. 3.

LE VOYEZ-VOUS: En tournant le dessin de gauche vers le bas, François est dans les branches de l'arbre.

Le voyez-vous ?



Découvrez François dans [illegible] dessin!


Médor ne retrouve plus [illegible] plus court chemin à son garde-manger. Aidez-le !

Poste de Secrétaire

Le journal **L'Aquilon** est à la recherche d'une secrétaire possédant les qualifications suivantes:

- maîtrise du français et de l'anglais écrit et oral.
- compétence en dactylo.
- être motivé et avoir de la persévérance.
- ponctualité et flexibilité dans le mode de travail.
- préférence de 40 mots/min. et tenue de livres.

Fonctions:
Participer à la production d'un journal dans la langue française desservant les Territoires du Nord-Ouest:
- recherche;
- photographie;
- opération d'un ordinateur.

Ce poste est permanent. Il est offert dans le cadre du programme de développement de l'emploi en collaboration avec Empoi et Immigration Canada.

Le programme permet à l'employeur de donner de la **formation** pour ce poste.

Salaire:
Selon les compétences.
Emploi et Immigration Canada fournit une rénumération de base que L'Aquilon complète.

Allocation-logement mensuelle de 348.50$

Pour information:
M. Jean-Denis Dalphond
Directeur général
L'Association culturelle franco-TéNOise
C.P. 1325
YELLOWKNIFE (T.N.-O.)
X1A 2N9
Tel: (403) 920-2919

ou

Emploi et Immigration Canada
Scotia Mall, 3e étage
YELLOWKNIFE (T.N.-O.)
Tél: (403) 920-8400

L'aquilon

Le seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 1 numéro 9 vendredi 26 septembre 1986 (mensuel)

La télévision et la radio française à Yellowknife

Radio-Canada doit s'engager formellement



M. Jean-Pierre Thérien, président de [illegible] table de concertation Radio-Canada, Territoires du Nord-Ouest.

Par Thérèse Doré

La table de concertation Radio-Canada des Territoires du Nord-Ouest annonçait en conférence de presse, mardi le 16 septembre, sa demande à Radio-Canada de s'engager formellement à fournir les services français de radio et de télévision. On entend par services la radio, la télévision et une programmation locale.

La table est formée de représentants de Canadian Parents for French, de l'Association culturelle franco-TéNOise, de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, du Conseil français des enseignants des T.N.-O., des Cotillons sur neige et de **L'Aquilon**.

Selon le président de la table, M. Jean-Pierre Thérien, depuis près de sept ans Radio-Canada remet la réalisation de sa promesse d'implanter ses services à Yellowknife. La ville de Yellowknife, selon le recensement de 1976 répond aux critères du plan de rayonnement de la Société. Cependant, selon [illegible] direction de Radio-Canada, les ressources financières empêcheraient l'installation des facilités pour capter les ondes de Radio-Canada. Le gérant des opérations de CBC MacKenzie, M. Allan Falconer, écrivait au groupe que le coût estimé des installations serait de $80,000. Cela n'inclut pas l'antenne, la tour et les bâtiments nécessaires. Il est impossible d'obtenir de CBC un chiffre précis. M. Falconer ne prévoyait pas voir bouger les choses avant 1990.

A la table, on soutient que l'excuse du manque de fonds est inacceptable puisque les somes nécessaires ne représentent même pas un pourcent du budget total de Radio-Canada. "Il est plus que temps que Radio-Canada fournisse ses services, et ce, avant la prochaine année fiscale, déclarait M. Thérien, c'est un droit qui revient aux francophones." Pour le faire respecter, le groupe entend prendre des actions concrètes. En plus d'avoir fait circuler une pétition adressée au C.R.T.C. demandant les services en français, la table ira présenter un mémoire devant le C.R.T.C. lors des audiences publiques en octobre prochain. Les représentants prévoient aussi une visite à la Chambre des Communes afin de revendiquer leur point.

On attend dans les prochains jours la sortie du rapport de la Commission Caplan-Sauvageau sur la politique canadienne de radiodiffusion. Un chapître traitera en particulier des problèmes qui se posent en matière de radiodiffusion pour les francophones hors-Québec. Une émission à ce sujet sera alors diffusée sur le réseau national de Radio-Canada. Bien qu'encore inaccessible à Yellowknife, l'émission risquera d'être fort intéressante. Les invités de cette émission seront M. Aurèle Thériault, directeur général de la F.F.H.Q., M. Charles Bélanger, consultant Cancom, M. Florian Sauvageau, co-président de la commission Caplan-Sauvageau, et possiblement des représentants de Radio-Canada et du C.R.T.C. Les participants seront les associations francophones hors-Québec. La table de concertation y sera également. **L'Aquilon** en fera un compte rendu dans le numéro du mois prochain.

Les gouvernements fédéral et territorial en comité spécial

On veut redresser la situation

Par Thérèse Doré

C'est le 11 septembre 1986 que se tenait à Inuvik une conférence de presse portant sur les actions à prendre par le gouvernement concernant la baisse des activités dans la mer de Beaufort. Une rencontre spéciale a eu lieu le 11 septembre entre les comités fédéral et territorial.

Siègent sur ces comités, du côté fédéral, M. Bill McKnight, ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Marcel Masse, ministre de l'Energie, Mines et ressources et M. Jack Epp, ministre de la Santé et du Bien-Etre social. On retrouvait du côté territorial, M. Sibbeston, chef du gouvernement, M. Tom Butters, responsable aux finances, M. Tagak Curley, développement économique et tourisme et M. Mike Ballantyne, justice. Les députés Dave Nickerson et Thomas Suluk travailleront également avec les autres ministres précédemment nommés.

Cette rencontre a eu lieu à la demande du gouvernement territorial afin de permettre aux ministres de mieux planifier et coordonner leurs actions à court et à long terme pour redresser la situation économique. Le ministre McKnight disait à ce propos: "What we are able to do is coordinate, cooperate and search together for ways of moving some of our capital expenditures, some of our expenditures which are planned in future years to attempt to move some of those up and we will make those decisions jointly in discussion with the Government of the N.W.T." Déjà, le gouvernement fédéral s'apprête à transférer [illegible] base des Forces armées d'Inuvik. On espère qu'au début 1987, Arctic College y offrira un programme. Aucun document cependant n'a encore été signé par les deux parties.

En regard aux objectifs à long terme que désirent mettre sur pied les membres du groupe de travail, les porte-parole restent vagues. L'argent pour établir des programmes ou financer quelque action devrait venir de quelque part mais ni M. McKnight ou M. Sibbeston se sont prononcés clairement. M. Sibbeston ajoutait cependant qu'au sein de son gouvernement, il fallait s'attendre à voir de nouvelles coupures. Les centres seront plus affectés par ces coupures au profit des petites communautés qui sont plus touchées par la crise: "Offices in Yellowknife and the regional centers can do it with less equipment, there can be less travel and by doing this we're even examining certain programs that are non-functional ... not as much use to people as they used to." Quant à l'échéancier, on parle de mettre en place les mécanismes avant la fin de l'année fiscale en cours.

Des rencontres sont prévues avec la compagnie Gulf au cours des prochaines semaines. Dans les prochains jours, on prévoit d'autres rencontres tant avec le secteur privé que les deux niveaux de gouvernement.

La compagnie Gulf avait le mois dernier suspendu toutes ses activités dans la mer de Beaufort dû aux fluctuations du prix international du pétrole. Près de 300 personnes se sont vu perdre leur emploi.



M. Sibbeston, "il faut s'attendre à des coupures."

L'Association Culturelle Franco-TéNOise

Un mot du président

Par Fernand Denault

La saison des vacances est terminée, nous revoilà à la besogne. Le temps est vibrant, excitant et le travail ne manque jamais.

Pour la majorité d'entre nous, tout semble normal et l'univers se dévoile comme il se doit: les enfants sont retournés à l'école. Mais à Nanisivik et Frobisher Bay, c'est différent: c'est à l'école française que retournent plusieurs de nos jeunes francophones.

Félicitations à tous ceux qui ont pioché dans ce domaine prioritaire à la préservation des francophones; vous méritez certainement vos épaulettes et les remerciements d'un peuple. Merci beaucoup et surtout continuez votre travail indispensable, il ne sera jamais oublié aussi longtemps qu'on garde nos jeunes francophones, francophones. Aussi, nous devons de grands remerciements à l'Honorable Dennis Patterson, ministre de l'Éducation, pour son aide, son support et sa coopération. Merci Dennis.

Le future se montre parfois très prometteur et le temps présent est excitant parce que c'est un temps pour bâtir notre futur comme francoténois. De tels accomplissements chargent souvent les batteries de ceux qui se trouvent fatigués ou épuisés; n'oublions pas de profiter de cette deuxième charge d'énergie. Nous en avons tous besoin. Il est très facile quelquefois de lâcher la patate, sans vraiment y penser, de retomber dans sa petite routine et s'endormir dans les simples plaisirs de la vie et tout perdre.

Nous devons toujours nous rappeler que nous ne sommes qu'à la structure de notre projet, sans toit. Il faut être conscient de la tempête avec ses nuages noirs et discriminatoires qui nous entourent. Il y a encore plusieurs de nos politiciens qui ne voient rien d'anormal à procéder à l'exercice de transformation des Territoires du Nord-Ouest en Territoires officiellement bilingues sans consulter les francophones. Ce processus se passe, présentement avec l'avis d'une seule personne: M. Michel Bastarache, d'Ottawa, qui est sous contrat avec notre gouvernement. Nous ne questionnons pas son habilité, ni sa réputation. Mais on se doit de reconnaître qu'il est loin et isolé de nous, comme nous de lui. Il ne connaît pas le Nord aussi bien que ceux qui y vivent.

Notre Assemblée législative nous dit publiquement de s'en aller si on n'aime pas ça. Nos droits de citoyens ne sont ni respectés par notre gouvernement territorial à cause de son attitude, ni par notre gouvernement fédéral à cause de son laisser-faire. Les injustices envers les francophones abondent. Non seulement à notre domicile mais aussi à la grandeur de notre pays.

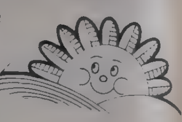
Brailler ne donne rien et se plaindre ne changera rien. Il faut de l'action. Nous devons prendre, tous et chacun, la responsabilité de jouer une part active afin de convaincre nos gouvernements qu'il est sage de traiter tous ses citoyens avec justice, dignité et respect. Même s'ils font partie d'une minorité. Il est vrai que la charge est lourde. Mais si nous tombons, nous qui sommes privilégiés constitutionnellement et légalement, qui seront les prochains à disparaître? Qu'adviendra-t-il du pays et des peuples divers qui y habitent? Pensez-y. . .

Et nous voilà. Pas si effrayant si nous agissons et désastreux si nous dormons. Il n'est certainement pas difficile de déterminer notre objectif immédiat. Nous devons mériter le respect de ceux qui cherchent à nous écraser. Ça se fait par le travail, en doublant et triplant nos efforts. Nous avons besoin de vous, comptez-vous parmi les nôtres et prenez une part active.

Nous avons constamment besoin de nouveaux membres. Non seulement pour avoir le plaisir de se rencontrer et vivre quelques heures de rêve lors d'activités françaises, mais surtout pour nous aviser et faire vive voix de nos besoins. Et signaler notre présence auprès des représentants responsables de nos gouvernements territorial et fédéral. Lorsque vous renouvelez votre statut de membre dans votre association locale cette année, pensez-y; notre futur est dans la balance.

Si vous n'avez pas encore d'association et êtes intéressés à vivre pleinement l'expérience franco-ténoise, contactez-nous.

Météorologiquement vôtre



Les aurores boréales

La plupart des canadiens, tout spécialement les populations vivant au nord du pays, ont déjà eu l'agréable expérience d'observer l'un des plus beaux spectacles de dame Nature, les aurores boréales.

Beaucoup de gens partagent l'idée que les aurores boréales ont un effet sur le temps qu'il fait ou du moins influencent en quelque sorte la météo des prochains jours. A vrai dire, il y a peu de rapport entre l'apparition de ces phénomènes et le temps qu'il fait ou qu'il fera. A tout le moins, la présence et l'observation de ces aurores boréales indiquent que le ciel est dégagé; voilà pour le seul rapport évident reliant ce phénomène lumineux et le temps qu'il fait. Notons tout d'abord que les aurores boréales sont plus fréquentes et plus brillantes certaines années que d'autres et qu'elles ne sont pas observées dans certaines parties du monde. Toutefois, elle ne sont pas confinées uniquement au Canada. Elles sont présentes également en Alaska, dans l'Atlantique nord et en Norvège. Les régions les plus au sud du Canada ne présentent pas aussi souvent que les régions nordiques du pays ce spectacle grandiose que sont les aurores boréales. Nos voisins américains n'en voient que très rarement et dans l'hémisphère sud, elles ne se révèlent que dans les régions de l'Antarctique où elles portent le nom d'Aurora Australis.

Dans les régions du monde où des aurores boréales sont très rares, il n'est pas étonnant qu'elles aient produit un effet certain et même effrayant sur les populations surtout dans le passé. L'histoire nous apprend qu'au seizième siècle, des milliers de personnes de la région de Paris, terrifiées par une superbe aurore boréale, se sont réfugiées dans la cathédrale Notre-Dame pour prier et faire des offrandes pour leur protection. En 1938, une aurore fantastique dans le ciel du sud-est de l'Europe donna l'impression d'un invendie gigantesque à l'horizon, ce qui provoqua une ruée de véhicules de pompiers et de curieux vers l'endroit où l'on croyait que le feu se trouvait.

Maintenant, comment peut-on expliquer ce phénomène? La réponse est similaire à l'explication de la lumière brillante d'un tube néon. Les électrons, qui sont des charges élémentaires d'électricité négative entrant en collision avec un gaz de très faible densité, produisent de la lumière.

Dans le cas qui nous intéresse, les hautes couches de l'atmosphère fournissent ce gaz faible. Mais d'où viennent ces électrons? La réponse n'est pas enore bien claire. On suspecte qu'ils sont projetés du soleil à une vitesse astronomique à plus de 150 millions de kilomètres de distance. Cette explication colle parfaitement avec le fait que la fréquence des aurores boréales augmente avec les formidables éruptions et perturbations du soleil qui se produisent irrégulièrement. Ainsi, le cycle des taches du soleil avec une amplitude de près de 11 ans donne lieu à l'apparition plus fréquente de ces aurores boréales.

Ces aurores boréales peuvent être, rappelons-le, l'un des spectacles les plus magnifiques que la nature peut nous donner et cela tout à fait gratuitement. A notre époque où tout s'achète et se vend, c'est un vrai cadeau!

Gilles Brien
Bureau météorologique de Frobisher Bay
Environnement Canada

la blague du jour



-*Je suis bien content, il y a du mieux.... Votre nez coule beaucoup moins, ce matin!* ....

COMMENTAIRE

L'Aquilon, en phase de rétablissement

Dans l'éditorial de l'édition de juillet, **L'Aquilon** a décrit sa situation comme étant dramatique, presqu'à l'article de la mort. Nous sommes maintenant fin septembre et nous publions encore. Et nous continuerons de publier. Rassurez-vous, chers lecteurs, depuis ce mois que l'on peut qualifier de "noir", nous avons repris du poil de la bête.

Peut-être devrais-je rappeler quelques faits d'un certain mois de juillet 86, où pour ceux travaillant au journal et pour l'administration, c'est-à-dire notre parrain l'ACFT, la situation financière laissait envisager un avenir incertain. Le projet d'emploi Canada qui permet d'embaucher les employés risquait des coupures imprévues. La réponse du secrétariat d'État tardait à être confirmée. La période de l'été où tout fonctionne au ralenti laissait le personnel de L'Aquilon perplexe. Cependant, le travail de tous et chacun, et de bonnes ventes en publicité ont permis de publier un 16 pages pour *l'édition* d'**août**. Notre présence au Fall Fair a été très stimulante. Plusieurs personnes nous ont fait part de leurs commentaires, quelques-uns ont acheté des abonnements et d'autres, des livres. Bref, il s'est établi un contact.

Voilà, au jour le jour, et de fil en aiguille, **L'Aquilon** s'organise. La question financière n'est plus cauchemardesque; côté bénévoles, ça s'améliore aussi. Mis à part les employés, Denis Gadoury publiciste, et moi-même journaliste, l'équipe se compose de Thérèse St-Martin, responsable de la correction (revenue de vacances, Youppi!), Gilles Brien, à Frobisher Bay, le spécialiste des éléments incontrôlables de la nature, Maryse Delisle, qui nous quittera bientôt, sniff..., Bruno Croft, notre tireur d'élite et reporter, et Jean-Denis Dalphond, franc-tireur et administrateur. D'autres s'ajoutent de numéro en numéro.

Dans le numéro d'octobre, le nouveau professeur à Frobisher Bay, Martine Leclerc, nous parlera de sa classe et du travail qu'elle a dû faire, partant de zéro parce c'est tout nouveau. Jacques Sirois qui, entre deux voyages, prendra l temps d'exercer sa plum tout en nous entretenant d la faune des Territoires. Et d'autres s'ajouteront. Plus il y a de gens qui écrivent dans ses pages, plus le contenu du journal sera diversifié et susceptible d'intéresser plus de gens. On invite aussi les enfants à participer, écrire des poèmes, faire des dessins, etc.

La contribution de chacun permet la réalisation d'un meilleur journal. Et rien n'empêche de réunir les intérêts de plusieurs vers un but commun. Radio-Canada en est un exemple. Il y en aura d'autres, il n'en tient qu'à nous. Nous vous invitons à contribuer en nous envoyant des textes, si petits soient-ils. Nous aimerions bien que nos "Chroniques du voisinage" s'étendent partout dans les Territoires, de Yellowknife à Frobisher Bay.

Quelques personnes nous ont fait part de leurs difficultés d'écrire en français. Ils sont comme beaucoup, un peu "rouillés". C'est normal lorsque l'on écrit peu en français. Mais cela ne représente pas un problème, encore moins un obstacle. Les gens on tendance à sous-estimer leurs capacités, et puis, l'important est ce qui est dit et non comment c'est dit. Nous sommes néanmoins conscients que peu de gens ont déjà participé à la production d'un journal. Quelques règles de base gouvernent le monde de la presse écrite, et en prendre connaissance fait gagner du temps à tous. Dans quelques mois, nous serons en mesure d'offrir des ateliers de formation concernant le fonctionnement de **L'Aquilon**. Ces ateliers s'adresseront à ceux et celles intéressés à devenir correspondants. Les dates sont encore indéterminées, mais vous en entendrez parler.

Le sprint final de notre première année d'existence s'annonce au tournant. On s'y apprête. Ensuite, on verra bien assez vite. Il n'est pas dit que **L'Aquilon** disparaîtra de si tôt.

Thérèse Doré

INFORMATION

Expo 86

Une bonne performance pour le pavillon des T.N.-O.

Par Thérèse Doré

Dans moins d'un mois Expo 86 fermera ses portes. En effet, le 13 octobre est la journée officielle de fermeture. Pour plusieurs, la fin de cette aventure représentera le début d'une autre, soit celle de la recherche d'un nouvel emploi. Au pavillon des T.N.-O., 150 employés reviendront dans les Territoires. Certains pourront reprendre leur emploi précédent tandis que d'autres se retrouveront sur le chômage. Pour les aider dans la recherche d'un nouvel emploi, le gouvernement des T.N.-O. leur a demandé c. v. et application afin de les prendre à son service, si possible. Le commissaire George Braden se dit optimiste quant au futur des employés: "Le personnel a acquis une excellente expérience dans les domaines des relations publiques et des communications. Leurs compétences seraient grandement appréciées dans le tourisme et l'industrie du Nord. Non seulement ça, ils en savent beaucoup plus maintenant sur le reste du Canada et du Nord qu'auparavant."

Le pavillon des T.N.-O. a réussi à soulever l'intérêt de beaucoup de visiteurs à Expo 86. En plus d'informer les gens sur les conditions de vie et coutumes du Nord, on a réussi à démystifier certaines croyances. Plusieurs employés se sont vu poser des questions telles que: "Faites-vous partie de la tribu Bannock?", ou encore "Comment servez-vous vos mukluks?" (les pieds en premier, on suppose!!). Certains visiteurs ont même été étonnés d'apprendre qu'il n'y a pas que les Inuits et les Dene qui habitent les Territoires.

Grâce à Expo 86, plusieurs gens du Sud auront appris quelque chose sur le Nord, ce qui leur évitera peut-être de demander si les ananas poussent aux T.N.-O., pensant que l'ananas pousse dans un petit pays dans l'océan Pacifique. Pendant près de 5 mois et demi, plus de 1,5 million de visiteurs ont passé les portes du pavillon des T.N.-O. à Expo 86. Le premier novembre 1986, on entamera le début de la démolition des pavillons. On ne gardera du pavillon que l'inukshuk ainsi que la plaque des T.N.-O. l'accompagnant, dont on fera don à la ville de Vancouver.

L'ÉQUIPE

Direction: Jean-Denis Dalphond
rédaction et production: Thérèse Doré
Correction: Thérèse St-Martin
Collaborateurs:
Gilles Brien
Bruno Croft
Maryse Delisle
Fernand Denault
Christiane Tousignant

Publiciste: Denis Gadoury
920-2919
C.P. 1325
Yellowknife T.N.-O.
X1A 2N9

L'aquilon

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (L'A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilon** est rendue possible grâce à une subvention du secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteurs. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat.

INFORMATION

"YELLOWKNIFE ECONOMIC PERSPECTIVES CONFERENCE"

Le temps de planifier l'avenir

Par Thérèse Doré

La Chambre de Commerce de Yellowknife présentait les 16, 17 et 18 septembre dernier, une série de conférences dont le thème portait sur les perspectives économiques de Yellowknife. Les congressistes se sont penchés sur plusieurs secteurs d'études tels les ressources naturelles, le développement de la construction, du commerce pour les autochtones et en général, les ressources humaines le tourisme, les transports, la défence ont été quelques uns des sujets discutés.

M. Sibbeston, chef du gouvernement territorial, faisait part lors d'une des conférences qu'il s'attendait à ce que la dévolution contribue à redresser la situation économique des T.N.-O.

Plusieurs secteurs seront touchés par le transfert de pouvoirs d'Ottawa au gouvernement Territorial. Ce sont pour n'en citer que quelques uns, le logement, les emplois dans la fonction publique, l'exploitation des ressources, les autochtones et la forestrie.

Pour M. Sibbeston, l'un des avantages de ce transfert est le contrôle du gouvernement territorial de programmes autrefois gérés par le fédéral. "Il y aura des changements qui surviendront au cours des prochains mois." déclarait M. Sibbeston. Plusieurs postes seront transférés au niveau territorial. Ceci ne creera pas vraiment de nouveaux emplois mais risquera d'accroître le problème de logement. Jake Stagg, représentant du gouvernement fédéral, affirmait que le fédéral ne prévoit pas de nouveaux plans de logement pour ses fonctionnaires. Ces derniers diminuant, il n'en voyait pas la nécessité. Le gouvernement territorial devrait donc prendre des mesures afin de stimuler le marché du logement, principalement à Yellowknife.

M. Sibbeston faisait part aux congressistes que son gouvernement est conscient du danger de centralisation des pouvoirs dans la capitale. Pour éviter une centralisation abusive, son gouvernement prévoit localiser certaines nouvelles fonctions gouvernementales dans les communautés. Il n'a cependant pas spécifié de quelles fonctions et de quelles localités il s'agira.



Bob Hornal, à gauche, expert-conseil spécialisé en géologie et en gestion des ressources aux côtés de M. Nick Sibbeston.

Le développement économique des T.N.-O.

M. Curley se dit confiant dans l'avenir

Par Thérèse Doré

M. Tagak Curley, ministre territorial du Développement économique et du Tourisme, a prononcé le discours de clotûre des conférences tenues à Yellowknife la semaine dernière, portant sur les perspectives économiques. S'aressant aux congressistes, M. Curley partait de l'urgence de la situation économique prévalant dans les T.N.-O. Les nombreuses coupures budgétaires du gouvernement fédéral, la baisse du prix du pétrole et des ressources naturelles ainsi que leurs conséquences économiques sont parmi les facteurs qui ont ralenti les activités dans le Nord.

Son gouvernement, annonçait M. Curley, se prépare à appliquer des stratégies qui permettront de contrer certains effets négatifs de la crise. MM. Curley et Butters, ministre des Finances, ont rencontrés les ministres fédéraux McKnight et Masse dans le but de coordonner les actions des deux gouvernements afin d'aider au développement économique des T.N.-O. Certaines mesures d'urgence seront annoncées prochainement.

Egalement, M. Curley a rappelé que le Nord, avec ses ressources, peut contribuer au développement de l'efficacité, de la souverainetédu pays. Par son caractère unique, et par l'excellente performance du pavillon des T.N.-O. à Expo 86, qui s'est classé dans les 3 premiers pour la popularité, M. Curley se disait confiant de l'expansion future de l'industrie du Tourisme dans les T.N.-O.


M. Tagak Curley, lors du discours de clôture de "Yellowknife Economic Perspectives Conference".

L'industrie du Tourisme dans les T.N.-O.

Il faut assurer son expansion

Par Christiane Tousignant

La ville de Yellowknife est devenue au cours des dernières années un centre touristique important dans les Territoires. Selon Pat McHanon, présidente de "Northern Frontier Visitor's Association", le circuit touristique nommé la Frontière du Nord a permis à la ville de devenir une destination plutôt qu'un simple arrêt. Ce circuit, comprenant les Grands lacs des Esclaves et de l'Ours, les lacs La Martre, Rae et les communautés de Yellowknife, Rae Edzo et Snowdrift a fait de la ville de Yellowknife le centre. Il faut, d'après l'oratrice, faire en sorte de développer le potentiel touristique de Yellowknife et d'encourager les initiatives commerciales afin d'attirer la clientèle et l'accuellir de notre mieux.

Des commerçants parlent de se munir d'un centre de données qui permettra une meilleur planification. Etant la seconde industrie créatrice d'emplois dans le Nord, le tourisme doit prendre de l'expansion afin de devenir profitable aux résidents.

Pat McHanon faisait remarquer que l'industrie du tourisme représente, en temps de récession, un excellent stimulant pour l'économie des Territoires. Il *est important* de s'assurer que le gouvernement ne nuise pas à son expansion dans l'élaboration de ses politiques et lois. Les commerçants doivent considérer de représenter leurs intérêts auprès des élus.

Un autre allocuteur, M. Ter Hamer, administrateur chez "Polar Panda developments ltd., expliquait lors de cette même conférence qu'il faut encourager les gens à rester, à s'établir dans les T.N.-O. plus particulièrement à Yellowknife. Parmi certaines mesures incitatives, M. Hamer suggérait une taxe pour ceux travaillant ici et résidant dans une autre province. Également, la mise sur pied d'un réseau routier facilitant l'accessibilité de la ville serait plus que favorable au secteur commercial et l'industrie de tourisme.



De gauche à droite, M. Ter Hamer, Mme Pat McMahon, M. Robert Lauzon et le brigadier général, J.-C. Hayter.

Une découverte sur l'île Axel Heiberg

Une forêt de fossiles

Par Thérèse Doré

Des scientifiques canadiens auraient découvert une forêt de fossiles datant de 45 millions d'années à environ 1,100 kilomètres du Pôle Nord. Le site situé sur l'île Axel Heiberg, contiendrait plusieurs centaines de souches et de bûches fossilisées. L'état de conservation de fossiles est des plus étonnants. Les scientifiques ne savent pas encore pourquoi le bois découvert est si bien conservé. Mais ils supposent que certains facteurs tels le climat auraient contribué à la conservation des fossiles.

Egalement, à certains endroits du site, des tas de feuilles ont été trouvés. Ces feuilles avaient l'air aussi fraîches que si on venait de les cueillir. Parmi les arbres trouvés, certaines espèces sont les mêmes que celles existant dans le sud-est de l'Asie.

Le site avait été repéré par un pilote d'hélicoptère, Paul Tudge, en 1985. Les scientifiques n'ont pu procédé à son examen et déterminé son importance avant le mois de juillet passé.

Les scientifiques travaillant sur ce projet sont M. Basinger de l'Université de la Saskatchewan, ainsi que Jane Francis de l'Université d'Adelaide en Australie. Ils sont assistés dans leurs recherches par d'autres chercheurs de l'Université de la Saskatchewan. M. Jack McMillan du centre d'études géologiques du Canada participe aussi.

Le soutien pour ce projet a été fourni par le Polar Continental Shelf Projet, le ministère des Affaires indiennes et du Nord ainsi que le Conseil de Recherche canadien des Science naturelles et d'ingénierie.

Hausse de tarifs à Norouestel

Par Thérèse Doré

Tout augmente, c'est bien connu. Quand ce n'est pas le loyer, c'est l'essence, ou bien la boisson. La commission des liqueurs annonçait le mois dernier des hausses variant entre 4, 3 et 33%. Le prix des cigarettes aussi augmente régulièrement. Si vous fumez, consommez plus ou moins d'alcool, avez une auto, et louez un appartement, vous êtes une des victimes privilégiées des hausses sur les produits de consommation. Pous ceux et celles qui ne répondent pas à ces critères du parfait petit payeur pour tout, ne vous réjouissez pas trop vite. Vous ne serez pas épargnés car les hausses étant à la mode, Norouestel embarque dans la danse. A compter du 1er mars 1987, vous verrez votre compte de téléphone augmenter de 9%, ce qui n'est pas négligeable.

Norouestel, invoquant une baisse de ses revenus, présentera cet automne devant le C.R.T.C. une requête de majoration de ses tarifs. Aux dires de la compagnie, "il s'est produit une baisse importante des revenus provenant des activités d'exploration de l'économie pour compenser, sinon de très peu." Egalement, les frais d'exploitation de la compagnie augmentant, même ses programmes d'amélioration de la productivité et l'accroissement de l'efficacité ne peuvent suffire à lui faire réaliser les profits souhaités.

Puisque dans des cas comme celui-ci la solution se trouve toujours dans la poche du client, Norouestel y va pour augmenter de 9% les tarifs mensuels du service local. Cette hausse touchera autant les abonnés du service d'affaires que ceux du service résidentiel.

Egalement, on doit s'attendre à voir une augmentation mensuelle de .20$ pour les téléphones à cadran ordinaire et de .15$ pour les téléphones à poussoirs.

La compagnie propose aussi de majorer les tarifs s'appliquant aux frais non périodiques de branchement de service, à l'équipement divers et à certains services tels le télex, le service de ligne privée et le service Broadband. Seuls les appels interurbains ne seront pas touchés par cette demande.

Si ces requêtes sont acceptées par le C.R.T.C., Norouestel accusera des revenus additionnels de 0,9 million en 1987 et de 1,1 million en 1988.

Les augmentations varient selon les localités. Whitehorse et Yellowknife sont les deux villes dont les tarifs sont et demeureront les plus élevés. Statut de capitale oblige. Ainsi par exemple, les abonnés au service résidentiel à Yellowknife verront leur tarif de base passer de $7.20 à $7.85. Pour ceux du service d'affaires, le tarif passera de $14.45 à $15.75.

Il est cependant dommage de penser qu'avec cette hausse de tarif, le service de Norouestel ne s'améliorera pas. On sait que la période d'attente pour l'installation d'une nouvelle ligne s'étend de deux à quatre semaines. La qualité des lignes téléphoniques est souvent à déplorer. Egalement, je me rappelle avoir demandé un annuaire en septembre l'an dernier et on m'avait répondu qu'il me fallait attendre la prochaine édition de janvier. Si la compagnie Norouestel demande aux nouveaux abonnés une garantie, soit le dépôt qui peut aller jusqu'à $200 remboursable après six mois, à quand le jour où elle pourra garantir à ses abonnés, qui sont sa principale source de revenus, un bon service?



franco~capsules



Une collaboration spéciale de J.-Louis Fontaine

Il s'agissait de nommer deux instruments de musique à corde lors d'un quizz radiophonique dans les années 30 et le concurrent avait répondu aussitôt, tout fier de lui: "Le fer à repasser et le toaster!". Selon Louis Landry, l'auteur d'une rubrique qui s'intitule "La petite histoire" tirée du magazine "Le Temps de Vivre", cette anecdote est vraie et l'incident s'est vraiment produit à la radio française à l'époque. La revue contient également plusieurs rubriques qui intéressent les personnes du troisième âge notamment celle qui porte sur les chansons d'autrefois. INFO: Le Temps de Vivre, 8050 boulé Métropolitain est, Montréal (Québec)H1K 1A1.

Malgré que le droit de l'usage du français devant les tribunaux ontariens soit étendu à travers la province depuis le premier juillet dernier, la région de Windsor en Ontario demeure un région où la tenue de proçès en français est très rare. Depuis environ un an, il n'y a eu en français à Windsor qu'un proçès relatif à une infraction criminelle et deux cas de divorce. Selon Me Robert Beaudoin, avocat de la région, qui a joué un rôle dans les trois cas cités ci-haut, le manque de juges est une des raisons du peu de proçès en français. Sur cinq juges de la cour provinciale, par exemple, aucun ne parle la langue de Molière. SOURCE: Le Rampart de Windsor.

L'Association de la presse francophone hors Québec (APFHQ) fête cette année ses dix années d'existence. Lors de la récente assemblée annuelle qui se tenait à Edmonton en Alberta, un nouveau conseil d'administration a été élu. Il est à noter que le même conseil administre également les opérations de l'agence OPSCOM et de la Fondation Donatien Frémont. Paul Denis du Franco de l'Alberta a été reporté à la présidence pour un deuxième terme. Les autres membres du conseil d'administration de l'APFHQ sont: Aubrey Cormier de la Voix Acadienne de l'Ile-du-Prince-Edouard, Yvon Lozier du Voilier-Le Point de Caraquet au Nouveau-Brunswick, Jean Mongenais du Rampart de Windsor et Roland Pinsonneault de l'Eau Vive de la Saskatchewan.

Serge Plouffe, premier vice-président de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) et président provinciale de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) a commenté le résultat de la récente conférence des premiers ministres à Edmonton en ces termes: "Nous nous réjouissons qu'un tel consensus se soit dégagé pour entreprendre des pourparlers avec le Québec afin de lui permettre d'adhérer à la Constitution canadienne de 1982, cette attitude nous indique que les autorités politiques du pays envisagent les prochaines années dans un esprit de coopération".

La cause Mercure relative au français devant les tribunaux sera entendue le 26 novembre en Cour suprême malgré le décès du client. Les organismes francophones porte-parole de la Saskatchewan et de l'Alberta ainsi que la Fédération des Francophones hors Québec prendront en effet le relais du Père André Mercure, décédé à Saskatoon en avril dernier, comme demandeurs principaux. A cette occasion, la question du bilinguisme aux assemblées législatives de la Saskatchewan et de l'Alberta pourrait également être abordée. SOURCE: Journal Le Franco de l'Alberta.

"La loterie de l'Eau Vive: Une nouvelle source de vie", ainsi s'exprime la satisfaction de la direction du seul hebdo français de la Saskatchewan. Selon le journaliste Michel Marchildon, avec les fonds recueillis lors de sa loterie, le journal fransaskois L'Eau Vive "risque" de pouvoir payer ses dettes et ainsi avec le vent à nouveau dans les voiles, continuer à informer la population fransaskoise. "Les gens ont pris conscience de l'importance d'un service de presse écrite", constate Jean-François Dubois, président des Publications Fransaskoises qui éditent le journal.

SOCIÉTÉ

Club de tir de Yellowknife

C.J.C.D. avait le compas dans l'oeil

Par Bruno Croft

Dimanche le 14 septembre, le club de tir de Yellowknife tenait une journée "porte ouverte". A cette fin, différents media d'information de Yellowknife ont été invités à participer à une compétition amicale de tir. Le tout s'est déroulé sous la supervision des membres du club de tir.

Les organismes présents étaient C.J.C.D., Outcrop, le Yellowknifer, le ministère de la Culture et des communications des Territoires du Nord-Ouest, Native Press et bien sûr **L'Aquilon**. Ce dernier était représenté par Jean-Denis Dalphond, Thérèse Doré et Bruno Croft.

Chaque équipe était formée de 3 tireur-euse-s et la compétition comprenait différentes épreuves: le tir à la carabine .22, le tir au pistolet sur des ballons gonflés, le tir au pigeon d'argile et le tir à la carabine *de fort calibre.*

Dès le départ, **L'Aquilon** a établi le meilleur résultat de la journée sur carabine .22 avec 10 cibles touchées sur 12. Au tir au pistolet, C.J.C.D. a atteint 6 ballons sur [illegible] et remporté cette deuxième manche (excellent résultat). Au tir au pigeon d'argile, 3 équipes ont terminé avec 4 pigeons d'abattus sur 15. Terrible score, certains diront, mais il faut quand même le faire. La dernière étape, le tir à la carabine de fort calibre a été remportée par **L'Aquilon** grâce à l'habileté de Jean-Denis Dalphond.

Malgré une bonne performance, **L'Aquilon** a dû se contenter de la deuxième place avec un total de 18 points. C.J.C.D. a gagné avec 19 points. Les membres de l'équipe victorieuse sont Jerry Weaver, Jeff Barringer et Trevor Gage. Bravo aux gagnants!

Le tout s'est déroulé par une journée splendide et dans une ambiance très agréable. A souligner le travail professionnel et la gentillesse démontrés par les responsables du club de tir tout au long de la compétition.

Selon un porte-parole du club, l'expérience visait à sensibiliser le public via les media sur le type d'activités que l'on exerce au sein du club de tir de Yellowknife. Comme on a pu le constater, on met l'accent sur la compétition avec plusieurs types d'armes à feu et à des coefficients de difficultés différents.

De plus, on est très sensible à la sécurité dans le maniement des armes à feu. Le but n'est pas vraiment de former des chasseurs hors pair, mais plutôt de pratiquer ce sport d'adresse et de précision entre amis. Fait à noter: bien que ces gens soient de fins tireurs, peu d'entre eux s'adonnent à leur sport favori en dehors du cadre du club. On y rencontre peu de chasseurs d'oiseaux migrateurs par exemple...

En terminant, le club de tir de Yellowknife tient à aviser les intéressés qu'il tiendra son assemblée générale annuelle le 8 octobre prochain. Pour plus d'informations, contacter le président, M. Jerry Gau.

Thérèse Doré, de l'équipe L'Aquilon, en train de se concentrer sur la cible lors de la compétition amicale entre les media, tenue le 14 septembre dernier au club de tir de Yellowknife.

La demande du Great Slave Yacht Club

Projet refusé

Par Maryse Delisle

Le Great Slave Yacht Club (GSYC)de Yellowknife s'est vu refuser un permis de développement pour l'entreposage temporaire de deux quais flottants à Back Bay.

Plus tôt cet été, le club parlait vaguement d'installer deux quais en attendant que la ville construise une Marina officielle. C'est le 30 août dernier qu'il procédait à la fabrication d'un cul-de-sac sur la rive est de Back Bay.

A la réunion du Comité de développement municipal le 2 septembre 86, le club demandait un formulaire afin de soumettre officiellement son projet. Le GSYC demandait la permission d'installer jusqu'au printemps, deux quais de 30' x 120' x 6', pouvant amarrer environ 36 bateaux à moteur. Ces quais sont déjà loués du Northern Transportation Company Limited (NTCL) et arriveront de Hay River à Yellowknife le 5 octobre 1986.

L'endroit proposé par le club est l'intersection des rues Otto Drive et Morrison Drive sur Latham Island. Cet endroit est considéré espace ouvert et est entouré d'une zone résidentielle. C'est pourquoi les résidents alarmés de l'île s'opposent vivement à ce projet. Certains étaient présents lors de la réunion du Comité de développement municipal le 8 septembre 86. Ils soutiennent qu'une telle construction à cette intersection violerait la tranquillité du quartier. Le trafic déjà existant deviendrait dangereux pour la sécurité des enfants et ce projet aurait pour effet d'augmenter le bruit, la pollution, la population non résidente, les déchets dans les eaux, etc.

Les compagnies d'aviation privées rappelaient au Comité que la baie de Yellowknife, sur la rive ouest, détenait un permis d'aviation commerciale et que l'accroissement de bateaux dans cette zone augmenterait les risques de collision.

Les véliplanchistes, les canots et autres devraient contourner ces quais, ce qui les amèneraient au milieu de la baie, là où les avions amerrissent. Cet hiver, les skieurs, les traîneaux à chiens, les motoneigistes devront faire attention dans cette zone à risque.

Selon M. Cal Marshall, président du Great Slave Yacht Club de Yellowknife, le club occupe 400 mètres de rives est et ouest depuis longtemps et il n'y a jamais eu de problème. Il ne croit pas que la situation changerait après l'entreposage des deux quais quitte à les amarrer le long de la rive pour l'hiver.

Le club n'a pas l'intention de reculer devant ce refus. Il se dit ouvert à toute proposition aidant à solutionner le problème. Il espère voir se réaliser le début de la construction de la Marine d'ici l'été prochain. Après l'étude du rapport final du développement des rives qui sera publié ce mois-ci, la ville sera en mesure de dire si oui ou non il y a endroit approprié et quelle zone serait favorable au développement de la Marina. C'est à suivre. . .

Chroniques du voisinage



Maryse Delisle, secrétaire à l'A.C.F.T. et collaboratrice à **L'Aquilon** nous quitte pour la vie d'aventures. Plutôt que d'affronter un autre hiver, elle a préféré le bel été australien. Ce sera une chance pour Maryse de pratiquer ses connaissances de la langue anglaise acquises à Yellowknife. Profites-en et bon voyage Maryse.

. . . . . .

Il semble que l'été a été long pour l'équipe du journal **L'Aquilon**. Eh oui. Denis Gadoury, publiciste et Thérèse Doré, journaliste, iront se détendre l'esprit pour quelques jours, histoire de mieux revenir en forme. Denis ira tenter le hasard dans les casinos de Las Vegas alors que Thérèse se contentera du paysage de la capitale nationale.

. . . . . .

"Et il vit que cela était bon", nous dit la parole biblique bien connue. Certains semblent y croire car Yves Germain, le Noé des années 80, a reçu des appels de personnes désirant réserver des places sur son "arche". Les intéressés, dépêchez vous si vous en voulez une avant le prochain déluge. . .

. . . . . .

Attention, Attention! Ceci est un avertissement aux nouveaux arrivants, particulièrement de sexe masculin. Si vous rencontrez dans les rues de Yellowknife, un homme d'âge moyen, légèrement bedonnant, barbu et à la patte agile . . . méfiez-vous! Il est à la recherche de victimes pouvant chausser des souliers ferrés et ayant des fourmis dans les jambes. Le but: offrir aux danseuses des Cotillons sur neige un partenaire. Bien sûr, il se cache sous les traits du sympathique gars répondant au nom d'Allain St-Cyr.

. . . . . .

La présidente de l'Association franco-culturelle de Yellowknife revient de ses vancances en Europe. C'est sur le chemin du retour que Mme Guiseppa Bentivegna a été surprise par les nouvelles mesures de sécurité des autorités françaises. N'ayant pas de visa, Mme Bentivegna a connu le confort réputé des bancs de gares françaises.

. . . . . .

L'été est bel et bien fini. Et pour cause, Mireille Richer remisera dans quelques jours son "Hardly Davidson". On peut supposer qu'ayant connu les joies de la vitesse, Mireille investira dans les moto-neiges. Elle pourra ainsi s'élancer sur les chemins de glace. Puisqu'elle a déjà le casque, autant s'en servir à l'année longue.

. . . . . .

Jocelyne Delisle contribuera à l'expansion démographique de Yellowknife. Elle attend le futur yellowknifois pour le mois de mars 87.

. . . . . .

Vous aimeriez qu'un chanteur vous divertisse pour une soirée? **L'Aquilon** planifie un spectacle d'ici décembre 1987. Nous sommes ouverts à toutes suggestions. Faites-nous connaître vous goûts. Appelez au **920-2919**

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE DES EXPORTATIONS D'ÉLECTRICITÉ

Dans une lettre du 2 septembre 1986, l'honorable Marcel Masse, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a demandé à l'Office national de l'énergie (l'« Office »), conformément à l'article 22, Partie II de la Loi sur l'Office national de l'énergie, d'étudier la réglementation fédérale des exportations d'électricité en fonction de la politique du gouvernement afin de réduire et de simplifier le processus fédéral de réglementation et de lui faire rapport sur la question.

Dans le cours de son enquête, l'Office tiendra une audience publique afin d'obtenir les vues des parties, des groupes, des organismes et des sociétés intéressés sur un certain nombre de questions concernant la réglementation des exportations d'électricité et des lignes internationales de transport d'électricité par l'Office.

L'audience aura lieu à Ottawa, en Ontario, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick et à Vancouver, en Colombie-Britannique, aux dates et aux endroits suivants:

Le lundi 24 novembre 1986 à 13h30
Office national de l'énergie
473, rue Albert
9e étage
Ottawa (Ontario)

Le lundi 1er décembre 1986 à 9h30
Fredericton Inn
1315, rue Regent
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Le mardi 9 décembre 1986 à 9h30
Hôtel Hyatt Regency
655, rue Burrard
Vancouver (Colombie-Britannique)

Quiconque désire participer à l'audience doit informer par écrit le Secrétaire, de son intention, au plus tard le 26 septembre 1986. Le Secrétaire fera alors paraître la liste des parties intéressées.

Quiconque ne désire faire que des commentaires sur la question doit les envoyer par écrit au Secrétaire de l'Office. Le délai de présentation des mémoires écrits ou des lettres de commentaires prend fin le **27 octobre 1986**.

Pour se procurer des renseignements en français ou en anglais relatifs à la procédure de cette audience (n° de référence, EHR-1-86) ou aux Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ qui régissent toutes les audiences, il suffit de comuniquer avec le **Secrétaire** ou avec le **Bureau de soutien de la réglementation de l'Office** à **(613) 998-7204** ou à l'adresse suivante:

J.S. Klenavic
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5

Le 3 septembre 1986

CULTURE

Du nouveau au NACC

Raymond Koehler, directeur financier

Par Thérèse Doré

Le Northern Arts and Cultural Center commençait récemment sa saison 86-87 avec la pièce "Jitters", mettant en vedette Bob McQuarrie et Erika Tesar. En plus de la nouvelle saison, le NACC est témoin d'une première dans son histoire. En effet, le conseil d'administration a décidé de remplacer le poste de directeur artistique du NACC par celui de directeur des finances. On sait que jusqu'au printemps dernier, M. Alex Czarnecki occupait le poste de directeur artistique. Ce dernier est présentement à Banff en train de se spécialiser. Le conseil d'administration avait donc décidé de réorienter ses priorités. Le poste de directeur artistique a disparu au profit de celui de directeur financier.

Cette décision des membres de l'administration implique une nouvelle direction pour le théâtre. L'accent portera sur le côté administratif sans négliger pour autant le développement et l'expansion artistique du théâtre. Pour ce faire, on a fait appel à M. Raymond Koehler.

M. Koehler a, par ses expériences passées, su mettre en confiance la direction du NACC. Originaire de l'Ontario, M. Koehler a travaillé en Saskatchewan comme directeur financier du "Regina Modern Dance Company" et du "Saskatoon Symphony Orchestra". Plus récemment, il a travaillé dans les villes de Calgary et Vancouver en tant qu'administrateur et associé de deux compagnies spécialisées dans les arts et les affaires.

M. Koehler voit en Yellowknife une diversité de cultures et le théâtre offre la possibilité à tous de s'exprimer. Cela constitue une de ses priorités, soit d'accorder une place privilégiée aux productions locales. Pour permettre aux gens d'ici de se produire, il faut disposer de fonds, c'est pour cela qu'il cherchera à faire du NACC une entreprise. "Je suis un homme de marketing, je veux sortir pour rencontrer les gens d'affaires des communautés afin de développer de bonnes bases et d'obtenir un support financier. Cela représente pour moi un souci majeur que de produire le meilleur théâtre qu'il nous est possible de se payer." Son expérience passée l'a amené souvent à travailler avec le gouvernement et les agences de financement. Il croit que ces organismes seront ouverts à l'idée d'apporter leur support au NACC.

M. Koehler est très conscient également du travail accompli par les bénévoles. Il a affaire à des bénévoles à tous les niveaux, tant administratif qu'artistique. Il se voit, avec les bénévoles, comme étant un cataliseur ayant pour rôle de stimuler leur intérêt et activités. Pour lui, "les gens viennent au théâtre parce qu'ils aiment ça et leur implication au théâtre fait progresser toute la communauté en même Temps."

Le directeur financier entrevoit aussi l'avenir du théâtre au plan national. Une bonne planification, des contacts avec l'extérieur sont pour Koehler indispensables à l'expansion du NACC nationalement parlant. "Yellowknife est très importante pour le développement culturel canadien. Nous sommes le théâtre situé le plus au nord et le seul du genre aux T.N.-O. Cela compte tant ici qu'à Ottawa, Toronto ou Edmonton." Et cela représente tout un défi pour M. Koehler qui se dit prêt à le relever bien qu'il ait signé un contrat d'un an seulement avec le conseil d'administration.

"Le théâtre, c'est ma vie," conclut M. Koehler avec un sourire. Cette nouvelle expérience ici dans le Nord le stimule. Arrivé seulement vers la mi-septembre, il s'est déjà mis les mains à la pâte et prépare une campagne de financement et de recrutement pour les mois à venir. M. Koehler attend les appels et est tout aussi ouvert que les portes du théâtre.


M. Raymond Koehler, le nouveau directeur financier du NACC.

Exposition annuelle de René Fumoleau

Encore un succès


Le sujet favori du photographe bien connu, René Fumoleau: le peuple Dene.

Par Maryse Delisle

L'exposition annuelle de René Fumoleau avait lieu les 19 et 20 septembre derniers, à la salle Gold Room au Yellowknife Inn.

A chaque année depuis 8 ans, plus de 250 personnes passent pour admirer ses photographies. De la grand-mère Dene fumant la pipe aux couchers de soleil multiples, chacune d'elles attire notre attention au premier coup d'oeil. Prises d'un bout à l'autre des Territoires du Nord-Ouest, elles nous sensibilisent à la nature et au rythme de vie des Dene.

C'est avec chaleur et simplicité que René Fumoleau s'entretient avec ses visiteurs, répondant patiemment à leurs questions. Sa philosophie est de rendre abordables ses oeuvres pour tout le monde, éliminant ainsi la concurrence et l'achat sous pression.

Si vous avez manqué l'exposition, vous pouvez vous procurer le livre "Denendeth"; plusieurs photographies de son exposition y sont rassemblées et nous introduisent à la vie des Dene. Pour ceux qui s'intéressent à la situation politique des indiens, une étude sur les traités dans les Territoires du Nord-Ouest "As long as this land shall last" sera disponible en français, au mois de décembre 1986.


À la droite, M. René Fumoleau, lors de son exposition de photos au Yellowknife Inn.

De retour cette année

Les bûcherons à l'école St-Joseph


Gilbert Parent, chanteur, gigueur et animateur.

Par Thérèse Doré

Les Bûcherons, duo folklorique de l'Alberta, ont amusé parents et enfants à l'école St-Joseph (Yellowknife) mardi dernier. Gilbert Parent et Amelia Kaminski ont violonné, gigué et diverti les spectateurs au son de chansons canadiennes française. Ils visiteront près de 200 écoles et se déplaceront dans environ 100 communautés. La tournée se concentre principalement en Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Colombie-Britannique ainsi que dans les T.N.-O. Ils iront prochainement à Inuvik, Norman Wells, Hay River, Fort Smith et Frobisher Bay. Le spectacle est présenté conjointement par Canadian Parents for French et le ministère de l'Education.

Recette

Boulettes de viande au caribou

1 oeuf
1 tasse de lait
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de poivre
1/2 c. à thé de muscade
1/2 tasse de persil haché
3/4 tasse de chapelure
1 gousse d'ail émincé
1 oignon haché
1 lb de caribou haché
1/2 lb de saucisse ou de porc haché

Dans un petit bol, battre l'oeuf et le lait. Ajouter sel, poivre, muscade, persil et chapelure. Laisser reposer 10 minutes. Ajouter l'ail, l'oignon, caribou et saucisse. Faire des boulettes de 1 pouce de diamètre. Placer les boulettes sur une plaque et cuire 25-30 min. à 350°F.

LE COIN DES JEUNES











D'où peut bien tomber cette ancre? pour le savoir reliez les points de 1 à 27.

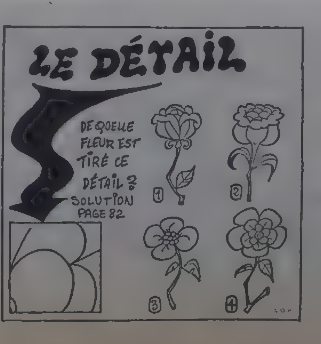
"euréka, j'ai trouvé!"

CONNAISSANCES DE TOUS LES JOURS

1. Qu'est-ce qui rend l'eau gazeuse, pétillante?
2. Combien d'ailes a l'abeille?
3. Quel fut le premier légume connu de l'homme?
4. Quel est l'ingrédient principal du Coca-cola après l'eau?
5. Quelle est la race des plus grands chiens au monde?
6. Comment s'appelle le processus de décomposition de l'atome?
7. Quel est l'aliment qu'une personne consomme en moyenne 263 fois par an?
8. Quels sont les trois mois d'hiver dans l'hémisphère sud?

GRANDES RÉALISATIONS

1. Ce "bel oiseau" est la réalisation commune de l'Aérospatiale de France et de la British Aircraft Corp. Sous quel nom, le connaît-on?
2. Ce fut le plus grand cuirassé allemand de la Deuxième guerre Mondiale. Quel nom portait-il?
3. Cette muraille longue de 3000 km date du 3e siècle av. J.C. Son tracé actuel remonte à la Dynastie Ming.
4. Charles-Philippe Ferdinand Baillargé fut l'architecte de cette fameuse terrasse. Quelle est-elle?
5. Ce grand cuirassé de la flotte russe se mutina en juin 1905. Comment s'appelait-il?





solutions

CONNAISSANCES DE TOUS LES JOURS

1. L'anhydride carbonique.
2. Quatre.
3. Le petit pois.
4. Le sucre.
5. Le lévrier irlandais.
6. La fission.
7. L'oeuf.
8. Juin, juillet et août.

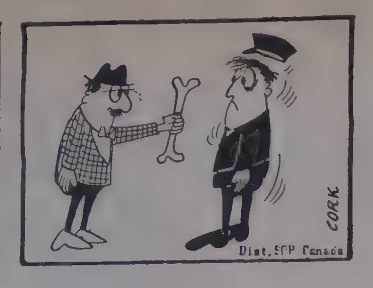
GRANDES RÉALISATIONS

1. Le Concorde.
2. Le Bismarck.
3. La Grande Muraille de Chine.
4. La Terrasse Dufferin
5. Le Potemkine.

LE DETAIL: A droite au coeur de la fleur no. 4.
DE A A Z: Le no. 3 est un sabre

cork



astronautes







solutions

POINT COMMUN: Ils commencent tous par un "C" Cadre-Cor-Clé-Chauve-Canne-Cube-Casque.

Combien Comptez-vous de disques? : 12



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC
Nouvelles conditions de contenu canadien pour la télévision payante

Le C.R.T.C. a imposé aux titulaires de licence de télévision payante de nouvelles conditions en matière de financement et de diffusion d'émissions canadiennes. La First Choice Canadian Communications Corporation (First Choice), l'Allarcom Pay Television Limited (Allarcom) et Premier Choix: TVEC Inc. (Premier Choix) doivent, à compter du 1er septembre 1986, diffuser au moins 30% d'émissions canadiennes durant les heures de grande écoute et au moins 20% d'émissions canadiennes durant le reste de leur journée de diffusion. Pour ce qui est des nouvelles exigences en matière de financement, les titulaires doivent consacrer à l'investissement dans des émissions canadiennes ou à leur acquisition au moins 20% des recettes brutes provenant des abonnés. (Décisions CRTC 86-812 à 86-814)

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC
Audience concernant le renouvellement de la licence du réseau CTV

e C.R.T.C examinera demande du réseau CTV en vue du renouvellement de sa licence de réseau lors d'une au-ice publique qui débutera à Hull, le 17 novembre 1986 (Avis d'audience publique CRTC 1986-68). A l'audience, 'onseil étudiera le rendement passé du réseau et traitera de son rôle à venir au sein du système de radiodiffusion. outre, C.R.T.C. se penchera sur les plans et la stratégie de CTV pour les années 1987 à 1991, dans le contexte n milieu des communications qui évolue rapidement, d'une concurrence accrue entre les services de divertissement foyer et de nouveaux développements dans l'industrie de la radiodiffusion.

Conseil examinera le rendement passé de CTV en tenant compte des questions et préoccupations soulevées dans écision de 1979 de renouveler sa licence et mettra l'accent sur le nombre d'émissions canadiennes, en particulier lramatiques et les émissions pour enfants ou adolescents, diffusées ou élaborées par le réseau CTV. En outre, le seil étudiera structure, propriété et la direction du réseau CTV, notamment les accords de partage des frais es recettes avec ses affiliées et il évaluera les ressources de ces dernières. L'audience portera également sure la roduction d'émissions de télévision, les tendances des prix payes par le réseau pour des émissions ou des séries nissions non canadiennes et les répercussions de ces tendances sur la capacité du réseau de financer des émissions ıdiennes.

s interventions relatives à la demande de renouvellement de licence du réseau CTV doivent être déposés auprès Conseil au plus tard le **28 octobre 1986**.

seignements: Services d'information
Ottawa (Ont.) K1A 0N2
(819)997-0313
Visuor (819)994-0423

l'un de nos bureaux régionaux:

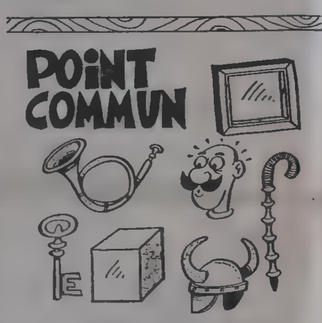
r Barrington
ifax (N.-É.) (902) 426-7997

Édifice Kensington
Winnipeg (Man.) (204) 949-6306

plexe Guy Favreau
ıtréal (Qué.) (514) 283-6607

700, West Georgia
Case postale 10105
Vancouver (C.-B.) (604) 666-2111

Canada



Tous ces dessins ont un point commun. Pouvez-vous dire lequel?



De quoi s'agit-il? Vous le saurez en joignant les points de 1 à 41 et de A à E.



Combien comptez-vous de disques?

L'aquilon

Le seul journal francophone des Territoires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 1 numéro 10 vendredi 31 octobre 1986 (mensuel)

Le gouvernement territorial répond au "Task Force" sur les langues autochtones

Par Thérèse Doré

Le gouvernement des T.N.-O. déposait le 21 octobre dernier à l'Assemblée législative ses réponses aux recommandations du Task Force sur les langues aborigènes. 26 recommandations avaient été présentées. Près des 3/4 seront assurées d'un suivi ou de mécanismes permettant leur réalisation. On se souvient qu'en mars 86, le Task Force remettait son rapport au gouvernement. Ce rapport préconisait le bilinguisme dans les T.N.-O., soit l'anglais et le français d'un coté et les langues aborigènes de l'autre. On voulait ainsi donner un statut officiel aux langues autochtones. En regard aux institutions, le rapport recommandait la *mise sur pied* d'un nouveau ministère des langues et cultures aborigènes et l'embauche de deux commissaires (Dene/Inuit) qui en plus d'être responsables de la promotion et de l'utilisation des langues autochtones veillerait à l'application du bilinguisme.

Le gouvernement territorial a répondu au Task Force. Les langues autochtones recevront le statut officiel mais le gouvernement procédera sur une base régionale. L'idée de la création d'un nouveau ministère a été rejetée. Ce sera le ministère de la Culture et des communications qui agira en tant que centre de coordination en matière de langues.

Les recommandations se rapportant au Bureau des langues ont toutes été acceptées par les autorités gouvernementales. Artic College offrira des cours et de la formation aux traducteurs-interprètes. Le programme devrait débuté en septembre 87.

Dans le domaine de l'éducation, l'accent portera sur l'enseignement des langues autochtones. L'objectif premier du ministère de l'Éducation est de décentraliser la responsabilité du développement des programmes de langues autochtones. Le ministère de l'Éducation et celui de la Culture et des communications travailleront de concert à l'élaboration de nouveaux programmes. Des cours de langues, d'histoire et de culture autochtones seront mis sur pied.


Les membres de l'Assemblée législative discutant du rapport.

Le coût d'établissement d'un système d'enseignement des langues autochtones étant très élevé, de $8 à 10 millions supplémentaires au budget actuel, la priorité du ministère de l'Éducation sera de développer de solides programmes de la maternelle à la 6ième année.

Les services gouvernementaux et la législature tenteront de desservir les autochtones dans leur langue. Divers dispositifs de traduction et d'interprétation seront mis en place avec l'aide du Bureau des langues.

Lorsque M. Sibbeston a présenté en chambre les réponses du gouvernement au Task Force, quelques recommandations n'ont suscité aucun commentaire ou question chez les autres membres de l'Assemblée législative. Il est surprenant de ne voir par exemple aucune réaction lorsque la recommandation portant sur la création d'un nouveau ministère a été rejetée. Pourtant, celle-ci et l'idée de deux commissaires se sont révélées comme étant la pierre angulaire du rapport. Il nous a été impossible d'obtenir les commentaires de deux commissaires du Task Force, Mme Edna Elias et Fibbie Tatti. Du côté de Dene Nation, le document étant encore à l'étude, les représentants ne se sont pas encore prononcés sur les décisions du gouvernement.

Le français s'en vient dans les T.N.-O.

Par Thérèse Doré

Avis à tous les francophones des Territoires! Dans quelques mois, vous pourrez remplir votre formulaire d'assurance-maladie en français. Les parents francophones pourront également enregistrer leur nouveauné dans sa langue maternelle. Eh oui, les ministères territoriaux se préparent à pouvoir fournir des formulaires en français au public. C'est ce que nous a fait part M. André Bujold, récemment engagé comme agent de projet par le secrétariat d'État dans le cadre de l'entente fédérale-territoriale sur le financement d'infrastructures en vue d'offrir les services en français aux T.N.-O.

Une contribution de 211 000 $ servira à embaucher en plus de l'agent de projet, deux traducteurs-interprètes et deux personnes bilingues responsables des services de traitements de textes et de réception. Ces personnes auront à traduire les différents formulaires des ministères s'adressant au public. On pense par exemple, aux permis de conduire, inscriptions dans le hôpitaux, actes de naissance, etc. Au ministère de la Justice, des traducteurs légaux commenceront à traduire les débats de l'Assemblée législative et autres documents. C'est vers la fin de novembre que l'on commencera à engager ces personnes.


M. André Bujold aura pour tâche d'aider les ministères à offrir leurs services en français.

M. Bujold aura donc comme priorité de ramasser tous renseignements pertinents au travail de maitre Michel Bastarache. M. Bastarache doit remettre un rapport au gouvernement territorial en mars 1987 sur les programmes de bilinguisation des T.N.-O. Les recommandations du rapport serviront de base au plan d'action du gouvernement territorial pour identifier les besoins des francophones et mettre en oeuvre des services en français. Egalement, M. Bujold participera à une serie de rencontres avec l'association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.). Cela s'inscrit dans le processus de consultation du gouvernement territorial avec l'A.C.F.T. afin d'identifier les besoins urgents des francophones et en vue de planifier certains services du gouvernement territorial pour la population francophone. Une première rencontre a déjà eu lieu la semaine dernière avec le chef du gouvernement, M. Sibbeston, le président de l'A.C.F.T., M. Denault et M. Bujold.

On se rappelle que l'année dernière, le gouvernement territorial a retardé l'établissement des programmes de français invoquant comme raison l'inexistence de mécanismes permettant sa mise en oeuvre. C'est donc en 1990 que l'on verra la loi sur les langues être proclamée officielle dans les T.N.-O. En attendant, le gouvernement territorial fournira quelques services de base au public francophone.

Météorologiquement vôtre



Tragique début de l'hiver dans l'est des Territoires

Pendant que les régions de l'ouest des T.N.O. connaissent toujours en octobre des températures relativement douces les secteurs plus à l'est, notamment la région de Baffin, croule déjà sous les chutes de neige depuis maintenant les derniers jours de septembre. Voilà le temps de l'année où les différences climatiques d'un bout à l'autre des Territoires sautent aux yeux. La présence des montagnes rocheuses à l'ouest du pays est l'élément majeur affectant la météo dans ces régions alors qu'à l'est le terrain plutôt plat et régulier détermine grandement le temps plus froid typique du nord-est du Canada. En effet les montagnes à l'ouest agissent comme une barrière contre les vents d'ouest, dominants au Canada, provoquant ainsi du coté au vent des précipitations importantes alors que du coté sous le vent, l'air en redescendant s'assèche et produit une hausse des températures quelquefois rapides; c'est le Chinook. Dans l'est toutefois aucune importante chaine de montagnes ne bloque l'arrivée des masses d'air froid et arctique qui envahissent ainsi ces régions de septembre à juin. Cette année l'hiver a débuté dramatiquement dans les régions du nord-est de l'arctique avec le premier blizzard de la saison le 12 octobre dernier à Frobisher Bay. Une femme inuite de 54 ans y a laissé sa vie alors qu'elle se trouvait à l'extérieur dans le pire temps de la tempête. On a retrouvé son corps le lendemain à près de 200 pieds de sa résidence. Au cours de ce blizzard le bureau météorologique de Frobisher Bay a enregistré des vents de plus de 140 km/h c'est-à-dire aussi forts que les vents produits par un ouragan. En fait tous les systèmes météo sont classés d'après les vents qu'ils produisent. Ainsi un ouragan est défini comme une tempête produisant des vents de 120 km/h et plus une tempête tropicale par des vents de 80 à 120 km/h et une tempête "ordinaire" par une vélocité des vents entre 60 et 80 km/h. En ce qui regarde un blizzard la définition officielle est la suivante: température de -10C ou moins, visibilité réduite dans la neige ou la poudrerie à moins de 1 kilomètre, des vents de 40 km/h ou plus et finalement une persistance de tous ces éléments pour une période de [illegible] heures ou plus. Dans le cas de ce premier blizzard dans la région de Frobisher, cela est d'autant plus ironique car un quotidien local avait lancé un concours qui consistait à deviner le premier jour où un blizzard frapperait la ville de Frobisher cette année. Voilà une façon malheureuse pour la saison blanche de s'annoncer en nous rappelant, tout spécialement aux gens de l'est des Territoires, que bien que les palmiers ne poussent pas sur les glaciers, les tempêtes d'hiver peuvent être aussi dangereuses que les ouragans qui affectent les tropiques.

Gilles Brien bureau météo Frobisher Bay

COMMUNIQUÉ

Entente Canada/T.N.O. sur le français

YELLOWKNIFE — Les gouvernements fédéral et territorial ont conclu une entente sur la financement d'infrastructures pour la prestation de services en français dans les Territoires du Nord-Ouest.

C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui le secrétaire d'État, M. David Crombie, et le ministre de la Culture et des Communications de Territoires du Nord-Ouest, M. Nick Sibbeston.

Le Secrétariat d'État versera une contribution de 211 000 $ au cours du présent exercice financier pour l'embauche d'un agent de projet, de deux traducteurs-interprètes et de deux personnes bilingues pour les services de traitement de texte, de réception et de secrétariat.

"Même si la mise en oeuvre du plan complet de bilinguisation ne devrait pas être terminée avant décembre 1990, l'entente annoncée aujourd'hui permettra d'offrir dès maintenant certains services en français", a dit M. Crombie.

"Un agent de projet sera immédiatement embauché pour constituer et superviser une section de traduction dans le cadre du Bureau des langues des Territoires du Nord-Ouest. Il élaborera des plans d'action pour chacun des ministères et agences des Territoires du Nord-Ouest et assurera la coordination et la liaison auprès des organismes francophones et individus des Territoires", a ajouté M. Sibbeston.

Le recrutement des interprètes et des personnes ressources doit être fait très prochainement afin que l'on puisse commencer dès décembre 1986 la traduction et la publication de certains documents gouvernementaux d'intérêt public.

En vertu de l'Entente Canada/Territoires du Nord-Ouest sur les langues officielles, le Secrétariat d'État assume tous les frais de mise en oeuvre et de prestation de services en langue française dans les Territoires



L'Association franco-culturelle de Yellowknife

tiendra une réunion spéciale

Le jeudi, 6 novembre 1986 à 19 heures

au Northern United Place, local 206

Ordre du jour:

- Élection d'un comité exécutif intérimaire*
- Mise à jour des activités de l'A.C.F.Y.

* Ce comité siègera jusqu'à la prochaine assemblée générale de février 1987.

ÉDITORIAL

Quand le bateau coule

Cette période de l'année est un moment important pour la communauté francophone de Yellowknife. C'est le temps de renouveller sa carte de membre de l'association francophone locale, mieux connue espérons-le, sous le nom de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (A.C.F.Y.). Un autre événement est aussi important. Le 6 novembre prochain, aura lieu une réunion spéciale afin d'élire un exécutif intérimaire jusqu'à la prochaine assemblée annuelle en février. Au moins trois postes seront à combler. Ceux de la présidence, vice-présidence et secrétaire.

Pour ceux et celles qui l'auraient oublié ou nouveaux en ville, l'A.C.F.Y. est un organisme à but non-lucratif, subventionné par le secrétariat d'État et qui regroupe des francophones et francophiles de la région de Yellowknife. Elle est membre de l'A.C.F.T., association territoriale issue de l'A.C.F.Y.

Pour revenir à cette réunion, des inquiétudes se font sentir. On se demande s'il y aura une relève et où est rendu l'intérêt des francophones et francophiles vis-à-vis l'association les représentant. De façon concrète, on se demande s'il y aura des candidats pour les trois postes à combler. La relève de membres est aussi dans une situation précaire.

Le problème du manque de relève découle du manque d'intérêt des gens par rapport à leur association locale. On a remarqué qu'au cours des deux dernières années, la participation et l'implication des gens avaient de beaucoup diminué.

Selon la liste de membres mise à jour en avril 86, l'association comptait parmi ses rangs environ 70 personnes qui ont payé leur cotisation annuelle de 10$. Une dizaine de renouvellements de membership sont parvenus au bureau. Plusieurs nous ont fait part qu'ils ne renouvelleraient pas leur membership cette année. Déçus ou désabusés? Serait-ce que le choix ou le genre d'activités n'attirerai plus personne? Un manque flagrant de publicité? De visibilité? Ou bien l'indifférence tant des membres que de la communauté francophone en général?

A l'approche du jour où le français sera proclamé langue officielle des T.N.-O. et mis en oeuvre, il est important que les francophones prennent conscience de leur spécificité au sein du Canada et qu'ils se sentent solidaires avec la cause pour laquelle tous les francophones hors Québec se sont battus et se battent encore, soit la reconnaissance du français non seulement en paroles mais aussi en pratique.

Il est nécessaire que les francophones et froncophiles de la capitale reprennent confiance en leur association et soient prêts à l'aide d'efforts et d'initiatives à redonner le coup de pouce qu'il faut pour redorer le blason de l'A.C.F.Y. Il faut une présence nombreuse des membres et des non-membres lors de la prochaine réunion du 6 novembre et lors de l'assemblée annuelle en février. C'est l'avenir de l'association qui est en jeu. Ceux et celles qui pensent à ne pas renouveller leur membership devraient assister à cette réunion et faire connaître leurs insatisfactions tant à l'ancien qu'au nouvel exécutif. C'est par la consultation et les interventions de ce genre qu'une association s'améliore. Dans ce cas-ci, nous pourrions parler de sauvetage. C'est donc un appel à tous ceux intéressés au français dans la région de Yellowknife. Venez en grand nombre à l'assemblée du 6 novembre au Northern United Place, pièce 206, à 19 hres.

L'ÉQUIPE

L'aquilon

Direction: Jean-Denis Dalphond
rédaction et production: Thérèse Doré
Correction: Thérèse St-Martin
Collaborateurs:
Gilles Brien
Bruno Croft
Martine Leclerc
Jacques Sirois

Publiciste: Denis Gadoury
920-2919
C.P. 1325
Yellowknife T.N.-O.
X1A 2N9

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (L'A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de L'Aquilon est rendue possible grâce à une subvention du secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteurs. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat.



INFORMATION

Une nouvelle session à l'Assemblée législative

Par Thérèse Doré

On voyait bien à la première semaine des travaux de la Chambre que la session commençait. Les petits pages se réferraient constamment à leur feuille pour savoir qui était assis où. Les interprètes de leur côté du mur ont dû faire des pieds et des mains en jouant à la chaise musicale parce qu'étant trop peu nombreux, ils devaient aller de micro en micro traduire en langue de Shakespeare les interventions des membres autochtones. Alors que quelques membres y allaient gaiement en inuktituk ou en slavey, ceux et celles accusant une lacune dans les langues autochtones, attendaient patiemment en écoutant le silence provenant des récepteurs. Le volume au maximum.

Elle est belle l'Assemblée maintenant. Elle semble toute feutrée, et fait moins salle de conférence d'hôtel. Les 42 drapeaux des différentes communautés récupérés de l'Expo 86 agrémentent les murs et pendent autour des M.L.A. On penserait avec un peu d'imagination à un emballage cadeau. Mais il y peu de place pour l'imagination dans la vie et nos M.L.A. ne sont pas toujours des cadeaux.

C'est au Commissaire des Territoire du Nord-Ouest, M. John Parker que revenait le privilège de prononcer le discours inaugural des travaux de la 8ième session de la dixième Assemblée législative, le 15 octobre dernier. (Ouf?) Le gouvernement annonçait ses couleurs pour les mois à venir.

Les jours ne seront pas roses mais la grande noirceur ne s'est pas encore abattue sur les T.N.-O. Il n'y a pas eu de grande surprise ou de grande révélation. On verra le début des transferts des pouvoirs du fédéral au territorial s'opérer dans la santé (région de Baffin seulement), et dans la foresterie. Les revendications territoriales et l'autodétermination seront sur la saynète politique au cours des prochains mois dans le processus de négociations entre le fédéral et les groupes autochtones. Le gouvernement territorial se voit comme agent de liaison entre les deux parties.

Encore une fois, on se lance des lauriers pour la performance du pavillon des T.N.-O. à l'Expo de Vancouver. "On s'applaûdit", dirait le clown Patof. Et on essayera d'assurer le développement de l'industrie touristique. Dans le cadre du programme de l'EDA, six subsides ont été votés totalisant une somme de 39 millions de dollars.

En ce qui concerne l'éducation aux adultes, l'accent sera d'introduire la loi sur l'Artic College. On veut faire en sorte que le Collège soit accessible dans le plus de communautés d'ici 1990.

Dans le dossier des mines, "l'affaire Bardswich" continue. La consultation entre l'administration et les réprésentants syndicaux ainsi que les comités sur la santé et sécurité minière se poursuivent. Le ministre de la Justice s'est engagé à mettre en oeuvre les recommandations du rapport du comité d'enquête Bardswich.

Bonne nouvelle pour la région de Frobisher Bay. Le minstre de la Justice, M. Butters, attend le O.K. pour nommer sur une base permanente un juge de la Cour territoriale. Les travaux de la nouvelle court de Frobisher Bay ont déjà débuté.

Autre point à mentionner, le Parc Ellesmere est dorénavent parc national et devient donc le parc national situé le plus au nord en Amérique du Sud. Un autre record pour le Grand Nord canadien.



L'ouverture d'une nouvelle session à l'Assemblée législative, un moment solennel.

Carnet

Les élus et la langue

Le premier mot prononcé bien sûr, lors d'une assemblée constituante comme celle-ci, est la prière. Dieu, l'autorité suprême ("there is no government or authority which exists apart from Your divine will"), guidera ces nobles combattants des droits du peuple qu'ils représentent dans les méandres de la démocratie moderne et à travers ses mécanismes machiavéliques. Souhaitons Bonne chance à ses francs croyants du pouvoir politique et de l'Etat. Chose étrange néammoins. Si le gouvernement des T.N.-O. a décidé par consensus de lutter pour obtenir le statut officiel des langues autochtones — idéal sans reproche et légitime ici — comment se fait-il que lors du discours inaugural, aucune parole ou allégorie n'est été prononcée en slavey, ou en inuktituk, ou en chipewyan ou en dogrib, ou autre . . . Ce n'est pas le choix qui manque. Serait-ce un exemple de la bonne volonté de nos élus envers leurs idéaux? En tant que tribuns, ils devraient penser à ces petits détails qui font toute la différence. Nous serions même en droit de nous attendre à voir d'ici peu le Commissaire ou l'Orateur de l'Assemblée y aller d'un petit mot en français . . . Histoire de suivre l'exemple. Territoire bilingue dans un Canada bilingue oblige . . . N'est-il pas?!

Méphistophélès-e

La table de concertation Radio-Canada/Yellowknife

Le C.R.T.C. accueille favorablement le mémoire

Par Thérèse Doré

Le 24 octobre dernier, le président de la table de concertation de Radio-Canada/Yellowknife, M. Jean-Pierre Thérien, présentait son mémoire devant le C.R.T.C. Profitant du renouvellement de la licence de Raido-Canada, plusieurs groupes francophones hors Queébec ont eux aussi fait connaître leurs insatisfactions au C.R.T.C. Ces différents groupes ont donc été ensemble devant le C.R.T.C. sous l'égide de la F.F.H.Q. (Fédération des francophones hors Québec).

M. Thérien a remis au C.R.T.C. un mémoire très bien préparé et étoffé de divers documents; correspondance passée entre l'A.C.F.T. et la société, statistiques, etc. appuyant sa demande et démontrant la situation particulière vécue par les Yellowknifois. Ainsi, selon le mémoire, Yellowknife se classerait au 66ième rang parmi les localités hors Québec ayant un réemetteur pour capter Radio-Canada. Yellowknife a la population requise. Le groupe exige dans son mémoire que Radio-Canada diffuse à Yellowknife et qu'elle offre la possibilité d'une programmation locale.

Lors d'un émission de radio diffusée sur les ondes de Radio-Canada, le 27 septembre 1986, Marie Poulain, vice-présidente associée à la radiotélévision régionale, répondait à M. Fernand Denault, membre de la table de concertation. Celui-ci faisait remarquer aux auditeurs que Yellowknife avait passé près, à quatre reprises, d'obtenir les services radio et télé de Radio-Canada. Selon lui, ce serait dû non seulement à gel des budgets mais aussi à "un manque de vision de ce qu'est le Canada français". Mme Poulain de lui répondre que Yellowknife a été victime des coupures comme tant d'autres. Inscrite au PAR (plan accéléré de rayonnement), ce programme avait été annulé en 1984 pour manque de fonds justement.

Lors de son passage à Ottawa, M. Thérien s'est vu confirmé la réactivation du dossier Yellowknife par Mme Poulain. Elle sera dorénavent l'agent de liaison entre la Table de concertation et la société. Il semble bien que le travail de la Table ait porté ses fruits.

La table de concertation représente les groupes suivants: Canadian Parents for French, l'Association culturelle franco-TéNOise, l'Association franco-culturelle de Yellowknife, le Conseil français des enseignants des T.N.-O., Les Cotillons sur neige et **L'Aquilon**.



M. Jean-Pierre Thérien, président de la table de concertation de Yellowknife.

franco~capsules

Un collaboration spéciale de J. Louis Fontaine.

C'est sous le thème "Pionniers d'avenir" que le 60e congrès de l'Association canadienne-française de l'Alberta avait lieu à Edmonton du 24 au 26 octobre. Cet événement veut souligner un héritage plein de richesses mais aussi regarder vers l'avant et préparer l'avenir. Dans une récente édition du Franco de l'Alberta, l'équipe du secrétariat provincial de l'A.C.F.A. rend un vibrant hommage au directeur général de l'organisme, Paul Poirier, qui a décidé de ne pas renouveler son mandat après trois ans à la barre de l'association. Paul était notamment reconnu comme un administrateur tenace et un négociateur redoutable.

* * * * *

En Saskatchewan, un projet de radio étudiante est intégré au cours de français. Il s'agit d'un projet lancé par des étudiants du Collège Mathieu avec l'aide du Secrétariat d'État, de la Fondation de la radio française en Saskatchewan, du Collège Mathieu lui-même et de dons privés. A la suite de la production de cinq émissions cet été, le projet sera véritablement lancé durant l'année scolaire 1986-87 alors qu'il sera intégré du cours de français. (OCS-N).

* * * * *

Un livre de choix portant sur les langues et littératures parlées et écrites au nouveau-Brunswick vient de paraître aux Éditions d'Acadie. Il s'agit de "Langues et littérature au Nouveau-Brunswick — survol historique", un volume de plus de 400 pages qui est le fruit d'une collaboration d'une vingtaine de spécialistes de diverses universités. INFO: Éditions d'Acadie, Case postale 885, Moncton, (Nouveau-Brunswick) E1C 8N8. SOURCE: Hebdo Campus de l'université de Moncton.

* * * * *

A Saskatoon, Franco-Tel transmet des messages d'intérêt public en français. La nouvelle compagnie Franco-Tel offre aux associations, groupes et organismes la possiblité d'enregistrer des messages téléphoniques à l'intention des résidents francophones de Saskatoon. Les messages sont accessibles 24 heures par jour, sept jours par semaine; il suffit de composer le numéro de Franco-Tel, 653-5356. Cette initiative vise à renseigner les personnes intéressées sur les activités qui ont lieu en français dans la région. L'enregistrement d'un message coûte $5 pour les organismes à but non-lucratif et $10 pour les autres. SOURCE: (OCS-N)

* * * * *

"Après une longue nuit d'angoisse, le journal Le Matin voit enfin le jour", laisse entendre la direction du nouveau quotidien en page frontispice de son édition de lancement le lundi il août dernier. Charles d'Amour, directeur général du nouveau journal qui aspire à remplir le vacuum laissé par l'Évangéline, n'a pas caché son émerveillement en vertu du tirage d'exemplaires de la première édition. 36,247 copies ont été distribuées dès leur sortie de presses. "Lancer un quotidien de langue française à l'échelle provinciale est une mission périlleuse", rappelle la direction du journal. Le Matin est publié à Moncton.

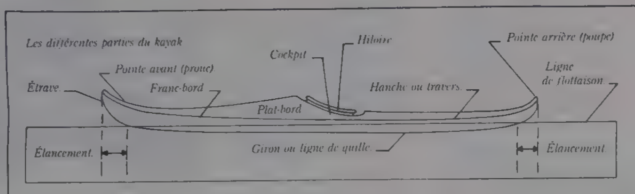
SOCIÉTÉ

Un nouvel exhibit sur le kayak au "Prince of Wales Northern Heritage"

Kayaks, kyaks, qajaqs, et baidarkas: 5,000 ans d'évolution

Par Jacques Sirois

Il était temps qu'on célèbre le kayak au Centre du patrimoine nordique de Yellowknife. Somme toute, le kayak ou kyak (Groenland) ou qajaq (Sibérie et Alaska) ou baidarka (Kayak aléoute en russe) est probablement la plus spectaculaire des embarcations jamais conçues dans l'hémisphère nord; la plus spectaculaire et aussi la plus élégante, simple, efficace et maniable. Il ne faut pas oublier qu'un kayak bien dessiné peut affronter des mers quasi déchaînées en relative sécurité. Cela fait plus de 5,000 ans que les différents peuples de l'arctique circumpolaire construisent la fameuse embarcation.



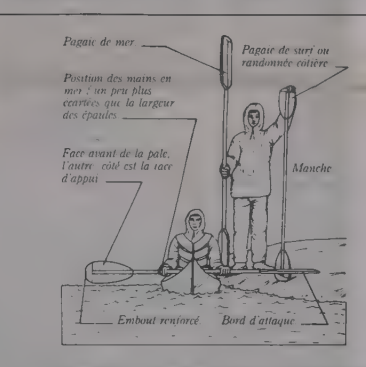
C'est le 28 septembre dernier qu'on a procédé à l'inauguration du nouvel exhibit. Il y avait près de 50 personnes. Tout d'abord, on a procédé à un démonstration sur le lac Frame, juste en face du musée. Dave Nutter et Kathy Ayalik de l'Association territoriale de kayak ont mené le bal. Différentes figures ont été accomplies à l'aide de plus de dix kayakistes. Ensuite, Kathy Ayalik, à l'aide d'un kayak en peau de caribou provenant de Bathurst Inlet, a paradé devant le public en prenant bien soin de faire ressortir les différences entre un kayak de chasse conçu pour la mer ou les grands lacs et un kayak de rivière, plus court, plus maniable et en fibre de verre. Le kayak en peau de caribou a été confectionné par William Koaha, maintenant décédé, de Bathurst Inlet et est propriété de Glenn Warner de Yellowknife.

Une fois les démonstrations terminées, le public est passé à l'intérieur pour l'inauguration du nouvel exhibit intitulé "Open Water". Lynette Harper, animatrice au Centre du patrimoine nordique, nous a alors brossé un tableau de l'histoire du kayak au coeur de l'exhibit. Il s'agit d'un kayak en peau de phoque provenant du Groenland et donné au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest par l'association des maires du Groenland. Le kayak en question a été construit surtout par Pele Holm, 85 ans, de Nuuk. Il mesure 513 cm de longueur et 60 cm de largeur. En plus d'être recouvert de peaux de phoques, le squelette ou la carcasse est faite de bois, d'ivoire (de morse?), d'os et de cuivre. Il s'agit évidemment d'un kayak de chasse aux mammifères marins de style groenlandais. Les peaux de phoques ont été enduites de graisse de phoque ou de baleine.

Une fois l'introduction complétée et les mots correctement prononcés (un citoyen d'origine groenlandaise dans l'assistance a aidé Lynette à prononcer quelques mots), Robert Ayaliy, un Inuk vivant maintenant à Yellowknife, a officiellement inauguré l'exhibit en le "bénissant" d'une cuillérée d'eau.

La journée s'est terminée par le visionnement de quelques films dont le plus intéressant fut celui de l'Office national du film intitulé "Tuktu and the Big Kayak". Dans ce film, un vieil Inuk nous enseigne les techniques traditionnelles de construction de kayak fait de peaux et de bois. Il est intéressant de noter qu'il fallait souvent plus d'un an pour ramasser le bois flotté ou de plage nécessaire à la construction d'un seul kayak.

Pour tous ceux s'intéressant aux Kayaks, la documentation est abondante sur le sujet. Plusieurs anthropologues, dont David Zimmerly au Canada, ont catalogué des dizaines de modèles de kayaks utilisés jadis dans les régions arctiques de l'URSS, de la mer Chukchi et du détroit de Béring, des îles Aléoutiennes, du delta du Mackenzie, de l'archipel arctique canadien, de la baie d'Hudson, du Labrador et du Groenland. Pour ceux qui s'intéressent aux kayaks modernes, il y a dans les territoires des experts du kayak de rivière, d'eau vive et de compétition. Mais en ce qui concerne le kayak de mer et expédition, il vous faudra aller en Grande-Bretagne, en Alaska ou en Colombie-Britanique pour rencontrer les vrais mordus de ce type de transport marin ancestral. De nos jours, le kevlar est d'ailleurs plus populaire que les peaux de phoques.



Tout comme il y a plusieurs sortes de kayaks, il existe différentes pagaies.

Il y a une association locale Territoriale et des clubs locaux

S'initier au kayak dans les Territoires du Nord-Ouest

Par Jacques Sirois

Il y a une dizaine de kayakistes dans les T.N.-O. Bien sûr, il ne faut pas négliger les inuit qui maîtrisent toujours les secrets de la construction, de la vavigation et de l'utilisation de la fameuse embarcation. Mais cette tradition ne semble plus avoir l'ampleur d'autrefois. Nous sommes maintenant au siècle du moteur hors-bord.

Au niveau territorial, il y a maintenant la "NWT Kayaking Association" qui, à l'aide de subventions de "Sports North" parvient à organiser régulièrement des compétitions et autres activités. Deux clubs locaux, le "Yellowknife Paddling Club" et le "Frobisher Bay Paddling Club" sont membres de l'association territoriale.

Dans les autres communautés, les individus sont invités à entrer directement en contact avec l'association. Il est possible par exemple de se faire aider financièrement pour les déplacements vers un site de compétition, comme à Frobisher Bay cette année.

Malheureusement, les kayakistes dans les Territoires du Nord-Ouest sont surtout amateurs de kayak de rivière et de compétition. Il y ■ toujours peu d'intérêt dans le kayak de mer et d'expédition. Pourtant, les sites dignes d'une visite sont nombreux dans les Territoires. L'archipel arctique au complet, ainsi que le delta du Mackenzie et les Grands Lacs de l'Ours et des Esclaves sont tous garants d'opportunités récréatives parmi les plus excitantes en Amérique du Nord. Mais il y a très peu de kayaks de mer sur le marché dans notre partie du monde et le nombre d'amateurs est toujours restreint, bien que croissant. Au Canada, c'est surtout en Colombie-Britannique que la tradition comtemporaine du kayak d'expédition est en train de se développer.



Le Kayak. A ■ fois un sport et un moyen de transport, héritage de la culture inuite.

Toutefois, il faut bien voir que la plupart des techniques caractéristiques au kayak d'eau vive et de compétition sont similaires dans le cas du kayak de mer. Ici à Yellowknife, la municipalité offre des cours en piscine.

Avis aux intéressés: ne vous aventurez pas en eau libre avant d'avoir appris à utiliser efficacement votre pagaie et avoir accompli quelques sauvetages simulés et plusieurs esquimautages.

Le programme de français langue maternelle à Frobisher Bay

Par Martine Leclerc

Il y a plusieurs années, les francophones de Frobisher Bay décidèrent de se prendre en main et d'affirmer leurs besoins en matière d'éducation. Ces derniers proviennent pour la plupart de la province de Québec. Ils viennent passer deux ou trois ans à Frobisher Bay et retournent ensuite dans leur province d'origine. Il fallait donc structurer le programme de telle sorte que les acquisitions correspondent à celles des écoles du Québec.

Grâce à collaboration de plusieurs spécialistes au ministère de l'Education du Québec, il a été possible d'obtenir les documents nécessaires et de profiter de judicieux conseils en matière d'orientation de programme, d'évaluation et de choix de matériel de base.

Il ne fait aucun doute que profiter de leur expertise ne pouvait qu'enrichir le dossier du français et permettre de démarrer sur des bases solides.

Il est bien évident cependant, qu'on ne peut appliquer intégralement le programme de français du Québec. Nous faisons face à plusieurs contraintes:

- D'abord le temps suggéré pous l'enseignement de la langue française est le double de celui dont nous disposons (45min.).
- Nos élèves n'ont pas tous les pré-requis en lecture et en écriture des niveaux antérieurs. Par exemple, certains élèves de troisième année n'ont pas acquis les graphèmes-phonèmes de première année (lecture des sons "eu", "en", "ou", "on", etc...)
- Enfin certains sont dans un milieu anglophone depuis plusieurs années et ont très peu profité de l'enseignement de la langue française. Quand un élève parle de la date il dira: "Aujourd'hui, c'est octobre le 23" et un autre écrira "la bleue chemise." Ces lacunes seront comblées avec le temps.

La direction de l'école ainsi que les parents m'ont déjà assuré de leur entière collaboration. Plusieurs moyens dont le bulletin descriptif, sont envisagés pour renseigner efficacement ces derniers sur les apprentissages de leurs enfants.

En fait, les francophones sont bien d'accord pour que leurs enfants apprennent la langue anglaise mais ne veulent pas que ceux-ci soient pour autant défavorisés dans leur propre langue.

Au revoir et bonne année scolaire à tous, mais spécialement à mes élèves. . .



Il y a tellement de belles histoires qu' n pourra bientôt les lire tout seul.

Dans l'ordre habituel: Jean-Luc Noury, Isabelle Leclerc-Morin, Martin Doucet, Caroline Luissier, Jolène Lessard, Amélie Rouleau.



Un monde entre égaux

INTER PARES

Un village au Botswana

Marapong est un de ces villages africains typiques et pittoresques. Cette communauté agricole de quelque 5 000 habitants est située dans la savane valonneuse du centre-nord du Botswana. Ses chaumières rondes sont dispersées ça et là dans un bassin sillonné par une petite rivière. Sur son cours, on a érigé un barrage qui forme un plan d'eau où les animaux viennent s'abreuver et les enfants jouer. S'il a beaucoup plu pendant la saison des cultures, le sorgo et le millet poussent en abondance. Les enfants vont alors jouer dans les champs pour empêcher les oiseaux de manger les graines.

Typique par son pittoresque, Marapong l'est également par le défi auquel ses habitants, comme tant d'autres en Afrique australe, se heurtent en matière de développement. La sécheresse des cinq dernières années a ravagé l'économie de bien des petites communautés agricoles comme Marapong. Les hommes ont délaissé leurs villages pour chercher du travail à la ville. Les femmes sont restées pour prendre soin des enfants et des personnes âgées et pour entretenir le foyer. Peu de solutions de rechange à l'agriculture ont été envisagées et la pauvreté règne un peu partout. Les gens n'arrivent ni a faire pousser les aliments nécessaires à leur consommation, ni à gagner l'argent pour les acheter

Cependant, les habitants de Marapong ont décidé de se prendre en main. Il était presque impossible de se procurer des légumes frais. Les faire venir d'ailleurs sur les routes impraticables coûtait trop cher et les cultiver à Marapong était illusoire à cause du coût exhorbitant de l'aménagement d'un système d'irrigation. Mais les femmes voulaient à tout prix trouver le moyen d'inclure des légumes frais dans leur diète quotidienne.

Elles ont demandé à INTER PARES de leur accorder une aide financière pour creuser un puits très profond et pour acheter une pompe, un moteur et la tuyauterie nécessaire à son fonctionnement. Elles vont maintenant construire une clôture autour d'une grande étendue de terrain qui sera subdivisée en lopins, chacune cultivant le sien. Une partie des légumes sera vendue, le reste servira à nourrir leurs familles.

INTER PARES a accepté de les aider avec l'argent de ses donateurs/donatrices et une subvention de l'ACDI. Cette initiative témoigne de la créativité et de l'énergie qui animent les petites communautés rurales d'Afrique et d'ailleurs. Une aide relativement minime peut arriver à soutenir des projets appropriés aux besoins des habitants et ayant des effets à long terme.



Euro Action Acord

Un monde entre égaux est un service d'information offert aux journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec. La chronique se veut une réponse à l'intérêt sans précédent des Canadien(ne)s à l'égard du tiers monde et des efforts de développement qui s'y déroulent. Cette initiative d'INTER PARES, organisme à but non-lucratif, est appuyee financièrement par l'ACDI. Depuis dix ans INTER PARES appuie des projets de développement dans le tiers monde et au Canada qui visent à enrayer la pauvreté, la maladie, la faim et l'impuissance. Si vous désirez vous associer à notre travail de solidarité, nous acheminer vos commentaires ou obtenir plus d'informations, ecrire à: **Un monde entre égaux, INTER PARES,** 58, rue Arthur, Ottawa (Ontario), K1R 7B9, ou téléphoner à (613) 563-4801.

Bientôt du lait frais sur nos tables

Par Bruno Croft

Les citoyens de Yellowknife auront bientôt du lait frais sur leur table! Il sera produit ici même, dans une vrai ferme, et par de vraies vaches, S.V.P.! Quelqu'un disait récemment, "si ce projet fonctionne par ici, alors tout est possible à Yellowknife." La réussite ne fait absolument aucun doute dans l'esprit du président de la compagnie propriétaire de la ferme, M. Joe Kronstal. "Je suis entièrement convaincu de la viabilité d'un tel projet et la population de Yellowknife pourra bientôt en profiter."

On partage rapidement cet enthousiasme après avoir été informé sur le fonctionnement de cette entreprise lors d'une visite à la ferme. L'ir est originale et innovatrice à plusieurs niveaux.

La ferme compte présentement 50 vaches de race "Holstein" en excellente santé. Ce nombre augmentera à 75 sous peu. Le troupeau est hébergé dans un établissement moderne équipé à la fine pointe de la technologie laitière. Chaque vache porte un collier à bande magnétique informant l'ordinateur des besoins de l'animal en terme de quantité et de qualité de nourriture désirée. Ce système de nutrition informatisée rationnalise au maximum la production.

La question d'élimination du fumier a également été résolue de façon pratique et ingénieuse. Dans le but de stimuler l'activité bactérienne, un système d'oxygénation artificielle est installé dans une pièce adjacente à la ferme. Le procédé de décomposition sera ainsi accéléré et le produit final vendu comme engrais à jardins.

Un assemblage conjoint de ventilation et de chauffage au propane est contrôlé automatiquement. Cette méthode assure une bonne aération de la bâtisse tout en limitant les coûts de chauffage. Ceux-ci sont d'ailleurs estimés être légèrement supérieurs à ceux rencontrés par une ferme du sud.

Le mode de gestion est assez unique. Le troupeau appartient à M. et Mme Peter Broëre. La ferme et toutes les installations sont la propriété de 35 actionnaires. M. Joe Kronstal, président détient le tiers des actions. M. Broëre s'engage par contrat à vendre son lait à la compagnie qui s'occupera de l'écouler sur le marché. Selon M. Kronstal, cette méthode soulage la compagnie de la responsabilité de l'entretien du bétail. De plus, M. Broëre est un spécialiste dans l'élevage du bétail et aussi propriétaire d'une ferme en Alberta.

D'où vient donc l'intérêt de promouvoir un tel projet dans les Territoires du N.-O.? M. Joe Kronstal répond: "L'idée remonte à 1980. A l'époque, plusieurs habitants de Yellowknife cherchaient à initier quelques projets pour en faire profiter les habitants de Yellowknife. Personnellement provenant d'un milieu agricole, j'ai commencé à véhiculer la vision d'une ferme laitière. Pourquoi ne pas produire ici même notre lait et importer le foin et les céréales du nord de l'Alberta à un prix de transport moins élevé? L'idée était vendue. Après une étude de faisabilité, 35 familles ont décidé d'investir et le projet s'est concrétisé."

Toujours selon M. Kronstal, les principaux problèmes sont maintenant chose du passé. Le prix de terrain très élevé et les négociations avec les créanciers ont consommé passablement d'argent et de temps. Cependant, le prix de la ferme n'est pas plus élevé qu'un bâtiment de même type en Alberta.

Les prix du lait sera légèrement inférieur à celui importé du sud. Le principal atout est que son coût d'achat restera stable tout au long de l'année et ne sera pas soumis à l'influence du gel et du dégel du MacKenzie sur le coût du transport routier. On s'attend ainsi à approvisionner en lait frais le tiers de la population de Yellowknife.

Pour les actionnaires de la compagnie, ce n'est pas une question de faire de l'argent. Les profits seront sensiblement les mêmes qu'un investissement dans des bons d'épargne de Canada. La principale satisfaction consiste à accomplir quelque chose de concret pour le bénéfice des habitants de Yellowknife.

Mme Holly Broëre affairée à l'entretien des vaches.

Pourquoi quitter l'école subitement

YELLOWKNIFE

Demeurer à l'école c'est important, très important. C'est beaucoup plus important que faire partie des clubs de hockey, basketball et autres. C'est beaucoup plus important que notre premier emploi dans une usine, restaurant ou ailleurs.

C'est aussi beaucoup plus important qu'un mariage précoce. Plus important que le sentiment éphémère de supériorité ressenti à marcher les mains dans les poches, libre de toute obligation scolaire.

Plus important que la fatigue accumulée après avoir peiné de longues heures pour résoudre un problème de mathématiques. Plus important que tout l'ennui ressenti dans une salle d'études. Plus important que les amis ne le pensent. Plus important que nous le pensons nous-mêmes.

En fait, il n'y a rien de plus important pour nous que de demeurer à l'école le plus longtemps possible et d'acquérir le plus d'expérience possible. Aucune autre décision ne pèsera autant sur notre avenir.

Quitter l'école signifie une plus grande liberté dans l'immédiat. Mais nous le regretterons plus tard, car, par notre attitude irréfléchie, nous aurons limité nos chances de réussir dans la vie.

L'important, c'est parfois la rose, mais aussi et surtout l'instruction.

Nous vivons dans un monde en constante évolution, un monde qui change rapidement, plus vite que nous le croyons. Saviez-vous que 98% de tous les savants qui aient jamais existé vivent aujourd'hui. Et ils apportent des changements radicaux à notre façon de vivre. Pour s'adapter à la nouvelle technologie, il est essentiel d'être instruit le plus possible.

De nos jours, il y a autant d'universitaires qu'il y avait d'élèves de niveau secondaire il y a trente ans. Plusieurs compagnies demandent à leurs employés diplômés d'université de retourner aux études afin d'obtenir une maîtrise ou un doctorat. Les finissants d'école secondaire s'aperçoivent qu'il leur faut suivre des cours supplémentaires pour se tenir au courant des derniers perfectionnements dans leur spécialité ou pour conserver leur emploi. Les machines agricoles et les méthodes de culture moderne exigent que les cultivateurs soient de plus en plus instruits. Même le vendeur, par définition un non-spécialiste, constate que les compagnies adoptent des méthodes modernes de vente et de commercialisation. Lui aussi doit continuer de s'instruire.

Pourquoi quitter les études prématurément

Si nous choisissons de ne pas nous faire instruire alors que nous vivons dans la période la plus complexe et la plus exigeante de l'histoire de l'humanité, nous deviendrons des citoyens de troisième ordre. Rien de plus facile à construire que sa propre prison. Et une fois à l'intérieur, rien de plus difficile que d'en sortir.

Nous sommes prisonniers quand le seul emploi que nous pouvons trouver en est un de manoeuvre dans un entrepôt, d'assembleur sur une ligne de montage ou d'ouvrier saisonnier dans une ferme. Bref, un de ces emplois où l'enveloppe de paye ne sera pas beaucoup épaisse dans 20 ans que maintenant. Dans l'immédiat, elle te permet de te ballader au volant d'une décapotable d'occasion. Mais plus tard, ce maigre gagne-pain te permettra-t-il de te marier ... d'avoir des enfants ... d'aller en vacances ... d'envoyer tes enfants à l'école ... d'acheter une maison, une nouvelle voiture ou quelque chose que tu désires depuis longtemps, de te procurer les objets essentiels à ton existence...

Nous sommes vraiment limités quant au changement d'emploi ... et nous nous rendons compte que toute notre vie, nous devrons accomplir le même travail routinier ... ou bien devenir chômeur, c'est le pire qu'on puisse devenir. Alors, pendant qu'il est encore temps, continuons d'aller à l'école et de nous instruire le plus que nous pouvons.

Amnistie Internationale à Yellowknife

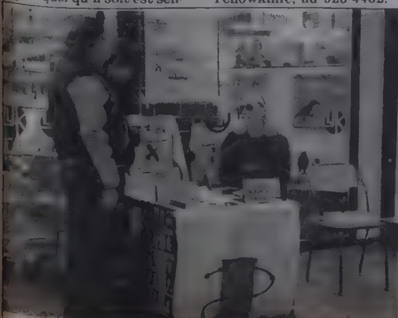
Par Jacques Sirois

Avis aux découragés et aux pessimistes. Il est possible de lutter contre l'injustice et l'indifférence avec un arsenal des plus conventionels: une plume, du papier, des enveloppes, des timbres, un réseau d'information international et les efforts infatigables de 350,000 membres à travers le monde.

Depuis 25 ans, Amnistie Internationale lutte pour la défense des droits de l'homme. Qu'il s'agisse d'individus incarcérés pour avoir émis leur opinion de façon non-violente, pour avoir pratiqué paisiblement leur religion ou tout simplement à cause de la couleur de leur peau, sexe, origine ethnique ou langue, Amnistie est toujours prête à parler pour ceux à qui on refuse la parole.

Dans notre société moderne de communcations instantannées, tout gouvernement ou tout régime quel qu'il soit est sensible à l'opinion publique internationale. Lorsque des milliers de gens de tous pays et conditions écrivent des lettres de protestation aux chefs de gouvernement de pays abusant leurs citoyens, cela crée une pression énorme sur ces régimes.

Les expériences passées semblent indiquer qu'une fois qu'Amnistie Internationale active un dossier, l'amélioration du sort d'un prisonnier, ou sa pure libération, se réalisent dans l'espace de quelques mois. Le groupe local d'A.I. invite la communauté de Yellowknife ou tout citoyen des T.N.-O. à soutenir ses efforts pour la défense des droits des prisonniers de conscience. Des réunions mensuelles ont lieu le premier lundi du mois à 19:30 à l'édifice "Northern United Place", salle 215. Pour de plus amples informations, prière de s'adresser à Élisabeth Lorenz à Yellowknife, au 920-4402.



La table d'Amnistie Internationale lors de la Semaine Internationale des prisonniers de conscience du 20 au 26 octobre 1986.

CULTURE

François Thibault artisan

Des miniatures en ivoire

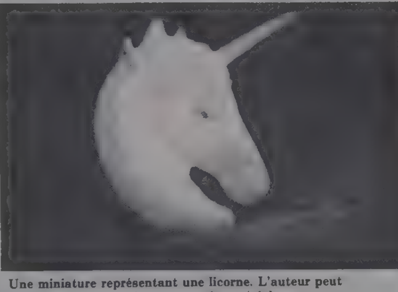
Par Thérèse Doré

Un ours polaire ou une oie blanche? Peut-être un poisson? Ou mieux, une licorne? Que préférez-vous? Si vous désirez l'originalité, vous pencherez peut-être pour une commande spéciale, un tête de lynx aux yeux d'or, par exemple. La porterez-vous comme pendentif ou monté sur une bague? Ou en miniature? Le choix est vaste à la Galerie T-BO qui permet à son propriétaire et artisan, François Thibault d'exposer et de vendre ses sculptures en ivoire au public.

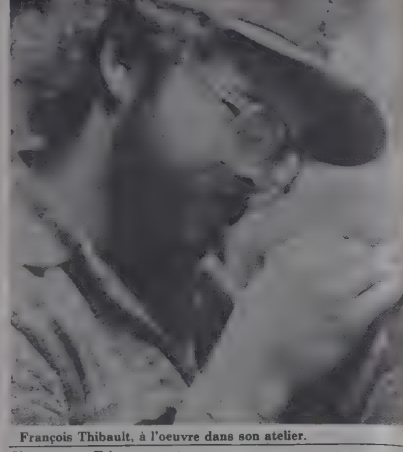
François Thibault est originaire de l'Ontario. Il habite les Territoires depuis près 7 ans. Comme plusieurs, il avait l'intention d'y séjourner un court laps de temps, et puis ... Yellowknife est devenue sa ville. Ayant travaillé dans plusieurs domaines tels la construction, les mines et la vente, chemin faisant il est arrivé à la sculpture. François affectionne particulièrement l'ivoire qu'il travaille depuis deux ans. C'est un matériau dense, luisant, qui ne craque pas. Aussi, moins populaire chez les Inuit que la pierre à savon, l'ivoire demeure en vogue chez le public.

Ses sculptures sont presqu'exclusivement des miniatures d'animaux du Nord. Faire des miniatures, représente pour Thibault un défi: "Cela demande précision et adresse. Si tu manques ton coup, c'est fini." Il ne s'interdit pas de sculpter de grosses pièces un jour ou l'autre.

En plus d'exposer à Yellowknife, T-BO a présenté et vendu quelques pièces à Vancouver, Edmonton et au Yukon. Il aspire à étendre son marché. Mais présentement, c'est aux gens de Yellowknife qu'il veut rendre son art disponible. Comme il le dit lui-même: "je veux prendre soin du monde de Yellowknife." Il aspire à se classer parmi les 10 premiers dans le domaine tout en restant ce qu'il a été, un p'tit gars. François Thibault demeure simple et ouvert. Si un client désire quelque chose qu'il n'a pas, il lui fera. Le service est rapide: une semaine environ. Ses prix varient entre 30$ et 300$, il y en donc pour tous les budgets. La Galerie T-BO située au 5017, 52e avenue à Yellowknife présente également une autre artiste, Ethel Bogart. L'exposition nommée "Exquisiz de Bogey" présente des pièces de jutes, d'art décoratif. Entre les pots à fleurs faits de jute et un parfum d'encens flottant dans l'air, les pièces de T-BO s'offrent à nous comme le cadeau presqu'idéal. Allez y faire un p'tit tour, peut-être succomberez-vous aux charmes de l'ivoire. La Galarie est ouverte de midi à 6, du lundi au samedi et ce jusqu'à Noël.



Une miniature représentant une licorne. L'auteur peut également exécuter des commandes spéciales.



François Thibault, à l'oeuvre dans son atelier.

Gagnant du concours Archie Beaulieu



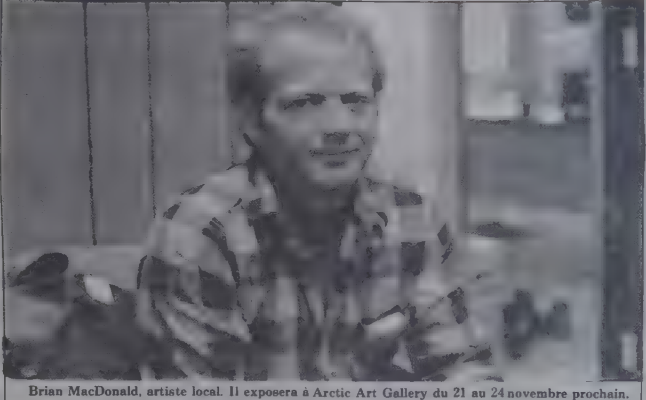
M. Norman Daigle, gagnant du concours de l'estampe d'Archie Beaulieu, organisé par l'Association franco-culturelle de Yellowknife.

Artiste de chez nous

Vivre et peindre

Par Thérèse Doré

J'ai rencontré Brian McDonald quelques fois auparavant. Au Gold Range Café, un dimanche pour le déjeuner en plein milieu de l'après-midi. Et une autre fois au Float Base, assis devant un café. Mais le premier contact que j'ai eu, c'est à travers ses toiles. Des aquarelles représentant des paysages. J'ai eu le goût de la connaître un peu plus surtout qu'il présentera une nouvelle exposition les 21 au 24 novembre prochain. Brian McDonald est tout un personnage. Il habite la capitale depuis 23 ans et s'est promené pas mal à travers les T.N.-O. J'aime bien l'entendre parler des années passées quand l'hôpital se trouvait là où est la GRC maintenant, et Mildred Hall était le dernier bâtiment de la ville, il y a deça quelques années seulement.



Brian MacDonald, artiste local. Il exposera à Arctic Art Gallery du 21 au 24 novembre prochain.

Si Brian a travaillé dans plusieurs domaines, il en est un auquel il est demeuré fidèle, la peinture. Il peint depuis environ 18 ans. Et lorsqu'il parle de peinture, c'est avec respect et enthousiasme. Préoccupé par sa prochaine exposition, il espère un bon accueil du public. Pourtant, il devrait se rassurer. Cette année, il a déjà présenté deux exposition et tout a été vendu à chaque fois. On peut penser que cela se reproduira encore.

Mais il doute: "On ne sait jamais à quoi s'attend le public et ce qui arrive avec ces trucs-là", me fait-il part avec un sourire malicieux.

Sa plus grande inquiétude en tant que peintre est que ses peintures ne plaisent à son public. Et son angoisse tient du fait qu'il n'en est jamais certain. Il ne se définit pas comme étant un grand peintre mais plutôt comme artiste. Et comme tout artiste, il n'est jamais satisfait de ce qu'il fait.

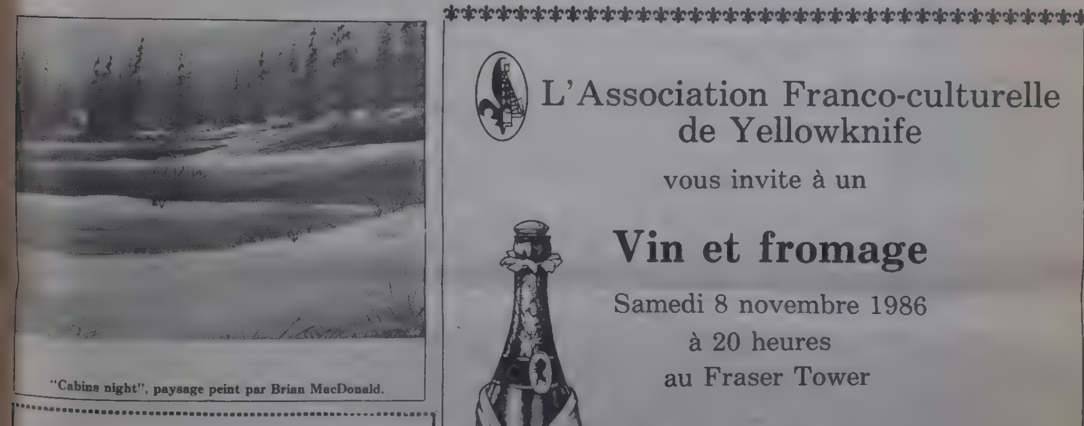
La peinture est venue à lui naturellement. C'est son moyen de communiquer, son medium par lequel il s'exprimme. Elle compte beaucoup dans sa vie. Il aspire d'ailleurs à ne faire que ça. L'année prochaine peut-être, si l'argent le permet.

Il revient constamment à l'exposition. Cela le tracasse vraiment. Il est vrai qu'il fait tout lui-même, l'organisation de la salle, la préparation des toiles, etc. A la question pourquoi ne fait-il pas appel à une galerie ou à un gérant, il répond d'un ton fougueux qu'un artiste du nom doit être capable de monter lui-même sa propre exposition et c'est ce qu'il fait. Puis il me dit que trois expositions, dans une année, c'est trop mais il fallait qu'il le fasse. Un défi. Les autres années, il n'en fera que deux sinon il va se brûler.

Brian a peint au cours de sa carrière plus de 1500 peintures. Elles sont éparpillées un peu partout à Yellowknife et ailleurs. Une partie de lui-même est dans un salon accrochée à un mur. Il espère toujours que ses peintures profitent aux gens. Non pas au niveau de l'argent, mais bien comme oeuvre, qu'elles ne cessent de donner un plaisir aux yeux de ceux qui les ont achetées. Il n'aime pas penser que des artistes peignent seulement pour l'argent. Ce n'est pas son cas et ne le sera jamais. Il ne pourrait pas peindre autrement.

Est-ce que Brian McDonald est un peintre connu? "Non, répond-il . . . enfin, je ne sais pas. Je veux faire un travail honnête, donner le meilleur de moi-même." Puis il enchaîne, peindre pour lui, c'est se donner du temps. Il croit que tout le monde devrait s'offrir du temps chaque jour que ce soit quelques minutes ou des heures. Il peut passer une trentaine d'heures sur un tableau. "C'est beaucoup de temps tout seul lorsque tu peins 100 tableaux par année. Et puis quand tu sors et que tu rencontres des gens, c'est pas toujours facile de communiquer, de leur parler de ça," me dit-il sur un ton un peu réservé.

Peignant que des paysages, il travaille principalement avec son imagination. Il connaît bien les paysages de Yellowknife. Cependant, il ne dit pas qu'il ne fera pas autre chose. Il me rappelle avant la fin de l'entrevue que ce qui importe, c'est de retenir qu'il peint ce qu'il ressent et non ce qu'il voit. Et c'est du 21 au 24 novembre 86, à L'Artic Art Gallery que le public pourra voir ce que Brian McDonald a de bon à nous faire part. Une exposition d'un artiste local à ne pas manquer.



"Cabins night", paysage peint par Brian MacDonald.

LE COIN DES JEUNES

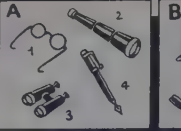
humour

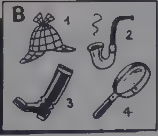
"Ainsi, Monsieur Dupont, vous voulez devenir veilleur de nuit dans notre maison" dit le chef du personnel. "Je dois cependant vous avertir que ce travail demande beaucoup d'attention. Une fois le soir tombé, vous devez enregistrer le moindre bruit suspect. De plus, il est évident que vous ne pouvez jamais boire d'alcool et en outre, vous devez avoir beaucoup de courage."

"Ah bon soupire Monsieur Dupont, "alors je crois qu'il vaut mieux que vous donniez la place à ma femme."

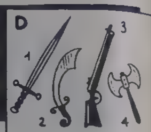
LES INTRUS

Dans chacune de ces cases, un sujet **n'a rien de commun** avec les autres qui évoquent **une même idée** ou **une même famille**. Quels sont-ils?





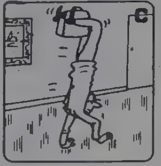




Pouvez-vous remettre en ordre le déroulement de ces scènes?

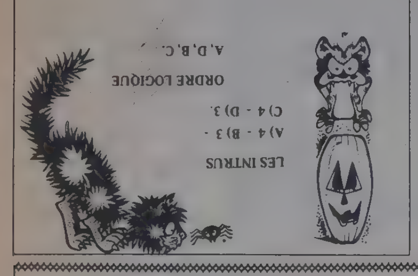








solutions



Recette

Steak d'orignal au whisky

8 Portions

8 steaks d'orignal
2/3 tsse d'huile
1/3 tasse de vinaigre
1 pincée thym
1pincée sariette
1 oignon en quartiers
1 gousse d'ail écrasé
2/3 tasse marinade
1 c. à soupe de poivre moulu
1/2 tasse de vin blanc sec
2 tasses fond brun ou bouillon de boeuf
3 tranches bacon
1/2 tasse whisky
beurre
farine tout usage.

Faire mariner les steaks dans l'huile, le vinaigre, le thym, la sariette, l'ail et l'oignon pendant 2 heures. Retirer les steaks de la marinade. Bien les égoutter. Faire réduire de moitié la marinade. Ajouter le poivre, le fond brun et le vin blanc. Laisser réduire un peu.

Cuire les steaks avec le bacon. Assaisonner au goût. Retirer la viande et garder au chaud; jeter le surplus de gras de la poêle.

Déglacer avec le whisky et la sauce au poivre. Laisser réduire un peu et épaissir légèrement avec le beurre manié* passé au tamis.

Servir la viande avec la sauce, vos légumes favoris, un riz sauvage et peut-être même un bon rouge sec.

A noter: Le steak d'orignal peut être remplacé par un steak de caribou. Le vin blanc sec peut être remplacé par un rouge sec.

* Beurre manié: mélange de beurre et farine pétrie en une pâte molle.

Bon appétit.

de Cuisine Art.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

Avis public CRTC 1986-294. **Émissions, annonces et avis à caractère politique**

La politique du Conseil en matière de contenu publicitaire des émissions, annonces et avis à caractère politique partisan est soulignée dans les lignes directrices relatives à la radiodiffusion en période électorale qui sont publiées au moment des élections. La politique est ainsi libellée: Les radiodiffuseurs doivent inscrire au titre de publicité, dans leur registre des programmes, toute émission, annonce ou avis à caractère politique partisan d'une durée de deux (2) minutes ou moins, y compris l'identification du commanditaire et du parti politique. On a récemment demandé au Conseil de revoir sa politique qui exige que toutes les émissions à caractère politique, y compris celles diffusées gratuitement, d'une durée de deux minutes ou moins soient inscrites au titre de publicité. Il est peu probable que l'auditoire fasse la distinction entre les émissions, annonces et avis à caractère politique de courte durée, c'est-à-dire deux minutes ou moins, qui sont payés et ceux qui sont gratuits. De plus, les radiodiffuseurs ne reçoivent aucune rémunération pour ces périodes de diffusion gratuites et, dans le cas d'élections générales fédérales, la Loi électorale du Canada oblige les réseaux à offrir du temps d'antenne gratuit.

Le Conseil demande maintenant des observations des radiodiffuseurs, des partis politiques et des autres parties intéressées sur la question de savoir si les émissions, annonces ou avis à caractère politique diffusés gratuitement et d'une durée de deux minutes ou moins devraient continuer à être inscrits au titre de publicité.

Les observations écrites doivent être soumises au plus tard le **21 novembre 1986** au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario), K1A 0N2.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

MATCHS DE FOOTBALL: Maintien jusqu'à la fin de la saison 1988 seulement de l'embargo sur ■ télédistribution

Le C.R.T.C. continuera d'imposer des conditions de licence interdisant à certains télédistributeurs de diffuser des matchs de la ligue canadienne de football (L.C.F.) faisant l'objet d'un embargo de la part de stations de télévision locales mais jusqu'à la fin de la saison 1988 de la L.C.F. seulement. Le Conseil maintiendra cette politique provisoirement pour donner le temps à la L.C.F. et à d'autres parties intéressées de négocier des questions de droits d'émissions (Avis public CRTC 1986-278). À une audience tenue le 6 mai 1986 et portant sur le renouvellement de licences de neuf télédistributeurs de la région de Toronto, la L.C.F. est intervenue pour demander que les conditions de licence de l'embargo soient imposées aux neufs télédistributeurs. La L.C.F. était plus particulièrement préoccupée par la diffusion des matchs de ■ L.C.F. distribués par ces télédistributeurs lorsque CFTO-TV et CBLT Toronto placent un embargo sur ■ transmission réseau de ces matchs. Le Conseil a émis des renouvellements à court terme de ces licences de manière que la question puisse être examinée et que le public ainsi que toutes les parties intéressées puissent avoir l'occasion de formuler des observations (Avis public CRTC 1986-159). Le C.R.T.C. a reçu 15 mémoires dont les observations de la L.C.F., de ■ Société Radio-Canada et de l'Ontario Cable Telecommunications Association, de CTV, de la CHEX Television, d'autres radiodiffuseurs, télédistributeurs et membres du public.

Renseignements: Services d'information
Ottawa (Ont.) K1A 0N2
(819) 997-0313
Visuor (819) 994-0423

ou à l'un de nos bureaux régionaux

Tour Barrington
Pièce 428
Halifax (N.-É.) B3J 2A8
(902) 426-7997

Complexe Guy Favreau
Tour de l'Est
200 ouest, boul. Dorchester, pièce 602
Montréal (Qué.) H2Z 1X4
(514) 283-6607

Édifice Kensington
275, avenue Portage
Winnipeg (Man.) R3B 2B3
(204) 949-6306

700, West Georgia, suite 1130
Case postale 10105
Vancouver (C.-B.) V7Y 1C6
(604) 666-2111



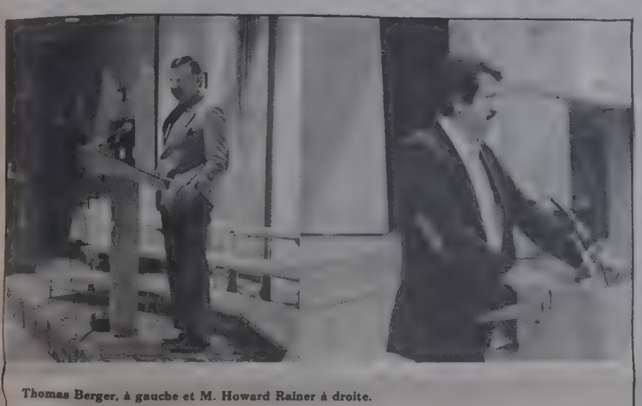
L'Aquilon

Le seul journal fra[ncophone des Ter]ritoires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 1 numéro 11 vendredi 28 novembre 1986 (mensuel)

Les 14 et 15 novembre à Yellowknife

Conférences sur le multiculturalisme



Thomas Berger, à gauche et M. Howard Rainer à droite.

Par Thérèse Doré

L'association multiculturelle des Territoires du Nord-Ouest présentait les 14 et 15 novembre derniers, une serie de conférences et d'ateliers dont le thème était sur le multiculturalisme, un engagement communautaire: être partenaire. Outre les conférences, plusieurs ateliers se sont déroulés le samedi 15 novembre. La santé, les femmes immigrantes, l'éducation et les bénéfices économiques d'une société multiculturelle se retrouvaient parmi les thèmes abordés. Egalement, pour clôturer l'événement, un débat axé sur les droits humains et les cultures a réuni plusieurs spécialistes du multiculturalisme, dont entre autres M. Constantine Passaris, économiste, M. Walter Temelini, éditeur de "la Gazetta", journal national italien et auteur de nombreuses publications traitant du multiculturalisme. Soulignons également la présence de M. John Bailey de Yellowknife, spécialiste des droits autochtones.

Lors de la soirée d'ouverture, les nombreux auditeurs ont eu l'occasion d'entendre la chorale de Mildred Hall, suivi d'une présentation de M. Thomas Berger. M. Berger est spécialiste des questions nordiques et autochtones. Sans définir le multiculturalisme, M. Berger a expliqué à l'auditoire que le Canada est composé d'une diversité de partenaires, de cultures et de langues différentes mais qui partagent une citoyenneté commune. L'établissement du bilinguisme a démontré que deux cultures (française et anglaise) peuvent vivre ensemble. Trouver des voies pour accomoder les autres cultures devrait, selon M. Berger, être possible. Il soulignait que la Charte des droits et libertés de 1982 qui garantit maintenant le français et l'anglais devrait favoriser le développement et l'usage des autres langues. Il expliquait que l'aventure canadienne, en ce sens, représentait un régime de tolérance et qu'il faut encourager les institutions et la société canadiennes dans son ensemble à promouvoir cette pluralité de cultures et de langues. Parlant des groupes autochtones, M. Berger est d'avis qu'il faut leur réserver un statut particulier puisqu'ils sont le peuple originel du Canada.

M. Rainer ouvrait les sessions d'ateliers samedi matin. Animateur hors pair, il a vite su conquérir ses auditeurs. Spécialiste amérindien des questions de l'éducation et des autochtones, il a adressé un message aux autochtones. Fiers de leur héritage culturel, ces derniers doivent oser prendre la place qui leur revient et s'affirmer de façon à se faire remarqués par le reste du Canada. Prêchant la connaissance de soi pour ensuite s'ouvrir sur l'extérieur, M. Rainer a insisté sur l'importance de l'éducation et de l'enseignement des cultures et des langues autochtones dans les communautés autochtones. Qualifiant ces derniers de maîtres de la survivance, il a confirmé le fait qu'ils sont maintenant partie intégrante du multiculturalisme canadien.

Mackenzie Cable T.V. va de l'avant

Radio-Canada sera à Yellowknife

Par Thérèse Doré

Quelques uns d'entre-vous ont peut-être sursauté vendredi le 14 novembre dernier. Vous vous apprêtiez à vous installer confortablement devant votre petit écran, l'essentiel à la portée de la main afin de passer une petite soirée tranquille à écouter les émissions françaises de Télé-Métropole au canal trois. Mais, ô surprise! Les nouvelles T.V.A. avaient fait place au Téléjournal et au Point de Radio-Canada. Si cela en choqué plusieurs, d'autres ont eu l'agréable surprise de voir pendant quatre jours la télévision d'Etat à Yellowknife.

C'est suite à une initiative de Mackenzie Cable T.V. que Radio-Canada entrera en ondes sur le câble de façon permanente à partir du ler décembre 86. **L'Aquilon** a rejoint le gérant de Mackenzie Cable T.V. M. Williams. Celui-ci nous expliquait que depuis quelques temps, la qualité du signal de TCTV (Télé-Métropole sur Cancom) laissait à désirer. Egalement, puisqu'il y avait des personnes qui en ont fait la demande, le câblodistributeur a décidé de retirer T.V.A. des ondes et de le remplacer par Radio-Canada. Télé-Métropole devrait revenir en ondes au printemps sur le canal 20 ou 21.

Bien que certains se diront contents de ce geste, il faut souligner que Mackenzie Media n'a pas jugé nécessaire d'avertir ses auditeurs de ce brusque chamgement, voulant plutôt les surprendre. La réaction du public s'est néammoins avérée positive. Radio-Canada a été contacté et personne n'avait été mis au courant de cette nouvelle.

L'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.), s'est dite surprise de l'initiative de Mackenzie Media et déplore qu'il n'y ait eu aucune consultation. L'A.C.F.T., qui est aussi membre de la Table de concertation Radio-Canada à Yellowknife, affirmait par la voix de son directeur général, M. Jean-Denis Dalphond, que cela ne modifierait en rien les actions entreprises par la Table de concertation puisque la réception des ondes radio-canadiennes est un service gratuit auquel les francophones de Yellowknife ont droit. Aussi, l'A.C.F.T. estime que le service du câble est loin du service de base (radio et télévision) déjà disponible aux francophones et anglophones du reste du Canada.

Du côté de la Table de concertation, diverses actions seront entreprises prochainement. Des lettres seront envoyées au ministre des Communications, l'Hon. Flora Mcdonald, et à la direction de Radio-Canada. Les membres de la Table contacteront également CBC North afin de discuter de la possibilité de la diffusion d'une émission française sur les ondes de CBC.

La Table de concertation, représentant six organismes francophones/francophiles, avait déjà envoyé une pétition au C.R.T.C. demandant Radio-Canada à Yellowknife. Le président de la Table, M. Jean-Pierre Thérien, avait présenté en septembre dernier un mémoire devant le C.R.T.C. expliquant la situation particulière des franco-ténois dans le dossier Radio-Canada.

Une hausse de salaire de 4%

Par Thérèse Doré

Le 13 novembre dernier, les employés du gouvernement territorial se voyaient confirmer une augmentation salariale de 4%, rétroactive à partir du ler avril 1986.

En avril 86, l'offre première et finale du gouvernement représentait une hausse de 2% alors que du côté syndical, la demande se situait à 9%. Puisque les deux parties ne parvenaient pas à une entente, elles ont dû recourir à l'arbitrage.

Le président du "Public Service Association", M. Darm Crook, s'est dit satisfait de l'entente mais a précisé que "si le gouvernement avait négocié de bonne foi dès le début, nous en serions arrivés probablement au même accord. L'attitude de "c'est à prendre ou à laisser" du gouvernement n'a été qu'une perte de temps et d'argent."

Le gouvernement territorial compte environ 4,500 employés à son service (incluant les sociétés diverses). La hausse ne s'applique pas aux députés, ministres et chefs de cabinet.

SOMMAIRE

L'Association des francophones de Frobisher Bay

Le bilan de l'année

Par Louise Magnan

L'Association de francophones de Frobisher Bay a un nouveau conseil exécutif pour l'année 86-87. Son président, Gilles Turmel, sera assisté de Myriam Alizé (vice-présidente). Les postes de trésorier et secrétaire sont comblés respectivement par Jacques Pelletier et Louise Magnan; on retrouve Jean-Yves Rancourt à la tête du comité d'aménagement du local; Louise Doucet, présidente sortante, restera membre du conseil.

L'année qui vient de se terminer fut couronnée de succès grâce à la réalisation de différents projets et à certaines activités, dont la soirée de l'Halloween, le dépouillement de l'arbre de Noël pour les enfants des membres, une dégustation de vin et fromage en mars, la cabane à sucre au mois de mai et une soirée Rétro en juin. Lors d'une soirée avec "Les bûcherons" en octobre dernier, nous avons procédé à l'élection du conseil exécutif.

Tout au cours de l'année précédente, un dossier important nous tenait à coeur, soit l'éducation. M. Allain Saint-Cyr de Yellowknife est venu s'entretenir avec les parents francophones de la communauté. Un comité, dont le but est d'étudier les besoins en matière d'enseignement du français à l'école et de soumettre un rapport à la Commission scolaire, fut mis sur pied lors de cette réunion. M. Charles McDonald, initiateur du dossier sur l'éducation française, présidait ce comité d'études depuis quelques années. Il quittera bientôt la communauté et nous profitons de l'occasion pour le remercier de l'énergie déployée au cours des années passées. Nous lui souhaitons bonne chance dans la poursuite de sa carrière.

Deux projets majeurs ont suscité notre intérêt au cours de l'année. Premièrement, la retransmission de Radio-Canada à la télévision et de Radio Cité, poste de radio francophone de Montréal. Pour ce faire, nous avons dû renouveler notre équipement de réception. M. Luc Verville, chargé de ce projet, s'est adressé aux diverses compagnies de la communauté pour recueillir les fonds nécessaires à l'achat de l'équipement. Grâce à la détermination et au dévouement de M. Verville, ce projet s'est avéré un succès. Nous remercions Luc qui, à son tour, nous quittera bientôt et lui souhaitons toute la chance possible dans ses nouvelles entreprises.

Pour notre deuxième projet, c'est mission accomplie! Nous avons fait l'acquisition d'un "butler". L'Assocition aura enfin son local.

Pour l'année qui vient, nos énergies seront concentrées principalement sur la rénovation de ce futur local. Il y aura du pain sur la planche. Tous ceux et celles qui voudront mettre la main à la pâte seront les bienvenus. Des activités sociales sont également à venir et nous suivrons de près le déroulement du dossier sur l'éducation.

Une fois de plus, nous compterons sur la participation toujours active des membres de l'Association des francophones d'Iqaluit!

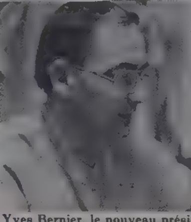


L'Association franco-culturelle de Yellowknife

Des nouvelles du nouveau président

Par Yves Bernier

L'Association Franco-Culturelle de Yellowknife a tenu, le 6 novembre dernier, une assemblée spéciale au cours de laquelle fut élu un nouvel exécutif se présentant comme suit: Robert Galipeau assumera la vice-présidence de l'organisme, Jean-Pierre Thérien a conservé son poste de trésorier alors que Giuseppa Bentivegna a hérité de celui de secrétaire. Je fus moi-même, Yves Bernier, élu président.



Yves Bernier, le nouveau président de l'ACFY.

Je tiens, au nom des francophones de Yellowknife, des membres de l'association et en mon nom personnel, à remercier l'ancien exécutif pour le travail magnifique qu'il a su accomplir tout au long de son mandat.

Un "vin et fromage" a eu lieu à salle Fraser Tower le samedi 8 novembre. Nous avons eu l'honneur d'y accueillir la chansonnière Chantal Geoffrion. Elle a su nous offrir un merveilleux spectacle en plus d'un délicieux gâteau.

Réalisations pour lesquelles j'aimerais la féliciter. L'assortiment de fromages, de salades et de biscuits, fut préparé par Danielle Bernier. Celle-ci s'était portée volontaire pour la confection de cette magnifique table. A elle aussi, bravo et merci beaucoup. Nous ne pourrions fonctionner sans ces gens se dévouant pour l'organisme; alors, les autres, ne vous gênez pas! Portez-vous volontaires pour nos prochaines soirées!

Je tiens aussi à remercier toutes les personnes qui sont venues assister à ce "vin et fromage".

Une autre assemblée de l'Association Franco-Culturelle de Yellowknife aura lieu dans les semaines à venir. Vous serez avisé par le biais du journal ou de la radio.

Météorologiquement vôtre

La fiabilité des prévisions météorologiques

Par Gilles Brien

Le service météorologique d'Environnement Canada, soit le service de l'environnement atmosphérique, surveille de près la configuration changeante du temps 24 h sur 24 et 365 jours par année. Il peut ainsi tenir tous les Canadiens au courant des conditions météo en diffusant avertissements, prévisions et aperçus.

Selon les résultats d'une récente étude à l'échelle nationale, 89% des personnes interrogées écoutent régulièrement les prévisions météorologiques et les trouvent relativement exactes, donc utiles. Une autre étude récente sur la valeur économique des renseignements météorologiques au Canada estime à au moins un milliard de dollars par année la contribution des prévisions météo à l'économie canadienne, contribution mise à profit lors de prises de décisions dans des secteurs comme l'agriculture, le bâtiment, les pêches, la foresterie, les services publics et les loisirs.

Afin de vraiment tirer le maximum des renseignements météorologiques et de prendre ainsi des décisions en connaissance de cause, les Canadiens doivent être au courant du degré d'exactitude des prévisions. La vérification des prévisions de température pour 22 villes représentatives du Canada montre qu'étaient exactes à cinq degrés Celsius près, 95% des prévisions de la température maximale du jour, 91% des prévisions du minimum de la nuit et 89% de celles du maximum du lendemain. La vérification des prévisions de précipitations pour les mêmes villes et la même période montre que la prévision de précipitations ou l'absence de précipitations faite le matin très tôt était exacte dans 78% des cas pour la journée même et 71% des cas pour le lendemain. Les prévisions ne sont pas parfaites et l'on sait que leur exactitude diminue en fonction du temps. Toutefois, lorsqu'il y a de fortes probabilités pour que la prévision se réalise, on peut alors prendre de nombreuses décisions économiquement importantes. Il est encore impossible d'établir des prévisions météo détaillées pour plus de quelques jours (cinq jours à l'heure actuelle et peut-être bientôt une semaine ou plus si les progrès techniques le permettent). On peut cependant prévoir les conditions moyennes sur plusieurs semaines. Ces données, exactes dans au moins 60% des cas, permettent aux utilisateurs de planifier leurs activités sur de plus longues périodes. Mais au fait, savez-vous quand les meilleures prévision météo jamais établies ont eu lieu? Non? Et bien nullepart ailleurs que dans la Bible, dans le livre de la Génèse ou Dieu dit à Noé: Il pleuvra 40 jours. . .

COMMENTAIRE

Multiculturel et canadien

Récemment quatre faits sans liens directs entre eux ont attiré mon attention. La publication d'une étude indiquant que les attitudes racistes des Canadiens n'avaient pas beaucoup changé ces dernières années et que les francophones y étaient plus disposés que les anglophones. Une autre étude démontrant que les Canadiens d'origine juive et asiatique sont les Canadiens les plus instruits et cela depuis 1921. Le troisième fait est un éditorial publié à Yellowknife prétendant que les organisations autochtones et les revendications territoriales ne relèvent que du "guilt-tripping" fait aux dépens des "blancs." Et le dernier est la conférence organisée par l'Association multiculturelle des T.N.-O. où j'apprenais que la population canadienne se partage également pour 1/3 de descendance française, 1/3 de descendance anglo-saxonne et 1/3 de descendance multiculturelle.

Quatre clichés constituant un portrait de la société canadienne qui n'est plus composée que de français et d'anglais et d'indiens. Un portrait reflété par la Charte canadienne des droits et libertés qui, à l'article 27, précise que l'interprétation des *droits et libertés* doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens. Mais qu'est-ce que ça veut dire? Si c'est certainement le rejet de l'assimilation à la Durham que les Canadiens français ont trop longtemps subi, qu'est-ce qu'implique la reconnaissance de la mosaïque pour une société sortant à peine de la dualité linguistique?

Gamin, à l'école primaire, je pouvais "acheter" un petit Chinois et parfois donner cinq cennes pour soutenir les écoles françaises de l'Ouest. Pour moi l'Ouest c'était anglais et le Québec français. Le Canada moins le Québec et un peu du Nouveau-Brunswick c'était anglais. Et qui acceptait de vivre au Canada (anglais) se devait de parler anglais et au Québec français. Du "Lord Durham" bien assimilé par le petit Québécois que j'étais. Vingt-cinq ans plus tard j'entends encore autour de moi ce raisonnement en plus raffiné. Ce "rejet assimilateur" où les anglais sont d'un bord, les français de l'autre et les "petits Chinois" qui eux doivent s'assimiler.

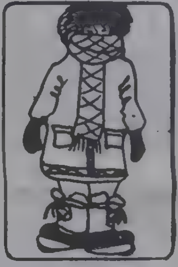
C'est pourquoi la conférence organisée par l'Assocition multiculturelle des T.N.-O. m'a déçu. Les conférenciers ont trop tenu à ne voir que le beau côté des choses. Si le Canada peut se vanter de plusieurs réussites, le tableau n'est quand même pas parfait.

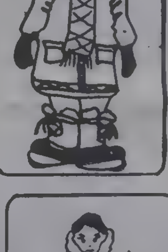
Les droits garantis dans cette belle Charte et la réalité sont souvent très différents. Que l'on songe aux droits scolaires linguistiques des francophones, aux droits des autochtones, à ceux des femmes, au droit à l'égalité pour les minorités visibles. . . Et ça, il faut le dire haut et clair. Toujours le répéter sans s'empêcher de reconnaître nos forces. L'une d'entr'elles — et autant révélatrice de cette force que de la crise canadienne — est le fait que depuis 1921, les deux groupes de Canadiens les plus instruits ne soient ni d'origine française ou anglaise. Mais cette stagnation de la scolarisation ne peut qu'alimeter les attitudes racistes qui malheureusement continuent de se retrouver plus fréquemment chez les francophones que chez les anglophones.

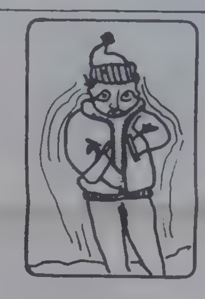
Les francophones n'ont pas le monopole des attitudes racistes. L'esprit d'ouverture chez un groupe n'est possible que s'il est convaincu que l' "ancienne majorité" ne cherche plus à l'assimiler. Plusieurs communautés culturelles vivent toujours dans cette crainte. Et chez nous dans les Territoires, un éditorial assimilant au "guilt-tripping" la reconnaissance des droits autochtones justifie cette crainte pour les Dene.

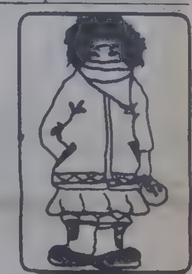
Si le multiculturalisme canadien est plus que des mots sur du papier, la préservation des différences culturelles, le respect et la reconnaissance de la valeur de ces différences et la participation en pleine égalité dans la société canadienne doivent être le but de tous les Canadiens. Exprimer ses droits n'est plus la fin de tout mais constitue l'obligation d'entendre ceux d'autrui. C'est un projet. Ce n'est pas encore la réalité. C'est pourquoi les conférences comme celle de l'Association multiculturelle des T.N.-O. doivent nous brasser les méninges un peu plus.

Joseph-Arthur Lavoie

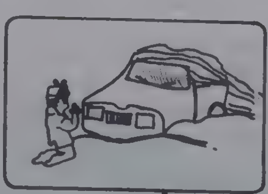




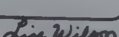












Ah! que les temps s'abrègent, viennent les vents et les neiges. Vienne l'hiver en manteau de froid. Vienne l'envers de l'été du roi. . . L'heure du gel et du givre. L'HIVER. Claude Léveillée

L'EQUIPE

l'aquilon

Rédacteur en chef: Thérèse Doré
Correction: Thérèse St-Martin
Collaborateurs:
Gilles Brien
Yves Bernier
Jean-Denis Dalphond
Louise Magnan

Publiciste: Denis Gadoury
920-2919
C.P. 1325
Yellowknife T.N.-O.
X1A 2N9

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (L'A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilon** est rendue possible grâce à une subvention du secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à **L'Aquilon** doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteurs. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat.

INFORMATION

D'après Louis-Edmond Hamelin

Les grands problèmes canadiens sont des problèmes nordiques



M. Louis-Edmond Hamelin, qui c'est mérité le prix de la recherche scientifique sur le nord.

Par Thérèse Doré

Cette année, le prix de la recherche scientifique sur le Nord a été décerné à M. Louis-Edmond Hamelin. M. Hamelin, professeur è l'Université Laval est une sommité en matière d'environnements polaires. Depuis 1948, il s est interessé à l'étude et aux recherches nordiques ainsi qu'aux groupes autochtones. Il a, entre autres, écrit un ouvrage de référence intitulé **Nordicité canadienne**.

M. Hamelin a été membre nommé de l'Assemblée législative de 1971 à 1975. Il fut le dernier francophone à siéger à cette assemblée. Le premier francophone a été M. Louis Audette, également membre nommé de 1947 à 1959.

M. Hamelin faisait part à **L'Aquilon** de quelques unes de ses observations concernant l'avenir du Nord au sein du Canada. D'après M. Hamelin, les grands problèmes canadiens sont des problèmes nordiques. Le Canada devrait, au cours des prochaines années, faire en sorte de diminuer l'isolation que vivent les populations nordiques. Le développement économique du pays est fortement lié à celui du Nord.

M. Hamelin comparait le développement économique d'ici à celui du Nord du Québec. En peu de temps de temps, on a vu le secteur hydro-électrique se développer considérablement. La Baie James fournit maintenant l'éctricité aux villes du Québec, de l'Ontario et de New-York. Le même phénomène devrait se reproduire ici pour les secteurs de l'hydrocarbure et du minerai. M. Hamelin croit que les récentes fermetures d'industries que nous connaissons dans certaines régions des Territoires sont ponctuelles et pour de courtes périodes.

Concernant les droits et revendications des peuples autochtones, M. Hamelin croit que d'ici 10 à 20 ans, ils devraient être résolus, seules des questions techniques sont encore à régler. Il faut cependant arriver à une conclusion tôt ou tard car le développement tant du Nord et du pays sont étroitement liés à ces questions.

M. Hamelin se dit confiant dans l'avenir du Nord. Le Nord est et demeurera une valeur sûre. D'ailleurs, la proportion de gens du Sud qui s'intéressent et comprennent le Nord va en augmentant.

C'est ainsi qu'en 1986, près de 35 universités canadiennes offrent le programme d'études nordiques et qu'environ 1,000 étudiants y sont inscrits. Cela démontre donc l'intérêt croissant des chercheurs et scientifiques pour le Nord et confirme l'importance de ses répercussions sur l'ensemble du développement et de l'économie canadienne.

Prix de la recherche scientifique sur le Nord

Créé en 1983, le prix sert à souligner toute l'importance que revêtent la recherche et les connaissances scientifiques pour la mise en valeur et, plus généralement, pour l'avenir du Nord canadien. Elément central du prix, la Médaille du Centenaire a été conçue afin de commémorer le centième anniversaire de la première Année polaire internationale (1882 - 1883), symbolisant la participation du Canada et de onze autres pays à cette première activité de coopération internationale en science nordique.



franco~capsules



Une collaboration spéciale de J.-Louis Fontaine

L'Almanach Populaire Catholique 87 est maintenant disponible en kiosque et dans les librairies. Volume de 800 pages, il se vend au prix de 6,75$. Selon l'éditeur de la Revue Sainte-Anne, c'est un livre exceptionnel contenant une mine de renseignements sur tout ce qui touche la religion. C'est le seul almanach du genre de langue française. Info: Almanach Populaire Catholique, Case Postale 1000, Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec), G0A 3C0.

A Saskatoon en Saskatchewan, une troupe de danse folklorique a récemment vu le jour. Elle sera animée par Jean Dupéreault, auparavant associé aux "Danseurs de la Rivière" de Gravelbourg, du sud de la province. Quelques 26 personnes étaient présentes à la première réunion. Ce groupe désire rejoindre tous ceux qui aiment danser, de 4 ans à ... SOURCE: L'Eau Vive de la Saskatchewan.

Le journal mensuel "le Ven'd'est", de Petit Rocher au Nouveau-Brunswick, servira cette année d'instrument de travail dans les cours de langue FR-1885 et FR-1886. M. Yves Bolduc, directeur du département des Etudes Françaises de l'Université de Moncton, a indiqué qu'un grand nombre d'étudiants de première année se son-

Suite la page suivante

Franco-capsules

Suite de la page 4

abonnés au mensuel acadien en plus du magazine québécois, l'Actualité. SOURCE: Hebdo-Campus de Moncton.

L'Université Laurentienne de Sudbury, dans le nordest ontarien, innove en créant un programme d'études en administration de coopératives. Disponible depuis septembre de cette année, ce nouveau cours mènera à un baccalauréat en commerce, administration de coopératives. La Fédération des caisses populaires de l'Ontario contribuera financièrement à la réalisation du programme en remboursant à l'Université laurentienne une partie de frais. SOURCE: Le Mouvement d'Ottawa.

Les Editions des Plaines, l'une des deux maisons d'édition d'expression française basées à Saint-Boniface du Manitoba, vient d'annoncer la parution du livre "Un héros malgré lui" de Marcel Durieux. Ce livre de 244 pages relate la lutte pour la vie lorsqu'elle prend des proportions qu'on peut qualifier d'héroïques. Isolement dans l'inconnu, blizzards, feux de prairie, mort des siens ont marqué l'apprentissage de l'auteur canadien. INFO: Editions des Plaines, Case Postale 123, Saint-Boniface (Manitoba), R2H 3B4.

Dans un article rédigé par Jocelyne Allard dans le numéro de septembre du mensuel "Le Ven'd'est", il est *question d'une* première usine de *croustilles* à l'Ile-du-Prince-Edouard qui ouvrirait ses portes dans la région Evangeline.

Le projet est modeste, mais audacieux: construire à Urbanville, près de Wellington, au coeur de la région Evangeline, une usine ultra-moderne capable de transformer deux millions de livres de pommes de terre cultivées localement. Les promoteurs du project visent cinq à dix pour cent du marché des Maritimes évalué à 35 millions de dollars de croustilles par année. Le président de la Coopérative de croustilles de L'Ile-du-Prince-Edouard Ltée est Jean-Paul Arsenault.



CANADA
L'énergie chez vous

Dix étapes simples pour améliorer la gestion de l'énergie au foyer

1) **Abaissez le thermostat.**
Cette mesure simple ne coûte rien mais peut diminuer considérablement vos frais de chauffage. Pour chaque degré au-dessous de 20°C sur votre thermostat, pour une période de 24 heures, votre consommation de combustible diminue d'environ 5 %. Si vous avez une vie très mouvementée, vous auriez peut-être avantage à vous procurer un thermostat à minuterie.

2) **Localisez les pertes de chaleur dans votre maison.**
Recherchez les fuites d'air dans les murs extérieurs ainsi qu'autour des portes et des fenêtres. Passez une plume, un morceau de tissu ou un générateur de fumée autour des endroits que vous vérifiez. S'il y a du mouvement, c'est que vous avez découvert une fuite. Par ailleurs, vérifiez le niveau et l'état de l'isolation dans les murs de charpente et les murs du sous-sol, les vides sanitaires et les entretoits. Vérifiez si un pare-air-vapeur a été installé du côté intérieur de l'isolant.

3) **Colmatez toutes les fuites.**
Faites le nécessaire pour colmater toutes les fuites que vous avez découvertes. Utilisez un matériau de calfeutrage pour les joints non mobiles et des coupe-bise pour les joints mobiles.

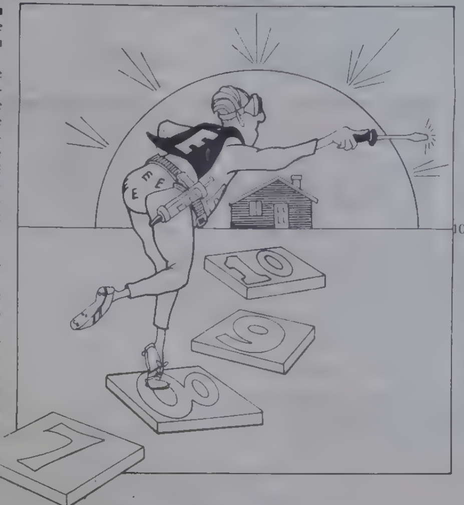
4) **Isolez ou améliorez l'isolation existante.**
Votre maison doit être entièrement isolée conformément aux normes minimales recommandées. Les économies que vous pourrez réaliser en améliorant l'isolation dépendront largement de la quantité de matières isolantes déjà installées. Vous devrez accorder la priorité aux endroits les moins bien isolés. Toutefois, améliorer l'isolation est une opération plus facile et moins coûteuse à certains endroits.

5) **Installez des contre-portes et des contre-fenêtres.**
Les contre-portes et les contre-fenêtres contribuent à réduire les pertes de chaleur en résistant aux infiltrations d'air et en constituant une barrière thermique supplémentaire. Vous pouvez aussi vous procurer des toiles de plastique qui s'installent temporairement à l'intérieur des fenêtres et des porte-fenêtres.

6) **Vérifiez le rendement de votre système de chauffage.**
Au moment d'effectuer la mise au point annuelle de votre système de chauffage, votre technicien en entretien sera en mesure d'effectuer un test de rendement de l'appareil. Une mise au point régulière est essentielle pour assurer un fonctionnement efficace et sûr de tout système de chauffage utilisant un combustible.

7) **Faites faire la mise au point de votre systeme de chauffage, améliorez-le ou remplacez-le.**
Votre technicien est en mesure de vous conseiller sur les principales façons d'améliorer le rendement de votre système de chauffage. Dans les cas extrêmes, vous aurez peut-être à vous procurer un nouvel appareil. Si tel est le cas, n'oubliez pas de penser au rendement lorsque vous comparez différents modèles.

8) **Limitez la production d'humidité pendant l'hiver.**
Éliminez les problèmes de condensation en évitant le plus possible de produire de l'humidité dans votre maison. Par exemple, ne mettez votre lave-vaisselle en marche que lorsqu'il est complètement rempli et ne faites pas sécher de vêtements à l'intérieur.



9) **Augmentez la ventilation partout ou cela est nécessaire.**
Si de sérieux problèmes de condensation ou une mauvaise qualité de l'air affectent votre maison, il se peut que vous ayez à améliorer la ventilation. Cette solution, toutefois, ne doit être envisagée qu'en dernier recours. N'augmentez pas la ventilation plus qu'il ne le faut pour corriger le problème.

10) **Utilisez l'énergie de façon avisée.**
Il s'agit d'un dernier conseil, mais c'est l'un des plus importants. En utilisant de façon rationnelle votre système de chauffage et de climatisation, votre chauffe-eau, vos appareils électroménagers et vos appareils d'éclairage, vous pourrez réduire de beaucoup vos frais d'énergie.

Conseils pour l'achat de bois de chauffage

L'entreposage du bois de chauffage en prévision de la période hivernale est devenu une activité courante pour nombre de foyers canadiens.

Certains font eux-mêmes tout le travail, mais la plupart des Canadiens n'ont pas la chance d'avoir accès à une parcelle de terre boisée ou encore d'en posséder une. Ainsi, les fournisseurs de bois de chauffage doivent répondre à une demande de plus en plus grande.

Les marchands de bois de chauffage publient régulièrement des annonces dans les journaux locaux et sur les tableaux d'affichage des collectivités. Vous voudrez peut-être demander à un ami ou à un voisin qui chauffe déjà au bois de vous recommander un fournisseur.

Pour les marchands de bois de chauffage, le début du printemps est la saison morte; c'est donc l'occasion idéale pour vous approvisionner. Il y a cependant une raison plus importante pour cela. Le bois coupé en hiver et vendu au printemps a le temps de sécher avant d'être utilisé. Le bois sec brûle mieux, dégage plus de chaleur par corde, et présente moins de risque d'accumulation de créosote dans la cheminée. Pendant l'été, le bois fendu et entreposé à l'abri perdra, par évaporation, plus de la moitié de l'humidité qu'il contient.

Si vous achetez votre bois de chauffage à l'automne, faites en sorte de choisir du bois bien sec. Le bois qui est assez sec est fendillé aux deux extrémités.

De plus, soyez bien sûr de ce que vous obtenez quand vous achetez du bois de chauffage d'un marchand. L'unité de mesure normale du bois de chauffage est la corde. Elle mesure 1,2 m sur 1,2 m sur 2,4 m (4 pi sur 4 pi sur 8 pi).

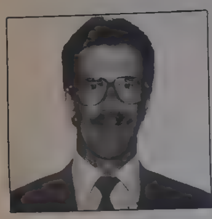
Toutefois, d'autres mesures sont aussi utilisées, y compris la corde de bois de poêle et la corde mince. Une corde de bois de poêle ou corde mince de 40 cm (16 po) correspond au tiers d'une corde entière de 120 cm (48 po) et peut donc aussi être désignée sous le nom de tiers de corde. Le contenu réel en bois solide d'une corde est le facteur le plus important, mais il est malheureusement presque impossible à mesurer. Si la corde contient de nombreux espaces vides, le contenu en bois solide par corde sera faible. Lorsque vous allez acheter du bois, assurez-vous de comparer des quantités identiques de bois.

Il faut aussi porter une attention particulière à l'essence de bois que vous achetez. Même si la valeur thermique par kilogramme de bois sec est presque identique pour toutes les espèces, la valeur thermique par corde varie énormément. Les bois durs, plus denses, comme l'érable, le chêne et le frêne sont préférables pour le chauffage et leur prix est donc plus élevé. Les bois plus mous, comme le peuplier et l'épinette, sont souvent moins chers et conviennent parfaitement pour les petits feux de courte durée, le printemps et l'automne quand on n'a pas besoin d'un rendement thermique élevé.

On peut réduire le coût du bois de chauffage en l'achetant en billes pour le tronçonner et le fendre soi-même. Si un fournisseur local peut vous offrir le bois sous cette forme, vous pourrez réaliser des économies substantielles. Toutefois, certaines espèces comme l'orme sont difficiles à fendre. Il pourrait alors être profitable de louer une fendeuse mécanique pour une journée et de la partager avec des amis et des voisins.

Énergie, Mines et Ressources Canada
Energy, Mines and Resources Canada

SOCIÉTÉ



$$ Pour son argent $$

Planifier votre retraite

Qui veut se retirer à l'âge de 65 ans et dépendre de la pension fédérale ou de la générosité de sa famille? Si l'on posait cette question à plusieurs personnes, il est presque certain qu'elles répondraient non. La plupart des gens espèrent se retirer du marché du travail avant l'âge officiel de la retraite et être assurés d'un certain confort afin de jouir le plus possible des belles années qui restent.

Arrivé à 65 ans, chacun veut être riche et indépendant. Nous aspirons tous à profiter pleinement de ces années. Malheureusement, ce ne sera pas le cas de la majorité. La raison en est bien simple. Ce n'est pas que nos plans auront échoués mais plutôt parce que nous n'en avions pas un ... c'est tout.

D'après Statistiques Canada, seulement 5% des gens ayant travaillé 40 ans et plus vivent confortablement et profitent de leur retraite. Un des facteurs pouvant expliquer ce faible pourcentage est le manque d'éducation en matière de fiducie. Il est déplorable de constater que l'école n'offre aucun cours se rattachant à l'administration de notre argent.

Il existe deux moyens d'obtenir de l'argent: travailler et investir. Afin de pouvoir jouir des revenus de la deuxième source, il faut être en mesure d'épargner, et pour cela il faut se faire un budget. Un fois cette étape réalisée, notre but est plus facile à atteindre. On devrait tout de suite prévoir un compte "épargne". On a trop tendance à dépenser notre argent une fois les factures payées.

Ensuite, on peut mettre en pratique une formule gagnante pour atteindre le succès financier. Elle est très simple: [TEMPS + ARGENT × TAUX DE RETOUR]. Quel est le facteur le plus important dans cette formule? L'exemple suivant nous permettra de le déterminer:

Exemple 1: Age 25 - $30.00/mois × 40 ans (total $14,000) à 12% de retour = $352,943.19.

Exemple 2: Age 45 - $60.00/mois × 20 ans (total $14,400) à 12% de retour = $59,355.30

Exemple 3: Age 25 - $30.00/mois × 40 ans (total $14,400) à 15% de retour = $939,481.00

Exemple 4: Age 45 - $60.00/mois × 20 ans (total $14,000) à 15% de retour = $89,834.00.

Si votre but est d'atteindre à 65 ans un montant de $350,000.00, et que vous avez 45 ans, vous devrez investir $350.00/mois à 15% comparé à $30.00/mois si vous aviez commencé à l'âge de 25 ans.

Comme vous pouvez le constater, le facteur temps est le plus important. Si vous commencez dès aujourd'hui à préparer votre retraite, il vous sera possible de vous retirer avec confort.

Pierre Lacasse est un consultant en applications financières et assurances avec Ted Thomson Insurance & Investment à Yellowknife.

La francisation des T.N.-O.

Les taxis prennent de l'avance

Par Thérèse Doré

Dans quelques mois, les usagers de la compagnie de taxis de Yellowknife, City Cab, pourront bénéficier d'un nouveau service en français. Le bon de transport connu sous l'appelation anglaise "transportation voucher" deviendra bilingue. Mince amélioration diront certains mais il n'en demeure pas moins que City Cab prend de l'avance par rapport à plusieurs autres institutions territoriales. Rien n'obligeait City Cab à fournir à ses usagers francophones un bon de transport bilingue. Seulement, avec la construction du nouvel aéroport et la politique de bilinguisme du ministère fédéral des Transports, l'affichage bilingue de tous ceux fréquentant de près ou de loin l'aéroport est sûrement bien apprécié.

Envidement, City Cab écoulera ses réserves unilingues de bons de transport avant de mettre en circulation les nouveaux bilingues. Bravo à cette initiative et espérons qu'elle sera suivie par plusieurs autres commerces et organismes.



Les taxis offriront des bons de transports bilingues prochainement

Douze moyens de tuer une association

1. **N'assistez pas aux réunions.**
2. Si par hasard vous venez, arrivez trop tard.
3. Critiquez le travail des dirigeants et des membres.
4. **N'acceptez jamais de poste, c'est plus facile de critiquer que de réaliser.**
5. Fâchez-vous si vous n'êtes pas membre d'un comité et, si vous en faites partie, ne faites jamais de suggestions.
6. Si le président vous demande votre opinion sur un sujet, répondez que vous n'avez rien à dire; après la réunion, dites à tout le monde comment les choses auraient dû se passer.
7. Ne faites que ce qui est absolument nécessaire, mais quand d'autres membres retroussent leurs manches et donnent leur temps de tout coeur et sans arrière-pensée, plaignez-vous que l'association est conduite par une clique.
8. **Retardez le paiement de votre cotisation aussi longtemps que possible.**
9. Ne vous souciez pas d'amener de nouveaux membres.
10. Plaignez-vous qu'on ne publie jamais rien au sujet de votre activité.
11. Gardez-vous bien de prendre connaissance de bulletins ou publications pertinents qui vous parviennent régulièrement.
12. **La solidarité c'est trop beau pour être vrai, voyons. Les affaires sont les affaires.**

L'encan des célébrités

Un peu de tout pour toutes les bourses

Par Thérèse Doré

Le "N.W.T. Council for Disabled Persons" présentait le 21 novembre dernier à la salle Caribou du Yellowknife Inn son encan annuel des célébrités afin de ramasser des fonds. Pour le public, c'était l'occasion de se divertir et aussi de se procurer des articles pour le moins inusités dans certains cas. Deux encans se déroulaient simultanément; l'encan traditionnel où l'encanteur a mis en vente environ 40 articles et l'encan silencieux où le public était invité à enchérir sur une feuille de papier.



L'encan silencieuse a été fort populaire tout au long de la soirée.

Pour la modique somme de $40.00, vous auriez pu vous acheter un souper à l'Explorer Hotel en compagnie du maire de Yellowknife, M. McGrath. Quelques politiciens se sont risqués à tâter le pouls de leur popularité. Ainsi, un souper aux homards avec M. Ted Richard, membre de l'Assemblée législative (M.A.L.) s'est vendu $112.00 alors qu'un souper au restaurant "The Office" avec M. Bob McQuarrie (M.A.L.) valait ce soir-là $77.00. C'est M. Mike Ballantyne, ministre de la justice qui a suscité le plus d'intérêt, faisant monter les enchères jusqu'à $130.00.

Une soirée au son du Pipe Band ne se donnait pas. Le groupe de musique écossaise, composé de fanfarons de la cronemuse a permis au "Council for Disabled Persons" d'entrer dans ses caisses une somme non négligeable de $450.00. Une centaine de commerces et d'organismes ont ainsi donné plusieurs articles, objets et autres au "Council" lui permettant de mettre à l'encan une grande variété de produits qui ont attiré l'attention de la centaine de personnes présentes ce soir-là.

Près d'une certaine de personnes étaient présentes lors de l'encan des célébrités organisé par le "Council for disabled persons".

L'encan des célébrités, qui en est à sa 7ième année, a permis au "Council for Disabled Persons" d'amasser pas loin de $12,000, sinon plus. Cette association est une association de volontaires à but non-lucratif. Elle vise à encourager les personnes handicapées et leur famille à identifier et exprimer leurs besoins afin de permettre aux handicapés une meilleure qualité de vie. En plus d'offrir certains services, (service d'autobus, location de chaises roulantes, ateliers divers, etc.), l'association voit à promouvoir et défendre les droits et intérêts des personnes handicapées.

INVITATION A CONCOURIR AU PRIX CHAMPLAIN 1986

Le Conseil de la vie française en Amérique invite les écrivains de langue française à participer à la 30e édition de son concours littéraire annuel pour le Prix Champlain, d'une valeur de $1,500.

Ayant pour but d'encourager la production littéraire chez les francophones vivant à l'extérieur du Québec et d'intéresser les Québécois à écrire sur des thèmes ayant trait aux francophones hors Québec, le concours littéraire du Prix Champlain est ouvert, cette année, à tout ce qui touche l'érudition.

Les règlements du concours veulent en effet que le prix soit attribué, alternativement, une année à une oeuvre d'érudition et l'autre à une oeuvre de fiction. Les travaux soumis doivent avoir été publiés ou faire l'objet d'un contrat d'édition.

Les candidats doivent faire parvenir quatre exemplaires de leur création au Conseil, avec leur curriculum vitae, avant le 31 décembre 1986, le timbre postal en faisant foi.

On peut se procurer tous les renseignements nécessaires et les formulaires d'inscription au concours en s'adressant au secrétariat du Conseil de la vie française en Amérique, 59 rue d'Auteuil, Québec G1R 4C2, tél.: (418) 692-1150.

CULTURE

Le département des ressources renouvelables présente

"TRUE NORTH", une nouvelle bande dessinée

Par Thérèse Doré

Les héros sont des Inuit, et ils partagent la vedette avec les ours polaires, les baleines, les loups blancs et les autres animaux du Nord. Le décor, d'immenses étendues de glace. Les histoires sont celles de vaillants chasseurs, pêcheurs, ou encore de personnages de légendes inuites. Nous pouvons suivre leurs aventures dans la nouvelle publication du département territorial des ressources renouvelables: "True North". Elle est aussi la plus originale et la plus populaire.



Il faut dire que le département a trouvé la formule gagnante soit la bande dessinée. Cela change des cahiers austères où l'on peut trouver de l'information sur les animaux d'ici et leur habitat. Qu'est-ce qui a amené le département des ressources renouvelables à pencher pour ce format? Dans un premier temps, "True North" a été créé par des particuliers pour l'Expo 86. Et puis, M. Ed Hall, responsable des publication du département des ressources renouvelables a trouvé l'idée charmante. Pourquoi ne pas en faire une publication gouvernementale? M. Hall a donc contacté les auteurs de "True North". M. Harris, de Rankin Inlet, assisté MM. Harrington, Mowat, Huston et quelques autres, avaient entrepris ce projet afin de présenter aux visiteurs du pavillon des T.N.-O. à Expo 86, une autre vision du Nord.

Ce même numéro a été acheté par le gouvernement territorial et plublié in extenso (sauf la première page) sous les couleurs du département des ressources renouvelables. M. Hall nous explique que "True North" permet de communiquer aux lecteurs les principes de base de la conservations des ressources du Nord. Par exemple, dans une des histoires du prochain numero le héros choisira d'épargner la vie d'une maman ourse et de ses petits afin de préserver l'espèce et par le fait même, de permettre à ses enfants d'avoir la possiblité de chasser à leur tour. Préservation de la faune et de la flore, éducation des utilisateurs et respect de la [illegible] ce sont les paramètres des histoires.

Chaque parution comprendra trois histoires différentes. le département se chargera du script et fera appel à des contractuels pour les illustrations et les couleurs. Tiré à 10.000 exemplaires, "True North" ne sera publié qu'une fois l'an. Augmenter le nombre de parutions par année demandera une trop grande charge de travail au sein du département. Le deuxième numéro de "True North" d'une trentaine de pages sera disponible gratuitement au printemps ou cet été aux bureaux régionaux du département des ressources renouvelables. Egalement, le département met à la disposition du public d'autres publications telles que "NWT Wildlife Notes", "Arctic Wildlife Series". Toutes ces publications sont disponibles en anglais, quelques unes destinées aux régions du Keewatin et de la Terre de Baffin sont en inuktituk. Le département ne publie aucun document destiné au public en langue Dene puisque, selon M. Hall, il y a très peu de Dene qui lisent ou écrivent dans leur langue maternelle.

25 années au coeur de la politique

"Attendez que je me rappelle. . ."

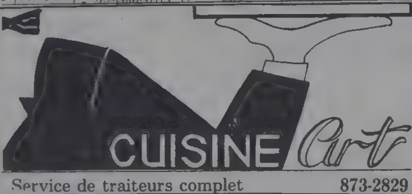
On attendait ce livre depuis lontemps. Et, il plaira sans aucun doute à la majorité des personnes qui le liront. Ce qui caractérise ce livre, c'est justement qu'il n'est pas écrit pour les spécialistes, mais pour le grand public. M. Lévesque a toujours bien plus aimé le monde ordinaire que les politicologues et, surtout, les journalistes. C'est donc aux premiers qu'il a voulu faire cadeau du récit de sa vie.

Et ce cadeau leur plaira. Le récit est bien écrit, rapide, clair, toujours intéressant. La partie qui porte sur son enfance et son adolescence est pleine d'humour et de finesse et constitue un bon portrait d'un certain Québec des années 20 et 30.

M. Lévesque avait souvent raconté ses expériences de correspondant de guerre, mais le récit qu'il en fait aujourd'hui est de loin le plus saissant et le plus émouvant. S'il a un peu embelli cette période particulièrement passionnante de sa vie — il s'en est excusé — il ne fait toutefois pas preuve de narcissisme. Sa modestie bien connue l'amène plutôt à se moquer un peu de ce héros dont il a quand même raison d'être fier.

Les plus grand mérite de son livre reste de tracer, au long des quelques 500 pages du récit, un bon portrait de lui-même. Il apparaît tel qu'il est, avec ses immenses qualités et ses non moins grands défauts. Ceux qui l'aiment auront l'impression de le connaître mieux après avoir passé une dizaine d'heures avec lui.

Fascinés par l'exceptionnel homme politique qu'est l'auteur, ils auront l'occasion de le voir de près et de l'entendre raconter avec talent le roman peu banal qu'est sa vie.



LE COIN DES JEUNES

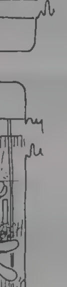


Les enfants de Mildred Hall devant leur murale de l'hiver.



Les tous jeunes se sont bien amusés aussi à faire de jolis flocons.









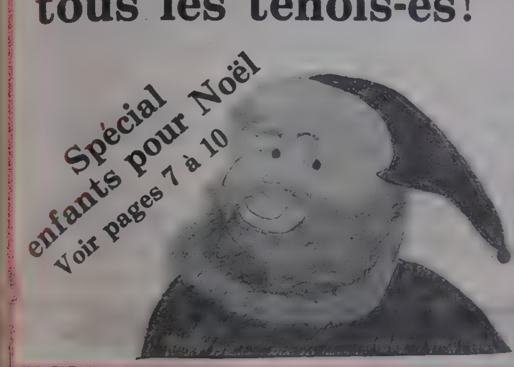


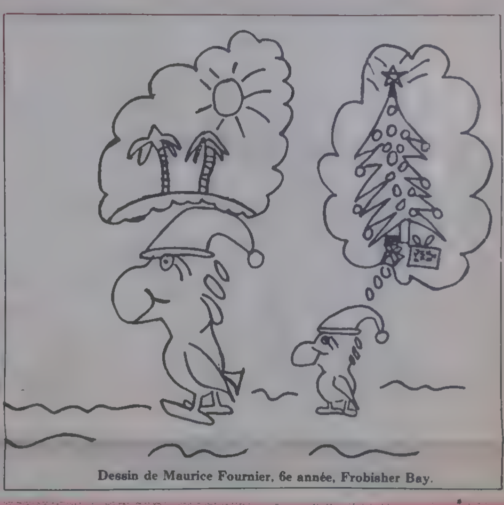
L'aquilon

Le seul journal franc ... oires du Nord-Ouest

25¢ à Yellowknife 50¢ dans les Territoires Vol. 1 numéro 12 vendredi 19 décembre 1986 (mensuel)

Joyeux Noël et Bonne Année à tous les ténois-es!




Dessin de Maurice Fournier, 6e année, Frobisher Bay.

La priorité du gouvernement fédéral et territorial

Stimuler l'économie des Territoires

Par Thérèse Doré

Récemment, les comités d'action fédéral et territorial sur le développement économique des Territoires du Nord-Ouest convoquaient la presse et présentaient de nouvelles initiatives afin de redresser la situation économique des T.N.-O.

C'est en septembre dernier que se sont créés ces comités spéciaux. Suit à la baisse des prix des minéraux et des fourrures et à la diminution des activités pétrolière et gazière, les gouvernements fédéral et territorial ont décidé d'unir leurs efforts et d'agir rapidement pour redresser la situation économique. Siègent sur le comité fédéral pour l'Arctique, Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord), Marcel Masse (Energie Mines et ressources), Jake Epp (Santé et bien-être) et les députés fédéraux des T.N.-O., Dave Nickerson et Thomas Suluk. Le comité territorial est présidé par Tagak Curley (Développement économique et tourisme), assisté de Tom Butters (Finances, énergie mines et ressources), et Michael Ballantyne (Justice et Société des logements des T.N.-O.).

Des initiatives conjointes et respectives de la part des deux gouvernements ont été annoncées. Parmi celles élaborées par les deux gouvernements, une somme de 9 millions de dollars est réservée à la construction d'un gazoduc par les Inuvialuit à Tuktoyaktuk. Des crédits supplémentaires seront accordés pour des ateliers sur le piégeage dans les communautés de l'Arctique et un projet sera mis en oeuvre pour éliminer les déchets solides accumulés dans la région du delta du MacKenzie.

Le gouvernement fédéral, annonçait le ministre McKnight, emploiera au total une somme d'environ 20 millions de $ dans l'économie des Territoires. Ainsi, le fédéral prendra des mesures afin d'augmenter ses achats dans les T.N.-O. Dix-huit projets de rénovations d'établissements de santé seront entrepris totalisant une somme de 6,3 millions de $ en 1986-87.

Au niveau de l'immobilasation, le fédéral dépensera un peu plus de 3 millions de dollars en 86-87 pour des travaux de constructions et de rénovations d'immeubles dans les régions de Baker Lake, Yellowknife, Nanisivik, Fort Smith, Cape Dorset, Grise Fiord et la région de la rivière Aklavik.


De gauche à droite, MM. Mike Ballantyne, Bill McKnight, Tagak Curley en conférence de presse.

Du côté territorial, M. Ballantyne affirmait qu'un montant se situant entre 20 et 30 millions de dollars serait alloué dans le but de développer divers projets et politiques économiques. Les arts et l'artisanat, des travaux de construction dans l'ensemble des Territoires, le logement public, les investissements régionaux, les services d'entretien et de réparations seront les secteurs dont le gouvernement territorial tentera de stimuler au cours de la prochaine année.

Les comités d'action, en plus de mettre sur pied des stratégies à moyen et long terme pour stimuler l'économie du Nord, tenteront de développer l'enterprise et le marché de la main d'oeuvre locales tant dans l'est que dans l'ouest de l'Arctique.

SOMMAIRE

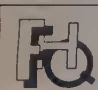
Météorologiquement vôtre

La lune et le temps

Par Gilles brien, du bureau météorologique de Frobisher Bay.

Une foule de fausses croyances ont pour origine le lien que les gens font entre la lune et le temps qu'il fait sur terre. Vous devez tous en connaître certaines mais d'autres sont peut-être inédites pour vous. Selon une première croyance si le croissant de la nouvelle lune est orienté vers le bas c'est une lune "mouillée" parce qu'elle ne retiendra pas l'eau, ce qui voudrait dire que le mois à venir ne sera pas beau. Par contre si le croissant est orienté vers le haut c'est une lune sèche, parce qu'elle retient l'eau, il fera donc beau pour le mois. Une autre croyance dit qu'il gèle lorsque la lune est pleine, il ne faut donc pas planter dans son jardin sans avoir soigneusement consulter son almanach afin de vérifier si la lune est dans une bonne phase. Un autre groupe de personnes est convaincu que lorsque la nouvelle lune apparaît loin dans le sud c'est un signe de temps chaud. En réalité, bien sûr, la position du croissant dépend de la face de la lune qui est éclairée par le soleil. Le coté de la lune qui est visible la nuit dépend entièrement de sa position par rapport au soleil et les changements se font selon un ordre régulier tous les ans. Que le soleil éclaire la lune un peu plus bas ou un peu plus haut n'influe en rien sur le temps qu'il fait ou qu'il fera. Pour les mêmes raisons, la présence de la lune basse au loin dans le sud ou haute dans le ciel au nord ne signifie absolument rien du point de vue météorologique. Pour ce qui est de la pleine lune qui influencerait un gel du sol la nuit et bien, un bon relevé météorologique des gelées du sol de nombreuses années consécutives serait à même de démolir ce dicton car la seule conclusion qu'on pourait en tirer est qu'il y a autant de rapport entre les gelées nocturnes et la pleine lune qu'entre un siège de bicycle et un poisson rouge.

Joyeuses fêtes à tous.



La Fédération des Francophones Hors Québec Inc.

1404-1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B6
Tél. (613) 563-0311

La F.F.H.Q. son histoire, ses activités.

La Fédération des francophones hors Québec — F.F.H.Q. — commence aujourd'hui une série de cinq articles à paraitre mensuellement dans les journaux de l'association de la presse francophone hors Québec ; il y en vingt-trois à travers le pays. Nous avons réservé cet espace dans l'intention de rejoindre le plus de francophones possibles pour les informer.

D'abord, il faut dire que des associations francophones existaient dans la plupart des provinces dès le début du siècle. Notamment, l'Association franco-culturelle de la Saskatchewan (1912), la Société Nationale des Acadiens (1881) et l'Association canadienne-française de l'Ontario (1910). Au début des années '70, neuf associations provinciales se rencontrent pour mettre en commun leurs préoccupations relativement à l'anglicisation des francophones. On examine l'état des chose — plutôt fragile, merci — et on décide de se doter d'un porte-parole national qui mettrait en lumière la situation des francophones vivant à l'extérieur du Québec. C'est alors que fut créée, en 1975, la F.F.H.Q., pour planifier et organiser une action politique concertée. Deux nouvelles associations se sont jointes à nous depuis, celle du Yukon et celle des Territoires du Nord-Ouest.

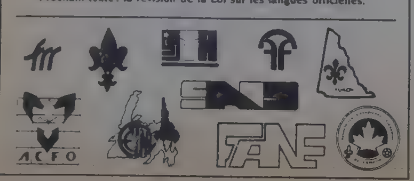
En ce qui concerne nos activités, pour l'instant, les énergies de la fédération sont orientées vers trois principaux dossiers dont les prochaines négociations constitutionnelles Québec/Ottawa/les provinces. Nous voulons absolument profiter de ces négociations pour améliorer le statut de la langue française au Canada.

Nous procédons également à une analyse des programmes du gouvernement canadien destinés aux communautés de langues officielles, programmes qui semblent avoir dévié, d'une certaine façon, de leurs objectifs initiaux qui étaient de venir en aide aux communautés de langues officielles en *situation minoritaire*. Or, depuis quelques années, on a été témoin d'un développement considérable de programmes consacrés à rendre la majorité anglophone bilingue. Ceci, en soi, n'a rien de déplorable, sauf que les gouvernements puisent maintenant à même les sommes d'argent initialement prévues pour les francophones et les affectent, en partie, au développement de programmes d'immersion française pour les anglophones. Nous posons la question : comment le gouvernement fédéral peut-il justifier cette contribution financière alors que les francophones hors Québec n'ont pas encore le *minimum* requis par la Constitution ?

Finalement, nous intervenons à l'heure actuelle dans le domaine des communications, en vue de sauvegarder, d'améliorer et d'augmenter les services en français à l'extérieur du Québec. À titre d'exemple, le nord-ouest de l'Ontario reçoit le signal Radio-Canada de Saint-Boniface et n'a donc accès à aucune information provinciale en français. Le Yukon et les Territoires du Nord-ouest n'ont aucun service en français, la Nouvelle-Ecosse est mal desservie, les provinces de l'Ouest réclament un accroissement des services régionaux. En câblodistribution, la problématique est la même partout au Canada, soit la différence entre les services en milieu urbain et les services en milieu rural. Nous nous penchons en plus sur les aspects de la presse écrite, du cinéma, du vidéo, de l'édition.

Ceci étant dit, il importe de préciser que la F.F.H.Q. ne mène pas seule les dossiers de front. Les associations provinciales et territoriales sont aussi constamment en contact avec les élus de leurs milieux, de sorte que les actions locales sont inter-reliées aux dossiers nationaux. Par ailleurs, la F.F.H.Q. rencontre régulièrement une dizaine d'associations nationales avec lesquelles elle collabore à l'avancement de certains dossiers.

Prochain texte : la révision de la Loi sur les langues officielles.



Beignes à ma mère

1 c. à soupe de beurre mou
1 c. à soupe de graisse
1 tasse de sucre
1 tasse de lait
1 gros oeuf (ou 2 petits)
Environ 3 tasses de farine tout usage
Une pincée de sel
1/4 c. à thé de bicarbonate de soude (ou soda)
1 c. à thé de poudre à pâte
De la vanille

Mélanger le sel, le bicarbonate et la poudre à pâte avec 2 des 3 tasses de farine.

Battre en crème le beurre et la graisse. Ajouter le sucre et bien battre. Ajouter l'oeuf. Bien battre. Ajouter la moitié du lait et la vanille. Bien mélanger. Ajouter la farine une tasse à la fois (garder la tasse sans sel pour la fin), en alternant avec le reste du lait. Mélanger jusqu'à consistance homogène. Laisser refroidir environ 2 heures. Rouler. Tailler et faire frire. Environ 2 douzaines.

D. Canuel de Cuisine Art

ÉDITORIAL

Les amendements à la loi 101 au Québec

Une carte qui justifie des services en français pour les francophones hors Québec

1986 s'achève. Si pour quelques-uns d'entre nous, le temps passe plus ou moins vite, pour d'autres, il ne représente qu'une suite d'échéanciers se succédant plus rapidement les uns que les autres. Le temps de fêtes annonce cependant un répit dans cette course folle et permet l'heure des bilans.

Le tableau au chapitre du bilinguisme et de son application au niveau fédéral demeure plutôt gris. En effet, le Premier Ministre Brian Mulroney, lors de sa campagne électorale de 1984, avait promis aux minorités linguistiques de langues officielles qu'elles n'auraient pas à subir de coupures budgétaires; il s'est fait fortement critiquer par le Commissaire aux langues officielles. Avec raison puisque cette belle promesse ne s'est pas réalisée. Les organismes francophones hors Québec ont vite fait de constater des coupures de l'ordre de 5% pour l'année fiscale 86-87 aux programmes des communautés de langues officielles.

La reconnaissaince du français n'a pas été seulement mitigée sur la scène fédérale. Au Québec, l'année 86 a été marquée par le retour du débat linguistique sur la loi 101. Le gouvernement Bourassa a proposé des amendements majeurs, ce qui fait réagir vigoureusement les Québécois.

Deux principaux amendements sont proposés par les Libéraux. Le projet de loi 140 suggère la suppression de quatre des six organismes chargés de superviser et de faire respecter la loi 101. Le nouvel Office de la langue française serait chargé de la francisation et des enquêtes; le nouveau Haut comité de la langue française prendrait en charge la surveillance de la qualité et de l'usage du français.

Le deuxième amendement (projet de loi 142) vise à reconnaître le droit à la minorité anglophone du Québec de recevoir des soins de santé et des services sociaux dans leur langue.

L'opposition auquelle fait face le gouvernement Bourassa s'explique facilement. Le projet de loi 140 veut créer une sorte de ministère qui devra exécuter les mandats que lui confiera le gouvernement. Dans la loi actuelle, l'Office de la langue française conçue par le Parti Québécois bénéficie d'un degré d'autonomie assez élevé. Le projet de loi 140 lui enlève cette autonomie et expose la Charte de la langue française aux fluctuations de la bonne volonté du ministre responsable.

Le projet de loi 142 présente un danger ressenti par les péquistes et nationalistes québécois. En permettant à tout individu qui se dit "parlant anglais" d'obtenir des services dans cette langue, il est fort probable que le transfert linguistique du français à l'anglais augmentera au Québec dans les prochaines années.

Par ailleurs, le projet de loi 142 présente un point particulièrement intéressant pour les francophones hors Québec dans leur lutte pour faire reconnaître leurs droits à des services en français. Si le gouvernement Bourassa s'en tient à faire passer ce projet de loi, la carte pour des services en français pour les minorités francophones hors Québec devrait être plus facile à justifier auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux. Si Québec le fait, il est difficile de ne pas considérer un minimum de services pour une minorité de langues officielles dans une province ou un territoire.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, au cours de la présente année, le dossier des services en français a progressé du moins au niveau des intentions du gouvernement territorial. L'Association culturelle franco-TéNOise (A.C.F.T.), qui est un organisme porte-parole des francophones d'ici, est dorénavant orientée vers le politique, bien que son nom relate son origine culturelle. Celle-ci a cherché à obtenir en 1986 sa reconnaissance au sein du processus de consultation, évaluation et planification dans le dossier du bilinguisme (française-anglais/langues autochtones) des T.N.-O.

Le gouvernement territorial, réticent il y a à peine quelques mois, semble maintenant prêt à intégrer un des principaux joueurs dans ce jeu politique, soit l'A.C.F.T. Le rapport Bastarache, qui indiquera au gouvernement territorial les mesures à prendre et ses obligations légales et constitutionnelles quant à la réalisation du bilinguisme dans les T.N.-O., devrait être déposé au printemps prochain.

Aujourd'hui, le gouvernement des T.N.-O., de même que le gouvernement fédéral, offre aux franco-ténois des services très limités. Le département de la Justice des Territoires faisait part à l'A.C.F.T., au début décembre, que les noms dorénavant seront écrits en français sur les certificats de naissance. Est-il nécessaire de souligner que cette mince victoire est due en partie à une plainte devant le Commissaire aux langues officielles et à la bonne volonté du département de la Justice.

Le travail de l'A.C.F.T. dans l'obtention des services en français aux Territoires ne fait que commencer. Les plans de "bilinguisation" du gouvernement territorial devraient être en principe favorables à la cause francophone. Il n'y a aucune obligation légale de les mettre en oeuvre avant la fin de 1989. Cependant, le gouvernement territorial ■ tout intérêt à mettre en place, le plus tôt possible, des services de base, question de roder le système. C'est donc au cours des prochaines années que les franco-ténois seront en mesure de voir jusqu'où le gouvernement des T.N.-O. est prêt à aller dans les faits. Pour l'A.C.F.T. et ceux qu'elle représente, les bonnes intentions du gouvernement territorial face au français sont de meilleures augures. Mais ce sont les faits qui comptent et c'est avec impatience que nous les attendons.



Les permanents du journal L'Aquilon, Denis Gadoury et Thérèse Doré souhaitent aux lecteurs et à tout le monde un joyeux, merveilleux et agréable Noël, et une année 1987 remplie de belles surprises!!

L'ÉQUIPE

Rédactrice en chef: Thérèse Doré
Correction: Thérèse St-Martin

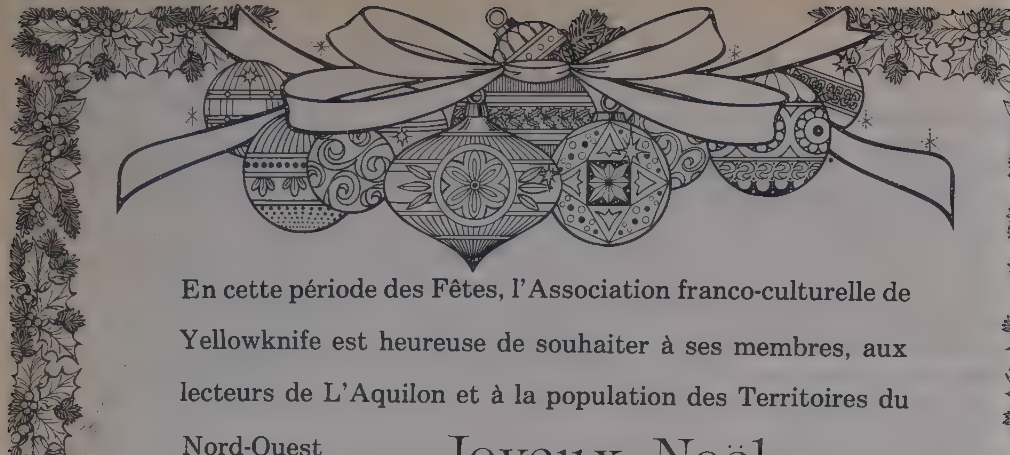
Collaborateurs: Gilles Brien
Bruno Croft
Claude Duchesnay
Madeleine Fontan
Louise Goyette
Pierre Lacasse
Albert Luc
Jacques Sirois
Lise Wilson
Ainsi que plusieurs enfants des T.N.-O.

Publicité: Denis Gadoury
(403) 920-2919

L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone hors Québec (L'A.P.F.H.Q.) et son tirage est présentement de 1000 exemplaires. La publication de **L'Aquilon** est rendue possible grâce à une subvention du secrétariat d'Etat.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne constituent pas nécessairement l'opinion de **L'Aquilon**. Toute correspondance adressée à L'Aquilon doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteurs. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, **L'Aquilon** accédera à une requête d'anonymat.

Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition d'en citer la source.






Northwest
Territories Canada

INFORMATION

Avis aux ornithologues de Yellowknife

Recensement des oiseaux de Noël 1986: dimanche le 21 décembre

Par Jacques Sirois

À chaque annee, des milliers d'ornithologues amateurs nord-américains participent au recensement de Noël. Au Canada, le recensement est mené dans au moins une centaine de localités, du Yukon jusqu'à Terre-Neuve. Les comités locaux choisissent une journée quelconque, juste avant ou après Noël. Il s'agit d'observer le plus d'oiseaux possible entre le lever et le coucher du soleil. Il faut faire vite à Yellowknife car les jours sont courts à cette période de l'année. Cela permet donc aux ornithologues de dresser un tableau très intéressant et quasi instantané de l'état des populations d'oiseaux d'Amérique du Nord. Les résultats sont publiés dans le magazine American Birds qui à chaque année publie son édition de Noël.

Voici d'ailleurs le résumé du rapport de Yellowknife pour Noel 1985. Ce recensement a produit deux records canadiens.

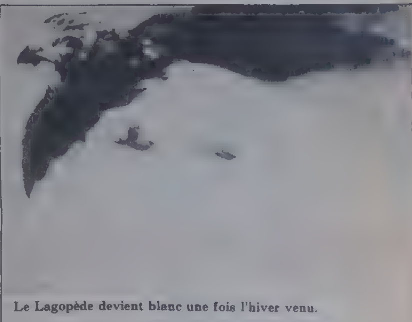
- 22 décembre 1985; 9:30 hrs à 15:30 hrs; partiellement nuageux, neige légère en après-midi; température: -22°C.

- 16 observateurs; 23 heures totales d'observations (16 à pied et 7 en automobile); 184 km parcourus (43 à pied et 141 en automobile).

- 8 espèces d'oiseaux; 1 535 spécimens: 1 Gerfaut (Gyrfalcon); 378 Lagopèdes des saules (Willow Ptarmigan), nouveau record canadien; 45 Geais gris (Gray Jay); 843 Grand Corbeaux (Common Raven), nouveau record canadien; 15 Mésanges à tête brune (Boreal Chickadee); 10 Sizerins à tête rouge (Common Redpoll); 43 Sizerins blanchâtres (Hoary Redpoll); 1 sizerin non identifié; 199 Moineaux domestiques.

Cette année, le recensement aura donc lieu le 21 décembre. Il va sans dire que le recensement de Yellowknife est un des plus faciles à réaliser au Canada car il y a tout au plus une dizaine d'espèces d'oiseaux dans la région en hiver. À celles qui viennent d'être mentionnées, il faut ajouter le Tétras des savanes (Spruce Grouse) et la Gélinotte à queue fine (Sharp-tailed Grouse) qui l'an dernier ne furent pas observés le jour de l'inventaire bien qu'ils aient été sûrement présents dans les environs. À titre de comparaison, les recensements de Noël de Vancouver et de Victoria sont normalement ceux qui au Canada enregistrent le plus d'espèces, soit au-delà de 140.

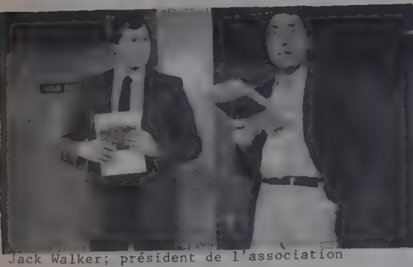
Pour de plus amples informations sur le recensement de Noël 1986 à Yellowknife, contacter Jacques Sirois (bureau: 920-8534, maison: 873-4736), à Yellowknife.



Le Lagopède devient blanc une fois l'hiver venu.

L'Association du tourisme des T.N.-O.

Vendre le Nord aux américains



Jack Walker; président de l'association et Tagak Curley, ministre du Tourisme.

Par Thérèse Doré

"L'Aquilon, bonjour!" Un appel interurbain d'Ottawa, Montréal ou Edmonton. Et toujours la même question ou le même commentaire: "Fait-il froid chez vous? Il doit y avoir beaucoup de neige, non?" Les réponses surprennent les interlocuteurs. "L'hiver est beau, non il ne fait pas froid, seulement -10°C, quant à la neige, il n'y en a jamais assez". C'est fou comme les gens de l'extérieur ne connaissent pas les Territoires. Encore moins ses problèmes et les gens qui y habitent.

L'image qu'ont les Canadiens en général des T.N.-O. est très sommaire et faussée. Elle se limite à une étendue de neige au nord du pays où règne le froid. Quant aux Américains, rares sont ceux qui peuvent situer les Territoires sur une carte sans se tromper. L'explication est toute simple. On ne connaît pas les T.N.-O. à cause d'un manque de promotion touristique et de publicité.

Mais que cela ne tienne! Le succès du pavillon des T.N.-O. à Expo 86 a montré la voie et mis les Territoires sur la carte. L'industrie du tourisme est dorénavant en pleine expansion. La semaine dernière, l'Association de l'industrie du tourisme des T.N.-O. présentait à ses membres et aux médias le nouveau guide touristique 1987. Tiré à 150 000 exemplaires, il sera distribué à travers tout le pays et aux Etats-Unis. L'Association annonçait aussi une nouveauté, une nouvelle ligne "Watts" (un numéro 800) qui, à partir de janvier, permettra à tous les Canadiens et Américains d'obtenir gratuitement des renseignements sur les Territoires. Ce numéro de téléphone (800-661-0788) est le premier du genre dans les Territoires du Nord-Ouest, car auparavant des raisons techniques empêchaient l'installation d'une telle ligne.

Rencontré en interview, M. Klaus Roth, le directeur général de l'Association de l'industrie du tourisme des T.N.-O., faisait part à **L'Aquilon** des derniers changements survenus dans le secteur touristique.

Tout d'abord, après sept années d'existence, l'Association connue autrefois sous le nom de "Travel Industry Association" devient "Tourism Industry Association of N.W.T.". Elle regroupe maintenant cinq organisations régionales, de la Terre de Baffin, du Keewatin, de l'Arctique central, du Nord (Northern Frontier), et de l'Ouest des T.N.-O.

M. Roth explique par le passé, l'industrie touristique dans les T.N.-O. était mal développée, le mandat de l'association plus ou moins clair, et qu'elle souffrait d'un manque de coordination et de planification. En poste depuis mai 86 M. Roth se montre confiant dans l'avenir. En un an, l'association a plus que doublé son membership (passant de 400 à 1000 membres), et publie depuis septembre 86 un bulletin bi-mestriel (NWT Tourism TODAY).

Le nouveau mandat de l'Association, soutenu par un plan stratégique à moyen terme, vise à développer la mise en marché de l'industrie du tourisme ténois. Egalement, l'association prêtera assistance aux membres afin de développer leurs produits, assurer un suivi sérieux concernant le marketing et la publicité, mettre sur pied une banque de données (statistiques portant sur le nombre de touristes, endroits visités, etc.) et verra à être représentée lors d'expositions au Canada et aux Etats-Unis.

Voyager dans le Nord coûte cher. C'est pourquoi dans le futur les campagnes de publicité viseront des groupes-cibles tels que les chasseurs, pêcheurs, naturalistes, etc. Aussi, une visibilité plus accrue aux Etats-Unis qui sont le marché idéal. Sur les dix expositions auxquelles l'Association prévoit être présente en 1987, cinq d'entre elles seront aux Etats-Unis.

Financée en grande partie à travers le programme EDA (Economic Development Agreement) d'un montant de près d'un million, l'Association de l'industrie du Tourisme des T.N.-O. espère voir affluer en grand nombre les touristes en terre ténoise. C'est à ce moment que l'on découvrira l'impact qu'a eu Expo 86 sur l'industrie du tourisme dans les T.N.-O.

Classifié comme étant menacé depuis 1979

Le Caribou de Peary: le plus rare et le plus nordique de nos caribous

Par Jacques Sirois

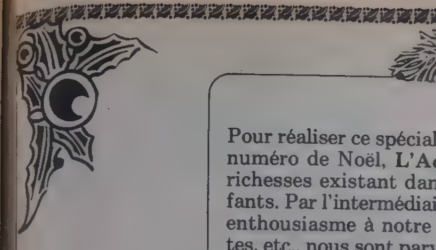
Au Canada, il y a une seule espèce de caribous. Il y en a toutefois quatre sous-espèces ou variétés. Le Caribou de Peary est de loin l'espèce la plus rare, la plus petite, la plus méconnue, celle qui a le pelage le plus clair et celle qui vit le plus au nord. Ce caribou se rencontre seulement sur quelques îles de l'archipel arctique canadien. Les autres variétés de caribous, plus connues et beaucoup plus abondantes, sont le Caribou de la toundra (Barrenground Caribou en anglais), le Caribou des bois (Woodland Caribou) et le Caribou de Grant (Porcupine Caribou). Cette dernière variété est fameuse pour sa migration annuelle qui l'amène de l'Alaska aux Territoires du Nord-Ouest en passant par le nord du Yukon.

Bien qu'il y ait des millions de Caribous de la toundra et de Caribous des bois et plus de 100 000 Caribous de Grant, il y a à peine quelques milliers de Caribous de Peary sur terre. D'ailleurs, ils vivent presque tous en territoire canadien; un faible nombre vit également au Groenland. Leur nombre est passé de 25 000 en 1961 à 2 600 en 1974, soit un déclin de 90%. Cela a entraîné leur classification par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada en 1979.

Il semble que les conditions de neige et de glace qui ont prévalu pendant plusieurs hivers entre 1961 et 1974 les aient empêchés de se nourrir adéquatement, ce qui a causé de la malnutrition, un haut taux de mortalité hivernale, un succès de reproduction mitigé et finalement un déclin considérable de leur population.

En plus d'avoir à survivre dans un des environnements les plus hostiles sur terre, le Caribou de Peary sert également de gibier aux Inuit et est de plus en plus victime de harcèlement causé par l'augmentation des activités industrielles dans le Nord canadien. Heureusement, certaines associations de chasseurs inuit ont volontairement arrêté de chasser cet animal.

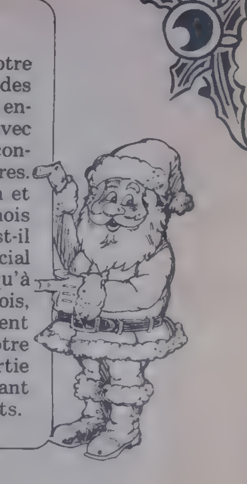
En 1985, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada a entrepris un projet d'étude de trois ans afin de déterminer de façon plus précise le statut actuel du Caribou de Peary. Ce projet est limité aux îles Melville, Prince-Patrick, Eglinton, Bathurst et leurs îles satellites. C'est là, dit-on, que la majorité des Caribous de Peary survit. Les deux premiers étés de terrain ont révélé des résultats déprimants: 727 caribous sur l'île Bathurst, une baisse de 80% depuis 1961, et 230 sur les îles Prince-Patrick et Eglinton, une baisse de 91% depuis 1961. Il semble que les populations de Caribou de Peary soient encore très basses et qu'il faudra attendre plusieurs années avant de revoir en grand nombre l'un des plus fascinants animaux de notre faune canadienne.



Note de la Rédaction

Pour réaliser ce spécial enfants de quatre pages à l'occasion de notre numéro de Noël, **L'Aquilon** a fait appel à l'une des plus grandes richesses existant dans les Territoires du Nord-Ouest, soit les enfants. Par l'intermédiaire des professeurs, les élèves ont répondu avec enthousiasme à notre demande. Dessins, jeux, calligrammes, contes, etc., nous sont parvenus tant de l'est que le l'ouest des territoires. Le choix était grand, la sélection difficile. Talent, imagination et créativité semblent être, à nos yeux, l'apanage des adultes ténois de demain. Il nous fait plaisir de le souligner. Egalement, est-il nécessaire de le rappeler, l'espace non négligable réservé à ce spécial enfants se révèle insuffisant pour publier tous les envois. Mais qu'à cela ne tienne! Rien ne nous empêchera, au cours des prochains mois, de faire paraître dans nos pages les dessins gardés précieusement en réserve dans nos bureaux. Enfants, ne désespérez pas. Si votre oeuvre n'apparaît pas ce mois-ci dans **L'Aquilon**, ce n'est que partie remise. Un merci tout spécial aux enfants qui ont participé avec tant d'empressement, aux professeurs et aux enseignants-coopérants.

Bon temps des Fêtes à tous et à toutes!



Et si c'était vrai. . .

Les enfants du programme d'immersion l'école William McDonald de Yellowknife, s'en sont donnés à coeur joie avec la règle du légendaire "si" qui commande le conditionnel. Egalement, tout en appliquant cette règle de grammaire, ils ont fait place à la poésie. . .

Si c'était vrai
Que le Père Noël descend par la
cheminée,
Je pense qu'il devrait faire de
l'exercice
Et l'été, jouer au tennis.
Nicole Vanderlinde

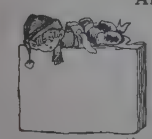
Si c'était vrai
Que tous les cadeaux viennent du
Père Noël,
Je lui préparerais des biscuits
Et pour ses rennes beaucoup de
céleri.
Jason Howie



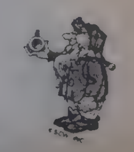
Si c'était vrai
Que les rennes du Père Noël
peuvent voler,
Je pense que les cieux seraient
vides d'hélicoptères
Et d'avions P.W.A. dans les airs.
Ari Laurell



Si c'était vrai
Que la neige est du coton,
Je jouerais dehors
Et ferais des moutons.
Billie-Jo Rodger



Si c'était vrai
Que les rennes mangent du foin
magique,
Je leur en servirais avec une pelle
Et une fourche en plastique.
Jason Howie

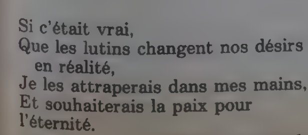


Si c'était vrai
Que les lutins existent,
J'appellerais mon meilleur copain
Et on jouerait avec eux tous les
matins.
Wendy Fraser

Si c'était vrai
Que la lune est faite de fromage au
lait,
Je prendrais une fusée
Et j'irais la manger.
Shayne Paul

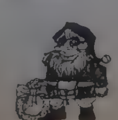


Si c'était vrai
Qu'il existe des petites fées,
J'essairais de les trouver
Et de les embrasser.
Jason Howie



Si c'était vrai,
Que les lutins changent nos désirs
en réalité,
Je les attraperais dans mes mains,
Et souhaiterais la paix pour
l'éternité.
Shefik Chernovsky

Si c'était vrai
Que le père Noël toujours habillé
en rouge,
J'irais au Pôle Nord
Lui donner un bon d'achat d'un an
De teinture rouge pour ses
vêtements.
Et avant de le lui laisser, je lui
chuchoterais à l'oreille
Que je voudrais des grants pour
Noël.
Tanya Gosselin



Anne-Marie Hardy St Joseph School 4-F

Karen McQuat St-Joseph

Jenny Pontus St-Joseph

Andrew McDonald Frobisher Bay

Cygni Sumcad 10 ans J.H. S

Sam 3F Kioston

Ryan Perka St-Joseph



Erin Suliak St-Joseph

Jaime Hoyles 10 ans
J.H. Sissons

Contes

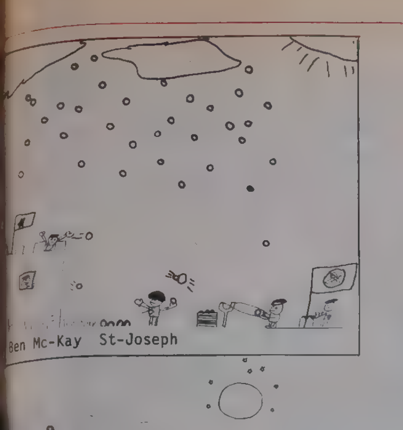
La Fête de Noël

J'aime glisser avec mon traîneau à l'arrivée de Noël
Noël, on va aller en Floride, et visiter Walt Disney. Ceci
ma famille. On va avoir beaucoup de plaisir. Je pourrai
dans les montagnes russes et dans les maisons hantées
va être épeurant.

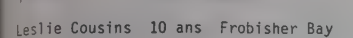
Ce qui va être triste, c'est de ne pas voir de neige la V
et la journée de Noël. J'espère que ce Père Noël n'oub
pas de venir jusqu'au condo car je serai très loin de Frob
Bay qui est plus près du pôle Nord. Maman va nous prép
un bon souper de Noël qu'on va manger en regardant la
de la galerie. Peut-être papa et maman voudraient que
frère, ma soeur et moi premions un petit verre de *vin* "
petit" car c'est spécial. J'aime Noël pour la neige, les cade
et tout le monde est heureux.

Luc Courtemanche
9 ans
Frobisher Bay





Ben Mc-Kay St-Joseph



Leslie Cousins 10 ans Frobisher Bay

Lettres au Père Noël

Chère Père Noël

Je veux un Goito blaster. Un Barbie Rocker.
Je veux un real baby. Un camera. Un pupitre et un chaise Du cassettes comme Maddona Bruce Spinstin Brian Adams. Corey Heart Pointer Sisters Wird All Corey Scott Cindy Lauper.
Merci beaucoup P S tu n'as pas besoin de me donner tout

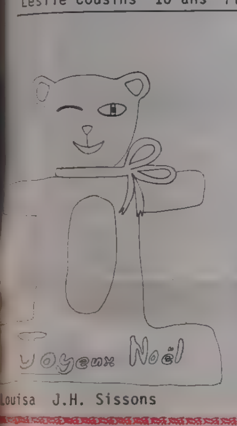
St-Joes 4F Sonya

Chère père Noël

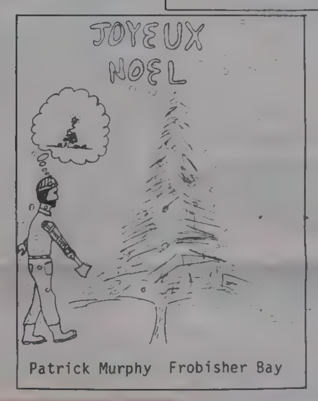
Je veux un geto Blaster pour Noël, un popple, un auto électric est un pupitre, un real baby est c'est toute.

Aurevoir

Evelyne Wilson
St Joseph 4-8



Louisa J.H. Sissons



Patrick Murphy Frobisher Bay



Trouve la réponse à chaque définition. Inscris-la dans la grille, au numéro correspondant.

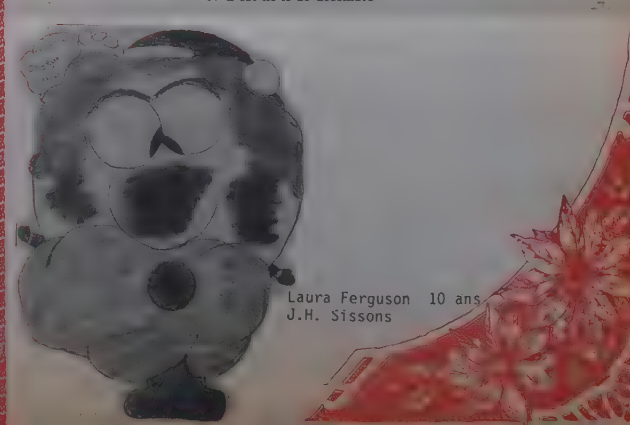
1. elle éclaire
2. où l'on va pour la messe de minuit
3. elles scintillent la nuit
4. un _____ de cartes
5. Jésus fut placé dans un _____
6. le repas de Noël pris à minuit
7. Animaux préférés du Pere Noël
8. le milieu de la nuit
9. il est né le 25 décembre
10. un des aides du Père Noël
11. les rennes tirent un _____
12. synonyme de festival (à Québec en février)
13. décoration en forme d'arcs
14. tu les reçois à Noël
15. pluie en hiver
16. synonyme de congés
17. accrochés à l'arbre
18. habitation des vaches
19. village natal de Jésus
20. lorsque que tu as faim, tu _____

enfants

La Petite Fille Qui A Vu Le Père Noël

Il était une fois une petite fille. Elle avait très hâte à Noël. Elle a attendu tout le jour et toute la nuit. Bientôt Noël arrive à la télévision. Elle ne pouvait plus attendre. Un jour Noël est arrivé tout ses cadeaux étaient en-dessous de l'arbre de Noël. Elle ne pouvait s'empêcher d'ouvrir ses cadeaux. Il était 11 heures quand elle a vu le Père Noël qui venait porter ses cadeaux. Elle était si contente que le Père Noël lui parle qu'elle lui a donné un foulard vert. Il a pris son biscuit et son lait. C'était le temps de partir. Le lendemain elle l'a dit à ses parents. Ils ne la croyaient pas. Elle a décidé de montrer la cassette qu'elle avait enrégistrée. Maintenant ils la croient. C'était ensuite le temps d'ouvrir les cadeaux. Elle les a beaucoup aimés ses cadeaux.

Josée Rancourt
[illegible] ans
Frobisher Bay



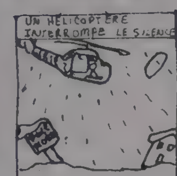
Laura Ferguson 10 ans
J.H. Sissons

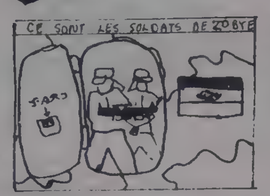
Darren MacAleer et Mike Johnston sont tous deux en 8e année à William McDonald. Leur participation au spécial-enfants et leurs talents combinés, l'un écrit l'autre dessine, a permis la naissance d'un héros qui deviendra peut-être un jour, celui de la première bande dessinée franco-ténoise. "Jean Barbe" se présente dans cet épisode (espérons qu'il y en aura d'autres) comme un reporter intrépide, courageux et malin comme deux, déjouant ses adversaires dans le seul but de faire plaisir aux enfants, petits et grands!

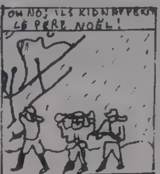
LES AVENTURES DE JEAN-BARBE

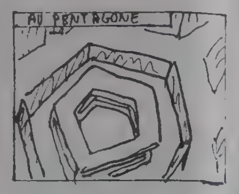
PAR: Darren MacAleer ET Mike Johnston











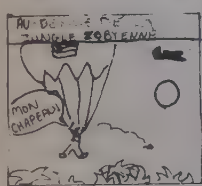




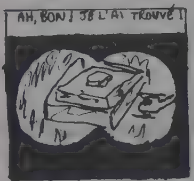








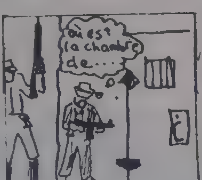






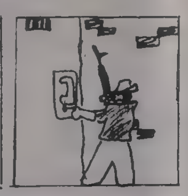










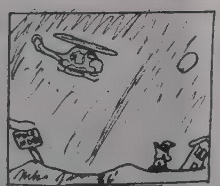










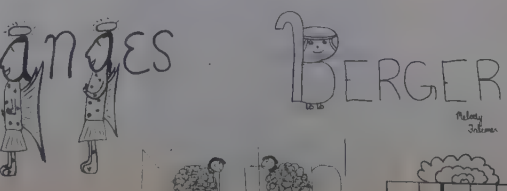


Encore une fois, Jean-Barbe gagne contre les criminels. Tous les enfants lui sont reconnaissants.

Réponses à la grille

1. chandelle
2. église
3. étoiles
4. jeu
5. crèche
6. réveillon
7. rennes
8. minuit
9. Jésus
10. lutin
11. traîneau
12. carnaval
13. guirlande
14. cadeaux
15. neige
16. vacances
17. ornements
18. étables
19. Bethléem
20. manges

Calligrammes





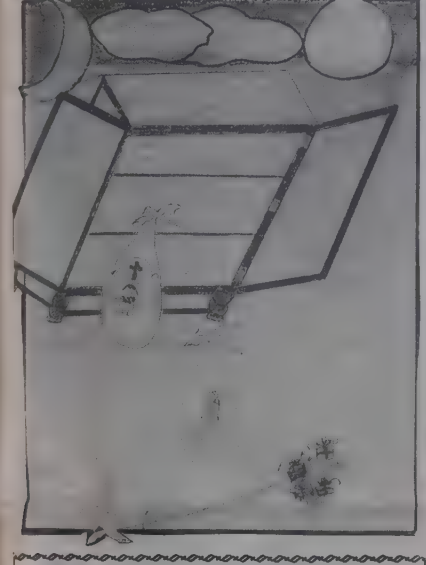
CULTURE

Conte de Noël

Une première pour Samuel

Lestement, Samuel sort son manteau de l'armoire de cèdre, enfile ses longues bottes, met ses mitaines de laine et son foulard rouge, et ouvre la porte. Le vent sec et glacial le secoue. Il sourit. Il prend la direction du marchand de cadeaux sans toutefois s'empresser, pour revoir le bon sieur qu'il aime bien.

Le soleil dardant de cette fin d'après-midi colore le regard de Samuel d'un éclat ravi et aveuglé. Il marche lentement, sautillant par endroits, la mine visiblement réjouie de ce contact avec le monde extérieur.



Puis, il songe. Il pense à ce qu'il a vécu, malgré lui, ces derniers mois. D'abord il y a eu cette longue maladie de son père; personne n'ose en parler depuis qu'il s'est éteint dans ce lit blanc, entouré de sa fille, de tante Geneviève et de lui, Samuel. L'adolescent peut encore sentir l'odeur éthérée et tenace qui se promenait au moment où son père a été emporté. "Pour un monde assurément meilleur" tente-t-il de se convaincre. Ses lèvres descendent, son regard s'assombrit.

Puis, sa petite soeur Béatrice a eu cet accident, bête comme tous les accidents, un mois après les décès. Malgré le cris d'avertissement de Samuel, la petite avait continué à courir pour rejoindre son frère, l'auto avait freiné, mais trop tard. A présent, elle doit vivre sans ses jambes, lessivées par les roues. "Pauvre Betty, seulement sept ans, et ne plus pouvoir courir, ni danser." Samuel en est encore tout meurtri.

Le choc avait été trop fort pour sa tête, il avait sombré dans un désespoir de larmes, de spasmes, se réveillant à toutes les heures de la nuit, tiraillé par l'angoisse des premiers jours où il pensait que Betty le quitterait comme son père. Tante Geniève le fit interner en clinique. Aujourd'hui, il en est revenu. Pour toujours, lui semble-t-il.

Là-bas, il a appris beaucoup de choses. Il sait qu'il en a vu et entendu trop pour ses jeunes sens et il commence tout juste à comprendre. Resserrant son foulard, il conclut qu'il est guéri puisqu'il accepte la vie, "tout de même" pense-t-il. Il a le droit d'être triste, on ne lui refusera pas ce privilège; il a vieilli, quelle ironie! Et puisqu'il est encore capable de sourire, d'être ému par cette première neige coïncidant avec son retour à la vie "normale", c'est qu'il peut fonctionner, comme disent les médicins. Samuel fait même des projets dans sa tête. "Je serai cordonnier, je serai celui qui répare les souliers de ceux et celles qui ont trop marché." Il accompagne sa réflexion d'un rire gras. "Ou alors je danserai le ballet pour Betty." A ce voeu, il prend un air sérieux.

Il approche du magasin. Il pousse la porte et entre acheter quelques cadeaux pour Betty et tante Geneviève. Pour lui, il choisit un disque de Casse-Noisette. Noël s'annonce, il ne veut pas décevoir Betty.

Samuel et Betty

Les yeux de Samuel
Scrutateurs et lointains,
Lumière, chaleur, éveil,
A l'abri d'autres chagrins.

La douce main de Béatrice
Dessine des oiseaux et des lunes,
Elle a perdu son soleil, son feu d'artifices,
Jamais n'a connu la rancune.

Tous les deux n'ont pas eu le temps,
Le temps d'être juste des enfants.

par Louise Goyette

Conte de Noël

Noël 41

Par Albert Luc

"Ton grand-père est malade."

Cinquante ans après, je me rappelle encore de la phrase de mon père comme s'il l'avait gravée dans l'air gelé. Je me souviens de ce matin-là comme si c'était hier. Depuis, aucun Noël n'a retrouvé l'éclat de ceux d'avant. C'était un mauvais hiver l'hiver où mon grand-père s'est éteint. Il est parti, presque sans bruit, comme une vieille feuille frileuse que l'automne a oubliée et que la morte saison surprend à une branche.

C'était ma dernière permission avant de m'embarquer pour aller de l'autre bord, dans les Vieux-Pays. J'avais un peu plus de vingt ans, j'étais soldat. La guerre fait rage titraient quotidiennement les journaux en annonçant un nouveau désastre. Ma dernière permission avant de tuer. La dernière occasion de voir les filles de chez nous, de rire un brin et de retrouver ma famille. C'était le 21 décembre. J'avais tout mon temps, me disais-je, je n'embarque que le 12 janvier à Halifax.

Ma mère allait encore dire que le monde était pris de folie et qu'il n'y avait plus rien à comprendre. De toute façon la guerre, à Saint-Félicien, presque personne n'y comprenait rien. Je suis arrivé dans mon petit village au matin du 21 décembre. Heureux d'y revenir après cinq ans d'absence. Mon père m'attendait à la gare avec la vieille jument attelée à la carriole. Il avait l'air de ses mauvais jours, alors j'ai blagué. J'ai parlé des grandes villes que j'avais visitées.

"Ton grand-père est malade", répétait mon père pensant que je n'avais pas entendu la première fois. "Pourtant, encore l'automne passé il faisait ses journées, travaillant aussi fort que tes jeunes frères", ajouta-t-il. Je le revoyais au magasin général, au milieu de l'animation dirigeant ses troupes, à l'affût de toutes nouvelles. Grand-père, l'invincible, finalement terrassé. J'ai toujours trouvé curieux cette fausse pudeur qui veut que l'on dise malade au lieu de mourant, et qui empêche de voir les choses sous leur vrai jour.

A la maison, je l'ai trouvé reposant sur son lit, paralysé. Il ne pouvait plus parler. Pour la première fois je l'ai vu vieux. Il allait mourir. Il était le seul à l'accepter. Moi, je ne voulais pas savoir. Je pouvais comprendre la mort par milliers en Europe ne l'ayant pas encore vue à l'oeuvre, mais pas à Saint-Félicien quelques jours avant Noël. Moi, le brave de la famille, celui qui est allé aux Etats, puis a travaillé sur les gros bateaux, celui qui est revenu pour s'engager, pour la première fois j'avais peur.

Quelle impression étrange que de me retrouver chez lui. Cinq ans sans entrer dans sa chambre-cabinet d'étude où j'étais le seul de ses petits-fils à avoir accès. La pièce n'avait pas changé. L'armoire de pin dans le coin. Le gros bureau de chêne, lui, faisait toujours face à la fenêtre. De cette fenêtre, l'été, les rayons du soleil dansaient sur les papiers sur lesquels mon grand-père travaillait. Le lit, en retrait, au fond de la pièce, où il m'arrivait de m'étendre pour rêver avec un de ses gros livres du monde, comme j'appelais ses atlas. A l'époque de ces rêveries, je croyais que mon grand-père connaissait tout. Que pouvait-il m'apprendre encore à ce moment?

Je l'ai veillé. J'ai pris sa main plissée et l'ai gardée dans la mienne. Il me regardait mais je ne pouvais deviner ce qu'il voyait. Il était comme les statues grecques de ses livres qui regardent au-delà du temps. L'homme qui pouvait discuter de tout ne pouvait plus dire un mot. Mais quelle importance? ai-je compris plus tard. Grand-père avait ce regard que j'ai parfois maintenant, lorsque je le pose sur la vie de ceux que j'ai connus et sur la mienne. Une sorte de désespoir mêlé de refus, de révolte et enfin d'acceptation. C'est ce que j'allais apprendre lors des quatre années suivantes en mourant des dizaines de fois avec mes camarades. Grand-père me l'annonçait, déjà, en partant presque sans bruit comme une vieille feuille frileuse, quatre jours plus tard, le 25 décembre 1941.

SOCIÉTÉ

Certains chasseurs émettent des craintes

Les caribous sont bien bas cette année!

Par Bruno Croft

Plusieurs chasseurs rapportent avoir abattu des caribous dans le secteur des lacs Ross, Upper Ross et Victory. D'autres ont même fait mouche dans la région du lac Tibbett et Prélude. Selon certains nemrods, il est plutôt inhabituel de voir des caribous au sud du lac Gordon aussi tôt en saison (début novembre). Cette situation a une influence à la hausse sur le succès de la chasse. Par conséquent, quelques chasseurs craignent qu'une récolte trop élevée de caribous cette année hypothéquera la stabilité de la harde de caribous de Bathurst.

Doug Herd est biologiste au département des ressources renouvelables. Il est d'accord avec le fait qu'on rencontre des caribous un peu plus au sud que d'habitude, mais on ne doit pas considérer le phénomène comme exceptionnel. "Il n'y a pas si longtemps, les caribous de la harde de Bathurst descendaient jusqu'au Grand Lac des Esclaves lors de leur migration automnale. Le développement de Yellowknife, les activités économiques comme l'extraction du minerai, le transport routier et la chasse, ont modifié légèrement les habitudes migratoires des caribous. Les troupeaux ont tendance à rester plus au nord. Ensuite la harde se scinde en deux groupes. Un se dirige vers la partie est du Grand Lac des Esclaves, l'autre vers la région du lac Rae." M. Joe Larose, technicien de la faune pour le même service ajoute: "Mais pour plus de précaution, nous avons quand même effectué un inventaire aérien dans le secteur compris entre le lac Tibbett et le lac Gordon."

Inventaire aérien

Le résultat démontre en réalité très peu de bêtes au sud des voies migratoires habituelles. "Nous avons effectivement dénombré des caribous dans les secteurs mentionnés par les chasseurs mais rien de significatif. Il s'agit surtout de quelques petits groupes de mâles répandus sur une grande superficie. La majorité du troupeau est plus au nord. D'ailleurs cela confirme très bien le comportement migratoire des caribous. En général, les mâles se dirigent plus au sud que les femelles. Un certain nombre d'entre elles sont d'ailleurs gestantes à ce moment de l'année. Il est donc probable qu'elles restent éloignées des zones de chasse les plus fréquentées."

M. Herd continue: "Malgré une très bonne récolte de caribous par les autochtones et les chasseurs sportifs combinés, on s'attend à un prélèvement annuel d'environ 3% du cheptel total. Il n'y a pas lieu de s'alarmer."

Habitudes migratoires

Les caribous commencent lentement leur migration automnale vers la fin de l'été. La période de rut atteint son maximum d'intensité entre la mi-octobre et la mi-novembre. Par la suite, la migration s'accélère vers l'intérieur de la ligne des arbres. C'est à ce moment que la bande de Bathurst se scinde en deux pour l'hiver. Leur diète hivernale est constituée essentiellement de lichens. Les caribous complètent leur régime en broutant aussi des carex, des prêles et des ramilles de saule. A l'annonce du printemps, les caribous reprennent la route du nord vers les aires de vêlage situées quelque part dans la toundra.

(Avec la collaboration de MM. Doug Herd et Joe Larose, respectivement biologiste et technicien de la faune au département des ressources renouvelables des T.N.-O.)

Les caribous commencent leur migration automnale vers la fin d l'été.



Pour son argent

Emprunter pour investir?

Par Pierre Lacasse

Au cours des années passées, plusieurs articles ont été écrits à ce sujet. Beaucoup de gens sont influencés positivement par cette méthode d'investissement et d'autres sont contre. Essayons s'analyser le pour et le contre de cette formule.

Une analogie utilisée par plusieurs professionnels de l'investissement est celle de la prescription médicale. Un médicin peut prescrire à un patient une pilule par jour pendant trente jours. Cela ne veut pas dire que prendre 10 pilules par jour pendant trois jours serait mieux. au contraire, ça pourrait être très dangereux, voire même fatal. La même chose s'applique quand on considère emprunter pour investir. Un montant bien planifié pour un gain d'investissement et une réduction d'impôt peut être un bon véhicule de rentabilité. D'un autre côté, si le montant n'est pas raisonnable et cause des inquiétudes, ça n'en vaut pas la peine.

Lorsqu'on emprunte pour investir dans des fonds mutuels, on accomplit deux choses: on peut réduire nos impôts et on peut augmenter nos gains.

Depuis l'introduction du Bill C-84 le 13 février 1986, on peut déduire du revenu imposable les profits cumulatifs réalisés sur nos gains en capitaux. Voyons ce qu'il est permis de déduire d'après le tableau ci-dessous.

Tableau des exemptions permises

1985	10 000$
1986	25 000$
1987	50 000$
1988	100 000$
1989	150 000$
1990	250 000$

Un individu peut profiter de ces exemptions jusqu'à un maximum total de 500 000$. Un couple peut donc accumuler des profits non-imposables allant jusqu'à un million de dollars.

Si un investissement dans les fonds mutuels donne un rendement de 18%, le gain net réalisé sera de 18%. Par contre, si on avait investi dans des bons (qui sont imposables à 50%), le gain net ne serait que de 9% après impôts.

Quand on emprunte pour investir, les intérêts sont déductibles. Alors, si le taux d'intérêt sur un emprunt est de 11% et que le taux marginal d'impôt est de 50%, le taux réel d'intérêt sur l'emprunt après déduction d'impôt n'est que de 5,5%. Ainsi, pour récupérer le coût d'emprunt, il faut que les investissements rapportent 5,5% pour qu'il n'y ait ni profit ni perte. Tout ce qui rapporte au-delà de 5,5% est le profit. Puisque les fonds mutuels entraînent des retours "conservateurs" de 15% et plus, il serait peut-être intéressant de s'attarder davantage à cette méthode d'investissement.

Voici l'exemple d'un emprunt raisonnable à long terme et ses bénéfices:

	A	B	C	D
Votre argent	10,000	10,000	10,000	10,000
Emprunt bancaire	0	10,000	20,000	30,000
Total	10,000	20,000	30,000	40,000
Prenant en hypothèse un taux d'intérêt composé de 18% minimum le capital doublera en 4 ans	20,000	40,000	60,000	80,000
Intérêt à payer sur 4 ans (taux courant 10, 4-11%)	0	4,400	8,800	13,200
Net	20,000	35,600	51,200	66,800
Diminution du revenu imposable pour l'investisseur moyen Remise de 40%	0	1,760	3,520	5,280
Profit brut	20,000	37,360	54,720	72,080
Remboursement de l'emprunt	0	10,000	20,000	30,000
Profit net	20,000	27,360	34,720	42,080
Taux de profit	100%	173.60%	247.20%	320.8%

Avant de se lancer dans un plan d'investissement, je recommande fortement à tous de consulter un comptable renommé et un bureau d'investissement.

Pierre Lacasse est un consultant en applications financiJeres et assurances avec Ted Thomson Insurance & Investment à Yellowknife

Eh! Oui, un ranch à Yellowknife!

Par Madeleine Fontan

Imaginez, un samedi après-midi de décembre, seulement -10°, la petite neige folle, sur la route qui va... qui va vers le Sud, à droite la ferme laitière et trois cents mètres plus loin des chevaux...!! Un ranch à Yellowknife? Première surprise. Tenu par un français de "France"? Il ne m'en faut pas plus pour vouloir en connaître davantage.

Notre "rancher" est occupé à seller des chevaux pour une famille inuite fraîchement débarquée de Frobisher Bay: c'est leur première randonnée.

Des chevaux solides, calmes, qui se laissent approcher sans problème. Et Dieu sait que je ne suis pas particulièrement à l'aise avec ces bêtes, elles m'intimident.

Notre hôte, malgré son affairement, trouve le temps de passer un moment avec nous autour d'une bonne tasse de café. La truie ronronne, les questions fusent...

Mais qui est Christian Goisnard?

C'est bien effectivement un français de l'Ille et Vilaine, arrivé au Canada il y a plus de vingt ans. Depuis deux ans et demi Christian tente à Yellowknife de réaliser un rêve qu'il caresse depuis de nombreuses années: "promouvoir une nouvelle façon de se recréer dans la nature" et ce, en organisant un centre équestre, d'abord, pour les familles.

Il connaît l'intérêt des jeunes pour les animaux; en effet, ce sont ses propres enfants qui l'ont amené, il y a quelques années, à s'intéresser aux chevaux. Christian a d'abord acheté un poney pour sa fille puis des chevaux avec des amis.

Là se fut la "piqûre".

Et cette passion Christian entend la transmettre aux autres mais pas à n'importe quelles conditions: "GENS PRESSES, S'ABSTENIR".

Pour le futur? Notre "cowboy" tient avant tout à s'entourer d'une équipe compétente qu'il aura formée. Son centre équestre entend recréer l'ambiance "Western" typique à l'Ouest canadien: donc du plaisir, une manière de vivre en harmonie avec la nature.

Et pourquoi pas un manège intérieur qui permettrait aux "cavaliers" de s'entraîner même les jours où il ferait trop mauvais pour sortir. Car certaines températures ne permettent pas aux chevaux d'aller à l'extérieur. Christian envisage aussi d'organiser des camps d'équitation non seulement pour les familles mais aussi pour les écoles.

Alors pensez-y: si vous voulez faire un tour à cheval ne soyez pas pressés; ne vous présentez pas à -20° ou s'il y a un grand vent, les chevaux resteront à l'écurie; mais vous pourrez tout de même prendre un café, les pieds sur la bavette du poêle, et écouter les passionnants propos de votre hôte Christian Goisnard.

Croyez-moi, ça vaut le détour...!!



Les enfants de la chorale de Mildred Hall ont souligné l'allumage officiel des lumières de Noël devant une petite foule à l'Assemblée Législative le 5 décembre dernier.

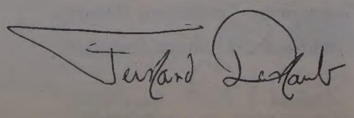
Chers ténois,

La saison des Fêtes est arrivée. Si nous nous ressemblons tous, les fameux jours arrivent et nous ne sommes jamais tout à fait prêts pour cette occasion.

La fête de Noël nous offre un temps de joie, de plaisirs et de bonheur. C'est le moment d'ouvrir nos bras et nos coeurs à tous et de préparer ensemble la nouvelle année.

Joignons-nous dans l'Harmonie et la Paix.

Au nom de l'Association culturelle franco-TéNOise, au nom de ma famille et en mon nom, je vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.



Fernand Denault
Président